

LES ANNALES DE L'IFORD

No 8

Mars 1983

LA POPULATION DE MBALMAYO EN FEVRIER 1979

Par

Les étudiants de la 7^e promotion
et

Les mouvements naturels
de la population de Mbalmayo
d'après les données d'état civil

1977 - 1980

par

MAKAYA Eboko

LES ANNALES DE L'I.FO.R.D.

Directeur de publication : J. AMEGANDJIN
Coordonnateur de la publication : R. DACKAM NGATCHOU
Diffusion : OWONO MBIDA

Adresse

I.FO.R.D.
Service des publications
B. P. 1556
YAOUNDE (Cameroun)

Téléphone : 22-24-71
Télex : I.FOR.D. s/c PNUD
Yaoundé 8304

LES ANNALES DE L'IFORD

Directeur de publication : J. AMEGANDJIN

Coordonnateur de la publication :

R. DACKAM NGATCHOU

Diffusion : OWONO MBIDA

ADRESSE

I. FO. R. D.

Service des publications

B. P. 1556

YAOUNDE (Cameroun)

Téléphone : 22-24-71

Telex : I. FO. R. D. s/c PNUD

Yaoundé 8304 - K N

AVANT-PROPOS

Ce huitième numéro des Annales de l'I.F.O.R.D. regroupe deux études réalisées sur la ville de Mbalmayo (Cameroun). La première est l'analyse du recensement de la ville de Mbalmayo (février 1979). Toutes les phases de ce recensement démographique (conception, préparation, exécution, exploitation et analyse) ont été faites par les étudiants de la 7ème promotion de l'I.F.O.R.D. (1) La deuxième (l'analyse de l'état-civil de Mbalmayo) est l'œuvre de Makaya Mboko, stagiaire, ancien élève de l'I.F.O.R.D. Cette étude a été faite pendant le stage d'initiation à la recherche que l'I.F.O.R.D. organise chaque année pour une durée de neuf mois.

Je suis reconnaissant aux chercheurs stagiaires qui ont repris le manuscrit laissé par leurs promotionnaires et à Françoise Gubry pour avoir fait le travail d'harmonisation et de mise en forme du présent document.

Je remercie également Alain Mouchiroud qui a supervisé le travail des chercheurs et tous ceux qui ont permis grâce à leurs critiques d'améliorer ces études.

J. AMEGANDJIN.

(1) Liste des étudiants :

AMOUALI (Congo) - BANGAMBOULOU (Centrafrique) - BAYINA (Congo) - DACKAM NGATCHOU (Cameroun) - DJOUMESSI (Cameroun) - EREGANI (Centrafrique) - IDRIS (Tchad) - KEITA (Mali) - KEUMAYE (Tchad) - KODJOGBE (Bénin) - KOFFI (Côte d'Ivoire) - LOUTETE-DANGUI (Congo) - MAGORWA (Rwanda) - MAKAYA (Zaire) - MIENGUE (Cameroun) - NAHAYO (Burundi) - NGASSI (Cameroun) - NGOMA (Congo) - NINGAM (Tchad) - NKOUKA (Congo) - SOME (Sénégal) - TAYO (Cameroun).

SOMMAIRE GENERAL

La population de Mbalmayo en février 1979

	Pages
Sommaire détaillé	6
Introduction	9

PREMIERE PARTIE

Organisation du recensement et méthodologie

CHAPITRE I. -- Préparation administrative et méthodologie	11
CHAPITRE II. -- Les opérations sur le terrain	16
CHAPITRE III. -- Exploitation.	20

DEUXIEME PARTIE

Analyse des résultats

CHAPITRE IV. -- Résultats d'ensemble	21
CHAPITRE V. -- Etat de la population	23
CHAPITRE VI. -- Données collectives : Les ménages	50
CHAPITRE VII. -- Mouvements naturels de la population	74
CHAPITRE VIII. -- Migrations	93
CHAPITRE IX. -- Activité économique	111
CHAPITRE X. -- Alphabétisation et scolarisation	146
ANNEXES	162
LISTE DES TABLEAUX	216
LISTE DES GRAPHIQUES	218

**Les mouvements naturels de la population de Mbalmayo
d'après les données d'état-civil (1977-1980)**

	Pages
Résumé	221
Sommaire détaillé	222
Introduction	225
CHAPITRE I. – Fonctionnement de l'état-civil	228
CHAPITRE II. – Méthodologie de la collecte	231
CHAPITRE III. – Evaluation des caractéristiques	234
CHAPITRE IV. – Résultats globaux et complétude de l'état-civil	245
CHAPITRE V. – Indication sur la mortalité de Mbalmayo	253
CHAPITRE VI. – Indications sur la natalité et la fécondité de Mbalmayo	268
CONCLUSION GENERALE	277
ANNEXES	279
LISTE DES TABLEAUX	294
LISTE DES FIGURES	295
BIBLIOGRAPHIE	296

**La population de Mbalmayo en février 1979
par les étudiants de la 7eme promotion.**

SOMMAIRE

Introduction

I	–	Aperçu général et fonctions de la ville	10
---	---	---	----

PREMIERE PARTIE

Organisation du recensement et méthodologie

CHAPITRE I

Préparation administrative et méthodologie.

I	–	Préparation administrative et matérielle	11
II	–	Méthodologie	12
		1 – Champ du recensement.	
		2 – Délimitation des thèmes	
		3 – Concepts et définitions.	13
		4 – Questionnaires.	14
		5 – Procédure de dénombrement	
		6 – Calendrier des opérations	15

CHAPITRE II

Les opérations sur le terrain

I	–	Cartographie, publicité et calendrier historique	16
		1 – Cartographie.	
		2 – Publicité	
		3 – Calendrier historique	
II	–	Recrutement, formation et sélection des agents recenseurs	17
III	–	Les activités relatives à une zone de dénombrement	
IV	–	Le contrôle et la clôture des travaux	18

CHAPITRE III

Exploitation

I	–	Exploitation manuelle	20
II	–	Exploitation informatique	

DEUXIEME PARTIE

Analyse des résultats

CHAPITRE IV

		<i>Résultats d'ensemble</i>	21
--	--	-----------------------------	----

CHAPITRE V

Etat de la population

I	–	Evaluation de la qualité des données relatives à la répartition par sexe et âge	23
---	---	---	----

II	– Répartition de la population par sexe et groupe d'âges	26
1	– Regroupement par grand groupe d'âges	26
2	– Répartition par groupe d'âges quinquennal	26
III	– Etat matrimonial	34
1	– Etat matrimonial selon le sexe, l'âge et la religion	34
a)	Etat matrimonial selon le sexe	34
b)	Etat matrimonial selon l'âge	36
c)	Etat matrimonial selon le sexe et la religion	39
2	– Age moyen au premier mariage	41
3	– Polygamie	42
IV	– Répartition géographique de la population	43
1	– Répartition de la population par sexe âge et quartier	
2	– Répartition de la population de plus de 6 ans par quartier et type d'activité	44
3	– Répartition de la population par quartier et ethnie ou nationalité	48

CHAPITRE VI

Données collectives : Les ménages

I	– Ménages selon le sexe et l'âge du chef de ménage	50
1	– Age et sexe des chefs de ménage	
2	– Taille des ménages	51
3	– Taux de chef de ménage selon le sexe et l'âge	56
II	– Etat matrimonial des chefs de ménage	58
III	– Niveau d'instruction des chefs de ménage	65
IV	– Ménages et ethnies	69

CHAPITRE VII

Mouvements naturels de la population

I	– La mortalité	74
1	– Indices observés	
a)	taux brut de mortalité	
b)	mortalité infantile	75
c)	mortalité juvénile	76
d)	espérance de vie à la naissance	
2	– Ajustement des données	77
II	– La natalité et la fécondité	79
1	– Natalité	
2	– Fécondité actuelle	80
a)	taux global de fécondité générale	
b)	taux de fécondité par âge	
c)	taux brut de reproduction	81
d)	âge moyen des mères à la procréation	
e)	taux net de reproduction	83
3	– Fécondité rétrospective	83
4	– Comparaison entre fécondité actuelle et fécondité rétrospective	85
5	– Infécondité	89
6	– Cadre d'accouchement et déclaration des naissances à l'état civil	91

CHAPITRE VIII

Migrations

I	– Les résidents immigrés	93
1	– Répartition par sexe et âge	93
2	– Durée de résidence	96
3	– Origine des immigrés	99
4	– Motif de déplacement	102
5	– Activité des immigrés	103
II	– Les déplacements temporaires	108
1	– Les résidents absents	108
2	– Les visiteurs	109

CHAPITRE IX

Activité économique

I	– Introduction	111
II	– La participation à l'activité économique	112
1	– Taux d'activité par âge	112
2	– Autres indices	117
3	– Taux d'activité par quartier	117
III	– La population occupée	119
1	– Taux d'occupation	119
2	– Les secteurs d'activité	123
3	– Les branches d'activité	128
4	– Les professions	133
5	– La situation dans l'emploi	135
a)	– Les différents statuts	135
b)	– Statut et niveau d'instruction	140
IV	– La population inactive	145

CHAPITRE X

Alphabétisation et scolarisation

I	– Alphabétisation	146
1	– Taux brut d'analphabétisme	146
2	– Taux d'alphabétisation par sexe et par âge	146
II	– Niveau d'instruction	149
III	– Scolarisation	150
1	– Structure de la population scolaire	150
2	– Taux de scolarisation	154
a)	– Taux par sexe et âge	154
b)	– Taux de scolarisation par quartier	157
3	– Scolarisation et immigration	158

ANNEXES I

–	Liste des documents annexes	162
–	Liste des tableaux annexes	162
–	Liste des tableaux	216
–	Liste des graphiques	218

INTRODUCTION

I. Aperçu général et fonctions de la ville

1. *Aperçu général*

Situé à 48 kilomètres au sud de Yaoundé, dans la province du Centre-Sud, Mbalmayo est le chef lieu du département du Nyon-et Soo.

Au temps de l'occupation allemande, cette ville s'appelait Vimly; le terme Mbalmayo a été utilisé pour la première fois sous protectorat français par contraction du nom du chef qui s'appelait Mbala Meyo.

La création de la ville remonte à 1926 date à laquelle furent construits l'école départementale et le dispensaire. La préfecture de Mbalmayo fut créée en 1964. La population est constituée en majorité par les Beti.

La région de Mbalmayo fait partie du « Plateau central camerounais » dont les altitudes varient entre 600 et 900 m.

Le climat est du type équatorial avec 4 saisons.

- une saison sèche (décembre, janvier, février)
- une première saison des pluies (mars, avril, mai, juin)
- une petite saison sèche (juillet, août)
- une deuxième saison de pluies (septembre, octobre, novembre)

Cette climatologie est très favorable à la végétation de la forêt dense et humide.

2. *Fonctions de la ville*

Mbalmayo est à la fois un centre urbain et rural. Sa croissance est rapide. Le paysage urbain est constitué d'un vieux noyau avec un centre commercial composé surtout de maisons coloniales et d'un ensemble de nouveaux quartiers qui est en extension sur 4 axes:

- Centre-ville – Sangmelima, au-delà du Nyong;
- Centre-ville – Yaoundé;
- Centre-ville – Cocam;
- Centre-ville – Nouveau pont du Nyong.

La Sonel (Société nationale d'électricité) y assure la distribution de l'électricité et de l'eau potable.

PREMIERE PARTIE

Organisation du recensement et méthodologie

CHAPITRE I

Préparation administrative et méthodologie

I – Préparation administrative et matérielle

La ville de Mbalmayo, ayant été retenue comme champ de l'enquête, une mission préliminaire s'y est rendue avec pour buts de :

- prendre contact avec les autorités administratives;
- discuter des aspects administratifs et techniques de l'opération;
- évaluer les structures d'accueil.

La préparation du recensement de la ville de Mbalmayo a été effectuée en grande partie à Yaoundé où nous avons disposé de certaines facilités : cartes, estimation de population, groupes ethniques, etc... Quatre groupes de travail ont été constitués pour aborder chacun des aspects techniques du recensement, à savoir :

- groupe 1 : délimitation des thèmes et cartographie;
- groupe 2 : publicité, coordination et matériels;
- groupe 3 : questionnaires
- groupe 4 : manuels (agents recenseurs, contrôleurs).

Leurs propositions ont été discutées et mises au point au cours de séances collectives de travail.

La préparation matérielle a porté essentiellement sur le tirage et la mise au point des cartes de base, l'impression et la reliure des documents tels que les questionnaires et les manuels. D'autres missions ont été nécessaires pour préparer les structures d'accueil, susciter les candidatures au test de présélection des agents recenseurs et recueillir des renseignements en vue d'établir le calendrier historique.

II – Méthodologie

1) *Champ du recensement* :

Le recensement s'est déroulé à l'intérieur du périmètre urbain; celui-ci regroupe les 10 quartiers suivants : Haoussa, Mbock Koulou, New-town, Ngallane, Nkolnkok, Nkongsi, Nsenglong, Obeck, Oyack 1 et Oyack 2.

2) *Délimitation des thèmes* :

L'enquête a eu pour but d'effectuer le recensement exhaustif de la population de la ville de Mbalmayo et d'étudier le fonctionnement de l'état civil). A travers ces thèmes, ont été saisis :

– l'effectif global de la population (population de droit et population de fait);

– les données de structure de la population;

Sexe

Age

Etat matrimonial

Activité économique

Niveau d'instruction

Ethnie ou nationalité

Ménage (effectif, taille).

– les données de mouvements;

Fécondité

Naissances au cours des douze derniers mois (date de naissance, sexe, âge de la mère, déclaration à l'état civil).

Etude des deux dernières naissances de chaque femme.

Mortalité

Décès au cours des douze derniers mois (date de naissance, sexe, âge de la mère, déclaration à l'état civil).

Migration

Lieu de naissance

Durée de résidence

Situation de résidence

Résidence antérieure

3) Concepts et définitions :

Pour le dénombrement proprement dit, les concepts et définitions ci-dessous ont été retenus.

Zone de dénombrement : Pour les besoins du recensement, la ville de Mbalmayo a été divisée en zones de dénombrement. Une zone de dénombrement est définie comme un territoire géographique regroupant un ensemble de ménages dont le recensement est confié à un agent recenseur sous la responsabilité d'un contrôleur.

Bâtiment : Par bâtiment, on entend un local distinct et indépendant utilisé comme habitation même s'il n'a pas été construit dans ce but. Un bâtiment peut contenir un ou plusieurs ménages.

Nuit de référence : C'est la nuit qui a précédé le premier passage de l'agent recenseur dans le ménage.

Ménage : Le recensement s'est effectué ménage par ménage. Le ménage a donc été l'unité fondamentale de toute l'opération. Il s'organise autour d'une personne qui en est le chef et il constitue le milieu dans lequel vivent les personnes qui le composent. Deux sortes de ménage ont été distinguées :

Le ménage ordinaire : Ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage » et dont les ressources et les dépenses sont en majeure partie communes.

Elles habitent le plus souvent sous le même toit ou dans la même concession. Une personne vivant seule et pourvoyant elle-même à ses besoins alimentaires et autres besoins essentiels sans s'associer à une autre personne constitue un ménage dont elle est le chef.

Le ménage collectif : Le ménage collectif a été défini comme un groupe de personnes vivant dans des camps, des institutions ou des internats. Exemples : hôpitaux, internats, camps militaires, prison, hôtels, etc...

Résidence habituelle : La résidence habituelle d'une personne est l'arrondissement, le département ou le pays dans lequel se situe la localité où la personne habite depuis plus de 6 mois. Cependant, une personne habitant cet arrondissement depuis moins de 6 mois ne peut considérer sa résidence comme résidence habituelle que si elle a l'intention d'y rester au moins pendant 6 mois (cas d'un fonctionnaire qui vient d'être affecté dans une localité par exemple).

Durée de résidence : La durée de résidence est la période arrêtée au moment du recensement et exprimée en années ou en mois révolus pendant laquelle une personne réside dans la ville de Mbalmayo. Cette durée est déterminée depuis le dernier changement de résidence.

Lieu de résidence antérieure : La résidence antérieure est l'arrondissement, le département ou le pays, où la personne recensée avait habité (au moins 6 mois) immédiatement avant de s'installer dans la ville de Mbalmayo qui est maintenant sa résidence habituelle.

Résident présent : Une personne est « résident présent » si elle loge habituellement plus de 6 mois dans la ville de Mbalmayo où elle est recensée et si elle est présente la nuit de référence, c'est-à-dire la nuit qui précède le premier passage de l'agent recenseur dans le ménage. Le délai de référence de 6 mois est valable pour déterminer la résidence dans la plupart des cas, mais il y a quelques exceptions. Ce sont certaines catégories de personnes qui vivent depuis moins de 6 mois dans la ville de Mbalmayo mais qui manifestent l'intention d'y rester.

Exemple : Une femme qui vient de se marier est résidente dans la ville de Mbalmayo dès son déménagement si son mari vit dans cette ville.

Résident absent : C'est une personne qui réside d'habitude dans la ville de Mbalmayo, mais qui ne s'y trouve pas la nuit de référence.

Visiteurs : Les personnes qui sont effectivement avec le ménage recensé la nuit de référence mais qui n'y résident pas parce que leur résidence habituelle se trouve hors de la ville de Mbalmayo, sont des visiteurs. Ces personnes doivent être en visite depuis moins de 6 mois.

4) Questionnaires :

Tous les questionnaires utilisés se trouvent en annexe. Il s'agit des questionnaires suivants :

- questionnaire ménage ordinaire
- questionnaire « deux dernières naissances »
- questionnaire ménage collectif.

5) Procédure de dénombrement :

Dans chaque zone de dénombrement toute personne était recensée, y compris les personnes de passage et les résidents temporairement absents. Cependant, une personne vivant habituellement dans la ville de Mbalmayo et se trouvant en visite dans un ménage, c'est-à-dire qui y a passé la nuit de référence, n'était pas recensée dans ce ménage, mais dans le sien propre.

Pour l'enregistrement des réponses, aucune autre abréviation n'était admise en dehors de celles prescrites par les instructions.

a) Dénombrement au niveau du ménage ordinaire.

Accompagné de ses agents recenseurs, chaque étudiant assumant le rôle de contrôleur a procédé à une numérotation préalable des bâtiments et à l'identification des ménages.

Le dénombrement proprement dit s'est fait par la méthode de porte à porte par ménage, généralement par entrevues directes des personnes recensées pour remplissage du questionnaire avec retour ~~éventuel pour les absents~~

b) Dénombrement au niveau du ménage collectif.

Le dénombrement des ménages collectifs, a été réalisé uniquement par les contrôleurs. A ce niveau il n'a pas été question d'interrogatoire direct. Généralement le contrôleur se servait d'une liste des membres du ménage qui lui était présentée par le responsable du ménage.

6) *Calendrier des opérations :*

Travaux préliminaires	15 novembre – 25 novembre 1978.
Mise au point de la méthodologie et des questionnaires	28 novembre 1978 – 22 janvier 1979
Révision cartographique	} 25 janvier – 10 février 1979
Découpage des zones	
Calendrier historique	
Publicité	
Recrutement et formation des agents recenseurs	
Dénombrement	12 février – 22 février 1979
Chiffrement et saisie	25 février – 30 mai 1979
Tabulation	1er juin – 30 octobre 1979
Analyse	1er janvier – 30 Mai 1980.

CHAPITRE II

Les opérations sur le terrain

I – Cartographie, publicité et calendrier historique

1) *Cartographie.*

Les photographies aériennes prises lors du recensement général de la population et de l'habitat de 1976 ont permis d'obtenir les cartes. L'assemblage des cartes des différentes parties de la ville a donné une carte de base qui a été découpée en 24 zones de contrôle. Ce découpage s'est fait sur les bases des chiffres de population par quartiers fournis par le recensement de 1976, du comptage approximatif des maisons par îlots et de la dispersion de l'habitat.

Sur le terrain, chaque zone de contrôle a été divisée en deux en tenant compte de la densité des ménages et chaque partie qui constitue la zone de dénombrement a été attribuée à un agent recenseur.

2) *Publicité.*

Pour sensibiliser les autorités politiques, administratives et religieuses, des missions ont été effectuées à Mbalmayo. Sur le terrain des réunions ont été tenues par les contrôleurs et les chefs de quartier pour informer la population.

Outre ces contacts, des affiches ont été placées dans les lieux publics tandis que les agents recenseurs en distribuaient dans certains ménages.

3) *Calendrier historique.*

Les différentes missions qui se sont succédées à Mbalmayo ont permis une ébauche du calendrier historique. Il a été ensuite complété sur place grâce à une équipe constituée pour cette tâche. Les informations ont été fournies par diverses personnes notamment les autorités politiques, administratives, religieuses et les chefs coutumiers. Les archives ont aussi constitué une bonne source d'information.

II – Recrutement, formation et sélection des agents recenseurs.

Le recrutement des agents s'est déroulé en deux étapes; la première étape avec l'aide des autorités administratives et par voie d'affiche, et la seconde, à partir d'un test de sélection. Les critères de candidature étaient les suivants :

- être résident à Mbalmayo et parler couramment au moins l'un des dialectes les plus usités dans la ville.
- avoir au moins le niveau du CEPE, jouir d'une bonne santé et être de bonne moralité.

Soixante dix candidats se sont manifestés et un test de sélection a été organisé pour retenir soixante d'entre eux.

La formation des agents recenseurs a eu lieu en deux phases :

- la première phase en salle, consistait en exposés théoriques faits par un groupe de quinze étudiants. Ces exposés portaient sur les instructions inscrites dans le manuel des agents recenseurs et étaient suivis de travaux pratiques.

- la seconde s'est déroulée sur le terrain et a servi de «test» au questionnaire. Elle a eu lieu à Nkolnguet, petit village situé à quatre kilomètres de la ville. Chaque étudiant (contrôleur) suivait au moins deux agents recenseurs pendant les entrevues, et comblait au fur et à mesure les lacunes observées.

A l'issue des deux phases de la formation, un test final de sélection a permis de retenir les quarante huit meilleurs agents et de conserver une dizaine en attente.

Pendant la durée de la formation, des réunions étaient tenues régulièrement par l'ensemble des étudiants. Elles avaient pour but de déceler les faiblesses des instructions et de la formation et de leur trouver des solutions.

III – Les activités relatives à une zone de dénombrement.

Après la formation et la sélection définitive des agents recenseurs, une après-midi a été consacrée à la reconnaissance des zones de contrôle sur le terrain. A cet effet, l'équipe des neuf étudiants chargés de la révision cartographique et du découpage définitif des zones de contrôle a sillonné la ville avec tous les autres étudiants, en indiquant à chacun les limites réelles de sa zone de travail.

Deux agents recenseurs ont été affectés à chaque étudiant qui leur a attribué une zone de dénombrement. Dans un premier temps l'agent a numéroté de façon systématique l'ensemble des bâtiments de sa zone et simultanément identifié les ménages à l'intérieur de chaque bâtiment. Ces renseignements ont été inscrits sur la fiche de recensement des bâtiments et d'identification des ménages (voir annexes).

Ce recensement des ménages s'est révélé très utile par la suite pour le contrôle du travail de l'agent.

Le dénombrement proprement dit a débuté le 12 février 1979. Comme prévu, le contrôleur et ses deux agents ont recensé ensemble les premiers ménages de chaque zone. Après cette opération, chaque agent a travaillé seul, mais il était suivi par le contrôleur. Le recensement suivait autant que possible l'ordre de numérotation des bâtiments et l'agent allait de ménage en ménage.

Le dénombrement des ménages collectifs était à la charge du contrôleur lui-même.

La durée du travail a été variable; cependant les premiers qui terminaient étaient mis en renfort dans les zones inachevées. Le rendement moyen journalier de l'agent recenseur a été de 10 ménages, soit environ 55 personnes.

Tout comme pendant la formation, les contrôleurs se réunissaient régulièrement pour faire le point sur l'avancement des travaux et évoquer les difficultés rencontrées.

IV – Le contrôle et la clôture des travaux.

Le contrôle s'est effectué à plusieurs niveaux et de différentes manières :

- le contrôleur visitait régulièrement ses agents au cours des entrevues pour s'assurer de leur assiduité et pour résoudre les problèmes d'ordre technique et matériel qu'ils pouvaient rencontrer.
- à la fin de chaque journée, il faisait un contrôle de complétude et de cohérence sur les différentes colonnes du questionnaire. Les questionnaires mal remplis étaient renvoyés sur le terrain.
- lorsque le dénombrement s'achevait dans une zone, le contrôleur, à l'aide de sa fiche de recensement des bâtiments et d'identification des ménages, vérifiait la concordance des questionnaires. Il devait enfin, procéder à une petite contre enquête dans chacune de ses zones.

Après tous les contrôles décrits ci-dessus, le contrôleur a fait la récapitulation générale de la population de sa zone de contrôle (avec quelques caractéristiques supplémentaires) et a classé ses questionnaires par zone de dénombrement et dans l'ordre d'identification des ménages et de numérotation des bâtiments.

La clôture officielle des travaux a fait l'objet d'un cocktail le 23 février 1979. Toutes les autorités de Mbalmayo y ont été invitées et les résultats globaux leur ont été communiqués.

La saisie des données s'est effectuée par l'intermédiaire de disquettes sur les enregistreurs IBM 3742 du Bureau Central du Recensement du Cameroun. Les données chiffrées sur les grilles de chiffrement étaient enregistrées sur des disquettes qui servaient de support pour la transmission sur des bandes magnétiques. Grâce à un programme de contrôle des données, le fichier une fois créé sur bande était « nettoyé » en vue de la tabulation finale.

Le plan de tabulation final a été établi à partir des travaux des groupes définis plus haut. En effet, chaque groupe déterminait la liste des tableaux correspondant au thème qu'il avait choisi. La synthèse de ces tableaux a permis d'établir une liste définitive des tableaux, en éliminant les tableaux superflus. La réalisation de ces tableaux a été faite sur ordinateur à l'aide d'un programme CENTS.

La liste des tableaux retenus figure en annexe.



CHAPITRE III

Exploitation

L'exploitation des données est l'une des phases les plus importantes du recensement démographique. Dans le cas du recensement de Mbalmayo, l'exploitation des données a été planifiée dès la phase préparatoire. Ainsi, il a été prévu une exploitation manuelle rapide et une exploitation informatique.

I – Exploitation manuelle

L'exploitation manuelle s'est réalisée au fur et à mesure que les travaux de dénombrement progressaient sur le terrain. Elle avait pour principaux objectifs de fournir aux autorités de la ville, le chiffre global de la population dès la fin des travaux sur le terrain, et d'apprécier la qualité des données recueillies en particulier sur les naissances et les décès.

II – Exploitation informatique

Des groupes ont encore été constitués pour la circonstance. A chaque groupe était attribué un thème qu'il devait exploiter, de l'élaboration des codes à la tabulation.

La première étape a été l'élaboration de grilles et d'un manuel de chiffrement.

Des codes spécifiques ont été mis au point pour le quartier, les lieux de naissance et de résidence antérieure, l'ethnie, la nationalité, la religion et l'activité économique.

Pour les autres thèmes, les codes ont été déterminés par les différentes modalités des variables.

Le chiffrement a été réalisé par une équipe de 10 chiffreurs recrutés après un test de sélection et spécialement formés à cet effet; cette équipe était encadrée par 2 contrôleurs.

La supervision du travail était en permanence assurée par deux étudiants de l'École de statistique d'Abidjan, en stage à l'IFORD.

DEUXIEME PARTIE

Analyse des résultats.

CHAPITRE IV

Résultats d'ensemble.

Population de fait

La population présente à Mbalmayo au recensement du 17 février 1979 était de 10 735 hommes et 10 280 femmes. Selon le critère de résidence, elle se répartit en 20 326 résidents présents soit 10 424 hommes et 9 902 femmes et 689 visiteurs soit 311 hommes et 378 femmes.

Population de droit

Elle était de 21 014 habitants et se répartit en 10 743 hommes et 10 271 femmes. On y comptait 688 résidents absents dont 319 hommes et 369 femmes. La répartition de cette population de droit par grand groupe d'âges et par sexe se présente comme suit :

	Moins d'1 an	1 - 4 ans	5 - 14 ans	15 - 59 ans	60 ans et +	TOTAL
Sexe masculin	411	1 367	2 694	5 997	274	10 743
Sexe féminin	375	1 222	2 974	5 434	266	10 271
Sexes réunis	786	2 589	5 668	11 431	540	21 014

Mouvements naturels

La question relative aux naissances survenues au cours des 12 derniers mois précédant le recensement, a permis de dénombrer 786 enfants nés vivants, dont 405 du sexe masculin et 381 du sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance est donc de 106 garçons pour 100 filles et le taux brut de natalité de 38,0 %.

On a également dénombré 100 décès survenus au cours de ces 12 derniers mois précédant le recensement correspondant à un taux de mortalité de 4,8 %.

Ainsi le taux d'accroissement naturel de la population estimé par les résultats bruts du recensement est de 3,3 % par an.

Activités par secteurs

La population active occupée de Mbalmayo était de 4 668 personnes. 4 424 avaient déclaré leur secteur tandis que 244 étaient indéterminés. La répartition par secteur se présente de la façon suivante :

	2 SEXES REUNIS	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
Secteur primaire	580	338	242
Secteur secondaire	1 314	995	319
Secteur tertiaire	2 530	1 972	558
Ensemble des secteurs	4 424	3 305	1 119

CHAPITRE V

Etat de la population

Dans ce chapitre nous étudierons les données relatives à la structure par sexe et par âge, à l'état matrimonial et à la distribution spatiale de la population de Mbalmayo en février 1979. L'étude ne concerne que la population résidente ou population de droit.

La ville de Mbalmayo comptait en février 1979, 21.014 habitants dont 10.743 hommes et 10.271 personnes de sexe féminin. La densité de la population était de 25,1 habitants à l'hectare.

D'abord, il est nécessaire d'examiner la qualité des données sur la structure par sexe et par âge avant de les analyser.

I – Evaluation de la qualité des données relatives à la répartition par sexe et par âge

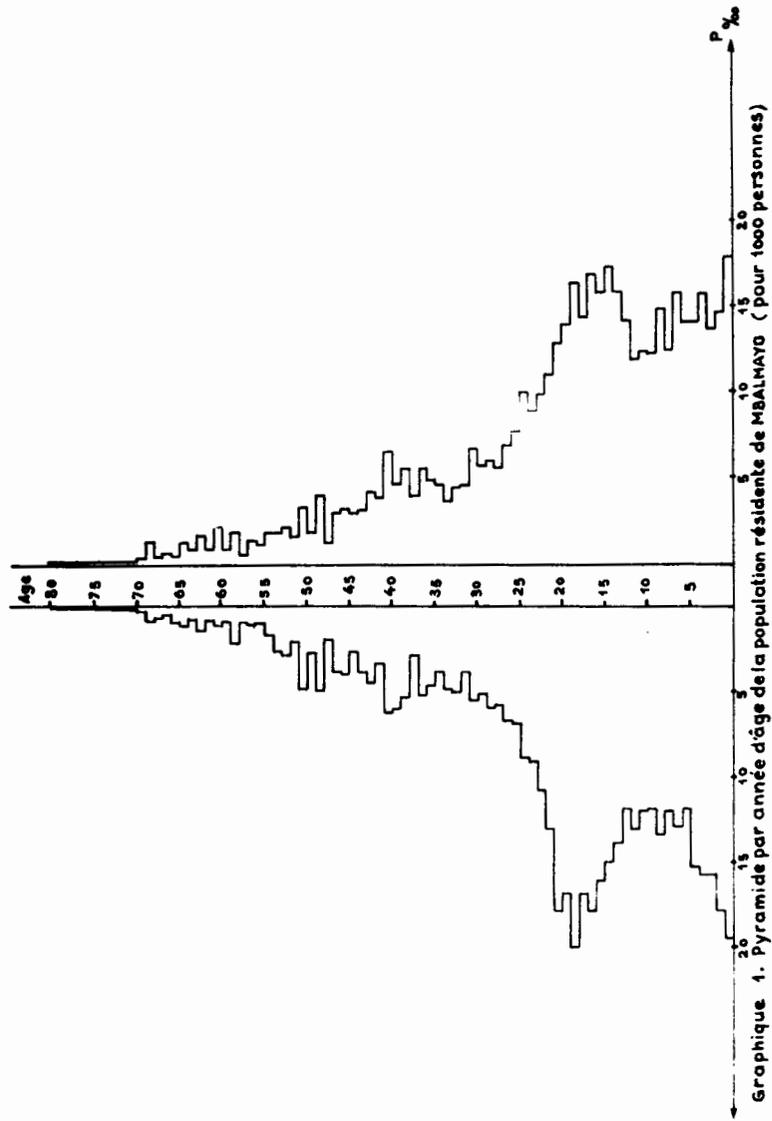
Les perturbations de la pyramide par âge (graphique 1 et tableau A 1 en annexe) ne sont pas très marquées. Cela suppose que les déclarations d'âge ne sont pas très mauvaises au recensement de la ville de Mbalmayo en février 1979. Néanmoins, certains faits attirent l'attention :

– Entre 0 et 10 ans, les perturbations se font plus remarquer du côté masculin : Aux autres âges, elles sont presque de même importance pour les deux sexes.

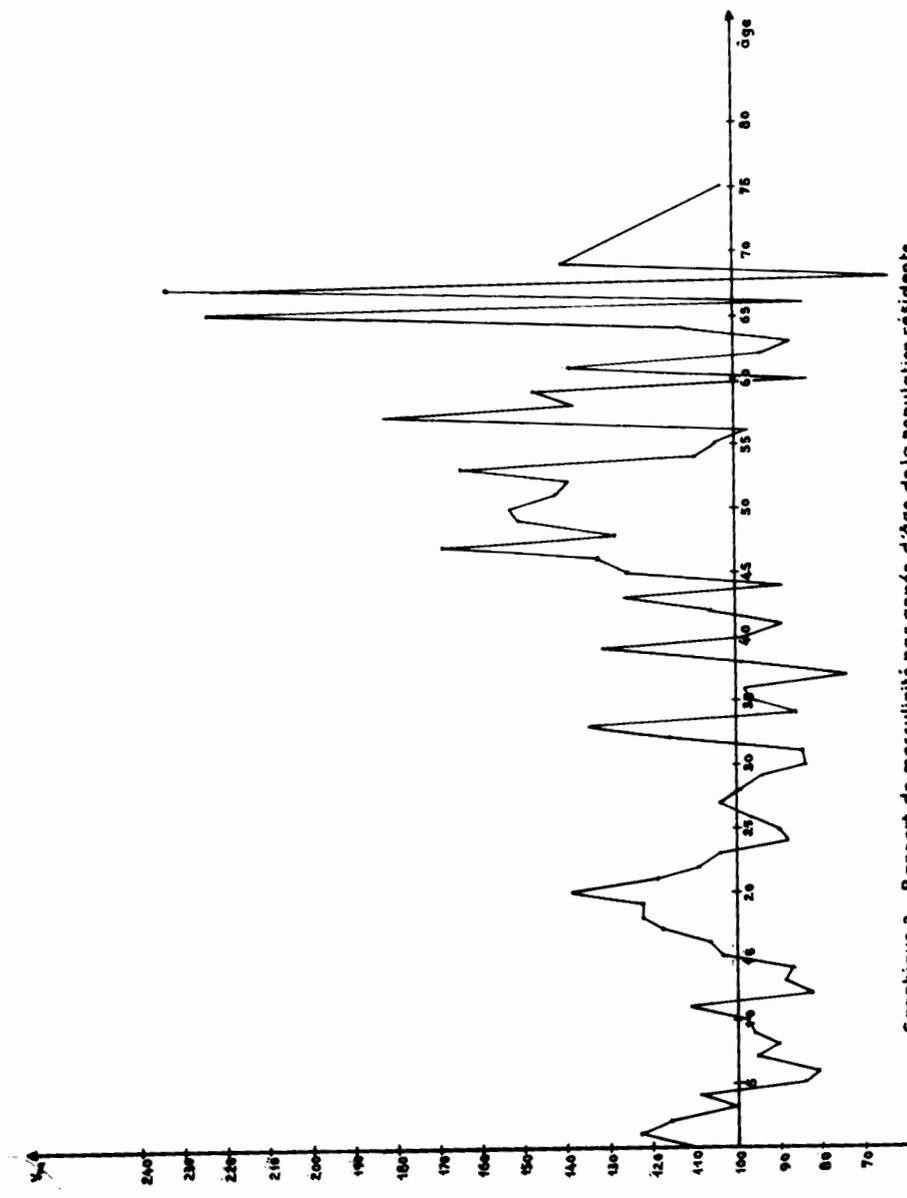
– Entre 15 et 25 ans, on observe une protubérance de la pyramide, surtout du côté masculin. Cette situation est due à l'immigration qui sera approfondie par la suite.

– A partir de 30 ans, les « pointes » plus saillantes et plus nombreuses, indiquent que les déclarations d'âge sont plus mauvaises aux âges avancés. En effet, les personnes des anciennes générations se rappellent difficilement leur date de naissance.

L'allure de la courbe de masculinité (graphique 2 et tableau A 2 en annexe) confirme les irrégularités constatées sur la pyramide.



Graphique 1. Pyramide par année d'âge de la population résidente de MBALMAYO (pour 1000 personnes)



Graphique 2. Rapport de masculinité par année d'âge de la population résidente.

Si on y observe une prédominance de sexe masculin entre 15 et 25 ans et entre 45 et 55 ans et du sexe féminin entre 5 et 10 ans, les fluctuations en dents de scie aux autres âges attestent des mauvaises déclarations d'âge, surtout au delà de 60 ans.

L'indice de Whipple (1) égal à 110,3 pour le sexe masculin et à 116,1 pour le sexe féminin indique une légère attraction pour les âges terminés par 0 et 5, plus marquée pour les femmes.

Dans l'ensemble la qualité des données est relativement bonne, comme le montre la valeur 0 de l'indice de Myers (2) pour chaque sexe. On remarque que les âges terminés par 0 et 8 sont plus fréquents (ce qui s'explique par l'attraction des âges terminés par 0 et des dates de naissance multiple de 10 pour le 8 puisque l'âge n'était demandé qu'à défaut de la date de naissance). Les âges répulsifs sont ceux terminés par 1 et 4 pour le sexe masculin et 1,3,7 pour le sexe féminin.

II – Répartition de la population par sexe et par groupe d'âges

Le regroupement de la population par groupe d'âges réduit l'effet des mauvaises déclarations d'âge et permet des analyses spécifiques de sa structure.

1) Regroupement par grand groupe d'âges

Les jeunes de moins de 20 ans représentent 59,6 % de la population totale de la ville de Mbalmayo, 2,6 % seulement de la population totale est âgée de 60 ans et plus, contre 54,4 % âgée de 15-49 ans et 43,0 % âgée de moins de 15 ans. La population de la ville de Mbalmayo est donc jeune et potentiellement très active. Sa structure est semblable à celle du secteur urbain du Cameroun observée au recensement d'avril 1976, où les proportions étaient respectivement de 42,8 % pour les moins de 15 ans, 54,4 % pour 15-59 et 2,8 % pour les 60 ans et plus (3).

2) Répartition par groupe d'âges quinquennaux

L'étude simultanée de la pyramide des âges et de la courbe du rapport de masculinité (graphiques 3 et 4) montre une population à fécondité élevée dans laquelle les mouvements migratoires jouent un rôle important.

$$(1) \text{ Indice de Whipple : } \frac{5(N_{25} + N_{30} + \dots + N_{55} + N_{60})}{N_{23} + N_{24} + N_{25} + \dots + N_{60} + N_{61} + N_{62}}$$

(2) Indice de Myers : voir le manuel : Source et analyse des données imparfaites; deuxième partie : ajustement des données imparfaites, INED, INSEE, ORSTOM, PARIS, 1973

(3) Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976.

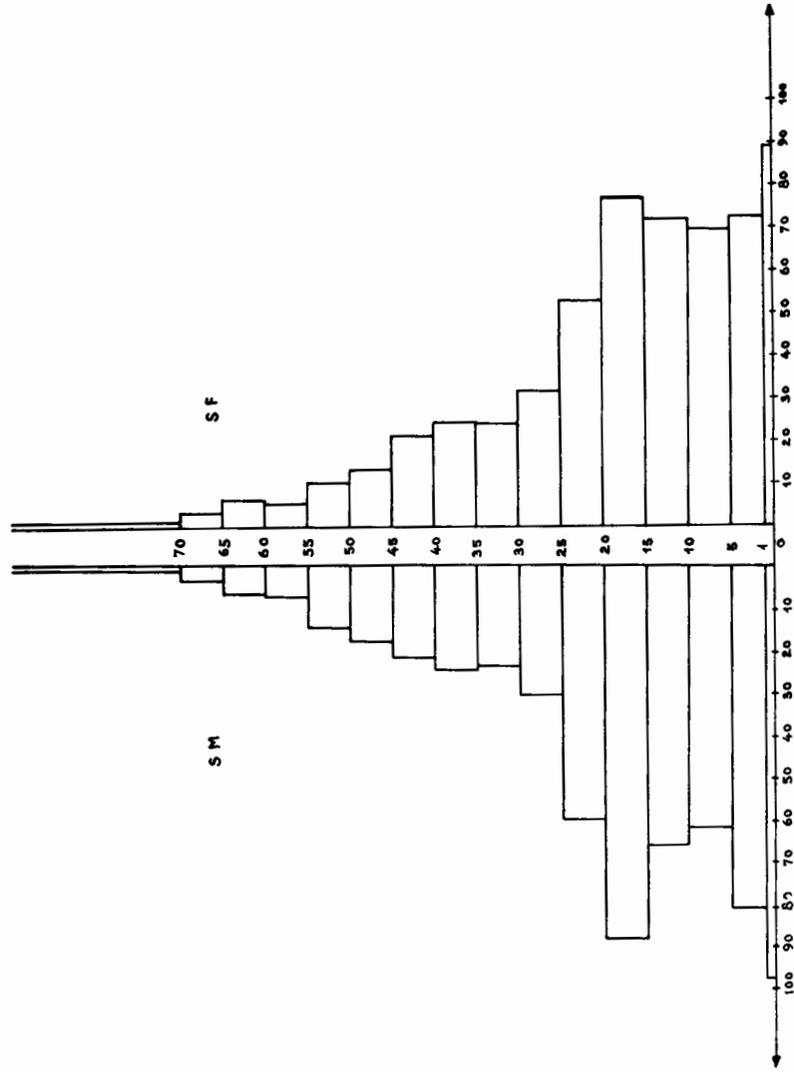
Analyse, volume 2, tome 2. B.C.R. Yaoundé, 1978.

Jusqu'à 5 ans les garçons sont plus nombreux que les filles et si l'excédent de celles-ci entre 5 et 15 ans s'explique peut-être en partie par une mauvaise déclaration de leur âge dans les groupes d'âges encadrants, le gonflement de la pyramide entre 10 et 25 ans est essentiellement due à l'immigration scolaire. En effet, la ville de Mbalmayo est dotée d'une infrastructure scolaire du second degré assez importante, constituant ainsi un pôle d'attraction considérable pour les jeunes gens qui n'ont pas trouvé de place dans les autres villes du Cameroun; cette situation est plus le fait des garçons comme l'indique le rapport de masculinité proche de 113 entre 15 et 25 ans.

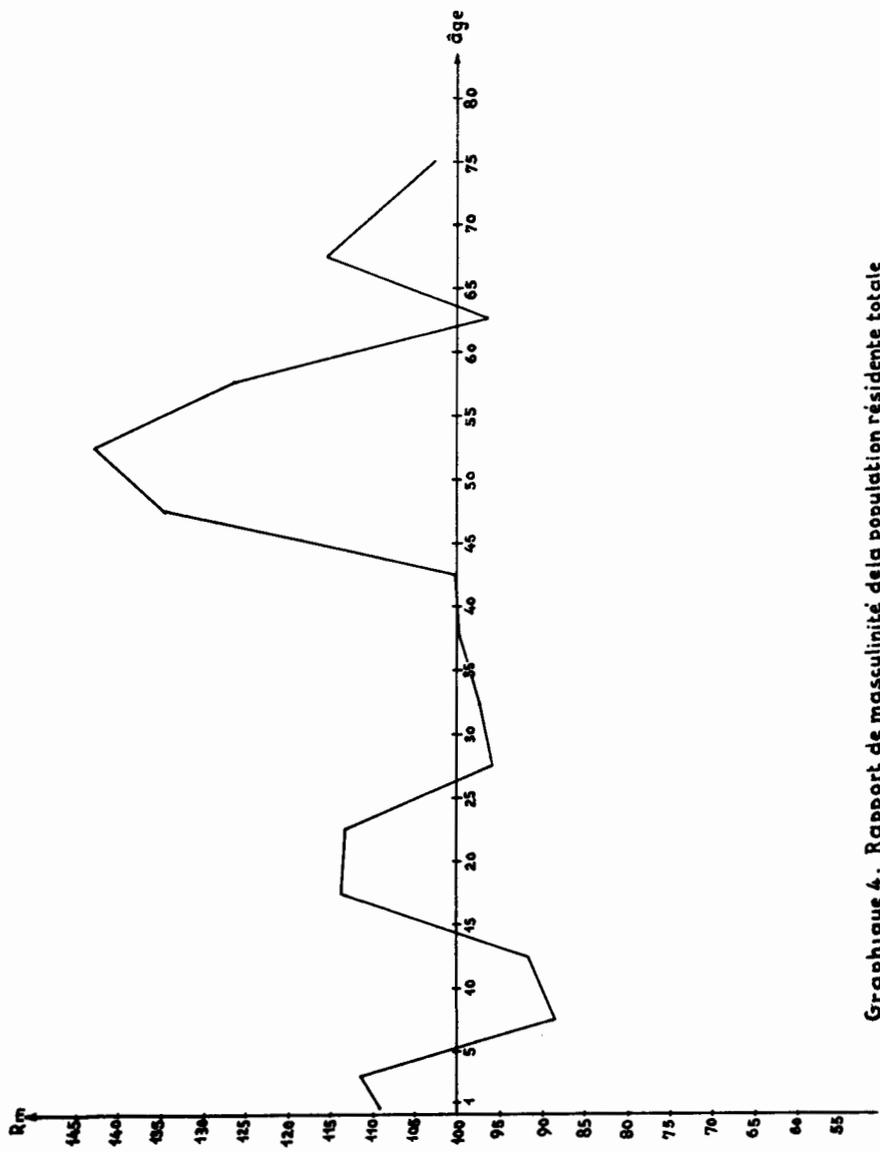
TABLEAU 1

*Répartition de la population résidente par sexe et groupe d'âges
(avec ménages collectifs).*

GROUPE D'ÂGES	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		RAPPORT DE MASCULINITÉ %
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	
0	409	19,5	374	17,8	109,4
1 - 4	1 358	64,6	1 219	58,0	111,4
5 - 9	1 294	61,6	1 460	69,5	88,6
10 - 14	1 383	65,8	1 506	71,7	91,8
15 - 19	1 847	87,9	1 625	77,3	113,7
20 - 24	1 250	59,5	1 105	52,6	113,1
25 - 29	634	30,2	661	31,5	95,9
30 - 34	482	22,9	495	23,6	97,4
35 - 39	509	24,2	510	24,3	99,8
40 - 44	433	20,6	432	20,6	100,2
45 - 49	368	17,5	273	13,0	134,8
50 - 54	297	14,1	208	9,9	142,8
55 - 59	140	6,7	111	5,3	126,1
60 - 64	127	6,0	131	6,2	96,9
65 - 69	68	3,2	59	2,8	115,3
70 et +	77	3,7	75	3,6	102,7
ND	67	3,2	27	1,3	
TOTAL	10 743	511,2	10 271	488,8	104,6



Graphique 3 Pyramide de la population résidente totale.



Graphique 4. Rapport de masculinité de la population résidente totale

Le brusque rétrécissement de la pyramide à partir de 25 ans s'accompagne d'une diminution très lente des effectifs masculins jusqu'à 55 ans et plus rapide pour les femmes. Le rapport de masculinité devient donc supérieur à 100 dès 35 ans avec en extremum de 143 à 50-54 ans. A l'exception du groupe 50-64 ans pour lequel ce rapport vaut 97, il se maintient à des valeurs qui dépassent 100, ce qui peut s'expliquer par une immigration masculine probablement ancienne et liée au développement de la ville durant les dernières décennies.

L'étude comparée de la répartition par âge des personnes nées à Mbalmayo et hors de la ville confirme ces résultats (population résidente sans les ménages collectifs).

La pyramide des natifs de Mbalmayo présente une base large qui diminue régulièrement jusqu'à 25 ans tandis qu'on observe ensuite un brusque rétrécissement et une pyramide très effilée. Le rapport de masculinité, malgré quelques oscillations, décroît avec l'âge (graphiques 5 et 6).

La pyramide des non natifs de Mbalmayo présente une allure très différente de la précédente : base étroite de 0 à 5 ans, qui s'élargit pour atteindre la plus grande largeur à 15-24 ans (immigrants scolaires), âges à partir desquels les non natifs sont de loin plus nombreux que les originaires de la ville et ont certainement contribué avec leurs enfants nés sur place à la cassure à 25 ans de la série des effectifs des personnes nées à Mbalmayo. Ceci confirme l'hypothèse d'une immigration relativement ancienne et stable. Cette immigration a été beaucoup plus le fait des hommes que des femmes puisque le rapport de masculinité n'est inférieur à 100 qu'à 5-14 ans.

Si l'on observe simultanément les 2 courbes du rapport de masculinité, on constate que si les valeurs sont très différentes, leurs oscillations vont dans le même sens. Est-ce un effet combiné des mauvaises déclarations d'âge identiques dans les deux populations et des mouvements migratoires du passé correspondant à des migrations familiales à certaines époques et de personnes seules à d'autres selon la situation économique de la ville ?

TABLEAU 2

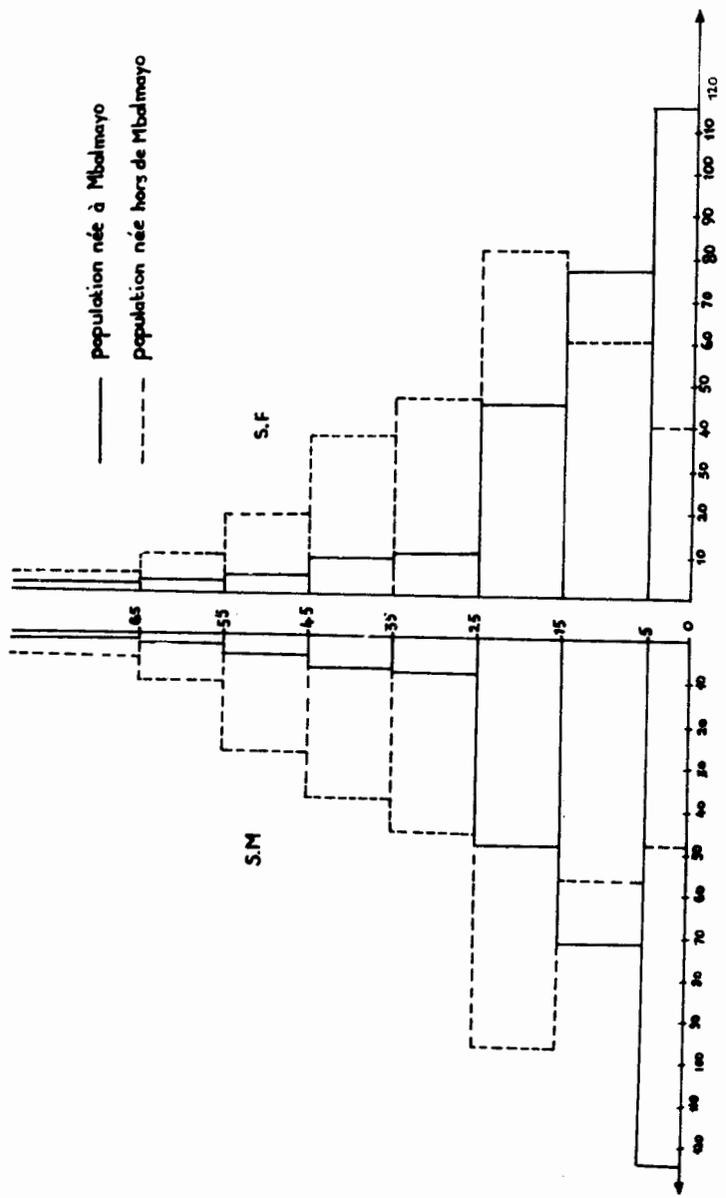
*Répartition de la population résidente née hors de Mbalmayo
(sans ménages collectifs)*

GRUPE D'AGES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	RAPPORT DE % MASCULINITE
0 - 4	489	411	119,0
5 - 14	1 142	1 219	93,7
15 - 24	1 961	1 646	119,1
25 - 34	930	934	99,6
35 - 44	770	761	101,2
45 - 54	556	379	146,7
55 - 64	224	184	121,7
65 et +	108	99	109,1
ND	24	10	240,0
TOTAL	6 194	5643	109,8

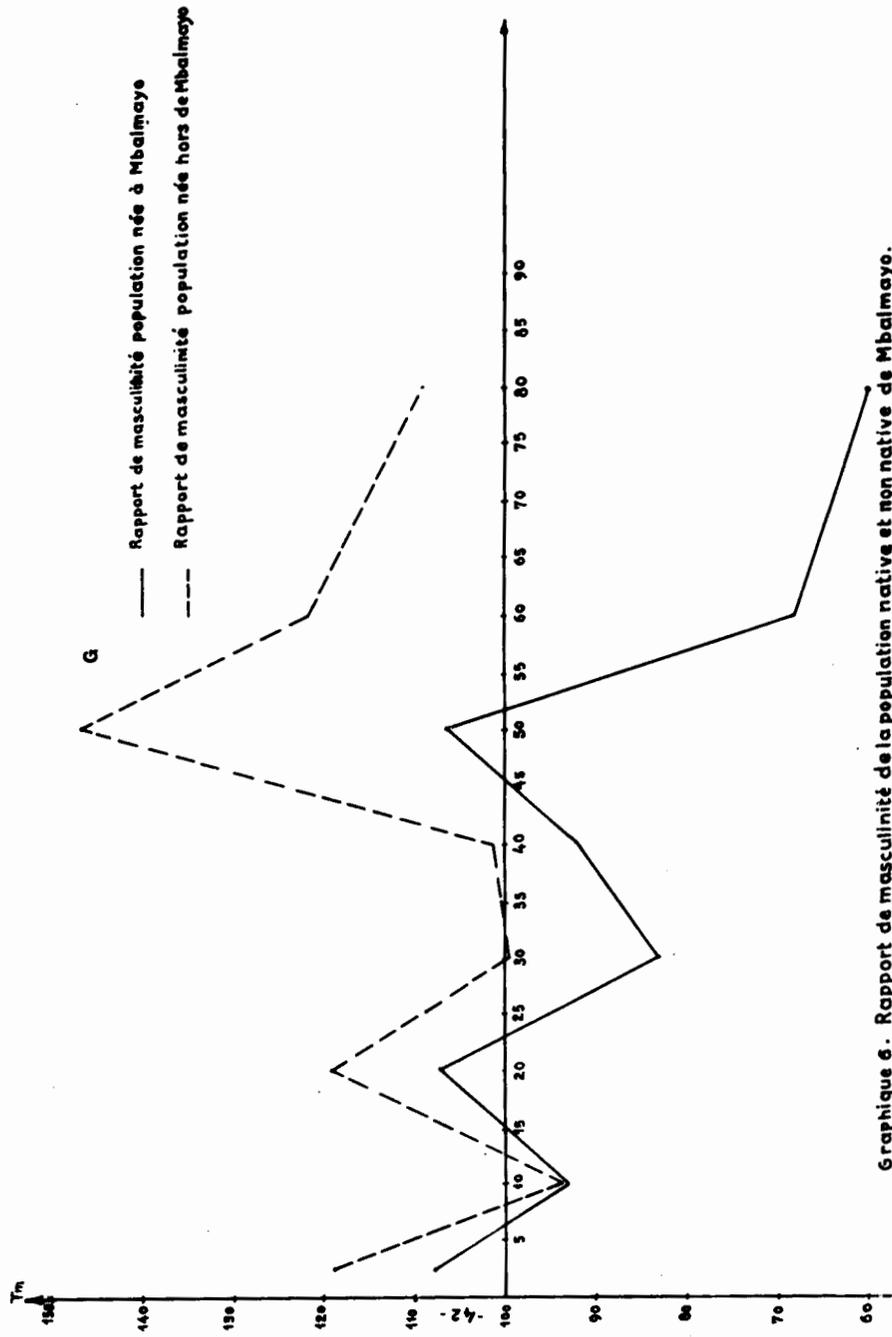
TABLEAU 3

*Répartition de la population résidente née à Mbalmayo
(sans ménages collectifs)*

GRUPE D'AGES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	RAPPORT DE % MASCULINITE
0 - 4	1 262	1 169	108,0
5 - 14	1 450	1 557	93,1
15 - 24	982	914	107,4
25 - 34	169	203	83,3
35 - 44	153	167	91,6
45 - 54	97	91	106,6
55 - 64	39	57	68,4
65 et +	24	40	60,0
ND	10	4	250,0
TOTAL	4 186	4 202	99,6



Graphique 5 Pyramide de la population résidente native et non native de Mbalmayo



Graphique 6. Rapport de masculinité de la population native et non native de Mbalimayo.

III – Etat matrimonial

L'état matrimonial en Afrique reste généralement lié aux coutumes et aux traditions qui peuvent varier d'un milieu à un autre. Au recensement de Mbalmayo, l'unique question posée sur l'état matrimonial ne permet pas de faire une distinction entre les différents types d'union : mariage consensuel, mariage coutumier, mariage civil (célébré devant un officier d'état civil) mariage religieux, etc.

1) Etat matrimonial selon le sexe, l'âge et la religion

a) Etat matrimonial selon le sexe

TABLEAU 4

Population de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

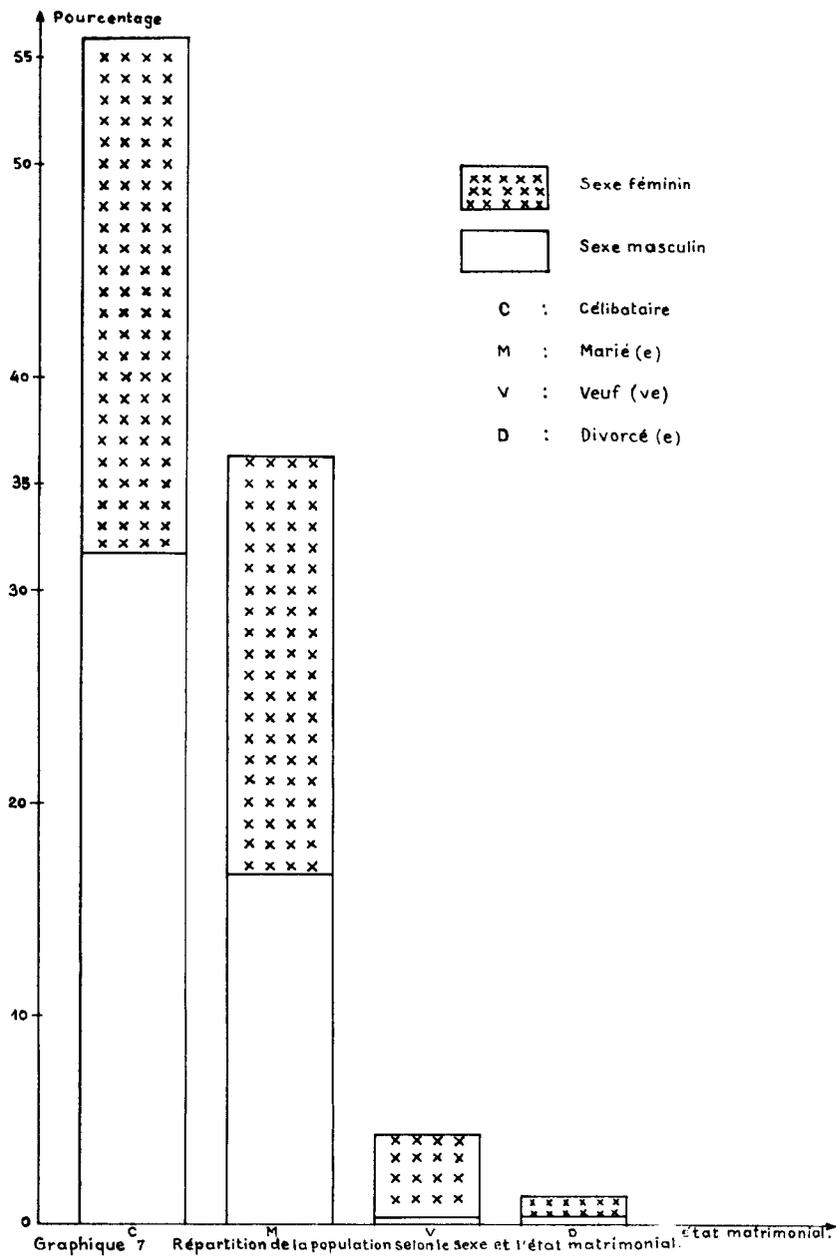
SEXE MASCULIN		SITUATION MATRIMONIALE	SEXE FEMININ	
EFFECTIF	EN %		EFFECTIF	EN %
4 657	32,9	Célibataires	3 311	23,6
2 472	17,6	Marié (e) s	2 717	19,8
64	0,6	Veufs (ves)	442	3,3
72	0,7	Divorcés (e)	182	1,5
7 347	51,8	Ensemble	6 818	48,2

Le tableau 4 illustré par le graphique 7 fait ressortir les caractéristiques suivantes sur l'état matrimonial de la population de Mbalmayo.

Il y a 32,9 % de célibataires de sexe masculin contre 23,6 % de femmes célibataires. Cette forte proportion de célibataire de sexe masculin peut s'expliquer par l'importance de l'immigration des garçons scolarisés à Mbalmayo.

-- On a dénombré plus de femmes mariées (19,8 %) que d'hommes mariés (17,6 %). Cette différence peut être due à des différences dans les formes du mariage (âge, polygamie) et aux migrations différentielles.

-- Les proportions des veufs (ves) et divorcés (ées) sont faibles dans l'ensemble : 0,6 %, de veufs et 3,3 % de veuves, 0,7 % de divorcés et 1,5 % de divorcées et les écarts entre les deux sexes peuvent s'expliquer par le fait que les hommes veufs et divorcés se remarient plus facilement que les femmes surtout aux âges avancés.



b) Etat matrimonial selon l'âge

L'état matrimonial est essentiellement fonction de l'âge. Ainsi que le montrent le tableau 5 et les graphiques 8 et 9, on note une forte proportion de célibataires de sexe masculin avant 25 ans (en moyenne 95 %). Au-delà de cet âge, ces proportions baissent régulièrement jusqu'à 59 ans.

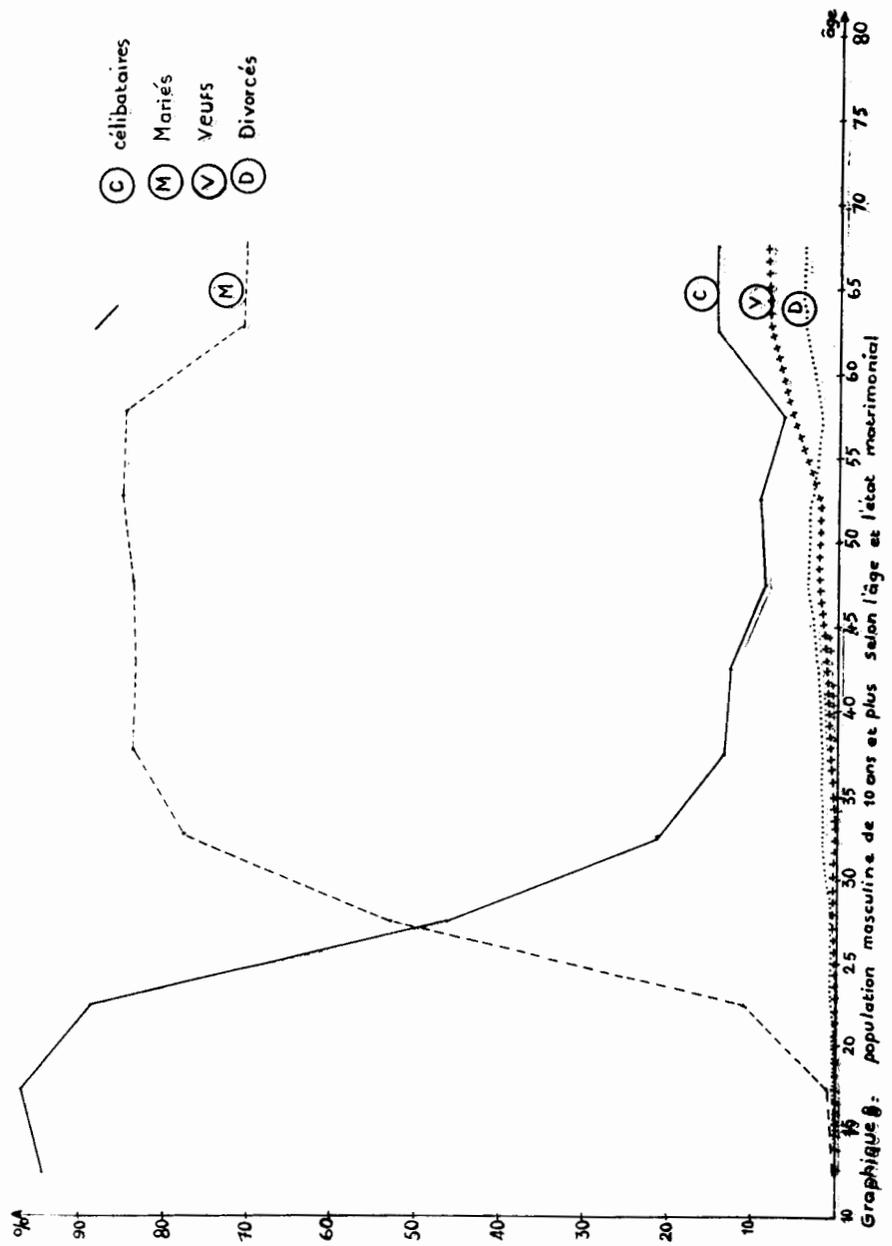
Entre 60-64 et 65-69 ans, il y a un relèvement anormal (de 6,5 % à 14,5 %), peut-être dû à une confusion entre célibataires et veufs ou divorcés ou aux fluctuations aléatoires d'effectifs restreints.

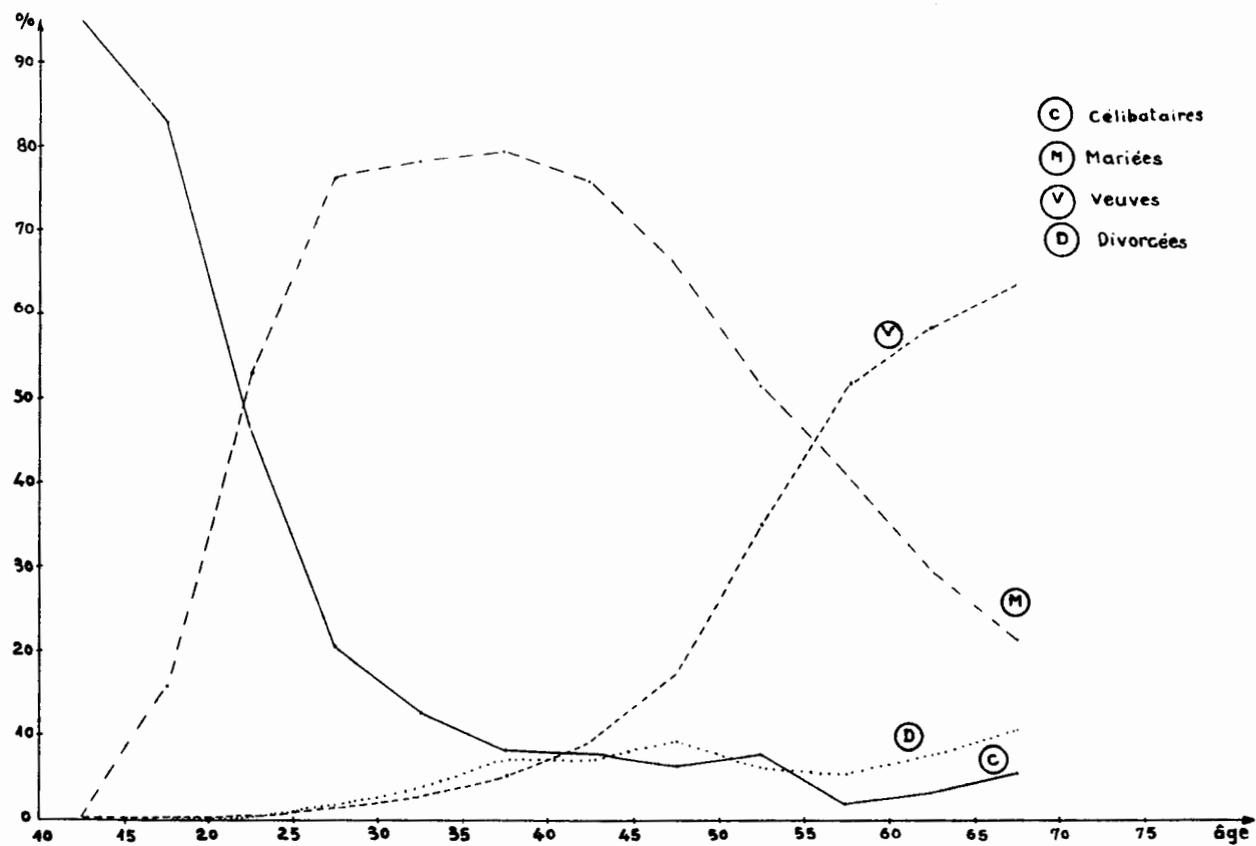
Faibles au départ jusqu'à 25 ans (10,7 %), les proportions des hommes mariés augmentent notablement au-delà, atteignent un maximum entre 45-59 ans (85,7 %) pour baisser ensuite sensiblement tout en restant élevées aux âges supérieurs (62,5 % à 70 ans et plus).

Dans la population féminine, la situation est différente sinon inverse. Sur 96,8 % de célibataires à 10-14 ans, il n'en reste plus que 12,9 % à 30-34 ans. Au-delà, les proportions baissent très rapidement et restent à un niveau bas jusqu'à 70 ans et plus. Les femmes se marient plus tôt et plus intensément que leurs partenaires de sexe masculin.

TABLEAU 5
Population de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN EN %					SEXE FEMININ EN %				
	C	M	V	D	ND	C	M	V	D	ND
10 - 14	96,9	—	—	—	3,1	96,8	0,5	—	—	2,7
15 - 19	98,0	0,7	—	0,1	1,3	82,9	15,6	0,1	0,2	1,2
20 - 24	88,4	10,7	—	0,5	0,4	46,0	52,9	0,2	0,2	0,7
25 - 29	46,3	52,9	0,3	0,3	0,2	20,5	76,1	1,3	1,9	0,2
30 - 34	21,1	77,4	—	1,5	—	12,9	78,0	2,7	3,7	2,7
35 - 39	13,4	83,6	0,6	1,8	0,6	8,2	79,1	5,0	7,0	0,7
40 - 44	12,7	83,5	1,2	2,4	0,2	7,9	75,5	9,1	7,0	0,5
45 - 49	8,5	85,7	2,2	3,3	—	6,4	65,7	17,4	9,3	1,2
50 - 54	9,3	85,2	2,1	3,1	0,3	7,8	51,2	34,6	6,3	0,1
55 - 59	6,5	84,9	6,5	2,2	—	1,8	40,9	50,9	5,5	0,9
60 - 64	14,5	71,0	8,1	4,0	2,4	3,1	29,1	58,0	7,6	2,2
65 - 69	14,7	70,6	8,8	4,4	1,5	5,3	21,1	63,1	10,5	—
70 et	36,5	36,5	14,3	4,8	7,9	4,9	7,3	80,5	4,9	2,4
TOUS AGES	63,4	33,6	0,9	1,0	1,1	48,6	41,0	6,5	2,7	1,2





Graphique 9 . Population féminine de 19 ans et plus Selon l'âge et l'état matrimonial.

Entre 15-19 ans, 15 % de femmes sont mariées alors que chez les hommes du même groupe il n'y a qu'à peine 1 % de mariés. De même, on compte, tous âges confondus, 41 % de mariées pour 34 % d'hommes mariés. On observe ensuite une baisse régulière au-delà.

Les proportions des veuves augmentent avec l'âge car elles ont de moins en moins de possibilités de se remarier.

Il n'y a guère de tendance nette pour les divorcées dont les proportions restent à peu près identiques aux âges de forte nuptialité 35-39 ans et 40-44 ans.

De l'ensemble de ces analyses on retiendra que dans la ville de Mbalmayo, la nuptialité des femmes est plus précoce et plus intense que celle des hommes : 41 % contre 34 %. Les célibataires de sexe masculin sont plus nombreux (63 %) que ceux du sexe féminin (48 %), ce qui traduit une fois de plus l'immigration relativement importante de garçons scolarisés.

On enregistre enfin plus de veuves (6,5 %) que de veufs (0,9 %) et, quoique en proportion négligeable, plus de divorcées (2,7 %) que de divorcés (1 %).

Etat matrimonial selon le sexe et la religion.

Le tableau 6 indique que les religions chrétiennes sont de loin les plus répandues et que les catholiques dominent largement puisqu'ils représentent 67 % de la population.

Si les répartitions par état matrimonial des hommes de toutes religions sont assez voisines, une différence apparaît pour la polygamie qui est beaucoup plus répandue chez les musulmans que chez les chrétiens.

TABLEAU 6

Population de 10 ans et plus par sexe, religion et état matrimonial

	SEXE MASCULIN						SEXE FEMININ				
	Célibataires	Mariés monogames	Mariés polygames	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
Catholiques	3 062	1 468	177	49	53	4 809	2 275	1 852	328	131	4 586
	63,7	30,5	3,7	1,0	1,1	100	49,6	40,4	7,1	2,9	100
Protestants et autres chrétiens	1 274	561	81	11	14	1 941	931	741	84	39	1 795
	65,6	28,9	4,2	0,6	0,7	100	51,8	41,3	4,7	2,2	100
Musulmans	235	93	39	4	3	374	73	175	30	11	289
	62,8	24,9	10,4	1,1	0,8	100	25,2	60,6	10,4	3,8	100
Divers (animistes sans religion)	72	36	5	—	1	114	25	20	—	1	46
	63,2	31,5	4,4	—	0,9	100	54,3	43,5	—	2,2	100
TOTAL	4 643	2 158	302	64	71	7 238	3 304	2 788	442	182	6 716
	64,1	29,8	4,2	0,9	1,0	100	49,2	41,5	6,6	2,7	100

C'est pour le sexe féminin que se différencient nettement chrétiennes et musulmanes, ces dernières comprenant 75 % de femmes mariées. Ceci résulte peut-être d'une différence d'âge au mariage, vraisemblablement plus précoce chez les musulmanes, mais surtout de la nature différente des migrations : musulmanes venues rejoindre leur mari et filles chrétiennes inscrites dans les collèges de la ville.

2) Age moyen au premier mariage

Au recensement de Mbalmayo on n'a pas posé de questions sur le rang de mariage. Pour l'homme on a tout juste retenu le nombre de ses épouses au moment du recensement. De même, on ne s'est pas intéressé à l'histoire matrimoniale de la femme. Pour cette raison, nous allons recourir à la méthode de Hajnal, fondée sur la répartition des proportions des célibataires par groupe d'âges pour calculer l'âge moyen au premier mariage. La méthode ne conservera sa validité que :

– s'il n'existe aucune corrélation entre la nuptialité et la mortalité d'une part, puis entre la nuptialité et les migrations d'autre part, ce qui n'est certainement pas le cas.

– s'il y a invariabilité de la nuptialité dans les différentes générations. En faisant abstraction de cette réserve, nous utiliserons la formule suivante qui donne l'âge moyen au 1er mariage :

$P_{x,x+4}$ = proportion de célibataires parmi les personnes du groupe d'âges $x, x+4$

γ_v = proportion de personnes encore célibataires à l'âge exact v

v = âge limite supérieur de nuptialité; 45 ans pour les femmes, 50 ans pour les hommes.

Le tableau qui suit résume les données fournies par le recensement :

TABLEAU 7

Proportion de célibataires par groupe d'âges (‰)

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
	P _{x, x+4}	P _{x, x+4}
0 - 4	1 000	1 000
5 - 9	1 000	1 000
10 - 14	969	969
15 - 19	980	829
20 - 24	884	460
25 - 29	463	205
30 - 34	211	129
35 - 39	134	82
40 - 44	127	79
45 - 49	85	64
TOTAL	5 853	4 816

pour les femmes $45 = \frac{40-44 + 45-49}{2} = 72 ‰$

pour les hommes $50 = \frac{45-49 + 50-54}{2} = 89 ‰$

Les calculs donnent respectivement un âge au 1er mariage égal à 27,2 ans pour les hommes et 22,5 ans pour les femmes. Les femmes se marient plus tôt que les hommes. En effet, les hommes sont plus longtemps retenus par les études que les filles; à cela s'ajoutent les difficultés qu'ils rencontreraient à s'acquitter de la dot, souvent très élevée.

3) - Polygamie

La polygamie est le fait pour un homme d'avoir deux ou plusieurs épouses. Elle est une pratique courante en Afrique et est fortement liée à la coutume en même temps qu'elle constitue un élément de prestige social.

Le nombre moyen de femmes par homme marié, tous âges confondus est égal à 1,13 (2472 hommes mariés pour 2717 femmes mariées).

Si l'on pense que la polygamie est fonction du milieu socio-culturel, le fait que Mbalmayo soit moyennement urbanisé et l'existence d'une forte proportion de chrétiens (catholiques et protestants notamment), expliquent en partie le niveau assez faible de cet indice qui est aussi très perturbé par les mouvements migratoires (migrants mariés résidant sans leurs épouses restées dans leur région d'origine).

L'âge moyen des polygames est élevé et égal à 46,2 ans. Ceci résulterait du fait que les nouvelles générations sont réticentes à la polygamie ou encore que seules les personnes d'un certain âge ont tendance à avoir plusieurs épouses (prestige social, levirat notamment).

IV – Répartition géographique de la population

1) Répartition de la population par sexe, âge et quartier

Le tableau 8 ne tient pas compte des effectifs des ménages collectifs. Illustré par le graphique 10, il indique que les quartiers Newtown et Obeck ont les plus grands effectifs de résidents avec respectivement 49,3 % et 30,4 % de la population de la ville. Ensuite viennent dans l'ordre Oyack 1 (5,4 %), Nkongsi (5,0 %), Mbock-Koulou (3,2 %), Haoussa (2,4 %), Oyack 2 (1,8 %), Ngallane (1,0 %), Nseng-Nlong (0,8 %) et Nkol Nget (0,7 %).

L'examen du tableau 9 montre que seuls les quartiers Newtown, Obeck, Oyack 1 et Mbock-Koulou accusent un déficit de femmes. Les autres quartiers généralement à faibles effectifs présentent plutôt un déficit d'hommes.

Le tableau 10 donne pour chaque quartier, la répartition par grand groupe d'âges (0-14, 15-54 et 55 et plus). Ce tableau indique qu'à l'exception de Nseng-Nlong, les quartiers de la ville de Mbalmayo sont au moins à 50 % potentiellement actifs. La proportion de vieux est relativement plus importante dans certains quartiers comme Nseng-Nlong (24 %), Ngallane (7,3 %), Haoussa (7 %), Oyack 2 (6,2 %). Cette proportion de vieux est faible dans les quartiers comme Obeck (2,9 %), Mbock-Koulou (3,2 %) et Newtown (3,4 %). En effet ces derniers cités sont assez peuplés et certains d'entre eux, tel que Newtown situé sur l'axe Mbalmayo Sangmélima, connaissent d'intenses activités commerciales.

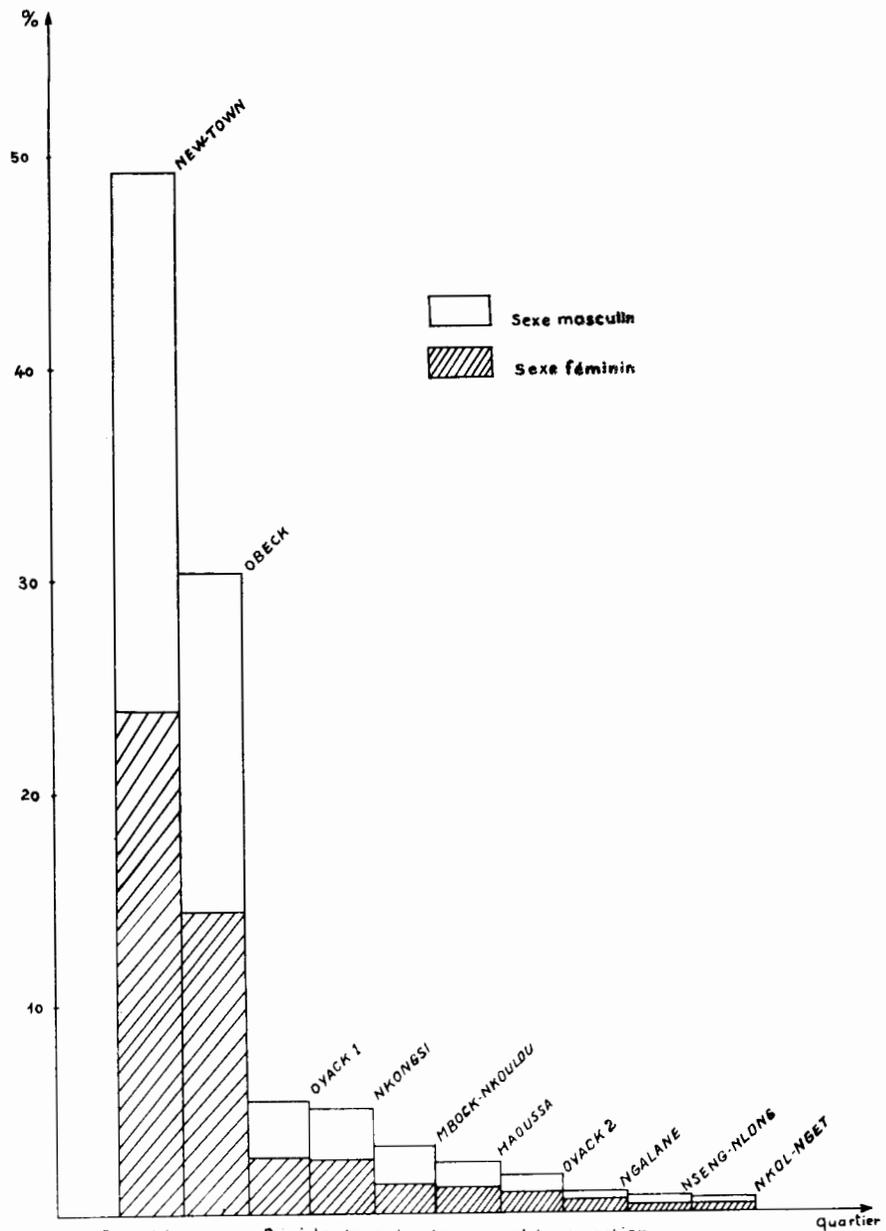
2) Répartition de la population de plus de 6 ans par quartier et type d'activité.

Le tableau 11 indique que, les occupés, les ménagères et les étudiants constituent la grande partie de la population de 6 ans et plus dans chacun des quartiers de Mbalmayo.

TABLEAU 8

Population résidente selon le sexe et le quartier de résidence (%)

QUARTIERS	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	LES 2 SEXES
HAOUSSA	1,1	1,3	2,4
MBOCK-KOULOU	1,8	1,4	3,2
NEW-TOWN	25,4	23,9	49,3
NGALLANE	0,4	0,6	1,0
NKOL-NGET	0,3	0,4	0,7
NKONGSI	2,4	2,6	5,0
NSENG-NLONG	0,4	0,4	0,8
OBECK	16,0	14,4	30,4
OYACK 1	2,7	2,7	5,4
OYACK 2	0,8	1,0	1,8
TOTAL	51,3	48,7	100,0



Graphique 10. Residente selon le sexe et le quartier.

TABLEAU 9
Répartition de la population par quartier selon le sexe

QUARTIER	HAOUSSA		MBOCK KOULOU		NEWTON		NGALLANE		NKOL-NGET		NKONGSI		NSENG-NLONG		OBECK		OYACK 1		OYACK 2		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%
Masculin	232	46,1	369	55,8	5 127	51,5	99	45,0	58	44,6	482	48,1	71	46,1	3 237	52,6	553	50,2	162	45,5	10 390	51,3
Féminin	271	53,9	292	44,2	4 828	48,5	121	55,0	72	55,4	521	51,9	83	53,9	2 914	47,4	549	49,8	194	54,5	9 845	48,7
TOTAL	503	100,0	661	100,0	9 955	100,0	220	100,0	30	100,0	1 003	100,0	154	100,0	6 151	100,0	1 102	100,0	356	100,0	20 235	100,0

TABLEAU 10
Répartition de la population par quartier selon les grands groupes d'âges.

QUARTIER	HAOUSSA		MBOCK-KOULOU		NEWTOWN		NGALLANE		NKOL-NGET		NKONGSI		NSENG-NLONG		OBECK		OYACK 1		OYACK 2		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%
0 - 14	194	38,5	265	40,1	4 519	45,4	73	33,2	44	33,9	378	37,7	43	27,9	637	42,9	411	37,3	135	37,9	8 699	43,0
15 - 54	274	54,5	375	56,7	5 066	50,8	131	59,5	71	54,6	573	57,1	74	48,1	3 329	54,1	621	56,4	199	55,9	10 713	52,9
55 et +	35	7,0	21	3,2	334	3,4	16	7,3	15	11,5	52	5,2	37	24,0	180	2,9	63	5,7	22	6,2	775	3,9
ND	-	-	-	-	36	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	5	0,1	7	0,6	-	-	48	0,2
TOTAL	503	100,0	661	100,0	9 955	100,0	220	100,0	130	100,0	1 003	100,0	154	100,0	6 151	100,0	1 102	100,0	356	100,0	20 235	100,0

TABLEAU 11

Répartition de la population de 6 ans et plus par quartier, selon le type d'activité

QUARTIER \ TYPE D'ACTIVITE	HAOUSSA	MBOCK-KOULOU	NEWTOWN	NGALLANE	NKOL-NGET	NKONGSI	NSENG-NLONG	OBECK	OYACK 1	OYACK 2
Occupés	32,2	28,9	33,2	23,8	29,0	44,2	55,1	30,1	40,0	31,5
Chômeurs	1,1	0,4	1,6	0,6	1,1	0,8	—	1,7	1,7	1,9
En quête du 1er emploi.	0,8	1,5	2,1	4,8	5,4	0,4	—	1,1	1,4	1,1
Ménagères	24,7	16,6	21,3	25,6	40,9	18,6	14,2	19,0	17,7	24,7
Retraités	1,3	1,3	0,4	0,6	1,1	—	0,8	0,4	0,6	1,5
Elèves	35,1	48,8	39,4	39,3	21,5	33,6	24,4	45,3	36,8	38,6
Autres	0,3	1,0	0,2	—	—	1,6	—	0,7	0,1	—
Non déclarés	4,5	1,5	1,8	5,4	1,1	0,8	5,5	1,6	1,6	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les groupes, occupés et étudiants sont les plus dominants sauf à Nkol-Nget où on note 40,9 % de ménagères contre 29,0 % d'occupés et 21,5 % d'étudiants.

L'importance des étudiants, généralement observée dans les quartiers peut être expliquée par l'immigration massive des élèves qui a déjà été mise en évidence précédemment.

Dans le quartier Mbock-Koulou la proportion d'étudiants est très importante (48,8 % contre 33,2 % pour les occupés). Cette situation n'est pas étonnante car ce quartier abrite la plupart des établissements scolaires du secondaire (lycée, collège Noah et centre ménager).

3) Répartition de la population par quartier et ethnie ou nationalité.

Ici, l'étude n'intéresse que les chiffres significatifs, en l'occurrence ceux représentant au moins 1 % de la population totale.

Le tableau 12 donne la répartition de la population selon le quartier et l'ethnie. Ce tableau montre que dix ethnies seulement sur trente neuf totalisent 87,6 % de la population totale de la ville de Mbalmayo. Les Bamiléké environ 25 %, sont les plus nombreux, ensuite viennent les Ewondo 23 %, puis dans un ordre décroissant d'importance les Bassa, les Bafia, les Boulou, les Eton, les Haoussa, les Maka et les Douala. Cependant le groupe ethnique Béti (Ewondo, Bañé, Boulou, Maka) représente 53,5 % de la population totale. Ceci paraît normal car cette ville est située dans le Centre-Sud, berceau du groupe Béti.

Ce tableau indique également une très forte concentration des Bamiléké à Newtown. Les Ewondo sont dispersés dans les quartiers Obeck, Newtown, Oyack I et Mbock-Koulou. Fait assez paradoxal, les Haoussa sont plus concentrés à Newtown que dans le quartier Haoussa. En effet Newtown avec ses intenses activités commerciales a dû être plus attrayant pour les Haoussa qui sont, comme les Bamiléké de très grands commerçants.

Les populations non camerounaises qui s'adonnent à divers services sont essentiellement regroupées à Newtown et Obeck qui sont les quartiers les plus peuplés. Elles sont composées de diverses nationalités : Africains, Européens, Asiatiques (surtout les médecins chinois), des Américains.

TABLEAU 12

Répartition de la population selon l'ethnie et le quartier (%)

QUARTIER ETHNIE	NEW- TOWN	OBECK	OYACK I	MBOCK- KOULOÛ	NKONG- SI	AUTRE
BAMILEKE	23,6	1,0	—	—	—	—
EWONDO	6,0	9,0	2,4	2,4	—	3,6
BANE	3,5	3,0	—	—	—	3,5
BASSA	1,5	5,0	—	—	1,5	1,5
BAFIA	2,0	3,0	—	—	—	1,0
BOULOU	2,0	2,0	—	—	—	1,0
ETON	1,0	2,0	—	—	—	1,0
HAOUSSA	2,4	—	—	—	—	—
MAKA	1,0	0,7	—	—	—	—
DOUALA	0,5	0,8	—	—	—	—

Les tirets correspondent à des pourcentages inférieurs à 0,5 %.

CHAPITRE VI

Données collectives : Les ménages.

I – Ménages selon le sexe et l'âge du chef de ménage.

1) *Age et sexe des chefs de ménage*

Le recensement de la ville de Mbalmayo a permis de dénombrer 3691 ménages ordinaires dont 2919 ménages dirigés par les chefs de sexe masculin soit 79,1 % et 772 ménages dont les chefs sont de sexe féminin, soit 20,9 %.

TABLEAU 13

Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage.

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		2 SEXES REUNIS	
	MENAGES	%	MENAGES	%	MENAGES	%
10-14	7	0,2	5	0,1	12	0,3
15-19	134	3,6	64	1,7	198	5,4
20-24	348	9,4	117	3,2	465	12,5
25-29	376	10,2	82	2,2	458	12,4
30-34	376	10,2	69	1,9	445	12,1
35-39	415	11,2	85	2,3	500	13,5
40-44	356	9,7	85	2,3	441	12,0
45-49	335	9,1	70	1,9	405	11,0
50-54	254	6,9	69	1,9	323	8,8
55-59	120	3,3	39	1,1	159	4,3
60-64	88	2,4	41	1,1	129	3,5
65-69	53	1,4	19	0,5	72	2,0
70 et +	48	1,3	27	0,7	75	2,0
N.D.	9	0,2	--	--	9	0,2
TOTAL	2919	79,1	772	20,9	3691	100

Le tableau 13 donne les proportions calculées par rapport au nombre total des ménages. Il permet de mettre en relief le poids de chaque groupe d'âges par sexe et par rapport à l'ensemble des ménages et est illustré par le graphique 11.

Il apparaît que les ménages dirigés par les hommes sont concentrés dans les groupes d'âges allant de 20–24 ans à 45–49 ans soit une proportion de 75,6 %. Cette forte proportion s'expliquerait par la présence des personnes actives dans ces groupes d'âges. C'est autour d'elles que s'organisent généralement les ménages.

L'âge moyen d'un chef de ménage pour les 2 sexes réunis est de 38,3 ans avec un écart type de 14,06. Pour le sexe masculin, cet âge est de 38,1 ans avec un écart type de 13,46. Quant au sexe féminin il est de 38,9 ans avec un écart type de 16,14.

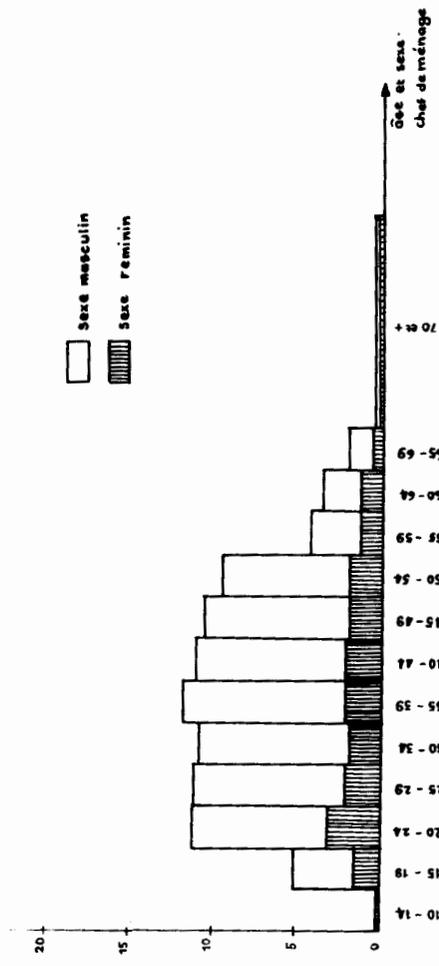
2) *Taille des ménages.*

TABLEAU 14

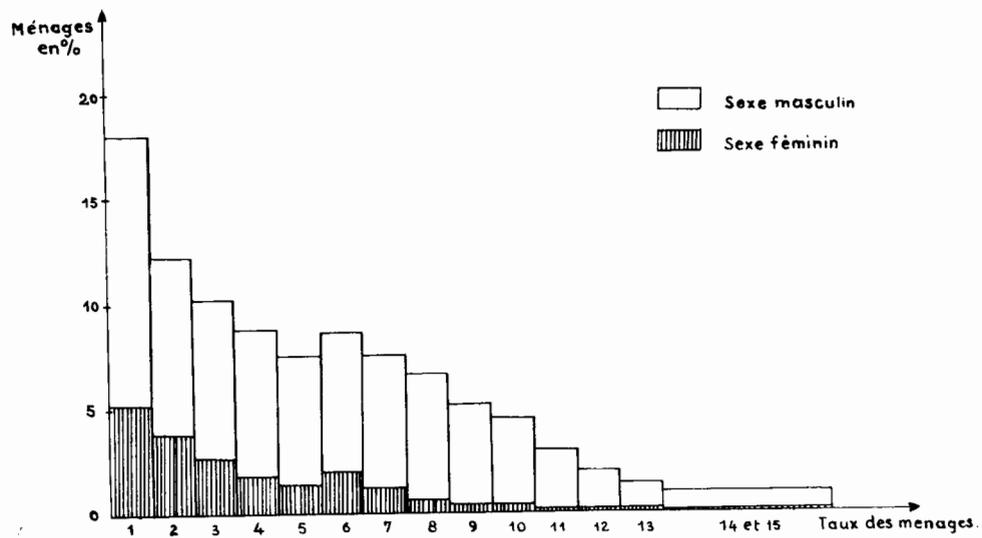
Répartition des ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage.

TAILLE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		SEXES REUNIS	
	MENAGES	%	MENAGES	%	MENAGES	%
1	474	12,8	192	5,2	666	18,0
2	304	8,2	142	3,8	446	12,1
3	276	7,5	99	2,7	375	10,2
4	260	7,0	70	1,9	330	8,9
5	227	6,2	52	1,4	279	7,5
6	248	6,7	72	2,0	320	8,7
7	227	6,2	49	1,3	276	7,5
8	219	5,9	25	0,7	244	6,6
9	172	4,7	19	0,5	191	5,2
10	148	4,0	19	0,5	167	4,5
11	100	2,7	11	0,3	111	3,0
12	66	1,8	6	0,2	72	2,0
13	46	1,3	7	0,2	53	1,4
14 &	149	4,0	9	0,2	158	4,3
N.D.	3	0,1			3	0,1
TOTAL	2919	79,1	772	20,9	3691	100

Ménages
en %



Graphique 11. Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage



Graphique 12 - Répartition de ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage.

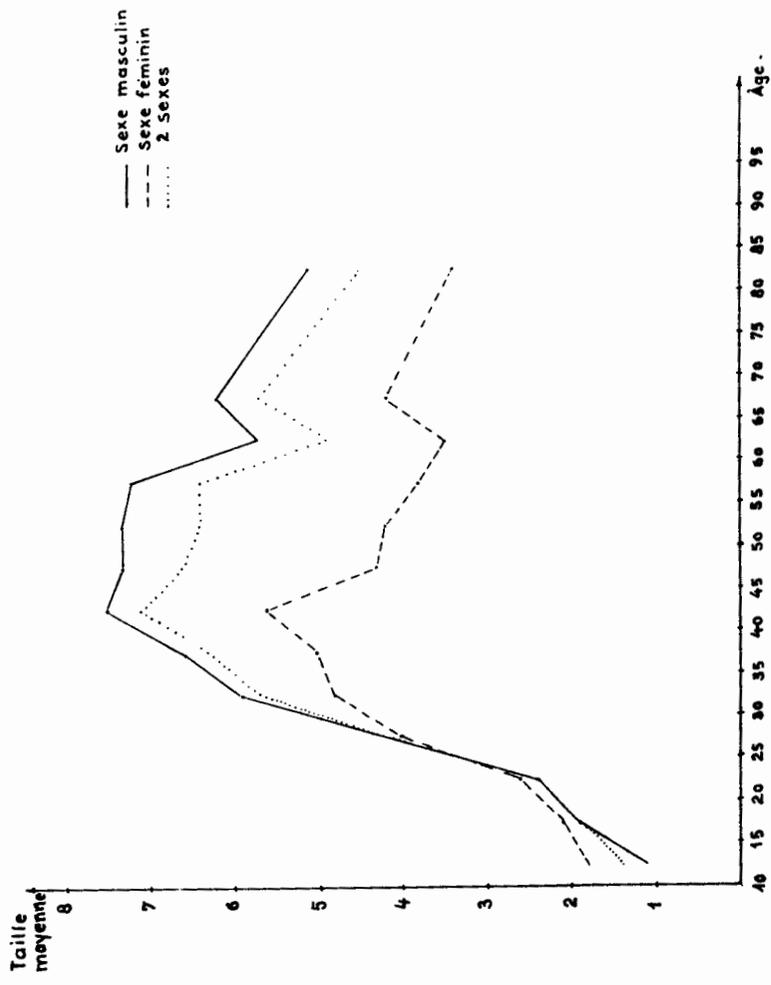
TABLEAU 15

Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'âge du chef de ménage.

GROUPE D'ÂGES	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		LES 2 SEXES	
	Taille moyenne	Ecart-type	Taille moyenne	Ecart-type	Taille moyenne	Ecart-type
10-14	1,1	0,35	1,8	0,75	1,4	0,64
15-19	1,9	1,14	2,1	1,47	1,9	1,26
20-24	2,4	1,94	2,6	1,82	2,4	1,9
25-29	4,2	2,76	4,0	2,79	4,2	2,8
30-34	5,9	3,4	4,8	3,05	5,7	3,37
35-39	6,6	3,4	5,0	3,10	6,3	3,42
40-44	7,5	3,6	5,6	3,76	7,1	3,73
45-49	7,3	3,9	4,3	2,88	6,6	4,0
50-54	7,3	3,9	4,2	3,15	6,4	3,98
55-59	7,2	3,9	3,8	2,87	6,4	3,98
60-64	5,7	3,3	3,5	2,88	4,9	3,32
65-69	6,2	3,9	4,2	3,78	5,7	3,88
70 & +	5,1	3,9	3,4	2,95	4,5	3,71

L'examen des tableaux 14 et 15 montre que les ménages dont la taille est comprise entre 1 et 3 personnes sont les plus nombreux. La taille moyenne du ménage augmente avec l'âge du chef jusqu'à 40-44 ans où l'on observe le maximum quel que soit le sexe. Elle est de 5,5 pour l'ensemble, 5,9 pour le sexe masculin et 4,3 pour le sexe féminin.

Pour tout groupe d'âges, la taille moyenne des ménages dont le chef est du sexe masculin est supérieure à celle dont le chef est du sexe féminin fait qu'en général, c'est autour de l'homme que le ménage se constitue. Quant aux femmes qui dirigent des ménages, elles sont en grand nombre des célibataires, des divorcées et des veuves. Les chefs de ménage dont l'âge varie entre 10 et 25 ans sont en majorité des élèves qui poursuivent leurs études à Mbalmayo. Ces élèves se retrouvent en général par groupe de deux ou trois dans la même habitation.



Graphique 43. Taille moyenne des menages selon l'âge et le Sexe du chef de menage.

3)– *Taux de chef de ménage selon le sexe et l'âge.*

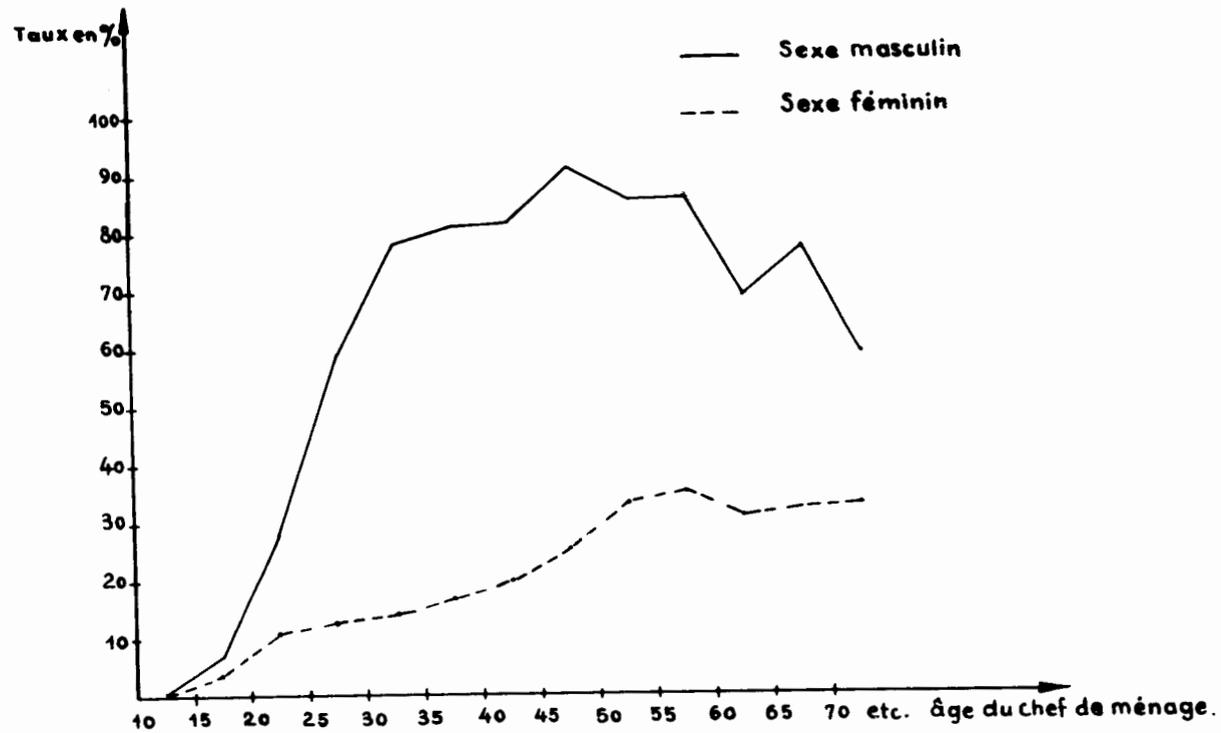
Les taux de chefs de ménage ont été calculés à partir du tableau 13. Chaque taux est égal au rapport du nombre de chefs de ménage d'un sexe et d'un groupe d'âges donné à la population correspondante de même sexe et de même groupe d'âges.

TABLEAU 16

Taux de chef de ménage en % par groupe d'âges.

GROUPE D'AGES	TAUX DE CHEF DE MENAGE	
	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
10-14	0,51	0,33
15-19	7,24	3,95
20-24	27,8	10,62
25-29	59,12	12,46
30-34	78,01	14,02
35-39	81,37	16,70
40-44	81,65	19,72
45-49	91,03	25,10
50-54	85,52	33,33
55-59	85,71	35,45
60-64	69,29	31,30
65-69	76,81	32,20
70 & +	58,54	32,93
N.D.	14,52	–

Les taux de chef de ménage de sexe masculin représentés sur le graphique 14 sont à tout âge supérieur à ceux du sexe féminin. Si la courbe masculine passe par un maximum entre 40 et 60 ans avant de redécroître, la courbe féminine croît jusqu'à 50 ans et se maintient autour de 30 % ensuite ce qui reflète vraisemblablement le changement du statut matrimonial des femmes devenues veuves ou divorcées.



Graphique 14 . Taux de Chef de ménage selon l'âge et le sexe .

II – Etat matrimonial des chefs de ménage.

L'état matrimonial exerce nécessairement une influence sur le statut de chef de ménage comme en témoigne le tableau ci-dessous.

TABLEAU 17

Répartition des chefs de ménage selon le sexe et l'état matrimonial.

	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
- Tous états matrimoniaux	2908 (1)	100	769 (1)	100
- Célibataires	628	21,6	312	40,6
- Ensemble des mariés	2185	75,1	140	18,2
- 1 épouse	1872	64,4	-	
- 2 épouses	245	8,4	-	
- 3 épouses	48	1,6	-	
- 4 épouses & +	20	0,7	-	
- Veufs (veuves)	49	1,7	219	28,5
- Divorcés (divorcées)	46	1,6	98	12,7

(1) Les non déclarés ont été retirés.

D'une manière générale, on constate qu'il y a une proportion relativement importante de célibataires : 40 % pour le sexe féminin et 20 % pour les hommes. On peut l'expliquer par la présence à Mbal-mayo de nombreux élèves qui vivent individuellement ou en petits groupes.

On note ainsi que les proportions des veuves et des divorcées, respectivement 28,5 et 12,7 %, sont élevées par rapport à celles des veufs et divorcés, 1,7 et 1,6 %. Les femmes âgées n'ont pas les mêmes possibilités de se remarier que les hommes et après la rupture de leur union elles se trouvent seules tandis que les hommes veufs ou divorcés restent chefs de ménage même s'ils ne se remarient pas.

Quant aux chefs de ménage mariés, ils représentent une forte proportion au sein du sexe masculin 75,1 % dont 14,3 de polygames. Seulement 18,3 % des chefs de ménage sont mariés du côté féminin. L'homme assume lui-même la responsabilité dans le foyer et les femmes qui jouent ce rôle ont soit leur conjoint qui réside hors de Mbal-mayo, soit un époux polygame qui vit dans un autre ménage.

La taille moyenne des ménages est fortement liée à l'état matrimonial de son chef ainsi qu'il ressort des tableaux ci-dessous.

TABLEAU 18

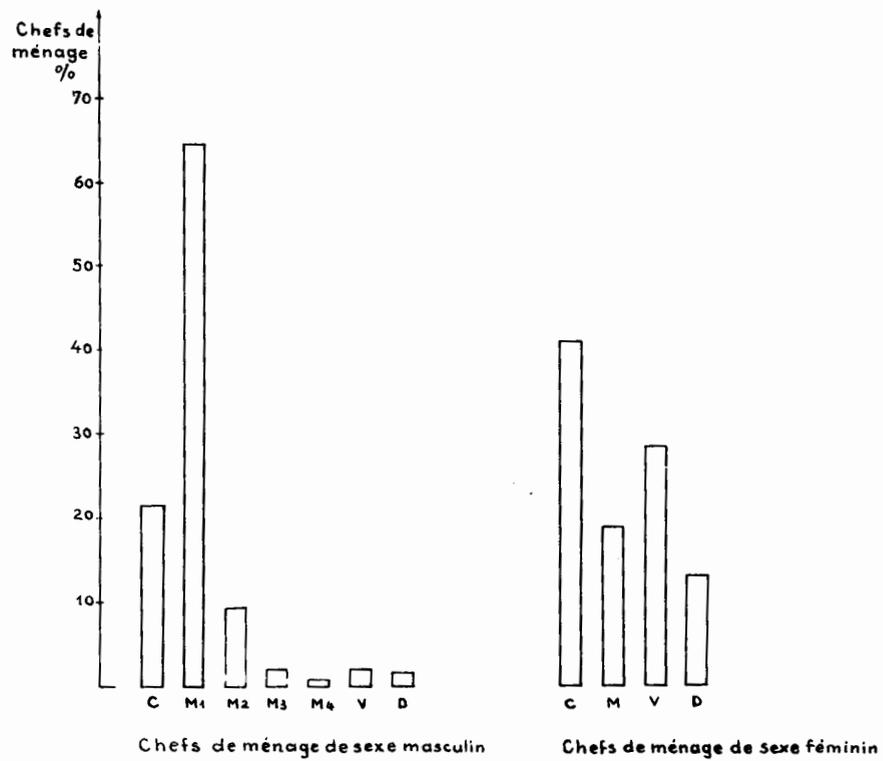
Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage.

	CHEF DE MENAGE	CHEF DE MENAGE
	MASCULIN	FEMININ
- Tous états matrimoniaux	5,9	4,0
- Célibataires	1,9	2,5
- Marié avec 1 épouse	6,5	5,6
- Marié avec 2 épouses	10,1	-
- Marié avec 3 épouses	12,9	-
- Marié avec 4 épouses ou +	14,5	-
- Veuf (veuve)	4,5	4,5
- Divorcé (e)	2,8	3,7

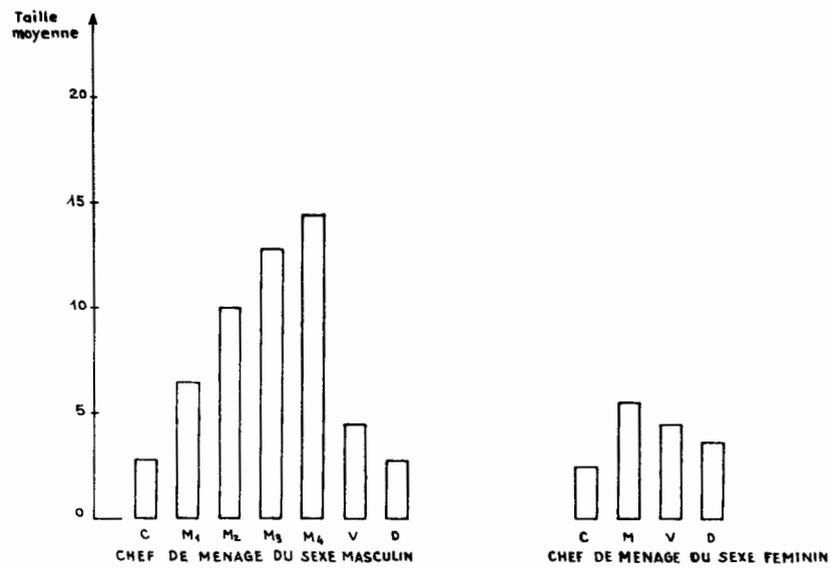
En ce qui concerne le sexe masculin, la taille moyenne du ménage est très élevée lorsque le chef de ménage est marié. Elle augmente avec le nombre des épouses; elle passe de 6,5 personnes pour un marié avec une épouse à 14,5 personnes quand le mari a 4 épouses ou plus. Celles des veufs et divorcés sont respectivement de 4,5 et 2,8 personnes. On constate que ces moyennes sont supérieures à celle des célibataires égales à 1,9.

En effet, dans le cas de Mbalmayo, les célibataires sont des personnes jeunes, pour la plupart élèves ou petits employés. Comme l'indique le tableau 19, 59,2 % des ménages de célibataires sont composés d'une personne. Ils ont moins de charge par rapport aux mariés, veufs et divorcés.

Pour les ménages dont le chef est du sexe féminin, les tailles moyennes sont supérieures à une personne; 2,5 pour les célibataires, 5,6 pour les mariées, 4,5 pour les veuves et 3,7 pour les divorcées. Généralement les femmes prennent la charge des enfants surtout quand ceux-ci sont jeunes, en cas de rupture du mariage. On note aussi à Mbalmayo une proportion importante de jeunes femmes célibataires ayant des enfants.



Graphique 15. Répartition des ménages selon le sexe et l'état matrimonial.



Graphique 16. Taille moyenne des ménages selon l'âge et l'état matrimonial du chef de ménage.

TABLEAU 19

Répartition des ménages selon le sexe, la taille et l'état matrimonial du chef de ménage.

TAILLE	1		2		3		4	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
<i>Sexe masculin</i>								
Tous états matrimoniaux	470	16,2	301	10,4	275	9,5	259	8,9
Célibataires	371	59,2	128	20,4	59	9,4	32	5,1
Mariés avec 1 épouse	62	3,3	154	8,2	187	10,0	210	11,2
2 épouses	6	2,5	4	1,6	11	4,5	8	3,3
3 épouses	1	2,1	2	4,2	—	—	—	—
4 épouses et plus	—	—	—	—	1	5,0	1	5,0
Veufs	10	20,5	8	16,3	8	19,6	5	10,2
Divorcés	20	43,4	5	10,9	9	16,3	3	6,5
<i>Sexe féminin</i>								
Tous états matrimoniaux	192	24,9	140	18,2	99	12,9	69	8,9
Célibataires	111	35,6	65	20,8	40	12,8	25	8,0
Mariées	10	7,1	16	11,4	18	12,9	12	8,6
Veuves	45	20,5	38	17,4	27	12,3	24	11,0
Divorcées	26	26,6	21	21,5	14	14,3	8	8,2

Les nombres soulignés correspondent au mode.

TABLEAU 19 (suite)

Répartition des ménages selon le sexe, la taille et l'état matrimonial du chef de ménage.

5		6		7		8		9		10	
EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
227	7,8	248	8,5	227	7,8	218	7,5	172	5,9	148	5,1
9	1,4	10	1,6	7	1,1	4	0,6	2	0,3	3	0,5
196	10,5	215	11,5	193	10,3	186	10,0	146	7,8	121	6,5
16	6,5	15	6,1	19	7,8	24	9,8	18	7,3	18	7,3
1	2,1	2	4,2	1	2,1	2	4,2	3	6,2	3	6,2
-	-	-	-	2	10,0	-	-	-	-	1	5,0
2	4,1	3	6,1	4	8,2	1	2,0	3	6,1	2	4,1
3	6,5	3	6,5	1	2,2	1	2,2	-	-	-	-
52	6,8	72	9,4	49	6,3	25	3,3	19	2,5	19	2,5
15	4,8	24	7,7	12	3,9	10	3,2	2	0,6	3	1,0
12	8,6	23	16,4	21	15,0	5	3,6	4	2,9	6	4,3
20	9,1	15	6,8	11	5,0	8	3,7	1	5,0	8	3,7
5	5,1	10	10,2	5	5,1	2	2,0	2	2,0	2	2,0

TABLEAU 19 (suite et fin)

Répartition des ménages selon le sexe, la taille et l'état matrimonial du chef de ménage.

11		12		13		14 et +		TOTAL	
EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
100	3,4	66	2,3	45	1,6	149	5,1	2 905	100
1	0,2	—	—	—	—	1	0,2	627	100
69	3,7	45	2,4	18	1,0	68	3,6	1 870	100
25	10,2	15	6,1	19	7,8	47	19,2	245	100
5	10,4	3	6,2	5	10,4	20	41,7	48	100
—	—	1	5,0	1	5,0	13	65,0	20	100
—	—	1	2,0	2	4,1	—	—	49	100
—	—	—	—	1	2,2	—	—	46	100
11	1,4	6	0,8	7	0,9	9	1,2	769	100
1	0,3	3	1,0	1	0,3	—	—	312	100
6	4,3	2	1,4	3	2,1	2	1,4	140	100
2	0,9	1	0,5	3	1,4	6	2,7	219	100
2	2,0	—	—	—	—	1	1,0	98	100

III – Niveau d’instruction du chef de ménage.

Le tableau ci-dessous indique le niveau d’instruction des chefs de ménage.

TABLEAU 20

Répartition des ménages selon le sexe et le niveau d’instruction du chef de ménage.

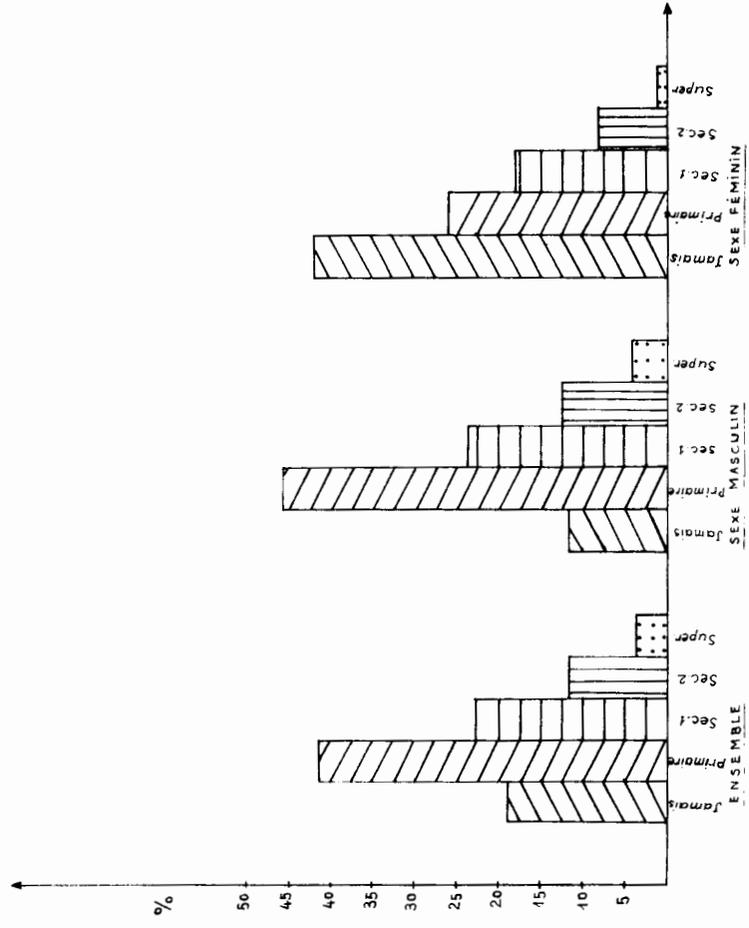
SEXE NIVEAU D’INSTRUCTION	ENSEMBLE	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
– Aucun	18,0	11,6	42,1
– Primaire	41,6	45,7	26,0
– Secondaire 1	22,7	23,8	18,7
– Secondaire 2	11,7	12,5	8,7
– Supérieur	3,6	4,3	1,3
– Non déclaré	2,4	2,1	3,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Notes – secondaire 1 = niveaux allant de la 6^e à la 3^e ou équivalents
 – secondaire 2 = niveaux 2^e, 1^{ère}, Terminale ou équivalent

Les proportions présentées par le tableau 20 et illustrées par le graphique 17 dépendent de la structure de la population instruite; plus le niveau est élevé, plus faible est le nombre de personnes correspondantes.

Pour le sexe masculin, on note une forte proportion des chefs de ménage du niveau «primaire» 45,7 % suivis de ceux qui ont le niveau «secondaire 1» 23,8 %. Les niveaux «secondaire 2» et «supérieur» ne représentent que 12,5 et 4,3 %. Ceux qui ne sont pas instruits ne font que 11,6 %.

S’il y a une dominance du niveau primaire, cela est dû au fait qu’une grande partie des emplois effectués à Mbalmayo ne nécessitent pas un niveau plus élevé que le primaire. En effet le croisement de la structure de la population par niveau d’instruction et la répartition des actifs selon le sexe et la profession révèle que 48 % de la population masculine de 10 ans et plus ont le niveau primaire et que 35 % des hommes occupés sont ouvriers, conducteurs, commerçants ou des agents subalternes de l’administration.



Graphique 17. Répartition des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.

De la même manière, on peut expliquer la proportion des chefs de ménage des niveaux secondaire 1 et secondaire 2 par la présence de nombreux élèves du lycée et collèges qui vivent de leurs propres moyens.

Les femmes, chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction sont nombreuses par rapport à tout le reste. On constate même une diminution progressive des proportions de chefs de ménage quand le niveau augmente. Ce phénomène est dû à la structure de la population féminine instruite, car plus le niveau s'élève, plus faible est le nombre des femmes correspondantes et au fait que les veuves et divorcées fréquemment chef de ménage sont en principe des femmes de génération plus anciennes qui ont peu fréquenté l'école.

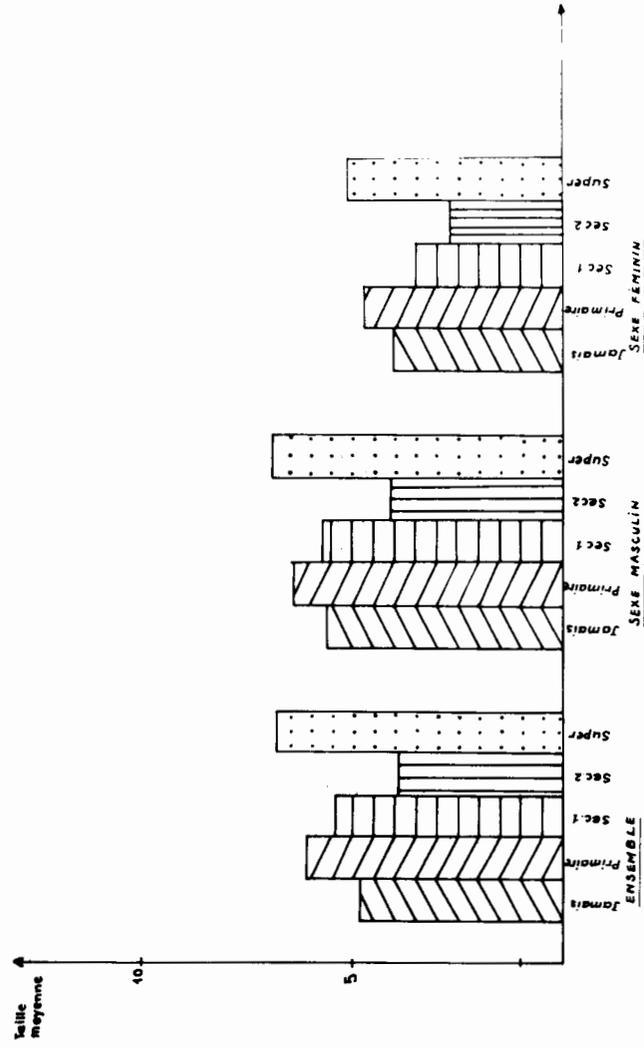
Le tableau 21 semble indiquer que la taille du ménage est liée au niveau d'instruction de son chef.

TABLEAU 21

Taille moyenne des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.

SEXE Niveau d'instruction	ENSEMBLE		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Taille moyenne	Ecart type	Taille moyenne	Ecart type	Taille moyenne	Ecart type
– Jamais	4,8	3,6	5,6	3,9	4	3,1
– Primaire	6,1	4,2	6,4	4,2	4,7	3,7
– Secondaire 1	5,4	4,3	5,7	4,4	3,5	3,1
– Secondaire 2	3,9	3,9	4,1	4,1	2,7	2,0
– Supérieur	6,8	4,7	6,9	4,8	5,1	2,8
Ensemble	5,5	4,2	5,9	4,3	4,0	3,2

Le caractère urbain de Mbalmayo est un facteur qui fait que les tailles moyennes des ménages ne sont pas très grandes. En ville, les conditions de vie deviennent difficiles si bien que les chefs de ménage qui n'ont pas les moyens suffisants pour s'occuper de tous les membres de leur famille renvoient certains au village.



Graphique 1B. Taille moyenne de ménage selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Les ménages les plus petits sont ceux dont le chef a le niveau du second cycle du secondaire, et sont vraisemblablement constitués pour une grande part des ménages d'élèves. Les plus vastes ont un chef qui a fait des études supérieures, lequel dispose de ressources importantes, mais les faibles effectifs de cette catégorie de ménage incitent à la prudence.

IV – Ménages et ethnies.

Sur les 3691 ménages recensés, 24,3 % des chefs sont Ewondo; 22,4 % Bamiléké, 10 % Bane, 8,3 % Bassa, 6,3 % Bafia, 5,1 % Boulou, 4,7 % Eton et 1,2 % autres Yaoundé. On retrouve ainsi 2 grands groupes; les Bamiléké et les Béti composés des Ewondo, Bane Eton, et autres Yaoundé.

En effet les Béti sont originaires de la région et par conséquent autochtones de Mbalmayo. Quant aux Bamiléké, ils se sont installés dans la ville pour exercer des activités lucratives notamment le commerce, les transports.

Le tableau 22 indique qu'à l'exception des Douala, les ménages d'une personne sont les plus répandus. On observe un deuxième mode entre 4 et 7 personnes selon les ethnies, qui correspond aux familles installées avec les enfants et proches parents.

Les plus grands ménages sont ceux dont le chef est Bamiléké (6,3 personnes en moyenne) suivis d'autres ethnies non autochtones (Bassa, Haoussa, Bafia) tandis que les différents groupes Béti oscillent entre 4,6 et 5,3 personnes par ménage.

TABLEAU 22

Répartition des ménages selon la taille et l'ethnie du chef de ménage

Ethnie	1		1		3		4	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
Bane	55	14,7	50	13,4	48	12,9	30	8,0
Ewondo	202	22,6	143	16,0	111	12,4	96	10,7
Eton	41	23,6	16	9,2	27	15,5	17	9,8
Autres Yaoundé	9	20,5	4	9,0	3	6,8	2	4,5
Bamiléké	108	13,1	52	6,3	58	7,0	57	6,9
Fang-Maka-Kaka	24	21,8	23	20,9	14	12,7	8	7,3
Boulou	41	21,6	23	12,2	13	6,8	18	9,5
Bafia-Sanaga	45	18,4	27	11,0	20	8,1	15	6,1
Bassa	39	12,7	28	9,1	31	10,1	35	11,4
Haoussa, Peul	23	18,7	13	10,5	7	5,7	8	6,5
Douala	8	11,6	14	20,3	6	8,7	8	11,6
Bamoun-Tikar	12	35,3	6	17,7	3	8,9	6	17,7
Autres cam.	9	14,8	12	19,7	6	9,8	7	11,5
Africains non camerounais	12	23,1	11	21,2	9	17,3	2	3,8
Europe + URSS	4	33,4	1	8,3	1	8,3	3	2,5
Reste de monde	2	16,8	4	33,3	4	33,3	—	—

Les nombres soulignés correspondent au mode.

TABLEAU 22 (suite)

Répartition des ménages selon la taille et l'ethnie du chef de ménage

5		6		7		8		9		10	
EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
30	8,0	35	9,4	30	8,0	23	6,1	21	5,6	17	4,5
52	5,8	64	7,2	43	4,8	38	4,3	33	3,7	29	3,2
13	7,5	13	7,5	14	8,0	6	3,4	4	2,3	4	2,3
7	15,9	5	11,4	2	4,5	5	11,4	—	—	5	11,4
63	7,6	96	11,7	89	10,8	72	8,7	71	8,6	45	5,5
6	5,5	5	4,5	7	6,4	6	5,5	4	3,6	5	4,5
13	6,8	14	7,4	16	8,4	20	10,5	5	2,6	5	2,6
22	8,9	16	6,5	25	10,2	19	7,7	18	7,3	13	5,3
32	10,4	24	7,8	20	6,5	29	9,4	14	4,6	18	5,9
14	11,4	14	11,4	8	6,5	8	6,5	4	3,3	6	4,9
3	4,3	2	2,9	4	5,8	7	10,2	4	5,8	5	7,2
1	2,9	2	5,9	—	—	1	2,9	1	2,9	—	—
4	6,6	9	14,8	6	9,8	1	1,6	4	6,6	—	—
4	7,7	4	7,7	1	2,0	2	3,8	2	3,8	2	3,8
3	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	8,3	—	—	1	8,3	—	—	—	—	—	—

TABLEAU 22 (suite et fin)

Répartition des ménages selon la taille et l'ethnie du chef de ménage

11		12		13		14		TOTAL	
EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
7	1,9	4	1,1	2	0,5	22	5,9	374	100
21	2,3	15	1,7	14	1,6	33	3,7	894	100
7	4,0	1	0,6	2	1,1	9	5,2	174	100
1	2,3	—	—	—	—	1	2,3	44	100
45	5,5	25	3,0	12	1,5	31	3,8	824	100
1	0,9	1	0,9	—	—	6	5,5	110	100
5	2,6	7	3,7	2	1,1	8	4,2	190	100
7	2,8	5	2,0	1	0,4	13	5,3	246	100
4	1,3	6	2,0	9	2,9	18	5,9	307	100
5	4,1	2	1,6	3	2,4	8	6,5	123	100
2	2,9	—	—	2	2,9	4	5,8	69	100
—	—	1	2,9	1	2,9	—	—	34	100
1	1,6	2	3,2	—	—	—	—	61	100
2	3,8	—	—	1	2,0	—	—	52	100
—	—	—	—	—	—	—	—	12	100
—	—	—	—	—	—	—	—	12	100

TABLEAU 23

Taille moyenne des ménages selon l'ethnie du chef de ménage.

– Bane	5,3	– Bassa	5,8
– Ewondo	4,6	– Haoussa-Peuls	5,7
– Eton	4,8	– Douala-Mbo	5,1
– Autres Yaoundé	5,2	– Bamoun-Tikar	3,4
– Bamiléké	6,3	– Africain non camerounais	3,9
– Boulou	5,2	– Europe et URSS	3,0
– Fang-Maka-Kaka	4,5	– Reste du monde	2,8
– Bafia-Sanaga	5,6		

Tous ces biais sont sans doute à la base d'une sous-estimation de la série des décès enregistrés à Mbalmayo. Le T.B.M. observé paraît bien faible à côté de celui observé en 1976 pour les petites et moyennes villes du Cameroun (15,4‰) (1), de celui estimé par Courbage (2) à la même époque pour l'ensemble du Cameroun (18,2‰) et de celui observé au cours d'une enquête à passages répétés réalisée près d'Obala (15,5‰) (3). Néanmoins Mbalmayo est une petite ville où l'infrastructure sanitaire est assez développée. Par ailleurs, les vieilles personnes préfèrent sans doute aller terminer leurs jours au village, ce qui entraîne très peu de décès aux âges avancés, d'autant plus que la structure par âge est jeune. C'est pourquoi le T.B.M. observé à Mbalmayo, bien que faible n'est peut être pas beaucoup sous estimé. A Eséka, on a obtenu un taux voisin de celui de Mbalmayo (7,5‰) (3).

CHAPITRE VII

Mouvements naturels de la population

I - La mortalité

Lors de l'enquête de Mbalmayo, nous nous sommes intéressés aux décès survenus au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'opération. Nous avons ainsi enregistré 100 décès, répartis selon le sexe, l'âge, etc..., ce qui nous permet de calculer quelques indices de mortalité.

1) *Indices observés*

a) *Taux brut de mortalité*

Le taux brut de mortalité est obtenu en rapportant le nombre de décès des 12 derniers mois au chiffre de la population moyenne tel que : T.B.M. = D/P_m

$$D = 100$$

$$P_m = P_e - 1/2 (N-D) = 21014 - 1/2 (786-100) = 20671 \quad (1)$$

où P_e = Population à la date de l'enquête

N = Naissances des 12 derniers mois

D = Décès des 12 derniers mois

Ainsi, T.B.M. = 4,8 ‰

Cette valeur est faible. Parmi les causes susceptibles d'introduire un biais, on suscite d'abord la méthode de collecte des données. En effet, la question sur les événements des 12 mois écoulés suscite un effort de mémoire que la personne enquêtée n'est toujours pas prête à fournir, d'où l'effet de télescopage ou mauvaise délimitation de la période de référence. De même, la qualité des enquêteurs, leur compréhension de la question et leur sérieux peuvent être mis en cause, quand on sait que la question sur les décès est délicate (superstition de la population) et que de ce fait, la manière dont l'enquêteur aborde l'enquête peut amener celui-ci à refuser de déclarer un décès.

Il nous supposons le solde migratoire (I-D) négligeable

b) Mortalité infantile

Parmi les 100 décès enregistrés, 54 (4) étaient des décès infantiles ce qui correspond à un quotient de mortalité infantile de 68,7‰ (5). Cette valeur est proche de celle observée à Brazzaville en 1974 (81,4‰) et à Libreville en 1969-72 (82,5‰). Il y a lieu de penser que la sous-estimation, si elle existe, ne doit pas être importante.

La répartition par sexe des décès infantiles fait apparaître un taux de mortalité infantile de 91,4‰ pour le sexe masculin et 44,6‰ pour le sexe féminin. On observe ici le phénomène de surmortalité masculine due sans doute au fait qu'à la naissance, les filles sont biologiquement mieux armées que les garçons. Mais un fait surprenant est celui de la différence dans les taux entre les 2 sexes. Selon les données observées, la mortalité des hommes serait le double de celle des femmes. Ce n'est pas normal. Il existe à coup sûr une déclaration différentielle selon le sexe. Il est possible que certaines coutumes interdisent la déclaration des décès de sexe féminin. Une étude ad-hoc nous fournirait de plus amples renseignements.

Il semble donc que la sous-estimation du taux de mortalité infantile provienne de la sous-déclaration des décès du sexe féminin, signalons qu'en 1976, on observait comme taux de mortalité infantile 136,0‰ et 121,8‰ respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin dans les petites et moyennes villes camerounaises. La différence entre les 2 sexes n'est pas très importante.

(1) Gubry (P) et Tayo (J), les conséquences de l'urbanisation au Cameroun, in Colloque d'Abidjan, 1979.

(2) Courbage (Y), utilisation des décès incomplètement éclairés à un recensement pour estimer les principaux indicateurs de la mortalité, in Colloque d'Abidjan, 1979.

(3) Enquêtes IFORD. Analyse en cours.

(4) Après répartition proportionnelle des 6 décès non-déclarés.

(5) Au cours des 12 mois précédant l'enquête on a observé 405 naissances masculines et 381 féminines.

c) *Mortalité juvénile*

Par ce terme, on entend la mortalité des enfants âgés de 1 à 4 ans révolus. A Mbalmayo, 15 décès ont été dénombrés parmi les enfants de ce groupe d'âges, ce qui donne un taux de mortalité juvénile de 5,8‰. Ce taux ne semble pas non plus traduire le niveau de la mortalité à ces âges. Par conversion (1), on obtient un quotient de mortalité juvénile de 22,9‰ qui, comparé à ceux de Libreville (68,1‰) en 1969-72, de Brazzaville (86,1‰) en 1974 et des petites et moyennes villes du Cameroun (35,9‰) (2) en 1976, paraît bien faible. Par ailleurs, on s'attendait à un quotient de mortalité juvénile (4q1) de même ordre de grandeur que le taux de mortalité infantile comme on l'observe généralement dans les populations africaines.

d) *Espérance de vie à la naissance*

Les 100 décès observés au cours de 12 derniers mois se répartissent en 64 décès masculins et 36 décès féminins. Leur répartition (tableau annexe 6) ne peut être utilisée pour l'étude de la structure de la mortalité à Mbalmayo. La construction d'une table de mortalité du moment en vue du calcul de l'espérance de vie à la naissance à partir de telles données paraît superflue. Mais il nous semble important de le faire, pour les 2 sexes du moins, afin de mieux apprécier la valeur des données observées.

TABLEAU 24

Table de mortalité observée

GRUPE D'AGES	$D_{x, x+a}$	$P_{x, x+a}$	a^m_x	a^q_x	AGE EXACT	S_x	$d(x, x+a)$
0	54	786 (1)	0,0687	0,0687	0	1000	69
1 - 4	15	2577	0,0058	0,0229	1	931	21
5 - 19	4	9115	0,0004	0,0060	5	910	5
20 - 34	5	4627	0,0011	0,0164	20	905	15
35 - 49	2	2525	0,0008	0,0119	35	890	11
50 - 64	13	1014	0,0128	0,0175	50	879	15
65 et +	7	279	0,0251		65	864	

(1) Il s'agit des naissances des 12 derniers mois.

(1) La formule de conversion utilisée est: $a^q_x = \frac{2a_a m_x}{2 + a_a m_x}$

(2) $m_{1-4} = 0.0091$

Pour passer des taux aux quotients, nous avons utilisé la formule approchée: ${}_a q_x = \frac{2a_a m_x}{2 + a_a m_x}$

où ${}_a m_x$ est le taux de mortalité entre les âges x et $x + a$

— a est l'amplitude du groupe d'âges considérés. Nous nous sommes vus dans l'obligation de regrouper les données en classe d'âges d'amplitude élevée (15 ans) afin d'obtenir des chiffres significatifs dans chacune d'elles. De ce fait, la précision avec laquelle on obtient l'espérance de vie à la naissance est très amoindrie.

En posant que l'âge limite w est égal à 90 ans et que les gens meurent en moyenne à 75 ans entre 65 et 90 ans, l'espérance de vie à la naissance est obtenue par la relation suivante :

$$e_0 = \frac{1}{S_0} (0,5S_0 + 2,5S_1 + 9,5S_5 + 15S_{20} + 15S_{35} + 15S_{50} + 17,5S_{65})$$

Tous calculs faits, e_0 vaut 66,7 ans. Comparée aux espérances de vie des petites et moyennes villes du Cameroun (48,4 ans et 50,1 ans respectivement pour les sexes masculins et féminins) d'après les résultats du recensement de 1976 et à celle du Cameroun tout entier (46 ans) selon les estimations des Nations Unies, cette valeur semble trop grande. Sans nul doute, il y a sous-estimation de la mortalité à Mbalmayo.

2) Ajustement des données

Il ressort de la tentative d'analyse qui vient d'être esquissée que les données observées lors de l'enquête de Mbalmayo ne nous permettent de nous prononcer ni sur le niveau ni sur la structure actuels de la mortalité de la ville de Mbalmayo. La sous-estimation des décès semble avoir touché toute la population. Pour nous en rendre compte, nous avons tenté de procéder à un ajustement par la méthode de Sully Ledermann en utilisant deux paramètres d'entrée: $15q_0$ (MF) et T «50 et + ». Ces deux entrées, couvrant de larges tranches d'âges, apporte le plus d'information tant sur la mortalité des enfants que sur celle des adultes. Les résultats de cet ajustement ne diffèrent en rien de ceux observés. En effet, e_0 médian vaut 66,4 ans comprise entre une valeur maximale de 70,6 ans et une valeur minimale de 60,7 ans. Les calculs sont consignés en annexe A5.

Si la sous-estimation a touché toutes les tranches d'âges, elle nous a paru moindre en ce qui concerne la mortalité infantile (bien que les décès des filles soient sous estimés). En effet, l^q_0 est le seul indice susceptible d'être calculé à partir d'un nombre de décès significatif. Les autres sont tributaires du hasard. Nous le retenons comme paramètre d'entrée unique nous permettant d'obtenir une estimation du niveau et de la structure de la mortalité à Mbalmayo à partir du modèle logarithmique de Sully Ledermann:

$$\log q_j = a_{j0} + a_{j1} \log Q \pm S_j \epsilon$$

$$Q = l^q_0 = 0,069$$

Tous calculs faits, nous obtenons trois tables de mortalité (voir annexe A6). Nous adoptons la table médiane comme table de mortalité applicable à la population de Mbalmayo.

TABLEAU 25

Table de mortalité ajustée

AGE EXACT	a^q_x	S_x	$d(x, x + a)$
0	0,0690	1000	69
1	0,0268	931	25
5	0,0102	906	9
10	0,0077	897	7
15	0,0129	890	11
20	0,0180	879	16
25	0,0193	863	17
30	0,0212	846	18
35	0,0248	828	21
40	0,0310	807	25
45	0,040	782	32
50	0,0569	750	43
55	0,0802	707	57
60	0,1182	650	77
65	0,1762	573	101
70	0,2646	472	125
75	0,3853	347	134
80	0,5374	213	114
85		99	

L'espérance de vie à la naissance correspondant à cette table est de 59,9 ans. Si elle ne traduit pas exactement la réalité, cette valeur ne devrait pas s'en éloigner de beaucoup. Elle semblerait indiquer que Mbalmayo ne connaît pas une forte mortalité, sans doute grâce à une infrastructure sanitaire assez développée et à un encadrement efficace de la population. Les résultats doivent néanmoins être utilisés avec prudence.

II La natalité et la fécondité

Pour avoir une idée sur le niveau et la structure de la fécondité à Mbalmayo, des questions ont été posées aux femmes âgées de 12 ans ou plus, concernant :

— les naissances survenues au cours des 12 derniers mois réparties selon le sexe de l'enfant, l'âge, le niveau d'instruction, l'alphabétisation de la mère et le cadre d'accouchement.

— les deux dernières naissances avec leur rang respectif.

Toutes ces données nous permettent de calculer quelques paramètres sur la natalité, la fécondité actuelle, la fécondité rétrospective, l'infécondité, la fécondité selon l'alphabétisation et le niveau d'instruction.

1) *Natalité*

Parmi les 786 naissances vivantes enregistrées à Mbalmayo entre février 1978 et février 1979, on compte 405 naissances masculines et 381 naissances féminines. Le rapport de masculinité (Rm) est de 106. Cette valeur ne s'écarte pas beaucoup de celle généralement observée dans les populations humaines (105 dans le nombre de populations à bonnes statistiques et de l'ordre de 102 à 103 pour les populations africaines. (1).

Le rapport des naissances des 12 derniers mois à la population moyenne nous fournit un taux brut de natalité (T.B.N.) de 38,0‰ pour la ville de Mbalmayo. Ce résultat est de même ordre que le T.B.N. du Centre-Sud Urbain obtenu au recensement de 1976 réalisé au Cameroun (39,7‰) (2) et celui calculé lors de l'enquête de Sangmélima en mars 1975 (38,86‰) (3).

(1) Dittgen (A), Etude de la Natalité et de la fécondité à Abidjan en 1975 à partir de l'Etat Civil, in Actes du Colloque d'Abidjan, 1979.

(2) Calcul effectué à partir des données tirées du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, vol. I, tome 2, p. 72.

(3) La Population de Sangmélima, Résultats du Recensement de base, mars 1975, les Annales de l'IFORD, p. 69.

2) Fécondité actuelle

L'étude de la fécondité actuelle est rendue possible grâce à la question relative aux naissances des douze mois précédant la date de l'enquête.

a) Taux global de fécondité générale (. T.G.F.G.)

Ce taux se définit comme le nombre annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer. A Mbalmayo, on a retenu 12 ans comme âge du début de la procréation et aucun âge limite n'a été fixé. Si la fécondité est précoce à Mbalmayo, on admettrait difficilement que les femmes continuent à procréer au - delà de 50 ans. Les naissances à ces âges sont certainement dues à une mauvaise déclaration d'âge des femmes. Pour la suite de l'analyse, nous retiendrons les groupes d'âges généralement admis pour l'étude de la fécondité soit 15-49 ans. Ceci facilitera les comparaisons.

Les naissances enregistrées à Mbalmayo (786) rapportées à la population féminine âgée de 15 à 49 ans (5101) donnent un T.G.F.G. égal à 154,1‰. Cette valeur peut être rapprochée de celle du Centre-Sud Urbain (164,7‰) calculée à partir des données du recensement de 1976 et à celle trouvée à Sangmélima en 1975 (158,2‰). Sa faiblesse relative doit être due à la structure par âge de la population féminine en âge de procréer. En effet, à Mbalmayo, parmi les femmes en âge de procréer, celles âgées de 15 à 24 ans représentent 53,5% et parmi elles, on dénombre une grande proportion d'élèves.

b) Taux de fécondité par âge

Ces taux issus des naissances des 12 derniers mois sont décalés de 6 mois.

TABLEAU 26

Taux de fécondité actuelle par groupe d'âges

GRUPE D'AGES DES MERES	NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS (1)	EFFECTIF DES FEMMES	TAUX DE FECONDITE
14,5 - 19,5	129	1476	87,4
19,5 - 24,5	254	1084	234,3
24,5 - 29,5	166	648	256,2
29,5 - 34,5	107	489	218,9
34,5 - 39,5	68	499	136,3
39,5 - 44,5	41	429	95,6
44,5 - 49,5	4	265	15,1

(1) Les non déclarés ont été répartis proportionnellement.

Le graphique 19 représente les taux de fécondité actuelle selon l'âge de la mère. La courbe croît et atteint son maximum entre 24,5 et 29,5 ans et diminue ensuite progressivement jusqu'à 49,5 ans. Généralement, en Afrique, la valeur maximale des taux de fécondité par âge est observée entre 20 et 24 ans, étant donné la précocité de la maternité. C'est d'ailleurs ce qu'on observe sur la courbe des taux de fécondité du Centre-Sud Urbain, courbe qui, du reste, présente la même allure que celle de Mbalmayo. Mais dans cette dernière ville, le phénomène n'apparaît pas. C'est sans doute à cause d'une proportion encore importante (22%) des filles de ce groupe d'âges qui fréquentent un établissement scolaire. Ces filles, venues d'ailleurs gonflent la population féminine et font baisser le taux de fécondité à 20-24 ans au profit du groupe d'âges 25-29 ans.

Le niveau de la courbe, quant à lui, est assez élevé, cela laisse supposer un bon enregistrement des naissances des 12 derniers mois.

c) Taux brut de reproduction

Le taux brut de reproduction est la descendance finale en filles nées vivantes d'une femme non soumise à la mortalité pendant sa période de fécondité.

$$R = 5(1 - \mu) \sum_{14,5}^{44,5} f_{x, x+5} \quad (1)$$

$$R = 5(1 - 0,515)(1,0438) = 2,5$$

En termes clairs, si les conditions actuelles de fécondité restaient invariables et en l'absence de mortalité, chaque femme mettrait au monde en moyenne 2,5 filles.

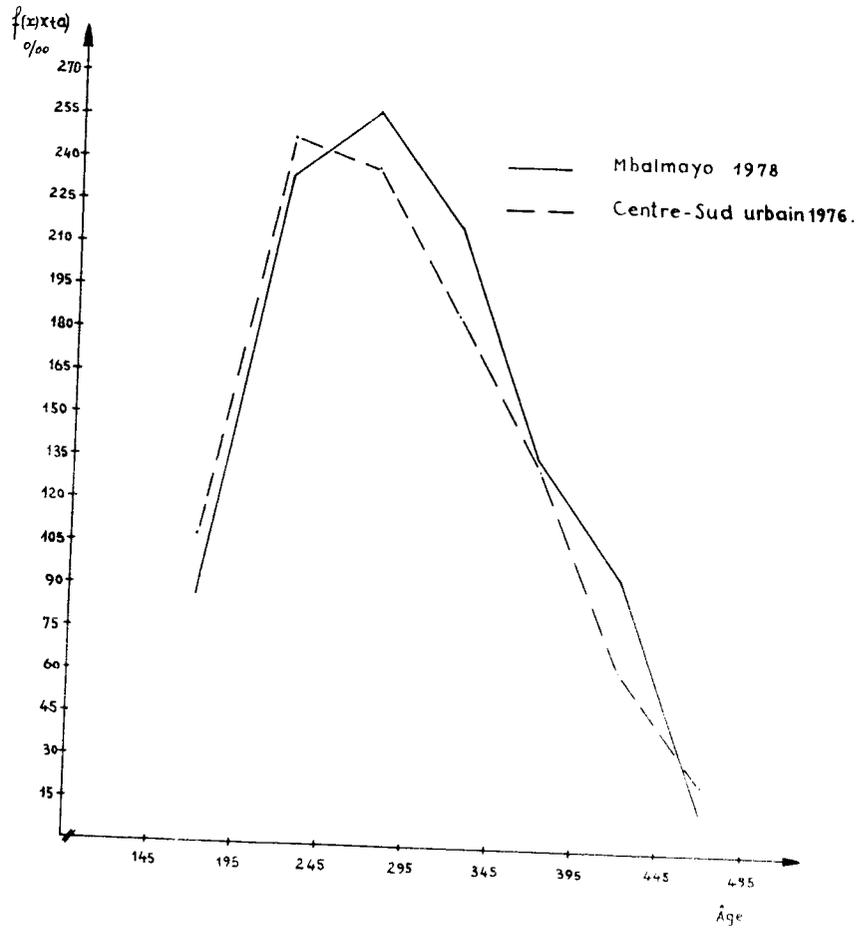
d) Age moyen des mères à la procréation

Si i est le centre de classe d'un groupe d'âges donné (17,0 pour le groupe 14,5 - 19,5 ; 22 pour 19,5 - 24,5 etc...) et $f(i)$ le taux de fécondité correspondant, l'âge moyen des mères à la procréation est obtenu par la relation :

$$\bar{m} = \frac{\sum i f(i)}{\sum f(i)}$$

A Mbalmayo, l'âge moyen des mères à la procréation est de 29,1

$$(1) \quad \mu = \text{Taux de masculinité à la naissance} \left(\frac{Nm}{N} \right)$$



Graphique 19 . Taux de fécondité actuelle selon le groupe d'âges.

e) Taux net de reproduction

Cet indice de reproduction mesure le taux de remplacement d'une génération réelle ou fictive par les enfants qui en sont effectivement nés. En fait, il tient compte de la mortalité féminine. La relation qui donne cette valeur est : $R_0 = R.S\bar{m}$ est la probabilité de survie des mères de la naissance à leur âge moyen à la procréation, et R le taux brut de reproduction.

Dès lors, R_0 vaut 2.1. Ainsi, dans les conditions de fécondité reflétées par la distribution des taux de fécondité actuelle par âge et de mortalité indiquées par la table de mortalité ajustée, une mère est remplacée par 2,1 filles.

3) Fécondité rétrospective

Grâce à la question sur le rang de la dernière naissance, nous pouvons étudier la fécondité rétrospective de la population féminine de Mbalmayo.

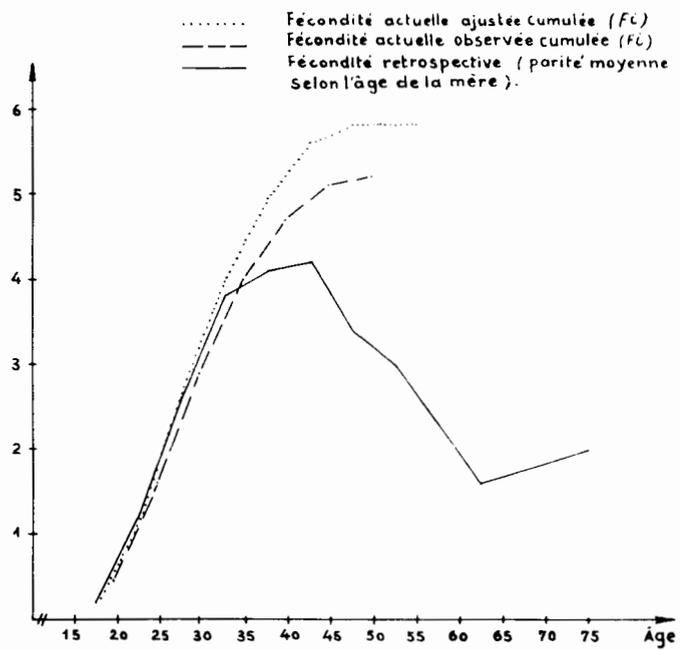
Par parité moyenne d'un groupe d'âges donné, on entend, le nombre moyen d'enfants déclarés nés vivants par femme de ce groupe d'âges.

TABLEAU 27

Parité moyenne selon l'âge de la mère

GRUPE D'AGES	NAISSANCES TOTALES	EFFECTIF DES FEMMES	PARITE MOYENNE
15 - 19	309	1476	0,21
20 - 24	1345	1084	1,24
25 - 29	1708	648	2,64
30 - 34	1841	489	3,76
35 - 39	2043	499	4,09
40 - 44	1817	429	4,24
45 - 49	912	265	3,44
50 - 54	607	205	2,96
55 - 59	255	110	2,32
60 - 64	204	131	1,56
65 et +	272	139	1,96

La courbe représentant la parité moyenne selon l'âge de la mère (graphique 20) monte rapidement jusqu'à 40-44 ans où elle atteint sa valeur maximale de 4,2 enfants, décroît ensuite progressivement jusqu'à 60-64 ans, avant de remonter au-delà de 65 ans.



Graphique 20 . Fécondité actuelle et retrospective.

Cette allure de la courbe est observée dans plusieurs populations africaines. L'on sait que la courbe du nombre d'enfants nés vivants par femme reflète les effets combinés de l'âge et de la génération. Si la croissance continue de la courbe jusqu'à son maximum paraît normale en vertu de l'effet de l'âge, il n'en est rien de la baisse de la parité moyenne au-delà de 50 ans. En effet, à partir de cet âge où la plupart des femmes atteignent la ménopause, la courbe devrait se stabiliser si la fécondité n'a pas varié dans le temps. La baisse constatée est souvent liée à des omissions croissant avec l'âge dans la descendance déclarée par les femmes. En fait, la méthode de collecte utilisée pour étudier la fécondité rétrospective, en l'occurrence le rang de la dernière naissance sans énumération de tous les enfants nés vivants, n'est pas de nature à aider les femmes à se rappeler le nombre exact de leur progéniture.

Mais il est également possible que cette décroissance soit due à un effet de génération, si les générations âgées de 45 ans ou plus ont eu une fécondité plus faible que les jeunes générations.

4) Comparaison entre fécondité actuelle et fécondité rétrospective

Si la fécondité actuelle cumulée est de 4,7 enfants et la parité moyenne des femmes de 4,2 enfants à 44,5 ans, la première est de 5,2 enfants et la seconde de 3,0 enfants à 49,5 ans. Mais comme telles, ces données ne sont pas comparables. Il importe d'ajuster préalablement la fécondité actuelle avant de procéder à toute comparaison. La méthode utilisée pour le faire est celle préconisée par Brass. Les calculs de cet ajustement se trouvent consignés à l'annexe 7.

Les paramètres d'entrée sont $\frac{f_1}{f_2} = \frac{f(15-19)}{f(20-24)} = 0,373$ et

$\bar{m} = 29,1$ ans. Notons que pour les 3 premiers groupes d'âges, les w_i ont été calculés à partir du rapport $\frac{f_1}{f_2}$ et les 4 autres à partir de \bar{m} . L'estimation elle-même, s'effectue en deux phases.

Dans un premier temps, on ajuste les taux de fécondité actuelle de sorte que le cumul donne la descendance dans un groupe d'âges donné comme pour la parité moyenne. Le coefficient correcteur utilisé à cette fin est la moyenne arithmétique des rapports P_2/F_2 et P_3/F_3 soit 1,1141.

La deuxième étape consiste à ajuster la descendance moyenne. Les résultats de cet ajustement se trouvent dans le tableau 28 et sont représentés sur le graphique 20.

TABLEAU 28

Résultat de l'ajustement de la fécondité

GROUPE D'AGES	Taux de fécondité actuelle			Descendance atteinte		P_i/F_i	PROPOR- TION D'EN- FANTS OB- SERVES %	PROPORTION D'ENFANTS OMIS % o
	OBSERVES f_i	OBSERVES CUMULES $f_i(1)$	AJUSTES f_i	OBSERVESE P_i	AJUSTEE F_i			
1	2	3	4	5	6	7	8	9
15-19	0,0874	0,0000	0,974	0,2093	0,2013	1,0397	-	-
20 - 24	0,2343	0,4370	0,2610	1,2408	1,2327	1,0066	-	-
25-29	0,2562	1,6085	0,2854	2,6358	2,6533	0,9934	993	7
30 - 34	0,2189	2,8895	0,2439	3,7648	3,9775	0,9465	947	53
35-39	0,1363	3,9840	0,1519	4,0942	4,9296	0,8305	831	169
40 - 44	0,0956	4,6655	0,1065	4,2354	5,5686	0,7606	761	239
45 - 49	0,0151	5,1435	0,0168	3,4415	5,8027	0,5931	593	407
TOTAL		5,2190		2,9610	5,8127	0,5092	509	491

(1) Les données de la colonne 3 correspondent aux limites inférieures des classes d'âges ;
ex : 0,4370 correspond à 19,5 ans ; 5,2190 correspond à 49,5 ans.

La courbe de la fécondité actuelle ajustée cumulée est presque contiguë à celle de la parité moyenne jusqu'aux alentours de 35 ans. A partir de cet âge, elle est nettement au-dessus de la courbe des P . Au-delà de la période de procréation, la différence entre la parité moyenne et la fécondité actuelle est très grande (3 enfants pour la parité moyenne et 5,8 enfants pour la fécondité actuelle ajustée). Si la fécondité par âge était invariable dans les générations et s'il y avait indépendance entre fécondité et mortalité des femmes et entre fécondité et mouvements migratoires, ces deux valeurs devraient être égales. Mais il n'en est rien. Les écarts observés aussi bien entre les 2 courbes que dans la descendance finale sont également dus à des erreurs inhérentes à chaque méthode de collecte. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer les rapports P_i/F_i (colonne 7). Les 2 premiers rapports sont supérieurs à 1. C'est qu'entre 15 et 25 ans, les femmes ont fait une délimitation erronée de la période de référence. Au-delà de 25 ans, les rapports deviennent inférieurs à l'unité et décroissent progressivement. Cela est dû à des omissions d'enfants nés vivants dans la descendance des femmes. Ces omissions sont de 3 ordres: d'une part, les femmes éprouvent une difficulté à citer de mémoire le nombre d'enfants qu'elles ont eus surtout lorsque celui-ci est élevé; d'autre part, les femmes oublient souvent les enfants dont la vie a été très courte, ainsi que les enfants adultes qui ont quitté le milieu familial.

Toutes ces erreurs augmentent avec l'âge comme l'indiquent les chiffres de la colonne 9 du tableau 28. D'après les données de ce tableau, une femme arrivée à la fin de sa vie féconde oublie 49,1% de sa descendance. Cette proportion paraît invraisemblable. Il y a lieu de penser que l'oubli n'est pas le seul facteur à la base de cet état de choses. Il est très possible que l'hypothèse d'une hausse de fécondité soit vérifiée à Mbalmayo.

Les données sur le nombre moyen d'enfants par femme selon le niveau d'alphabétisation et l'âge de la mère tendent à confirmer cette hypothèse (tableaux annexes 8 et 9).

TABLEAU 29

Nombre d'enfants par femme selon le niveau d'alphabétisation et l'âge de la mère

GRUPE D'AGES	ANALPHABETES	SAVENT LIRE	SAVENT LIRE ET ECRIRE
15 - 19	0,5	0,5	0,2
20 - 24	1,8	2,0	1,2
25 - 29	2,7	2,0	2,7
30 - 34	3,9	4,1	3,7
35 - 39	4,1	4,3	4,1
40 - 44	3,3	5,4	6,1
45 - 49	3,0	4,6	4,7
50 - 54	2,9	1,4	4,1
TOTAL	3,3	3,1	1,6

On constate une baisse avec l'âge de la parité moyenne après un maximum atteint à 35-39 ans ou à 40-44 ans, quel que soit le niveau d'alphabétisation considéré. La baisse est manifeste chez les femmes analphabètes et moins probante chez les autres, bien qu'elle soit réelle. Si l'on peut admettre que les femmes analphabètes puissent oublier une partie de leur descendance vers 50 ans, on devient plus sceptique quand il s'agit des femmes qui savent lire et écrire.

La répartition des P_i selon l'âge et le niveau d'instruction de la mère aurait pu nous éclairer davantage sur ce fait mais le nombre de femmes des niveaux secondaire et supérieur ayant atteint la cinquantaine est trop petit par rapport à celui des autres femmes pour procéder à des comparaisons valables.

On peut conclure que la baisse avec l'âge du nombre moyen d'enfants par femme est en partie due à un oubli de la part des femmes analphabètes ou peu instruites, qui sont majoritaires au-delà de 50 ans. Mais la forte proportion d'omissions nous incite à faire l'hypothèse d'un changement du niveau de la fécondité dans le sens d'une hausse allant des vieilles vers les nouvelles générations. Qu'est-ce qui serait donc à l'origine de cette hausse? Il s'agit sans doute de l'âge relativement plus bas du début de la procréation, de l'amélioration des conditions sanitaires qui limitent les cas d'infécondité due à des maladies vénériennes ou à des complications quelconques et peut-être aussi d'une modification des comportements visant à lever certains interdits comme le raccourcissement de la période d'allaitement et de la longue abstinence autrefois imposée après l'accouchement.

5) *Infécondité*

A chaque âge, il est possible de calculer la proportion des femmes dont la descendance est nulle, c'est-à-dire des femmes n'ayant pas encore eu d'enfants à la date de l'enquête. Au-delà de 50 ans, âge de la ménopause, cette proportion indique l'infécondité définitive.

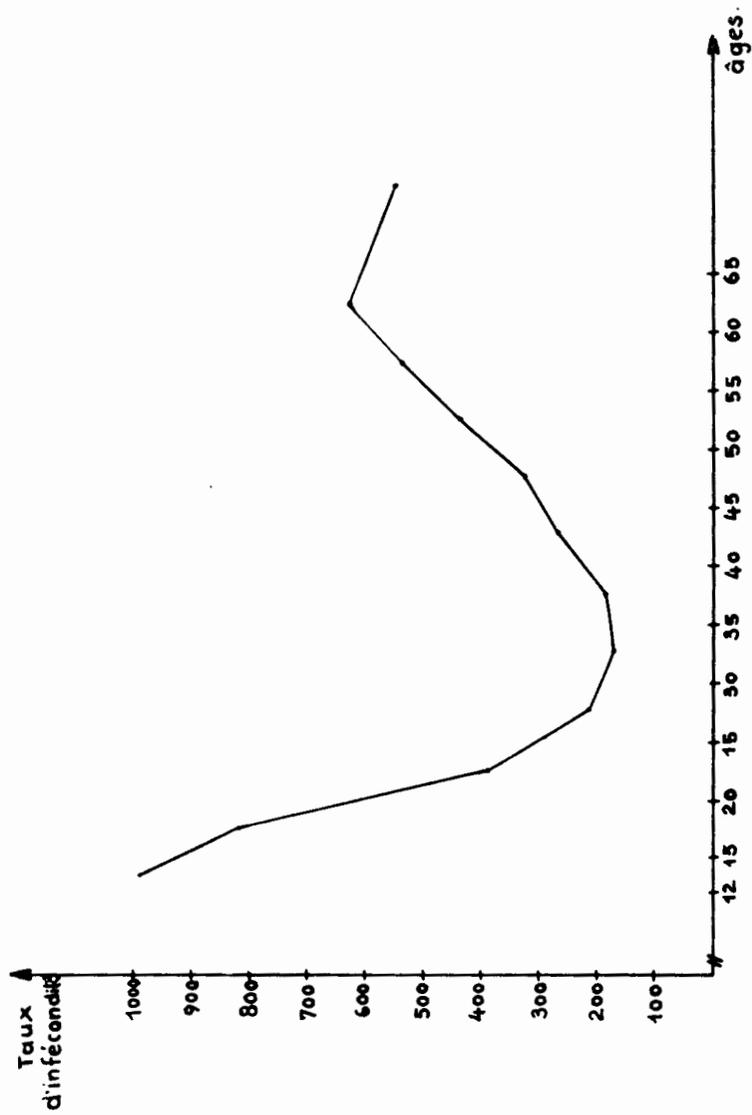
TABLEAU 30

Taux de fécondité par âge

GROUPE D'AGES	EFFECTIF DES FEMMES INFECONDES	EFFECTIF TOTAL DE FEMMES	TAUX D'INFECONDITE % o
12 - 14	832	837	994
15 - 19	1217	1476	825
20 - 24	417	1084	385
25 - 29	142	648	219
30 - 34	85	489	174
35 - 39	93	499	186
40 - 44	113	429	263
45 - 49	85	265	321
50 - 54	89	205	434
55 - 59	59	110	536
60 - 64	82	131	626
65 et +	76	139	547

Les données de ce tableau sont représentées sur le graphique 21. La courbe des taux d'infécondité par âge fait apparaître une décroissance rapide de la proportion des femmes infécondes jusqu'à 35 ans. Après cet âge, cette proportion augmente progressivement jusqu'à 65 ans avant de décroître à nouveau au-delà de 65 ans.

La baisse constatée entre 12 et 35 ans est un phénomène normal car pour une femme, la probabilité d'avoir au moins un enfant augmente avec l'âge, ce qui fait diminuer la probabilité complémentaire celle de rester inféconde. On remarque cependant une grande proportion de femmes infécondes entre 12 et 19 ans et une baisse presque brutale de cette proportion dans le groupe d'âges 20-24 ans. Cela est imputable à un nombre important d'élèves encore infécondes mais peut-être aussi à un refus volontaire de la part de ces jeunes filles de déclarer une descendance obtenue précocement.



Graphique 21. Taux d'illettrés selon l'âge .

Quant à la remontée de la courbe au-delà de 35 ans, elle signifie que la probabilité d'avoir au moins un enfant diminue à mesure qu'on avance dans l'âge. Ceci peut s'expliquer par un effet de génération. En effet, il est possible que les anciennes générations aient connu plus de cas de stérilité que les nouvelles qui bénéficient d'une meilleure infrastructure sanitaire. Mais la forte proportion de femmes infécondes (54% entre 55 et 59 ans et 63% entre 60 et 64 ans) nous autorise une fois de plus de suspecter la qualité des données dans la mesure où certaines femmes dont tous les enfants sont morts déclarent n'avoir pas d'enfants et sont ainsi considérées comme infécondes.

6) *Cadre d'accouchement et déclaration des naissances à l'Etat Civil*

Dans l'étude des naissances survenues à Mbal Mayo, nous nous sommes intéressés également au cadre d'accouchement et à la déclaration des naissances à l'Etat Civil.

Ainsi, les naissances des 12 derniers mois ont été réparties selon le cadre d'accouchement et le niveau d'instruction de la mère. Le tableau 31 (et annexe A 10) nous révèle que 744 naissances ont eu lieu en formation sanitaire soit 94,7% des naissances totales. Par contre, 16 naissances soit 2,0% ont eu lieu hors d'une formation sanitaire. Le niveau d'instruction ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans le choix du cadre d'accouchement

TABLEAU 31

Répartition des naissances selon le cadre d'accouchement et le niveau d'instruction de la mère

	FORMATION SANITAIRE	HORS FORMATION SANITAIRE	NON DECLARES	TOTAL
Aucun	96,6	1,1	2,3	100,0
Primaire	96,1	1,6	2,3	100,0
Secondaire 1 . . .	92,3	4,1	3,6	100,0
Secondaire 2 . . .	97,0	1,5	1,5	100,0
Supérieur.	90,2	—	9,8	100,0
TOTAL.	94,7	2,0	3,3	100,0

Les différences constatées sont dues à la structure des naissances totales selon le niveau d'instruction et au grand nombre de naissances dont le cadre d'accouchement est indéterminé.

Quant à la déclaration à l'état civil, on constate (tableau annexe A 11) que sur 9.786 naissances, 747 ont été déclarées soit 95%. Il n'y a pas de déclaration différentielle selon le sexe. En effet, 94,8% des naissances masculines et 95,3% des naissances féminines ont été déclarées à l'état civil. La scolarisation (49,9%), les allocations familiales (15,1%) et l'établissement des pièces d'identité (14,3%) sont les principaux motifs qui poussent les gens à déclarer leurs naissances. S'agissant des motifs de non déclaration, ils sont pour la plupart inconnus.

III - Conclusion

Les données de l'enquête rétrospective de Mbalmayo nous ont révélé un taux brut de natalité de 38,0‰ et un taux brut de mortalité de 4,8‰. Le taux d'accroissement naturel (r) est égal à 3,3% avec les réserves émises précédemment. Ce taux d'accroissement naturel ne nous permet pas de faire des projections car, la ville de Mbalmayo qui est une charnière entre les zones rurales et Yaoundé, la capitale, connaît un important flux migratoire.

CHAPITRE VIII

Migrations

Après avoir étudié les mouvements naturels de la population de la ville de Mbalmayo dans le chapitre précédent, nous abordons l'analyse des mouvements migratoires qui, avec les premiers, déterminent le volume de la population. Pour saisir ces mouvements, des questions ont été posées sur le lieu de naissance, la durée de résidence, le lieu de résidence antérieure et le motif de déplacement. Cependant, la question sur le lieu de résidence antérieure n'a pas été exploitée. Le recensement n'ayant concerné que la seule ville de Mbalmayo et en l'absence de questions sur l'émigration, seuls les immigrants ont pu être saisis.

I – Les résidents immigrants.

1) *Répartition par sexe et âge*

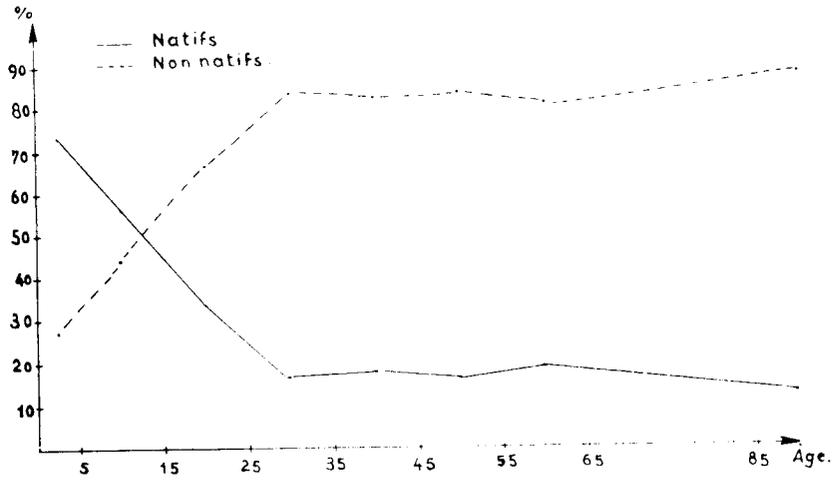
Quand on examine la répartition par âge des natifs et non natifs de Mbalmayo (tableau 32 et graphique 22, on constate que jusqu'à 15 ans, ceux qui sont nés dans la ville sont majoritaires. A partir de cet âge les non natifs deviennent les plus nombreux. Les différences s'accroissent aux âges d'activité intense. La proportion des personnes non natives baisse légèrement au-delà de 54 ans tout en restant très au-dessus de celle des natifs. La ville de Mbalmayo est une ville de forte immigration. Sa population totale compte 58,5 % d'immigrants. Ces immigrants viennent souvent avec leur famille, et leurs jeunes enfants sont nés dans la ville.

TABLEAU 32

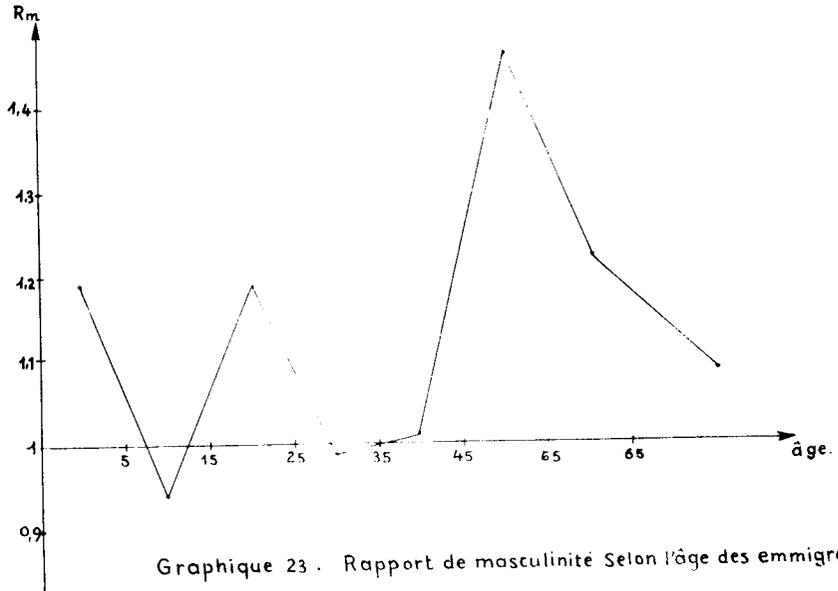
Répartition par âge des natifs et non-natifs de Mbalmayo.

GROUPE D'AGES	NATIFS		NON-NATIFS		TOTAL
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
0-4	2431	73	900	27	3331
5-14	3007	56	2361	44	5368
15-24	1896	34	3607	66	5503
25-34	372	17	1864	83	2236
35-44	320	17	1531	82	1851
45-54	188	17	935	83	1123
55-64	96	19	408	81	504
65 et +	64	24	207	76	271
TOTAL	8384	42	11803	58	20187

Le tableau 33 révèle que les effectifs d'immigrés croissent avec l'âge et le minimum est rapidement atteint entre 15 et 24 ans. Au-delà de 25 ans, il y a baisse progressive et régulière des effectifs jusqu'aux vieux âges. La répartition par sexe suit le même schéma, avec un fort pourcentage d'immigrants dans les groupes d'âges scolaires (5-24 ans) : 50 % pour le sexe masculin et 64 % pour le sexe féminin. Ce sont donc les élèves qui immigreront le plus vers la ville de Mbalmayo. Cependant la proportion des immigrants aux âges de pleine activité (25-54 ans) n'est pas négligeable; quel que soit le sexe, elle est autour de 37 %. Le graphique 23 fait apparaître qu'aux bas âges 0-4 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles. Il en est de même à 15-24 ans, âges auxquels les jeunes recherchent leur premier emploi. Les adultes de 25 à 44 ans sont en proportions presque égales. En effet le rapport de masculinité dans ce groupe d'âges est de 1,003. Par ailleurs dans la population immigrée d'âge avancé, on constate que les hommes sont les plus nombreux. Ceci serait dû à une émigration retour des femmes vers leurs régions de naissance comme on le montrera plus loin.



Graphique 22. Répartition selon l'âge des natifs et non natifs de Mbalmayo.



Graphique 23. Rapport de masculinité Selon l'âge des emmigrés

TABLEAU 33

Répartition des résidents immigrés selon le sexe et l'âge.

GROUPE D'AGES	LES 2 SEXES	MASCULIN	FEMININ	RAPPORT DE MASCULINITE
0-4	900	489	411	1,19
5-14	2361	1142	1919	0,94
15-24	3607	1961	1646	1,19
25-34	1864	930	934	0,99
35-44	1531	770	761	1,01
45-54	935	556	379	1,47
55-64	408	224	184	1,22
65 et +	207	108	99	1,09
TOTAL	11803	6170	5633	1,10

2) *Durée de résidence*

La question portant sur la durée de résidence informe sur l'histoire de la migration vers la ville.

TABLEAU 34

Répartition des immigrés selon le sexe et la durée de résidence

DUREE DE RESIDENCE	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 an	1562	22,6	1538	23,8	3100	23,2
1 an	832	12,0	753	11,7	1585	11,9
2 ans	844	12,2	708	11,0	1552	11,6
3 ans	613	8,8	512	7,9	1125	8,4
4 ans	496	7,2	419	6,5	915	6,8
5-9 ans	1074	15,5	946	14,6	2020	15,1
10-14 ans	482	7,0	604	9,3	1086	8,1
15-19 ans	280	4,0	354	5,5	634	4,7
20 ans et +	741	10,7	627	9,7	1368	10,2
TOTAL	6924	100,0	6461	100,0	13385	100,0

Il ressort du tableau ci-dessus que 61,9 % de la population immigrée ont une durée de résidence inférieure à 5 ans. Les immigrants de Mbalmayo sont arrivés récemment. Puisque 53,0 % de la population immigrante toutes durées de résidence confondues appartiennent aux groupes d'âges scolaires de 5 à 24 ans (voir tableau 32), le flux migratoire récent vers la ville de Mbalmayo est la conséquence d'un afflux massif des élèves de certaines régions du pays, venus s'inscrire dans les nombreux établissements scolaires de la ville. 71 % de ceux qui ont une durée de résidence inférieure à 5 ans sont âgés de 5 à 24 ans (tableau 35) et 70 % des personnes de ce groupe d'âges sont effectivement dans un établissement scolaire.

Bien que les immigrants de Mbalmayo y résident depuis peu, une proportion non négligeable d'immigrés (10,2%) y a déjà séjourné pendant au moins 20 ans. Cette catégorie d'immigrants aurait été attirée vers la ville pour des raisons essentiellement économiques.

Il y a donc 2 principales phases d'immigration vers la ville de Mbalmayo. La plus ancienne est motivée par des considérations économiques telle que la mise en place de l'exploitation forestière et des plantations cacaoyères. La plus récente, la plus importante aussi et celle qui se poursuivra probablement, est due à l'attraction qu'exerce une infrastructure scolaire et à des facilités d'accès à la ville de Mbalmayo (une route nationale passe par la ville qui est reliée au réseau ferroviaire national).

L'effectif des immigrés du tableau 34 est supérieur à celui du tableau 33. Il est probable que beaucoup de natifs de Mbalmayo (1582) aient effectué un déplacement dans le passé et déclarent comme durée de résidence, le temps écoulé depuis leur retour.

TABLEAU 35
Répartition des immigrés selon l'âge et la durée de résidence.

Durée de résidence	0 an		1 an		2 ans		3 ans		4 ans		5-9 ans		10-14 ans		15-19 ans		20 et +		TOTAL	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
Groupe d'âges																				
0-4	390	12,7	204	12,9	152	9,8	71	6,3	23	2,5	-	-	-	-	-	-	-	-	840	6,3
5-9	246	8,0	203	12,9	208	13,4	162	14,4	147	16,2	206	10,3	-	-	-	-	-	-	1172	8,8
10-14	516	16,8	196	12,4	204	13,2	135	12,0	112	12,3	301	15,0	103	9,5	-	-	-	-	1567	11,8
15-19	814	26,6	327	20,8	325	21,0	242	21,6	193	21,2	321	16,0	138	12,7	54	8,5	-	-	2414	18,1
20-24	466	15,2	279	17,5	281	18,1	195	17,4	159	17,4	347	17,3	95	8,8	53	8,4	22	1,6	1897	14,3
25-29	211	6,9	143	9,1	144	9,3	107	9,5	92	10	251	12,6	148	13,7	30	4,7	30	2,2	1156	8,7
30-34	124	4,0	68	4,3	78	5,0	70	6,2	53	5,8	160	8,0	165	15,2	104	16,5	54	4,0	876	6,6
35-39	83	2,7	64	4,1	73	4,7	06	6,9	40	4,4	146	7,3	138	12,7	127	20,1	152	11,2	889	6,7
40-44	64	2,1	37	2,3	44	2,8	35	3,1	43	4,7	102	5,1	116	10,7	97	15,3	248	18,2	786	5,9
45-49	51	1,7	20	1,3	9	0,6	19	1,7	22	2,4	75	3,7	77	7,1	71	11,2	241	17,7	585	4,4
50-54	31	1	18	1,1	12	0,8	14	1,3	17	1,9	46	2,3	40	3,7	36	5,8	226	16,6	440	3,3
55 et +	67	2,3	17	1,1	19	1,2	7	0,6	11	1,2	49	2,4	64	5,9	60	9,5	386	28,5	680	5,1
TOTAL	3063	100	1576	100	1549	100	1123	100	912	100	2004	100	1084	100	632	100	1359	100	13302	100

âges non déclarés : 83

3) Origine des immigrés

Parmi les immigrés 59,5 % sont nés dans la province du Centre-Sud, 19,4 % dans la province de l'Ouest et 12,7 % dans la province du Littoral.

TABLEAU 36

Répartition des immigrés selon le sexe et lieu de naissance

LIEU DE NAISSANCE	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centre-Sud	3589	57,9	3459	61,3	7048	59,5
Est	177	2,9	149	2,6	326	2,8
Littoral	744	12,0	770	13,7	1514	12,7
Nord	188	3,0	94	1,7	282	2,4
Nord-Ouest	34	0,5	28	0,5	62	0,5
Ouest	1280	20,7	1015	18,0	2295	19,4
Sud-Ouest	28	0,5	27	0,5	55	0,5
(Autres pays Africains)	111	1,8	69	1,2	180	1,5
(Reste du monde)	47	0,8	29	0,5	76	0,6
TOTAL	6198	100,0	5640	100,0	11838	100,0

âges non déclarés : 35

La grande proportion des natifs du Centre-Sud s'explique par le fait que Mbalmayo appartient à la dite province (proximité et facilité d'accès). En outre, l'importance économique relative de la ville de Mbalmayo dans la province constitue un élément d'attraction sur les autres départements. La proportion des hommes et des femmes nés dans chacune de ces 3 provinces est sensiblement la même.

Pour étudier la répartition des résidents selon le sexe l'âge et le département de naissance, nous avons procédé à une analyse factorielle des correspondances. La méthode a l'avantage de dégrossir les données brutes que nous aurions dû présenter dans un tableau à 44 lignes (les départements) et à 24 colonnes (les groupes d'âges). (Voir tableau 12 annexe).

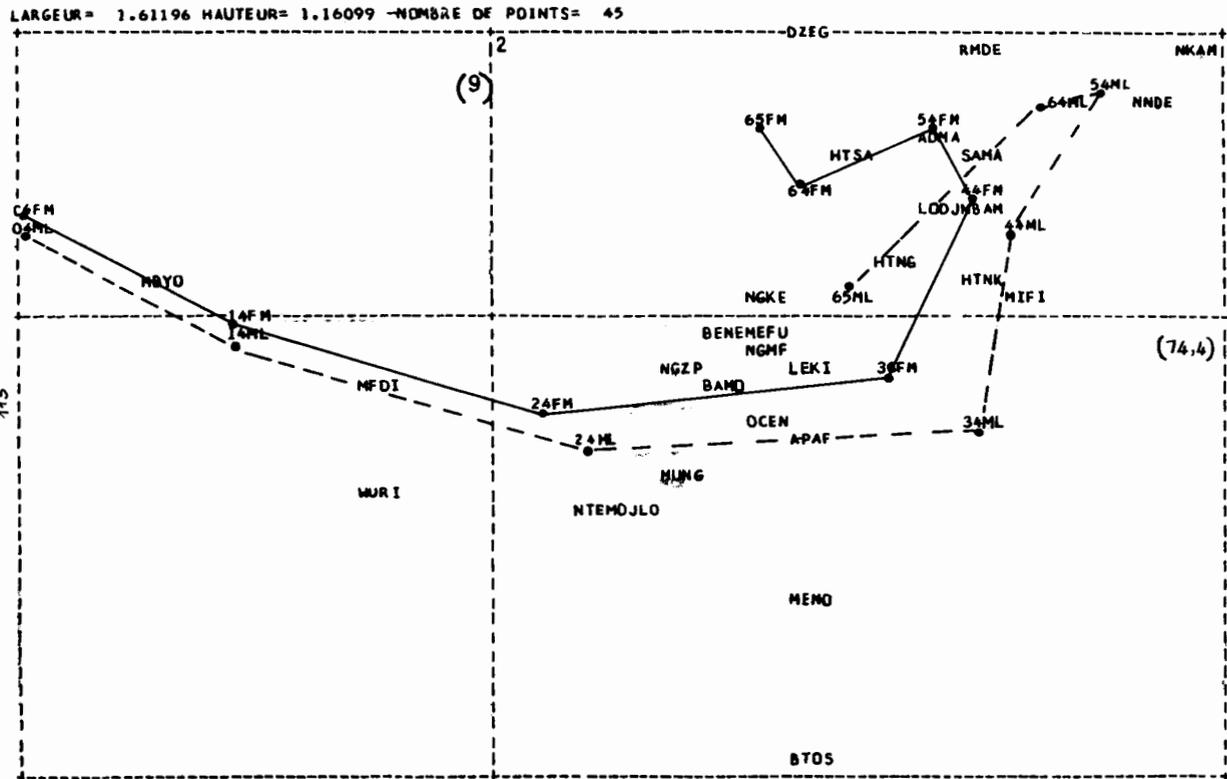
Cette méthode permet aussi une meilleure visualisation des données (graphique 24). Certains des éléments qui permettent de juger de la qualité de la projection du nuage sont en annexe A13 et A14.

Il ressort de cette analyse que trois groupes se distinguent selon leur contribution relative pour certains groupes d'âges, et leur regroupement graphique (graphique 24). Le premier groupe qui contient 61 % de l'ensemble des résidents âgés de moins de 25 ans, est constitué par les résidents nés dans l'arrondissement de Mbalmayo, les départements du Mfoundi et du Wouri. Ce groupe est constitué principalement de jeunes résidents. En effet 77 % des résidents nés dans le Mfoundi ont moins de 24 ans, cette proportion s'élève à 85 % pour les originaires du Wouri et à 87 % pour ceux de l'arrondissement de Mbalmayo.

Mbalmayo étant chef-lieu de département, attire naturellement les jeunes scolaires de son arrondissement ainsi que que les élèves du secondaire qui n'ont pas pu s'inscrire dans les établissements de Yaoundé qui est assez proche de Mbalmayo. Cette explication n'est pas satisfaisante pour les jeunes immigrants nés dans le Wouri, bien que 74 % de ceux-ci aient moins de 15 ans. Douala, chef-lieu du Wouri est assez éloignée de Mbalmayo et le Wouri est entouré des départements présentant une infrastructure scolaire plus étoffée que Mbalmayo. Il est fort probable que les natifs de ce département aient transité par Yaoundé ou par d'autres villes intermédiaires avant de venir pour des raisons scolaires à Mbalmayo.

Le deuxième groupe est constitué des départements qui ont une forte proportion de leurs émigrés (installés à Mbalmayo) âgés de 19 à 34 ans. Il s'agit du Dja et Lobo 55 %, du Ntem 53 %, du Moundou 52 %, de la Lekie 51 %, de l'Océan 51 %, du Nyong et Mfoumou 49 %, de la Mefou et de l'arrondissement de Ngomedzap 46 % chacun. Les deux premiers départements sont limitrophes du département du Nyong et Soo dont Mbalmayo est le chef lieu. L'attraction exercée sur les personnes nées dans ces deux départements s'expliquerait en plus du fait de la scolarité par l'implantation dans la ville de nombreuses entreprises (COCAM, EFEEK, ECAMPLACAGE etc...) En ce qui concerne les natifs des autres départements de ce groupe, Mbalmayo serait, ou bien une étape transitoire vers Yaoundé, ou bien une étape de compensation après une recherche d'emploi infructueuse à Yaoundé. C'est ce qui justifierait la présence dans ce groupe des immigrants nés dans les autres pays africains, qui ne seraient pas partis de leur pays avec pour destination première la petite ville de Mbalmayo.

AXE HORIZONTAL(1)--AXE VERTICAL(2)--TITRE:REPARTITION DES RESIDENTS SELON LE SEXE L'AGE ET LE LIEU DE NAISSANCE



Graphique 24 - Migration Selon le sexe, l'age et l'origine.

Le dernier groupe est celui des immigrés en pleine activité 35-54 ans; 49 % des immigrés nés dans la Sanaga Maritime appartiennent à ce groupe d'âges. Pour ceux nés dans le Haut-Nkam, cette proportion monte à 50 % et atteint 54 % et 60 % respectivement dans la Mifi et le Ndé. Le Haut-Nkam, la Mifi et la Sanaga-Maritime se caractérisent également par une proportion non négligeable des moins de 25 ans. Elle dépasse 40 % dans chacun de ces départements. Il se peut que les natifs de ces derniers départements se soient déplacés avec leurs enfants il y a moins de 25 ans (ce qui coïncide avec une période particulièrement troublée dans ces régions) ou bien que beaucoup de ces immigrés envoient leur femme accoucher dans leur région d'origine. Ce groupe se distingue du premier quantitativement et qualitativement. Tandis que le premier groupe représente 50 % de la population totale et est relativement jeune, le troisième qui comprend 22 % de la population, est formé de personnes plus âgées.

La forme irrégulière de la courbe des âges au-delà de 54 ans, s'expliquerait par une mauvaise connaissance de l'âge réel aux vieux âges, plus accentuée chez les vieilles femmes, ou alors par une migration retour des femmes âgées vers leurs régions de naissance. Cette dernière hypothèse justifierait le rapport de masculinité élevé dans ces groupes d'âges.

Dans cette analyse nous n'avons pas tenu compte des petits effectifs.

4) *Motif de déplacement*

Il nous a paru plus intéressant de ne prendre en considération que la population en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 10 ans et plus, dans l'étude du motif de déplacement des immigrés. En effet, le motif essentiel qui pousse les personnes de moins de 10 ans à se déplacer est la famille. La prise en compte de ces personnes gonflerait la proportion d'individus se déplaçant pour motif de famille.

Parmi les hommes, ceux ayant immigré pour motif de travail constituent 51,5 % contre 27,6 % pour des raisons d'étude et 16,7 % pour raison de famille. Quant aux personnes du sexe féminin, leur principal motif de déplacement est la famille (71,2 %). Il y a 16,7 % qui se sont déplacées pour les études et 5,7 % pour le travail. Les femmes suivent donc beaucoup plus leur famille que les hommes. Ces derniers se déplacent surtout pour le travail. Ici encore on remarque qu'une proportion importante d'immigrés se déplacent pour des motifs d'études, quel que soit le sexe considéré.

TABLEAU 37

Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le motif de déplacement.

SEXE Motif de Déplacement	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ETUDE	1425	27,6	770	16,7	2195	22,4
FAMILLE	863	16,7	3287	71,2	4150	42,4
SANTE	44	0,9	91	2,0	135	1,4
TRAVAIL	2658	51,5	264	5,7	2122	29,9
AUTRE	86	1,6	99	2,1	185	1,9
NON DECLARE	88	1,7	108	2,3	196	2,0
TOTAL	5164	100,0	4619	100,0	9783	100,0

5) *Activité des immigrés*

Sur un effectif de 5164 immigrés de sexe masculin âgés de 10 ans et plus, 55,7 % sont occupés, 35,8 % fréquentent un établissement scolaire, 2,9 % seulement sont en chômage et 2,1 % en quête de leur premier emploi. Ces résultats montrent que les immigrés de la ville de Mbalmayo ne constituent pas une charge sociale inutile, car les chômeurs ne représentent qu'une proportion minime.

Les femmes immigrées sont davantage recensées comme ménagères (50,0%) et 19,1 % se trouvent occupées. La proportion des femmes en chômage, de celles en quête de leur emploi ou de retraitées, n'atteint guère 1 %. La faible proportion des femmes occupées résulterait d'une surestimation des ménagères. En effet, les femmes interrogées auraient tendance à se faire enregistrer comme ménagères, même si elles exerçaient une activité rémunératrice.

TABLEAU 38

Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le type d'activité.

Type d'activité	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Occupé	2874	55,7	882	19,1	3756	38,4
Chômeur	149	2,9	25	0,6	174	1,8
En quête du 1er travail	110	2,1	33	0,7	143	1,5
Ménagère	—	—	2311	50,0	2311	23,6
Retraité	48	0,9	6	0,1	54	0,6
Etudiant	1848	35,8	1267	27,4	3115	31,8
Autre	32	0,6	18	0,4	50	0,5
Non déclaré	103	2,0	77	1,7	180	1,8
TOTAL	5164	100,0	4619	100,0	9783	100,0

La comparaison avec les types d'activité des natifs de Mbalmayo est à utiliser avec précaution du fait des différences de structure par sexe et par âge des deux sous-populations.

Néanmoins il ressort du tableau 39 que les hommes natifs de Mbalmayo sont surtout des étudiants (70,7 %), les occupés se trouvent ici au deuxième rang 22,6 % alors qu'ils occupaient la première place parmi les immigrés.

Quant aux femmes, elles sont principalement des étudiantes (61,8 contre 27,4 % dans la population non-native. Les ménagères représentent seulement 23,4 % des femmes nées à Mbalmayo. La proportion des femmes occupées est aussi relativement faible, elle est de 10,9 % tandis que dans la population immigrée elle atteignait 19,1 %.

TABLEAU 39

Répartition des natifs âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le type d'activité.

SEXE Type d'activité	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupé	376	22,6	192	10,9	568	16,5
Chômeur	30	1,8	3	0,2	33	1,0
En quête du travail	35	2,1	33	1,9	68	2,0
Ménagère	—	—	411	23,4	411	12,0
Retraité	4	0,2	3	0,2	7	0,2
Etudiant	1177	70,7	1090	61,8	2267	66,0
Autre	9	0,6	3	0,2	12	0,3
Non déclaré	33	2,0	24	1,4	57	2,0
TOTAL	1664	100,0	1759	100,0	3423	100,0

Le tableau 40 permet de vérifier si les immigrés exercent effectivement l'activité pour laquelle ils ont déclaré s'être déplacés sans oublier que plusieurs années ont pu s'écouler depuis l'installation à Mbalma-yo. Ainsi, 93,1 % des personnes de sexe masculin dont le motif de déplacement est le travail sont effectivement occupées. De même 92,3 % de personnes (de sexe masculin) venues pour les études sont inscrites dans un établissement scolaire. Les hommes qui ont suivi leur famille sont surtout des étudiants (54,5 %). Si parmi les personnes qui se sont déplacées pour le motif de santé 59,3 % sont occupées, il y a cependant 9,1 % en chômage et 29,5 % qui n'ont pas déclaré leur type d'activité. Il semble donc que la santé ne constitue pas le véritable motif de déplacement pour ces deux dernières catégories mais plutôt un prétexte pour voiler le fait qu'elles soient venues chercher du travail, à moins qu'une fois guéries ces personnes ne décident de rester sur place.

Les femmes immigrées ont le même comportement que les hommes. Elles sont effectivement occupées si elles ont déclaré être venues pour le travail, soit inscrites dans un établissement scolaire si elles ont déclaré s'être déplacées pour les études. Celles qui ont suivi leur famille sont ménagères (64,4 %), sont occupées (16,9 %) ou fréquentent une école (15,4 %). Par ailleurs, celles venues pour raison de santé sont soit ménagères (64,8 %) soit occupées (20,9 %). Ici encore, les non-déclarées qui constituent 6,6 % des effectifs féminins seraient pas venues pour la raison de santé évoquée.

TABLEAU 40

Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe, le type d'activité et le motif de déplacement.

Motif Type d'activité	ETUDE		FAMILLE		SANTÉ		TRAVAIL		AUTRE	
	Effectif	%								
SEXE MASCULIN	1425	100	863	100	44	100	2658	100	86	100
Occupé	58	4,0	246	28,5	23	52,3	2475	93,1	51	59,3
Chômeur	7	0,5	33	3,8	4	9,1	92	3,5	9	10,5
En quête du travail	18	1,3	49	5,7	1	2,3	28	1,0	11	12,8
Retraité	-	--	7	0,8	1	2,3	38	1,4	2	2,3
Etudiant	1315	92,3	470	54,5	-	--	4	0,2	4	4,6
Autre	3	0,2	15	1,7	2	4,5	7	0,3	3	3,5
Non déclaré	24	1,7	43	5,0	13	29,5	14	0,5	6	7,0
SEXE FEMININ	770	100	3287	100	91	100	264	100	99	100
Occupé	25	3,2	557	16,9	19	20,9	230	87,1	30	30,3
Chômeur	2	0,3	15	0,5	-	--	2	0,8	4	4,0
En quête du travail	3	0,4	22	0,7	2	2,2	2	0,8	3	3,0

TABLEAU 40 (suite et fin)

Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon
le sexe, le type d'activité et le motif de déplacement.

Motif Type d'activité	ETUDE		FAMILLE		SANTÉ		TRAVAIL		AUTRE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ménagère	27	3,5	2118	64,4	59	64,8	27	10,2	50	50,6
Retraité	-	-	6	0,2	-	-	-	-	-	-
Étudiant	702	91,2	507	15,4	3	3,3	2	0,8	7	7,1
Non déclaré	11	1,4	50	1,5	6	6,6	-	-	3	3,0
Tous 2 SEXES	2195	100	4150	100	135	100	2922	100	185	100
Occupé	83	3,8	803	19,3	42	31,1	2705	92,6	81	43,8
Chômeur	9	0,4	48	1,2	4	3,0	94	3,2	13	7,0
En quête du travail	21	1,0	71	1,7	3	2,2	30	1,0	14	7,6
Ménagère	27	1,2	2118	51,0	59	43,7	27	0,9	50	27,0
Retraité	-	-	13	0,3	1	0,7	38	1,3	2	1,1
Étudiant	217	91,9	977	23,5	3	2,2	6	0,2	11	5,9
Autre	3	0,1	27	0,7	4	3,0	8	0,3	5	2,7
Non déclaré	35	1,6	93	2,2	19	14,1	14	0,5	9	4,9

II – Les déplacements temporaires

1) Les résidents absents.

Ont été recensées comme résidents absents les personnes qui logent d'habitude dans la ville de Mbalmayo, mais qui ne s'y trouvaient pas la nuit de référence (nuit précédent le 1er passage de l'agent recenseur).

Au total, 671 personnes soit 3,2 % de la population résidente étaient absentes de la ville au moment du recensement (la nuit de référence). Cette proportion d'absents est assez faible.

TABLEAU 41

Répartition des résidents absents selon le sexe et l'âge.

SEXE Groupe d'âges	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	62	20,3	58	15,9	120	18,0
5-14	24	7,8	29	8,0	53	7,9
10-14	23	7,5	16	4,4	39	5,8
15-19	33	10,8	44	12,1	77	11,5
20-24	25	8,2	57	15,6	82	12,2
25-29	28	9,2	45	12,3	73	11,0
30-34	19	6,2	33	8,9	52	7,7
35-39	28	9,2	30	8,2	58	8,6
40-44	20	6,5	27	7,4	47	7,0
45-49	18	5,8	9	2,5	27	4,0
50-54	8	2,6	9	2,5	17	2,5
55-59	11	3,6	4	1,1	15	2,2
60-64	5	1,6	3	0,8	8	1,2
65-69	2	0,7	1	0,3	3	0,4
70 et +						
TOTAL	306	100,0	365	100,0	671	100,0

âges non déclarés : 17

On constate qu'il y a davantage de résidentes absentes que des résidents absents (54,4 % pour les femmes contre 45,6 % pour les hommes). Cette prépondérance serait à rattacher à la forte proportion des femmes ménagères qui sont, de ce fait, plus enclines à effectuer des déplacements de courte durée souvent pour des visites familiales. La proportion des résidents absents de deux sexes est importante dans les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans. Il en est de même tant pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. Cette proportion décroît ensuite avec l'âge. Celle des jeunes enfants âgés de 0 à 4 ans est la plus importante. Elle peut s'expliquer par le fait que les femmes emmènent leurs jeunes enfants quand elles se déplacent.

2) *Les visiteurs*

Les personnes qui sont effectivement avec le ménage recensé la nuit de référence mais qui n'y résident pas habituellement, sont des visiteurs. Ces personnes sont en visite depuis moins de 6 mois.

Au cours du recensement, on a dénombré 684 visiteurs soit 3,3 % de la population de fait de la ville de Mbalmayo. Parmi les visiteurs du sexe masculin, ceux âgés de 15 à 34 ans sont les plus nombreux et représentent 52,7 % des visiteurs. En fait, s'ils trouvent un emploi, ils s'installeront dans la ville; dans le cas contraire, ils repartiront. Le tableau 42 révèle aussi qu'il y a plus de visiteuses que de visiteurs.

TABLEAU 42

Répartition des visiteurs selon le sexe et l'âge.

SEXE Groupe d'âges	MASCULIN		FEMININ		LES 2 SEXES	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 - 4	48	15,5	42	11,2	90	13,2
5 - 9	8	2,6	10	2,7	18	2,6
10 - 14	10	3,2	11	2,9	21	3,1
15 - 19	21	6,8	38	10,1	59	8,6
20 - 24	76	24,6	56	15,0	132	19,3
25 - 29	52	16,8	27	7,2	79	11,5
30 - 34	14	4,5	25	6,7	39	5,7
35 - 39	11	3,6	29	7,7	40	5,8
40 - 44	10	3,2	26	6,9	36	5,3
45 - 49	13	4,2	18	4,8	31	4,5
50 - 54	13	4,3	26	6,9	39	5,7
55 - 59	10	3,2	24	6,4	34	5,0
60 - 64	6	2,0	15	4,0	21	3,1
65 - 69	5	1,6	15	4,0	20	3,0
70 - 74	4	1,3	5	1,3	9	1,3
75 - 79	5	1,6	4	1,1	9	1,3
80 et +	3	1,0	4	1,1	7	1,0
TOTAL	309	100,0	375	100,0	684	100,0

âges non déclarés : 5

Parmi les femmes, celles en âge de procréer (15-44 ans) sont les plus nombreuses et représentent 53,6 % de l'ensemble des visiteurs. Ces femmes se déplacent également avec leurs jeunes enfants; ce qui justifie la forte proportion d'enfants de 0 à 4 ans tant de sexe masculin que de sexe féminin, enregistrés comme visiteurs. Enfin, quel que soit le sexe, la mobilité des vieux est faible.

CHAPITRE IX

Activité Economique

I Introduction

L'activité économique est le « critère de classement de la population active par référence à la nature de l'activité des établissements dans lesquels les personnes sont employées » (1)

La population active se compose des personnes des deux sexes, ayant leur résidence dans la ville de Mbalmayo qui sont potentiellement productrices de biens et services. Elle comprend les occupés et les chômeurs.

La population inactive est constituée des ménagères, des étudiants, des retraités et des autres personnes.

Les différents concepts utilisés pour saisir les deux sous populations active et inactive n'ont pas toujours été définis. C'est ainsi par exemple qu'aucune définition n'a été donnée au concept d'occupation. Il a été demandé aux agents recenseurs d'inscrire :

- OCC si la personne est occupée
- CHO pour une personne ayant déjà travaillé et qui ne travaille plus
- QUE pour les personnes en quête de leur premier emploi
- MEN pour une femme qui ne s'occupe de rien d'autre que du ménage et des enfants
- RET pour les retraités
- AU pour les autres cas.

De fait, les agents recenseurs n'ont pas toujours donné la bonne interprétation aux concepts d'occupé et de ménagère. En effet, ils avaient tendance à considérer que tous les hommes adultes ont une activité et que toute femme n'exerçant pas une activité en dehors du foyer est ménagère.

(1) Roland Pressat : Dictionnaire de Démographie, PUF, Paris, 1979.

A ces biais introduits par la définition des concepts dans l'évaluation des populations active et inactive se sont ajoutés d'autres ayant trait aux méthodes de collecte. Il s'agit surtout du caractère exact ou inexact des déclarations des enquêtés.

Le volume et la structure de la population active pourrait varier si une période de référence au cours de laquelle on devait enregistrer l'activité était déterminée et une durée minimale d'activité fixée.

II – La participation à l'activité économique.

Elle concerne toutes les personnes âgées de 10 ans et plus. La mesure de la participation à l'activité économique serait faite à l'aide des taux d'activité. Nous procéderons ensuite à une analyse plus approfondie de la population occupée. La population inactive sera enfin examinée.

Dans certains calculs qui suivront il ne sera pas tenu compte des non-déclarés des différentes variables de l'activité économique. Les taux de non-déclaration variant entre 0,4 et 5 %, les non-déclarés seront considérés comme négligeables.

1) *Taux d'activité par âge*

Un taux brut d'activité se définit comme le rapport de la population active âgée de 10 ans et plus à la population totale de 10 ans et plus.

A Mbalmayo le taux brut d'activité est de 36,2 % pour les deux sexes. Les valeurs respectives pour les sexes masculin et féminin sont de 52,3 % et 18,9 %.

Le taux brut d'activité est un indice imparfait comme tout taux brut et ne rend pas compte de la réalité de façon exacte. D'autre part le niveau de l'activité serait sous-estimé pour deux raisons principales:

– raisons liées à la structure par sexe. Alors même qu'elles ont une activité marginale rémunératrice les femmes ont surtout été considérées comme ménagères.

– raisons liées à la structure par âge de la population de Mbalmayo qui est très jeune : on trouve dans la ville beaucoup d'élèves (39,3 %) qui ne participent pas encore à l'activité économique.

Tableau 43
Taux d'activité selon le sexe et l'âge (%)

Sexe Groupe d'âges	Les 2 sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
10 - 14	1,2	1,7	0,7
15 - 19	12,4	15,7	8,5
20 - 24	38,3	51,2	23,7
25 - 29	61,4	93,3	30,4
30 - 34	63,9	98,1	31,1
35 - 39	64,2	98,4	29,5
40 - 44	63,9	98,6	30,3
45 - 49	69,0	97,5	29,8
50 - 54	71,1	96,2	35,6
55 - 59	64,3	88,5	33,6
60 - 64	57,6	83,1	33,6
65 - 69	56,8	76,5	33,3
70 - 74	44,6	71,4	20,5
75 et plus	25,0	41,4	52,3
Total	36,2	14,0	18,9

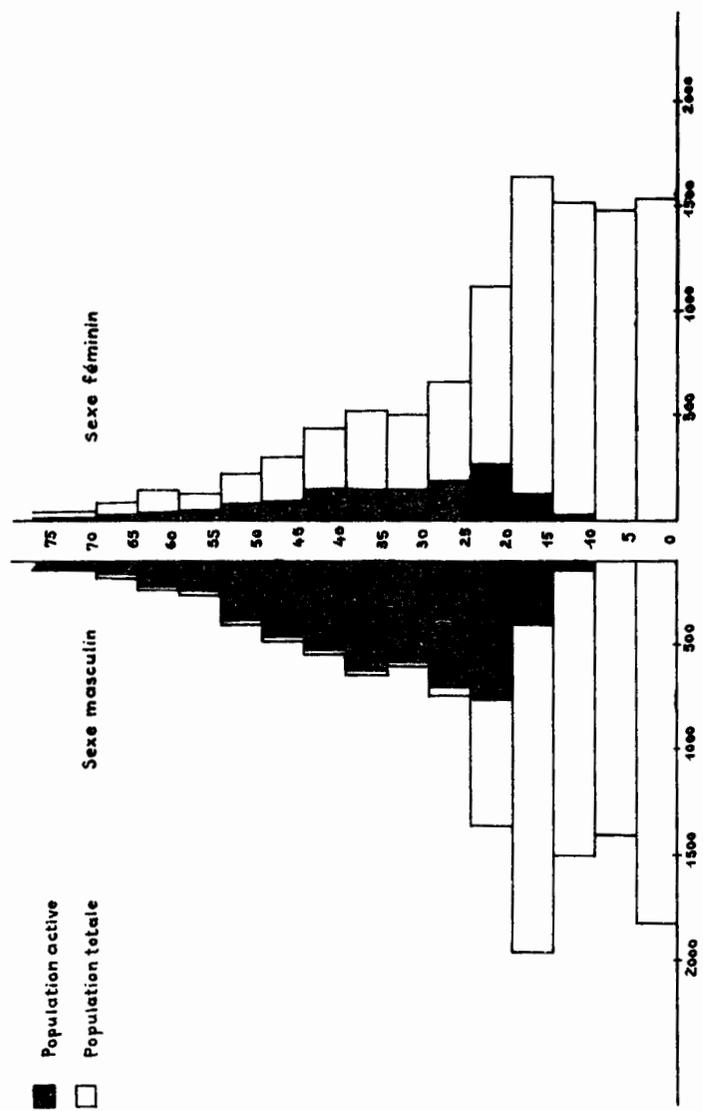
Si l'on veut donc apprécier convenablement le niveau de l'activité, il faut éliminer l'influence de la structure par âge due à la population scolaire; on peut alors calculer des taux d'activité épurés en rapportant la population active de 20 ans et plus à la population totale de 20 ans et plus. Entre 10 et 20 ans, en effet, les élèves représentent 83,8 % de la population totale.

Les nouveaux taux obtenus sont 82,9 % chez les hommes 29,0 % chez les femmes et 56,9 % pour les deux sexes.

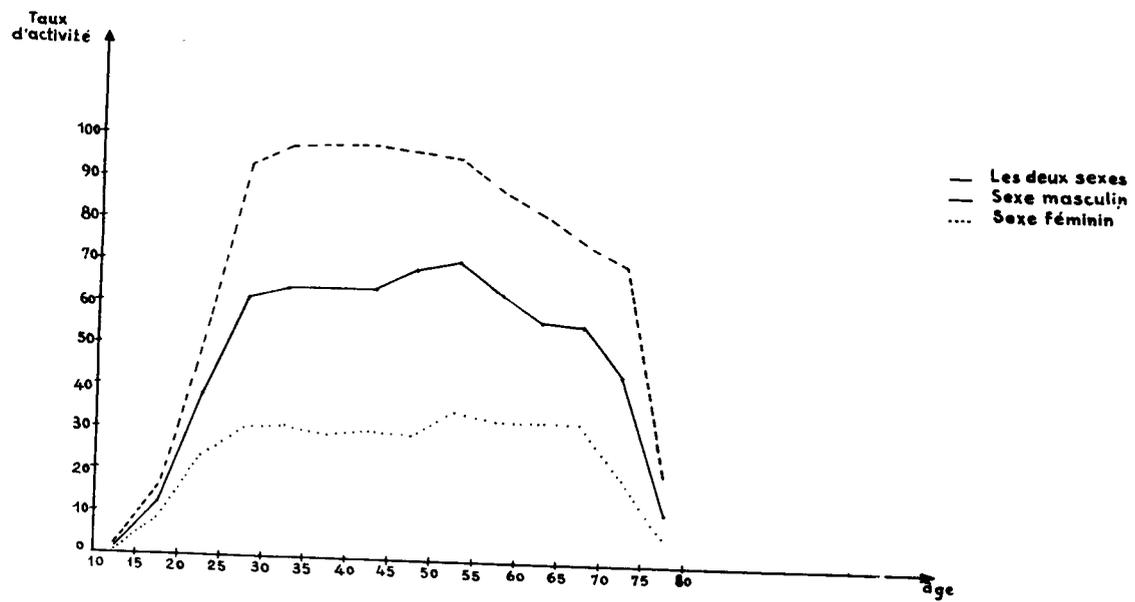
Le graphique 26 représente les taux d'activité par âge et par sexe. L'activité des femmes est inférieure à celle des hommes à tous les âges. Le maximum de l'activité est atteint autour de 30 ans chez les hommes (98,4 %) puis le niveau de l'activité baisse lorsque l'âge s'élève jusqu'à 41,4 % à 75 ans et plus. Par contre la courbe de l'activité féminine atteint son maximum vers 50-55 ans (35,6 %). Ceci s'expliquerait par la forte proportion (41,3 %) des femmes âgées de 40 ans et plus exerçant des activités agricoles dans les plantations familiales.

Le nombre brut d'années de vie active (NBAVA) représente le nombre moyen d'années pendant lesquelles les personnes sont économiquement actives de façon effective en l'absence de mortalité.

Le NBAVA s'élève à 34,7 ans pour les deux sexes, une personne qui entre donc en activité à l'âge de 10 ans et qui en sort à 80 ans, pour une période potentielle d'activité de 70 ans passe effectivement la moitié de cette période en activité. Pour les hommes et les femmes NBAVA est respectivement de 50,6 ans et 17,7 ans. On peut donc conclure à un faible niveau de l'activité féminine à Mbalmayo.



Graphique 25. Pyramide des âges de la population active.



Graphique 26 . Taux d'activité selon l'âge .

3) Taux d'activité par quartier

TABLEAU 44 :

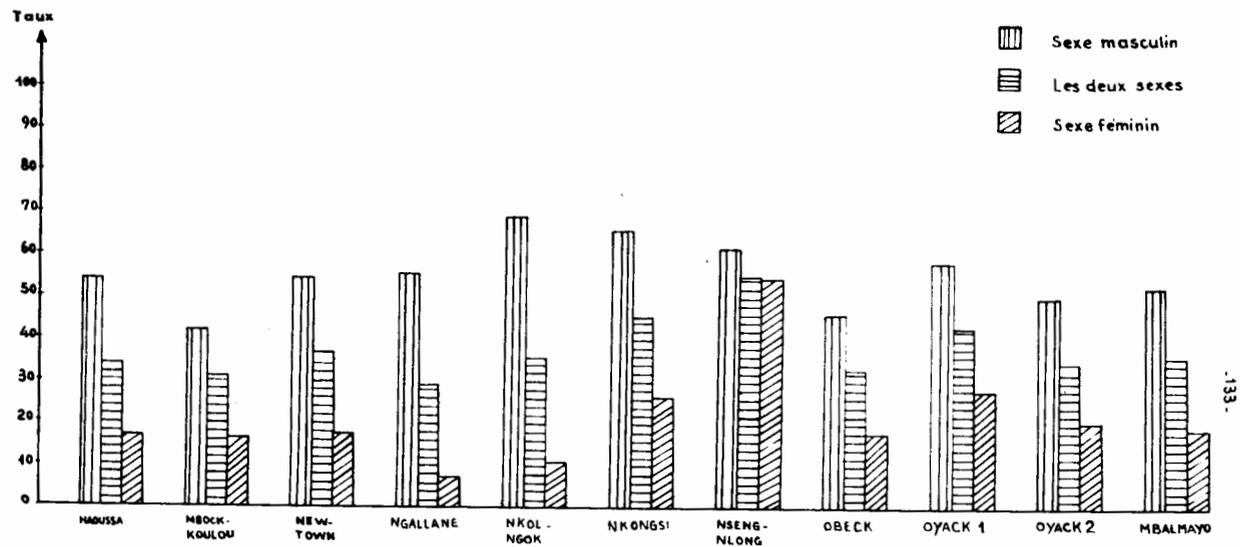
Taux d'activité selon le sexe et le quartier (%).

QUARTIER	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	LES DEUX SEXES
Haoussa	54,1	17,2	34,0
Mbock Koulou	42,3	16,5	30,8
Newtown.	54,7	17,4	36,8
Ngallane	55,3	7,6	29,2
Nkol Nget	69,2	11,1	35,5
Nkongsi	65,8	26,4	45,4
Nseng Nlong.	61,7	49,3	55,1
Obeck	46,1	18,0	32,9
Oyack 1	58,3	27,7	43,1
Oyack 2	50,0	20,6	34,5
Ensemble.	52,3	18,9	36,2

Nseng Nlong, Nkongsi et Oyack 1 sont les quartiers périphériques. Les habitants sont surtout occupés dans des activités agricoles et les taux sont élevés aussi bien pour les hommes que pour les femmes. D'autre part chacun de ces quartiers dispose d'une proportion moins forte d'élèves que les autres quartiers (27,3 % à Nseng Nlong, 35,7 % à Nkongsi et 37,0 % à Oyack 1). Les proportions des femmes enregistrées comme ménagères dans ces quartiers sont aussi parmi les plus faibles.

Par contre Obeck est un quartier en plein centre de la ville et à proximité des usines de traitement du bois (COCAM et ECAM PLACAGE). Des ouvriers, des commerçants et des employés de l'administration y résident. Le taux d'activité de ce quartier a été réduit par la présence très nombreuse des élèves qui représentent 43,8 % des habitants.

Le quartier Newtown se trouve affecté dans son niveau d'activité par l'influence de la population scolaire qui constitue 40,1 % de ses habitants.



Graphique 27. Taux d'activité selon le quartier.

III – La Population occupée

4668 personnes dont 3488 hommes et 1180 femmes ont été dénombrées occupées.

1) – Taux d'occupation

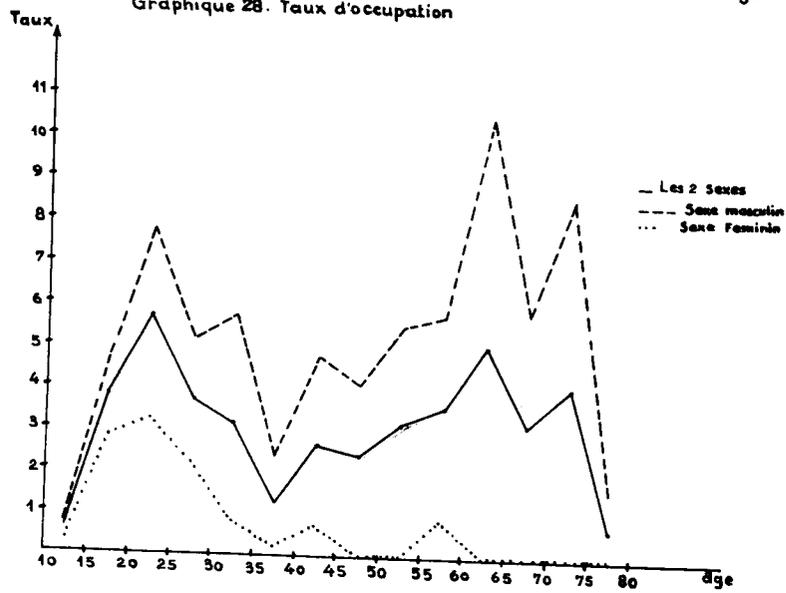
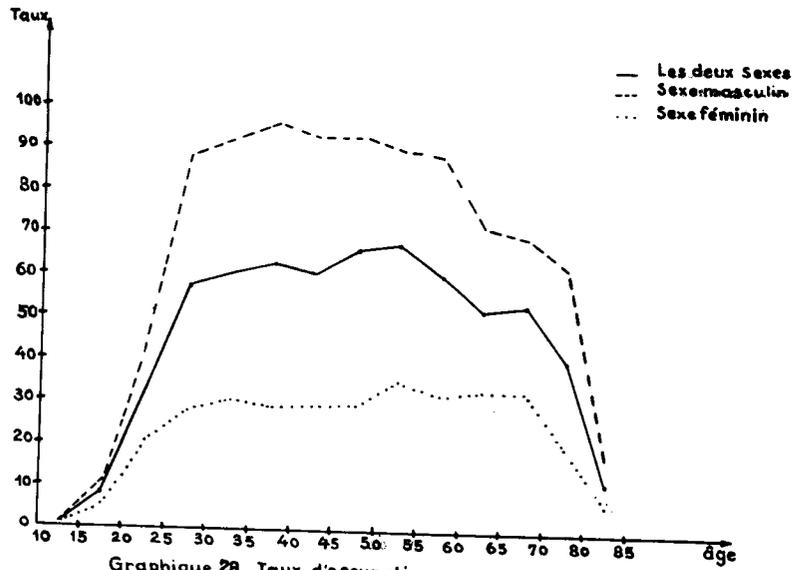
Le taux d'occupation est le rapport des occupés à la population totale.

Pour l'ensemble de la population ce taux est inférieur à 50 %.

Tableau 45

Taux d'occupation selon le sexe et l'âge (%)

Sexe Groupe d'âges	Les 2 sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
10 - 14	0,6	0,8	0,4
15 - 19	8,6	11,0	5,7
20 - 24	32,7	43,4	20,5
25 - 29	57,7	88,1	28,2
30 - 34	60,6	92,3	30,3
35 - 39	62,9	96,0	29,3
40 - 44	61,2	93,8	29,6
45 - 49	66,6	93,4	29,8
50 - 54	67,8	90,7	35,6
55 - 59	60,6	88,7	32,7
60 - 64	52,5	72,6	33,6
65 - 69	53,6	70,6	33,3
70 - 74	40,5	62,9	20,5
75 et plus	23,6	37,9	14,0
Total	33,1	47,7	17,3



Les taux d'occupation (calculés à partir du tableau A16) sont très faibles à 10-14 ans et augmentent régulièrement jusqu'à un maximum de 67,8 % à 50-54 ans pour les deux sexes. Pour les hommes le taux maximum de 96,0 % s'observe à 35-39 ans. Les taux d'occupation des hommes sont supérieurs à ceux des femmes dont la valeur maximale de 35,6 % est atteinte à 50-54 ans.

Bien que les taux d'occupation soient, surtout chez les femmes, peu élevés, les taux de chômage sont à un niveau relativement bas pour l'ensemble des deux sexes. Ces taux de chômage se définissent comme le rapport des chômeurs à la population totale.

Tableau 46

Taux de chômage selon le sexe et l'âge (%)

Sexe Groupe d'âges	Les 2 sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
10 - 14	0,6	0,8	0,3
15 - 19	3,8	4,6	2,8
20 - 24	5,7	7,8	3,2
25 - 29	3,7	5,2	2,2
30 - 34	3,2	5,8	0,8
35 - 39	1,3	2,4	0,2
40 - 44	2,7	4,8	0,7
45 - 49	2,4	4,1	0,0
50 - 54	3,2	5,5	0,0
55 - 59	3,6	5,8	0,9
60 - 64	5,1	10,5	0,0
65 - 69	3,2	5,9	0,0
70 - 74	4,1	8,6	0,0
75 et plus	1,4	3,4	0,0
Total	3,1	4,6	1,5

Les taux de chômage féminins sont plus faibles que les taux masculins car les femmes ont plutôt tendance à se déclarer ménagères que chômeuses.

Les chômeurs sont constitués des personnes ayant perdu leur emploi et des personnes en quête de leur premier emploi. Le chômage qui affecte les jeunes (aussi bien hommes que femmes) dépend surtout des personnes en quête de leur premier emploi; 64,8 % des personnes de sexe masculin âgées de 10 à 29 ans font partie de cette catégorie.

Le niveau de chômage de 2,2 % observé sur l'ensemble des quartiers de Mbalmayo semble être sous-estimé à cause des déclarations parfois fallacieuses de certaines personnes enquêtées qui se déclarent occupées alors qu'elles ne le sont pas ou élèves si elles ont l'âge scolaire.

Tableau 47

Taux de chômage selon le sexe et le quartier (%)

Sexe Quartier	Les 2 sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
Haoussa	1,4	0,8	0,7
Mbock Koulou . .	1,4	3,9	1,1
Newtown	2,5	5,1	1,0
Ngallane	4,1	5,2	3,3
Nkol-Nget	4,6	1,7	4,2
Nkongsi	0,9	0,0	0,2
Nseng-Nlong . . .	0,0	0,7	0,0
Obeck	2,0	2,7	1,2
Oyack 1	2,3	4,2	0,4
Oyack 2	2,2	3,7	1,0
Ensemble	2,2	3,3	1,1

A l'exception de Mbock Koulou tous les quartiers présentent des taux de chômage féminin inférieurs à ceux des hommes comme dans le cas de l'étude structurelle.

A Nseng Nlong, quartier périphérique, on n'a pas enregistré de chômeur. Ce quartier venait aussi en tête avec le taux d'activité le plus élevé (voir tableau A17).

2) *Les Secteurs d'activité*

De l'examen du tableau 49 il ressort que quel que soit le sexe, le secteur tertiaire est prépondérant (57,2 %) suivi enfin du secteur primaire (13,1 %). Cette répartition de la population active selon le secteur d'activité confère à Mbalmayo une originalité.

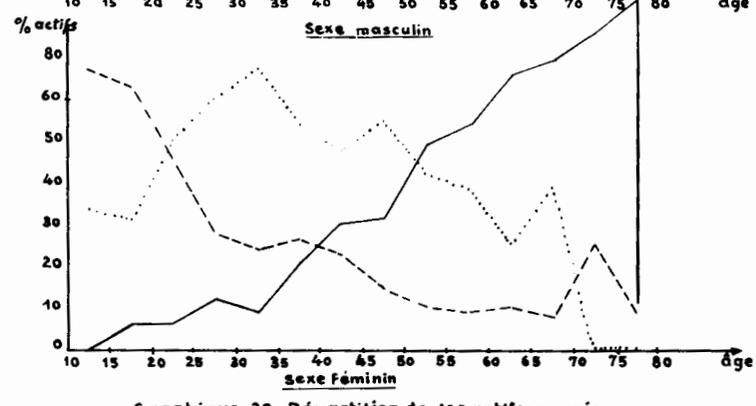
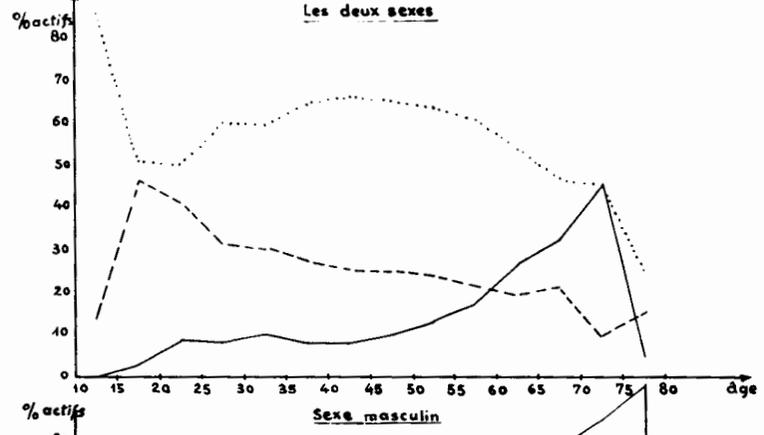
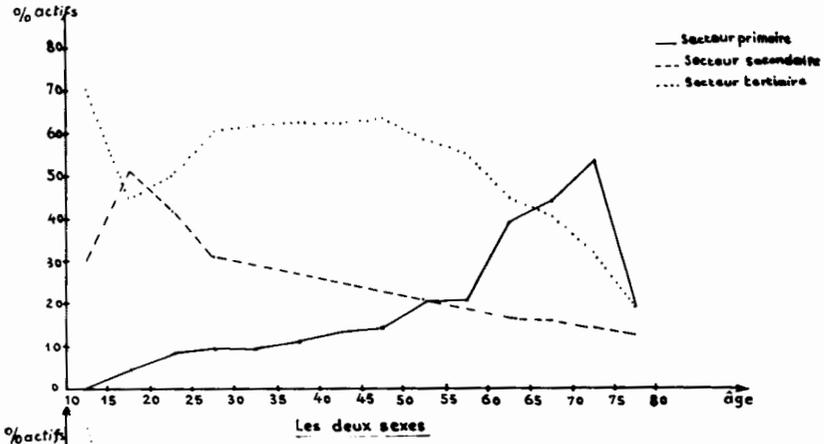
Le secteur tertiaire est plus vaste que les autres et comporte les transports et télécommunications, le commerce, les banques et assurances, affaires immobilières, services rendus aux entreprises, les services.

Le secteur secondaire est constitué par les bâtiments et TP, Eau et Electricité, les industries de transformation et manufactures.

Le secteur primaire est développé à Mbalmayo grâce à l'agriculture et l'exploitation forestière. L'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture ne sont pratiqués que de façon artisanale.

Dans un même secteur les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes. La différence entre les deux sexes dans le primaire est de 17 % environ. Dans les deux autres secteurs le rapport est de 3 à 1 en faveur des hommes.

Le graphique 30 montre que dans l'ensemble des deux sexes la population agricole est d'un âge plus avancé que les autres.



Graphique 30. Répartition de 100 actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur.

TABLEAU 48

Actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur (effectifs).

GROUPE D'AGES	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69	70 - 74	75 ans et plus	TOTAL
SEXE ET SECTEUR															
Les 2 sexes	10	245	705	689	565	613	501	401	321	142	126	62	28	16	4 424
Primaire	-	10	57	65	55	68	68	56	66	38	49	27	15	6	580
Secondaire	3	126	295	212	163	167	124	92	67	26	21	10	4	4	1 314
Tertiaire	7	109	353	412	347	378	309	253	188	78	56	25	9	6	2 530
Sexe masculin . .	7	165	494	522	422	472	381	324	251	108	86	43	20	10	3 305
Primaire	-	5	44	45	42	39	32	32	32	20	23	14	9	1	338
Secondaire	1	76	202	165	129	130	97	81	60	23	17	9	2	3	995
Tertiaire	6	84	248	312	251	303	252	211	159	65	46	20	9	6	1 972
Sexe féminin . .	3	80	211	167	143	141	120	77	70	34	40	10	8	6	1 119
Primaire	-	5	13	20	13	29	36	24	34	18	26	13	6	5	242
Secondaire	2	50	93	47	34	37	27	11	7	3	4	1	2	1	319
Tertiaire	1	25	105	100	96	75	57	42	29	13	10	5	-	-	558

TABLEAU 49

Actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur (pourcentages)

GROUPE D'AGES	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69	70 - 74	75 ans et plus	TOTAL
SEXE ET SECTEUR															
Les 2 sexes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Primaire	-	4,1	8,1	9,4	9,8	11,1	13,5	14,0	20,6	26,8	38,9	43,5	53,6	37,5	13,1
Secondaire	30,0	51,4	41,8	30,8	28,8	27,2	24,7	22,9	20,9	18,3	16,7	16,2	14,3	25,0	29,7
Tertiaire	70,0	44,5	50,1	59,8	61,4	61,7	61,8	63,1	58,6	54,9	44,4	40,3	32,1	37,5	57,2
Sexe masculin . . .	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Primaire	-	3,0	8,9	8,6	10,0	8,3	8,4	9,9	12,7	18,5	26,7	32,6	45,0	10,0	10,2
Secondaire	14,3	46,1	40,9	31,6	30,5	27,5	25,9	25,0	23,9	21,3	19,8	20,9	10,0	30,0	30,1
Tertiaire	85,7	50,9	50,2	59,8	59,5	64,2	66,1	65,1	63,4	60,2	53,5	46,5	45,0	60,0	59,7
Sexe féminin . . .	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Primaire	-	6,2	6,2	12,0	9,1	20,6	30,0	31,2	48,6	52,9	65,0	68,4	75,0	83,3	21,6
Secondaire	66,7	62,5	44,1	28,1	23,8	26,2	22,5	14,3	10,0	8,8	10,0	7,7	25,0	16,7	28,5
Tertiaire	33,3	31,3	49,7	59,9	67,1	53,2	47,5	54,5	41,4	38,2	25,0	38,5	-	-	49,9

La population agricole est moins nombreuses avant 50 ans. Cette situation peut résulter d'un désintérêt des jeunes pour les activités agricoles. Ces jeunes s'orientent plus volontiers vers le secteur tertiaire lorsqu'ils entrent en activité entre 10 et 14 ans. Il s'agit d'un secteur tertiaire « refuge » où ils exercent des activités marginales mal définies.

Entre 15 et 19 ans, la population occupée dans le secteur secondaire, déjà plus nombreuse que la population agricole, croît encore aux dépens de la population occupée dans le secteur tertiaire. La proportion des personnes de ce secteur décroît ensuite régulièrement au profit du secteur primaire.

Les secteurs secondaires et tertiaire sont prépondérants chez les hommes et tous les âges à l'exception cependant de la baisse observée à partir de 40 ans dans la proportion des effectifs occupés dans le secteur secondaire. Comme pour l'ensemble de la population les jeunes garçons s'orientent d'abord vers le secteur tertiaire au début de leur vie active.

Les effectifs féminins du secteur primaire croissent avec l'âge à partir de 40 ans.

Un fait quasi général observé dans chacun des deux sexes est l'existence d'agriculteurs à 10-14 ans; probablement en raison de la faiblesse de l'activité à ces âges.

La forte proportion de femmes âgées dans le secteur agricole est un phénomène de génération. N'ayant pas eu l'occasion d'aller à l'école, elles sont obligées de travailler la terre pour subvenir à leurs besoins.

Les hommes, non seulement auraient eu plus de chance d'accès à l'instruction pour leur permettre d'entreprendre des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire mais ils sont en général plus sollicités par les activités de ces secteurs.

3) Les branches d'activité

TABLEAU 50 :

*Répartition de la population occupée selon le sexe
et la branche d'activité.*

SEXE Branche d'activité	LES DEUX SEXES		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	580	13,1	338	7,6	242	5,5
Bâtiments-TP, Eau, Elect.	399	9,0	397	9,0	2	0,0
Industries de transformation; manufactures	915	20,7	598	13,5	317	7,2
Transports et télécommunications	258	5,8	254	5,7	4	0,1
Commerce	1010	22,8	762	17,2	248	5,6
Banques, assurances, affaires immobilières.	40	0,9	35	0,8	5	0,1
Services.	1222	27,6	921	20,8	301	6,8
Total	4424	100,0	3305	74,7	1119	25,3

Quatre branches se dégagent par leur importance :

- les services (27,6 %)
 - le commerce (22,8 %)
 - les industries de transformation et manufactures (20,7 %)
 - l'agriculture (13,1 %).
- *Les services*

Outre les services ministériels départementaux (éducation, santé, administration territoriale, etc .) ont été classés aussi dans cette rubrique les organisations religieuses, les blanchisseries, les services d'esthétique, de photographie et de loisirs et toutes les réparations diverses (montres, chaussures, auto . .). Ce vaste regroupement explique d'emblée l'importance de cette branche par rapport aux autres.

Le développement de la branche des services résulte de la fonction administrative de Mbalmayo en tant que chef lieu du Nyong et Soo. La proportion des personnes employées dans l'administration est de 81,5 % dans cette branche.

La branche des services recrute dans la population active occupée 19,6 % d'hommes et 6,5 % de femmes.

Sur 100 hommes occupés 26,4 se retrouvent dans les services tandis que chez les femmes la proportion est de 25,5 %.

– *Le commerce*

Cette branche comporte le commerce de gros et de détail, les restaurants, bars et hôtels, les pharmacies, les librairies, les brasseries (dépôt), les alimentations, les quincailleries et les stations de carburant. Elle occupe 16,3 % d'hommes et 5,3 % de femmes.

Les hommes se consacrent beaucoup plus au commerce que les femmes (75,4 % contre 24,6 %).

L'activité commerciale est favorisée à Mbalmayo par la présence d'entreprises d'exploitation forestière et surtout par la proximité de la capitale Yaoundé à laquelle la ville est reliée par une voie bitumée et un embranchement ferroviaire. La ville occupe aussi une position charnière entre Yaoundé et les chefs lieux des départements du Ntem et du Dja et Lobo, soient respectivement Ebolowa et Sangmelima. Notons que le commerce dans la ville de Mbalmayo est surtout le commerce de détail, les bars et les alimentations.

– *Les industries de transformation et manufactures*

Les industries de transformation à Mbalmayo sont constituées par les scieries EFEK, la COCAM et l'ECAM PLACAGE.

Nous avons inclus dans cette branche toutes les personnes occupées dans la confection des vêtements.

Sur 915 personnes occupées dans cette branches, soit une proposition de 19,6 % d'occupés, on dénombre 598 hommes contre 317 femmes. Les hommes se retrouvent dans les industries de transformation du bois alors que les femmes sont surtout des couturières.

– *L'agriculture*

12,4 % des actifs occupés sont dans l'agriculture. Parmi les femmes occupées 21 % sont cultivatrices. Chez les hommes ayant une occupation la proportion d'agriculteurs est faible : 9,25 %.

Il faut noter que la période du recensement a coïcidé avec la morte saison agricole c'est-à-dire la saison sèche. Les agriculteurs pourraient être sous-estimés.

– *Les autres branches*

Les banques et les assurances constituent une branche assez mal représentée à Mbalmayo. En effet, trois agences de banques sont ouvertes dans la ville. La proximité de ces agences avec les banques mères de Yaoundé ne permet pas une augmentation du personnel local. D'autre part aucune compagnie d'assurances ne se trouve implantée dans la ville.

Les transports et télécommunications emploient 5,5 % de la population active occupée. Les effectifs sont surtout masculins (98,4 %). Il s'agit des chauffeurs de taxi, des transporteurs par car et par camion, des conducteurs d'engins et de locomotives et des pousseurs et porteurs. Sur les 4 femmes au total recensées dans cette branche 3 travaillent dans les P.T.T.

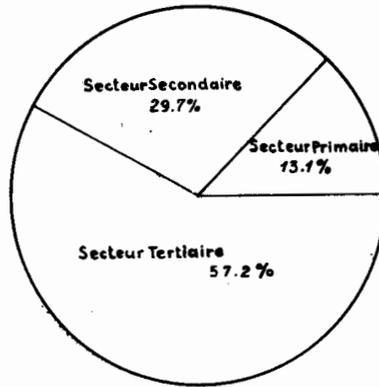
Enfin dans la branche bâtiments et TP, Eau et Electricité on retrouve 8,5 % des occupés. Ici les effectifs sont presque exclusivement masculins. Deux femmes seulement ont été enregistrées dans cette branche.

Examinons maintenant l'occupation selon la branche d'activité et l'âge.

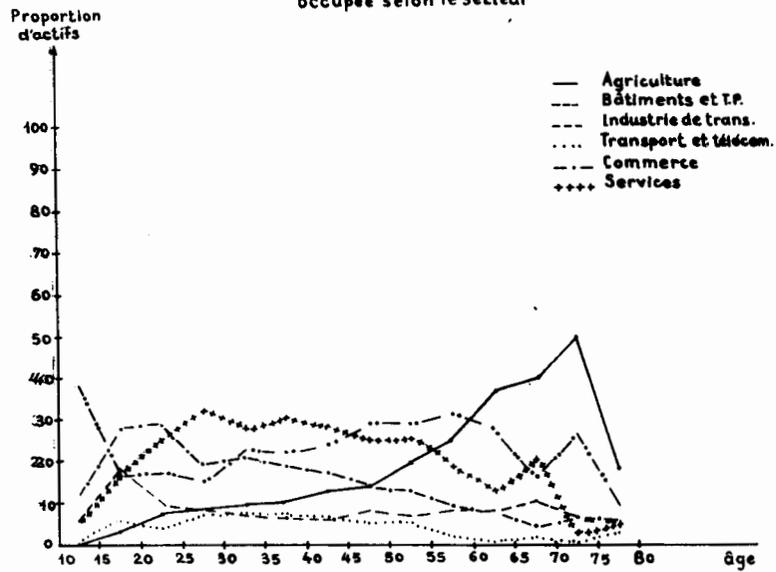
TABLEAU 51

Répartition de la population occupée selon la branche d'activité et le groupe d'ages (en %)

BRANCHE D'ACTIVITE	GROUPE D'AGES														TOTAL
	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69	70 - 74	75 ans et plus	
Agriculture.	—	3,6	7,5	8,8	9,5	10,7	13,1	13,4	19,7	25,1	36,6	39,7	50,0	35,2	12,3
Bâtiment TP., eau, et électricité	6,3	18,2	10,2	8,7	7,0	6,6	6,3	8,1	6,9	8,0	8,2	10,3	6,7	11,8	8,5
Industrie de trans- formation, manu- facture	12,4	27,7	28,8	19,8	21,0	19,8	17,5	13,8	13,1	9,3	7,5	4,4	6,7	11,8	19,5
Transports, télé- communications.	—	5,9	3,8	7,3	6,7	7,3	6,6	4,8	4,8	2,0	0,7	1,5	—	5,9	5,6
Commerce	37,5	16,8	16,9	15,2	22,4	22,1	24,3	29,1	29,1	31,1	27,6	16,2	26,6	17,6	21,7
Banques, assu- rances.	—	0,4	0,6	1,3	2,0	0,5	0,4	1,2	1,2	—	—	—	—	—	0,9
Services.	6,3	17,2	25,3	32,1	28,6	30,0	28,5	25,3	25,3	18,5	13,4	20,6	3,3	11,8	26,3
Non déclarée.	37,5	10,2	6,9	6,8	2,8	3,0	5,3	4,3	4,3	6,0	6,0	7,3	6,7	5,9	5,2
TOTAL.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Graphique 31. Répartition de la population active occupée selon le Secteur



Graphique 32. Répartition de 100 actifs occupés selon l'âge et la branche d'activité.

Le tableau 51 (issu de tableau A18) que visualise le graphique 31 fait apparaître une augmentation de l'activité agricole avec l'âge. La proportion des agriculteurs commence à décroître à partir de 75 ans en raison du petit nombre de vieux. Entre 60 et 75 ans les effectifs dans l'agriculture sont prépondérants par rapport à ceux des autres branches. Il s'agit, comme nous l'avons dit d'un effet de génération, les personnes âgées n'ayant pas eu de facilités pour aller à l'école et abandonner la terre. Les jeunes par contre se consacrent beaucoup moins à la terre que leurs aînés.

Les effectifs employés dans les industries de transformation et manufactures, après avoir atteint un maximum entre 20 et 25 ans baissent un peu régulièrement avec l'âge. Les travaux dans les entreprises de transformation du bois exigent une main d'œuvre pleine de vigueur. Les ouvriers très âgés sont rares. D'autre part les tailleurs et les couturières de la ville sont des personnes relativement jeunes.

La courbe des effectifs occupés dans les services croît jusqu'à 25-30 ans puis décroît. Entre 60 et 65 ans et au delà de 75 ans elle est à nouveau en hausse alors qu'on devrait s'attendre à une baisse qui résulterait des départs à la retraite des employés de l'administration.

Les jeunes sont très nombreux dans le commerce entre 10 et 15 ans en valeur relative. Leur proportion baisse ensuite et entre 25 et 30 ans la courbe représentative amorce une hausse jusqu'à l'âge de 55 à 59 ans. Un autre niveau très bas est observé à 65-70 ans et au delà la courbe reprend sa croissance. Ainsi les jeunes gens font leurs premiers pas dans l'activité économique en tentant leurs chances dans la branche commerciale. Puis ils abandonnent avant d'y revenir définitivement par la suite.

Les effectifs dans les bâtiments et TP, Eau et Electricité sont très bas à tous les âges et connaissent un maximum entre 15 et 19 ans avec une proportion de 18,2% d'actifs occupés.

Il faut remarquer qu'à partir de 60 ans, les différentes branches d'activité subissent d'importantes fluctuations à cause de l'effet des petits nombres.

4) *Les professions.*

Dans les instructions, il était demandé aux agents recenseurs de poser la question sur le métier ou la profession (distincte de l'activité principale), de la manière suivante « Quel métier avez-vous appris et êtes-vous capable d'exercer effectivement? ».

Les résultats se trouvent dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 52 :

Répartition de la population occupée selon le sexe et la profession.

SEXE PROFESSION	LES 2 SEXES		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effec.	100,0	Effec.	100,0	Effec.	100,0
Professions libérales, techniciens et cadres . . .	572	12,3	391	11,2	181	15,3
Administrateurs et employés de Bureau . . .	323	6,9	248	7,1	75	6,4
Commerçants	505	10,8	351	10,1	154	13,1
Agriculteurs	387	8,3	175	5,0	212	18,0
Ouvriers	309	6,6	308	8,8	1	0,1
Conducteur de véhicules	357	7,6	355	10,2	2	0,2
Travailleurs manuels spécialisés	1001	21,5	686	19,7	315	26,7
Employés des services, artisans, animateurs culturels	132	2,8	92	2,6	40	3,4
Employés du maintien de l'ordre	101	2,2	93	2,7	8	0,7
Autres professions	186	4,0	178	5,1	8	0,7
Non-déclarée	795	17,0	611	17,5	184	15,6
Total	4668	100,0	3488	100,0	1180	100,0

La forte proportion des professions non-déclarées (17,0%) exprime l'embarras des personnes enquêtées devant la question qui leur est posée. Notons que le métier que l'on exerce n'est pas toujours celui que l'on a appris; c'est-à-dire le métier qui correspond à sa profession. Il est presque certain que bon nombre de réponses obtenues à cette question ne sont pas fiables eu égard au volume important des travailleurs manuels spécialisés (21,5%) et des commerçants (10,8%). Certes, l'apprentissage d'un métier ne se fait pas seulement dans un établissement spécialisé, mais il peut aussi se faire par une pratique quotidienne. Parmi les travailleurs manuels spécialisés et les commerçants, nombreux seraient ceux qui n'ont jamais appris le métier qu'ils exercent.

Les professions libérales, les techniciens et les cadres constituent 12,3% de la population occupée. Leur présence confirme l'importance économique-administrative de la ville de Mbalmayo. Nous avons regroupé dans cette catégorie le corps médical, le corps enseignant, les divers clergés, les ingénieurs, les banquiers et tous les autres techniciens.

Partout dans une profession donnée les hommes dominent les femmes, à l'exception de la profession d'agriculteurs où ces dernières sont plus nombreuses.

5) – *La situation dans l'emploi*

a) – *Les différents statuts*

Au recensement de la ville de Mbalmayo, les activités principale et secondaire de toute personne âgée de 10 ans et plus ont été enregistrées. Mais la situation dans l'emploi que nous allons étudier est le statut de chaque travailleur dans l'exercice de son activité principale.

La proportion d'actifs occupés ayant le statut de salariés est plus élevée dans l'ensemble des deux sexes et chez les hommes que celle de tous les autres statuts réunis. Viennent ensuite, quel que soit le sexe, les indépendants et les apprentis.

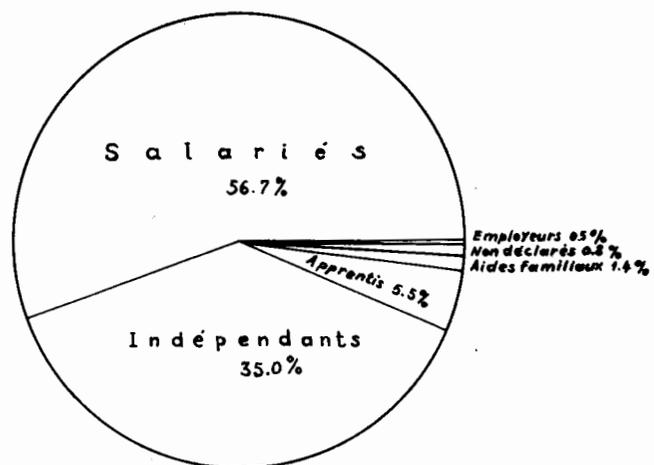
Cependant les femmes exerçant une activité de façon indépendante sont plus nombreuses que les autres.

Examinons la situation dans l'emploi à travers l'âge et aussi en fonction de la branche d'activité à partir des tableaux annexes A19 A20.

TABLEAU 53 :

Répartition des actifs occupés selon le sexe et la situation dans l'emploi.

SEXE SITUATION DANS L'EMPLOI	LES 2 SEXES		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	23	0,5	20	0,4	3	0,1
Indépendant	1633	35,0	973	21,0	660	14,0
Salarié	2647	56,7	2291	49,1	356	7,6
Apprenti	255	5,5	150	3,3	105	2,2
Aide-Familial	66	1,4	38	0,8	28	0,6
Autre et non déclaré . .	44	0,9	16	0,3	28	0,6
Total	4668	100,0	3488	74,9	1180	25,1



Graphique 33 . Répartition de la population occupée
selon la situation dans l'emploi .

Les employeurs

« L'employeur est un entrepreneur dans n'importe quelle branche d'activité qui emploie et paie le personnel qui travaille pour lui dans sa branche d'activité. Le personnel employé pour service domestique n'est pas concerné; une personne qui emploie un ou plusieurs boys (cuisiniers, gardiens, jardiniers, etc...) n'est pas pour cela un employeur » (1)

Les employeurs constituent 0,5% de la population occupée. Les hommes représentent 0,4% contre 0,1% seulement chez les femmes l'âge des employeurs est compris entre 15 et 54 ans, la moyenne est de 37 ans pour les deux sexes réunis. L'âge moyen des employeurs masculins est de 36,5 ans et celui des employeurs féminins 40,8 ans.

Puisque plus de la moitié de la population occupée est salariée, les employeurs constituent une proportion très faible; ce ne sont pas sans nul doute ces employeurs qui recrutent toute la masse des salariés mais plutôt l'administration et les sociétés anonymes d'exploitation du bois.

Il faut beaucoup de temps pour acquérir les fonds nécessaires pour l'embauche d'un personnel permanent. C'est ce qui pourrait justifier l'âge moyen élevé des employeurs. Ceux-ci sont surtout des commerçants (43,5%) hommes et femmes. Mais les employeurs des bâtiments et TP, Eau et Electricité (21,7%) sont tous de sexe masculin.

Les aides familiaux (non rémunérés)

Un aide familial est « quelqu'un qui aide un parent dans son travail sans toucher en contrepartie un salaire régulier en argent ou en nature. Il est en général, nourri et logé et reçoit de temps en temps de petits cadeaux » (2)

Les aides familiaux représentent 1,4 % de la population active occupée. Il y a plus d'hommes que de femmes (0,8% contre 0,6%) sans doute en raison de la sous estimation de la population active féminine consécutive à la tendance à enregistrer les femmes comme ménagères.

1,1% des hommes occupés est un aide familial contre 2,4% chez les femmes.

Notons que 84,2% des aides familiaux masculins ont moins de 25 ans alors que 28,6% seulement des aides familiales ont en dessous de cet âge. Leur âge moyen est respectivement de 22,4 ans et 34,4 ans.

(1) Recensement de la ville de Mbalmayo, manuel des agents recenseurs Février 1979, p. 21.

(2) Recensement de la ville de Mbalmayo, op. cit. p. 21.

Les aides familiales sont donc plus âgées que les aides familiaux.

Tous les aides familiaux se trouvent occupés dans l'agriculture et dans le commerce essentiellement. Parmi les hommes 63,2% aident leurs parents dans le commerce et 7,9% dans l'agriculture. Au contraire 46,4% chez les femmes aident dans l'agriculture et 32,1% dans le commerce.

Les apprentis

« Un apprenti est une personne qui travaille pour un patron dans le but d'acquérir une formation., un métier, une spécialité. Il n'est pas payé pour son travail » (1)

Les apprentis constituent 5,5% de la population occupée soit 3,3% d'hommes et 2,2% de femmes. Ils représentent 4,3% des hommes et 8,9% des femmes occupés.

Aucun homme n'est apprenti après 34 ans alors que les femmes qui apprennent un métier le sont encore à des âges plus élevés. L'âge moyen des apprentis masculins est de 19,4 ans, celui des apprentis féminins 24,5 ans. Eu égard à la définition de l'apprenti, les hommes ne peuvent se permettre d'être apprentis au delà de 35 ans car à partir de cet âge ils sont généralement déjà responsables d'une famille qu'il faut nourrir et donc ils doivent trouver une occupation.

Les hommes apprennent par ordre de préférence dans la branche des industries de transformation et manufactures (31,4%), dans les bâtiments et TP (22,4%) et dans les services notamment les réparations de montres, cycles, radios, autos etc... (18%). Dans la première branche il s'agirait surtout d'apprentis-tailleurs. Les femmes portent aussi leur choix d'abord sur les industries de transformation et les manufactures. Il serait également question d'apprenties couturières. Elles se dirigent ensuite vers la branche des services (14,3%). Dans ce dernier cas ce sont des apprenties dans les salons de coiffure, d'esthétique.

Les indépendants

Un indépendant est quelqu'un qui n'a pas de patron et ne touche pas de salaire pour son travail, mais tire un revenu de son activité. Il est lui-même patron " (1)

(1) Recensement de la ville de Mbalmayo, op. cit. p. 22.

35,0 % des occupés ont un statut d'indépendant dans leur emploi soit 20,8% d'hommes et 14,1% de femmes. La proportion d'indépendants est plus faible pour les hommes (27,9%) que pour les femmes (55,9%). L'âge moyen est de 40,3 ans (41,4) ans pour les hommes et 40,2 ans pour les femmes).

Si l'on considère les deux sexes réunis les indépendants sont les plus nombreux dans le commerce (35,4%). Viennent ensuite les agriculteurs (20,0%) et enfin les indépendants des industries de transformation et manufactures (19,0%). Chez les hommes les commerçants indépendants sont les plus nombreux (38,4%), mais ils sont suivis des indépendants des bâtiments et TP (17,4%) et des agriculteurs (12,6%) les femmes travaillent pour leur propre compte dans les industries de transformation et manufactures (34,1%) et aussi dans le commerce (31,1%) et dans l'agriculture (30,9%).

Les salariés

Ce sont eux qui constituent la majorité de la population occupée (56,7%). Leur importance tient à la fonction administrative de Mbalmayo en tant que chef lieu du département du Nyong et Soo et à l'implantation des industries de transformation du bois.

« Le salarié travaille pour un patron qui lui verse un salaire en argent ou en nature, régulièrement ou occasionnellement (1).

65,7% des hommes occupés sont salariés contre 30,2% chez les femmes. Sur l'ensemble des salariés 86,6% sont des hommes.

L'âge moyen de tous les salariés est de 35,1 ans, celui des hommes 36,0 ans et 29,9 ans pour les femmes.

L'ensemble des salariés travaille par ordre d'importance dans les services (40,6 % dans les services médicaux, l'enseignement, l'administration), dans les industries de transformation et manufactures (19,7 %), dans le commerce (14,4 %) et dans l'agriculture (8,4 %). Les salariés masculins se répartissent dans le même ordre.

Chez les femmes le commerce se place avant les industries de transformation et manufactures.

Les autres statuts dans l'emploi et les non-déclarés

Cette catégorie représente 0,9% de la population occupée. On y retrouve plus de femmes que d'hommes (63,6% contre 36,4%). Aucune corrélation évidente n'apparaît entre cette catégorie et l'âge d'une part et d'autre part 61,4% de ces occupés n'ont pas de branche d'activité déclarée.

(1) Recensement de la ville de Mbalmayo, op. cit.. p. 22.

b) Statut et niveau d'instruction

Le graphique 34 illustre les résultats de tableau 54 donnant la répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.

Les femmes occupées ont un niveau d'instruction plus faible que celui des hommes puisque 29% n'ont aucune instruction contre 11% seulement chez les hommes.

En ce qui concerne le sexe masculin, les catégories les plus instruites sont celles des employeurs et des salariés tandis que les indépendants comptent la plus forte proportion de personnes sans instruction. Les apprentis qui sont jeunes, ont eu l'occasion de fréquenter l'école et ont au moins le niveau primaire, sans toutefois avoir atteint le second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour le sexe féminin, les indépendantes (qui travaillent surtout dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce) forment le groupe le moins instruit puisque 46% n'ont pas d'instruction. Elles s'opposent aux salariées, dont 65% ont atteint le niveau secondaire, ce qui ne se retrouve dans aucune catégorie, même chez les hommes.

TABLEAU 54

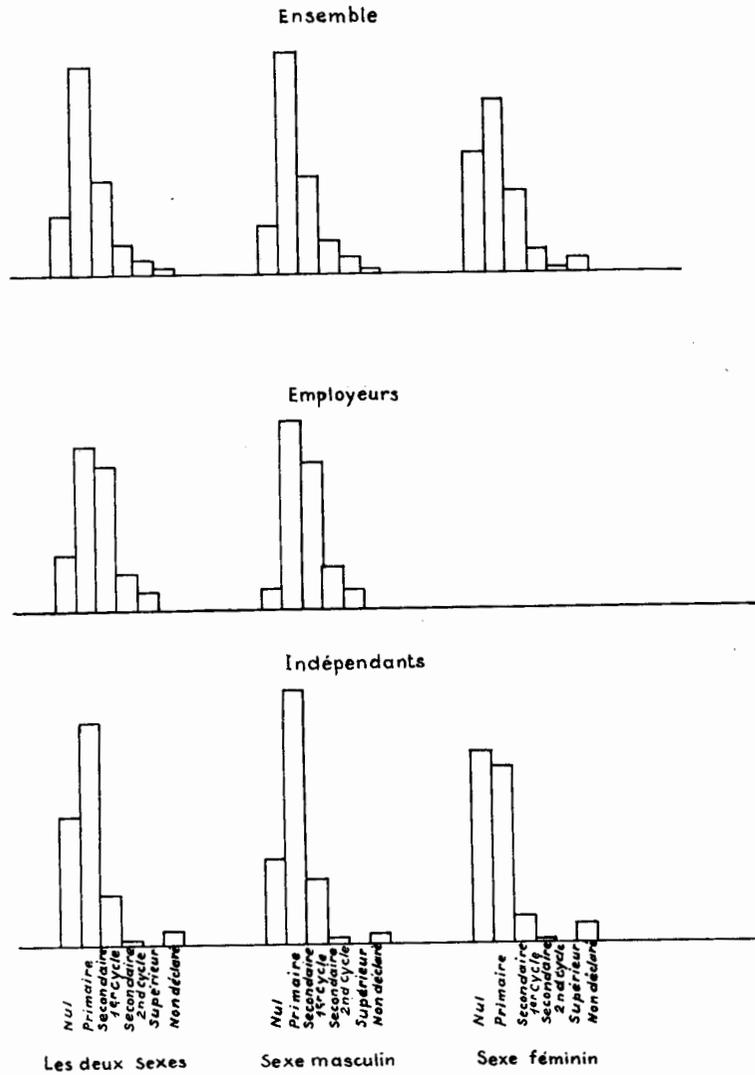
Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.

SITUATION DANS L'EMPLOI NIVEAU D'INSTRUCTION	TOTAL		EMPLOYEURS		INDÉPENDANTS		SALARIÉS		APPRENTIS		AIDES FAMILIAUX		AUTRES ET NON DÉCLARÉS	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
Les 2 sexes	4 668	100,0	23	100,0	1 633	100,0	2 647	100,0	255	100,0	66	100,0	44	100,0
Nul	732	15,7	3	13,0	496	30,4	204	7,7	2	0,8	14	21,2	13	29,5
Primaire	2 335	50,0	9	39,1	869	53,2	1 218	46,0	177	69,4	39	59,1	23	52,3
Secondaire 1er cycle . . .	1 042	22,3	8	34,8	194	11,9	752	28,4	70	27,4	12	18,2	6	13,6
Secondaire 2e cycle . . .	331	7,1	2	8,7	21	1,3	307	11,6	-	-	-	-	1	2,3
Supérieur	152	3,3	1	4,3	3	0,2	148	5,6	-	-	-	-	-	-
Non déclaré	76	1,6	-	-	50	3,1	18	0,7	6	2,4	1	1,5	1	2,3
Sexe masculin	3 488	100,0	20	100,0	973	100,0	2 291	100,0	150	100,0	38	100,0	16	100,0

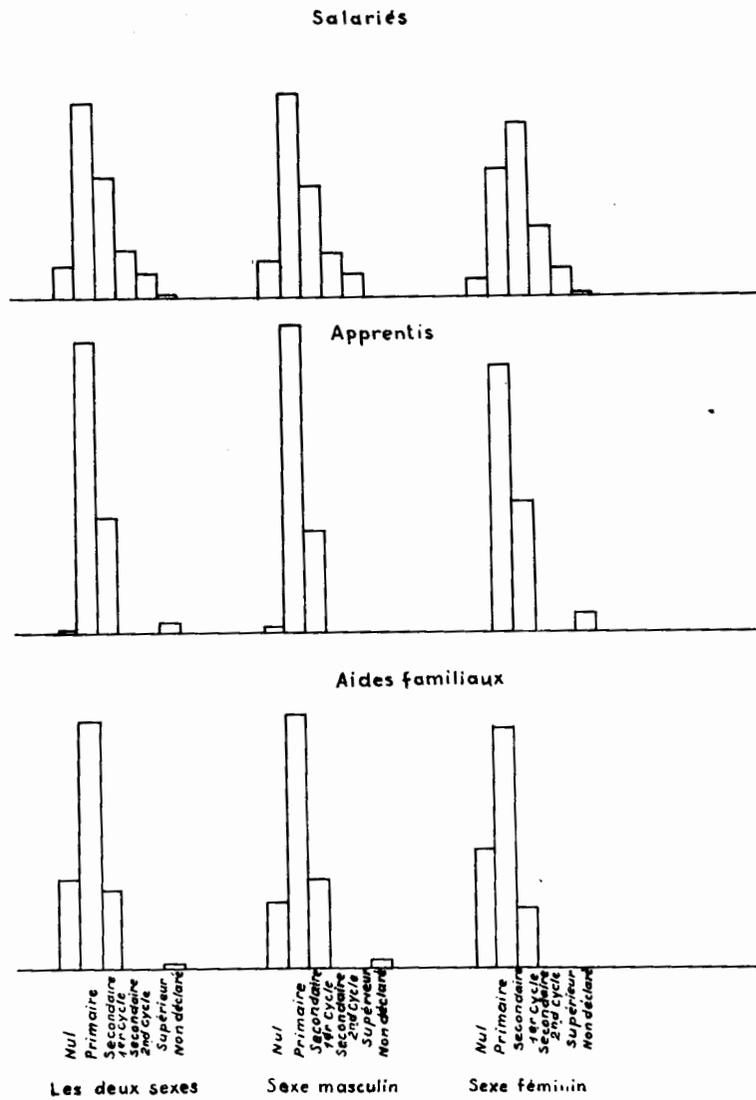
TABLEAU 54

Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.

SITUATION DANS L'EMPLOI	TOTAL		EMPLOYEURS		INDÉPENDANTS		SALARIES		APPRENTIS		AIDES FAMILIAUX		AUTRES ET NON DECLARÉS	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
Nul	395	11,3	1	5,0	195	20,0	189	8,2	2	1,3	6	15,8	2	12,5
Primaire	1 849	53,0	9	45,0	588	60,4	1 111	48,5	110	73,3	23	60,5	8	50,0
Secondaire 1er cycle . . .	811	23,3	7	35,0	151	15,5	604	26,3	37	24,7	8	21,1	4	25,0
Secondaire 2e cycle . . .	265	7,6	2	10,0	15	1,5	247	10,8	—	—	—	—	1	6,3
Supérieur	129	3,7	1	5,0	3	0,3	125	5,5	—	—	—	—	—	—
Non déclaré	39	1,1	—	—	21	2,1	15	0,7	1	0,7	1	2,6	1	6,3
Sexe féminin	1 180	100,0	3	100,0	660	100,0	356	100,0	105	100,0	28	100,0	28	100,0
Nul	337	28,6	2	66,7	301	45,6	15	4,2	—	—	8	28,6	11	39,3
Primaire	486	41,2	—	—	281	42,6	107	30,1	67	63,8	16	57,1	15	53,6
Secondaire 1er cycle . . .	231	19,6	1	33,3	43	6,5	148	41,5	33	31,4	4	14,3	2	7,1
Secondaire 2e cycle . . .	66	5,6	—	—	6	0,9	60	16,9	—	—	—	—	—	—
Supérieur	23	1,9	—	—	—	—	23	6,5	—	—	—	—	—	—
Non déclaré	37	3,1	—	—	29	4,4	3	0,8	5	4,8	—	—	—	—



Graphique 34 a . Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi .



Graphique 34 b. Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la Situation dans l'emploi.

IV - La population inactive

Les personnes vivant dans les ménages collectifs de la ville ont été exclues de la population active. Dans la phase préparatoire du recensement nous avons fixé à 10 ans la limite d'âge inférieure d'entrée en activité. Ce choix n'est pas loin de la réalité car les résultats du recensement montrent que même à un âge plus élevé que cette limite de 10 ans c'est-à-dire entre 10 et 14 ans, le taux d'activité n'est que de 1,2%. Avant 10 ans le niveau d'activité serait négligeable.

TABLEAU 55

Répartition de la population inactive selon le sexe et le type d'inactivité.

SEXE Type d'activité	LES 2 SEXES		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
Personnes de moins de 10 ans	6070	41,2	3043	48,0	3027	36,0
Etudiants	5743	38,9	3246	51,1	2497	29,7
Ménagères	2877	19,5	—	—	2877	34,2
Retraités	66	0,4	58	0,9	8	0,1
Total	14756	100,0	6347	100,0	8409	100,0

Les enfants de moins de 10 ans constituent 41,2% de la population inactive. Ils sont suivis des étudiants (38,9%), des ménagères (19,5%) enfin des retraités (0,4%).

La population inactive masculine se partage presque exclusivement entre les enfants de moins de 10 ans (48,0%) et les étudiants (51,1%). Chez les femmes on trouve plus de ménagères que d'étudiantes, soit 34,2% pour 29,7%, les personnes de moins de 10 ans restant toujours prépondérantes.

Sur un total de 20.235 personnes vivant dans les ménages ordinaires, 14.756 sont inactives, correspondant à un taux d'inactivité de 72,9%. Autrement dit, dans la ville de Mbalmayo, près des trois quarts de la population est inactive. Cette situation se justifie par la structure très jeune de la population et par la tendance à enregistrer les femmes comme ménagères même si elles exercent une activité marginale rémunératrice.

CHAPITRE X

Alphabétisation et scolarisation

I – Alphabétisation

Au recensement de Mbalmayo l'alphabétisation qui concerne les personnes âgées de 5 ans et plus a été saisie à travers trois modalités :

- analphabète (personne qui ne sait ni lire ni écrire);
- personne qui sait lire seulement;
- personne qui sait lire et écrire.

L'alphabétisation fait référence implicite à la langue française et à la langue anglaise reconnues comme langues officielles du Cameroun.

Dans l'analyse nous considérons comme non analphabètes toutes les personnes qui soit savent lire seulement soit savent lire et écrire.

1) Taux brut d'analphabétisme

Le taux brut d'analphabétisme se définit comme le rapport des analphabètes à la population totale de 5 ans et plus. Le taux d'alphabétisation représente le complément à un du taux précédent. Dans la ville, 2.375 analphabètes ont été dénombrés soit un taux brut d'analphabétisme de 11,3 %. Il y a aussi 14.403 personnes non analphabètes dont 7.927 hommes et 6.476 femmes avec un taux d'alphabétisation de 68,5 % pour l'ensemble des deux sexes, 73,8 % pour le sexe masculin et 63,1 % pour le sexe féminin.

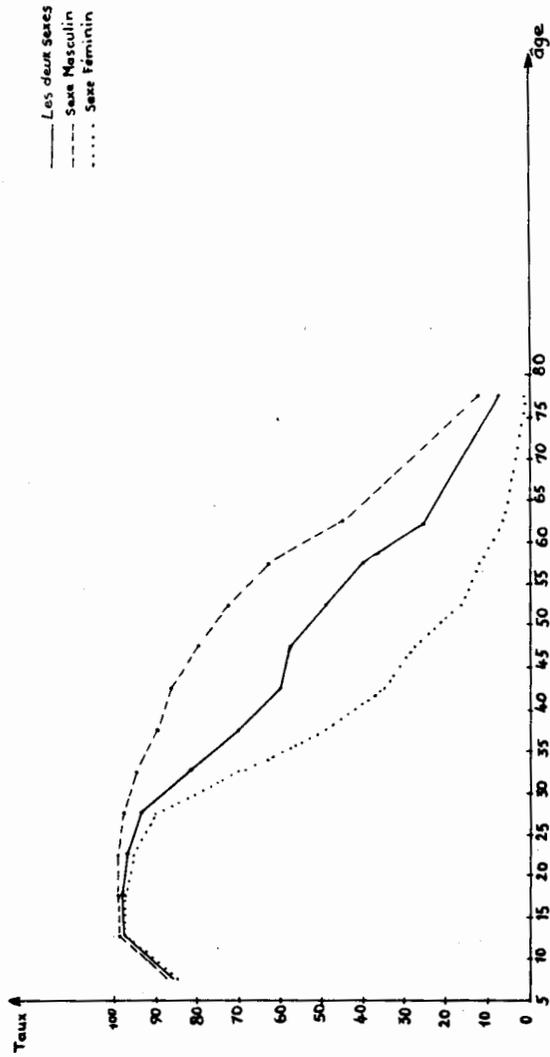
2) Taux d'alphabétisation par sexe et par âge

Les taux d'alphabétisation qui se situent entre 82 et 98 % sont dans l'ensemble plus élevés aux jeunes âges (5-34 ans).

TABLEAU 56

Taux d'alphabétisation par sexe et par âge (en %).

AGE \ SEXE	LES 2 SEXES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
5 - 9 ans	86,1	87,2	85,1
10 - 14	98,3	98,6	98,0
15 - 19	98,4	99,1	97,6
20 - 24	97,4	99,1	95,4
25 - 29	94,2	98,3	90,3
30 - 34	82,4	94,9	70,3
35 - 39	69,8	89,9	49,3
40 - 44	60,5	86,6	35,2
45 - 49	57,7	79,7	27,5
50 - 54	49,2	72,7	16,1
55 - 59	40,6	63,3	11,8
60 - 64	25,1	45,2	6,1
65 & plus	19,6	36,4	3,6
Total	85,0	91,4	78,3



Graphique 35. Taux d'alphabétisation par sexe et âge.

Les taux croissent légèrement jusqu'à 20 ans puis chutent (voir graphique 35). Les hommes sont à tous les âges plus alphabétisés que les femmes. L'écart entre les deux sexes s'accroît dans les générations plus anciennes. Cet écart a pour causes des facteurs de comportement car dans les générations plus anciennes les hommes avaient plus de chance que les femmes d'apprendre à lire et à écrire.

La chute des taux d'alphabétisation avec l'âge montre que les possibilités d'alphabétisation des vieux étaient limitées lorsqu'ils étaient encore jeunes.

II – Niveau d'instruction

TABLEAU 57

Répartition de la population de plus de 5 ans selon le sexe et le niveau d'instruction.

SEXE Niveau d'instruction	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		LES DEUX SEXES		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	% cumulé
– Nul	568	3,3	1547	9,2	2115	12,5	
– Primaire	4378	25,9	4375	25,9	8753	51,8	86,1
– Secondaire 1 ^{er} cycle	2331	13,8	1752	10,3	4083	24,1	34,3
– Secondaire 2 ^e cycle	1136	6,8	413	2,4	1549	9,2	10,2
– Supérieur	136	0,8	29	0,2	165	1,0	1,0
– Non déclaré	90	0,5	149	0,9	239	1,4	
TOTAL	8639	50,1	8265	48,9	16904	100,0	

Il apparaît ainsi que 86,1 % de la population totale âgée de 5 ans et plus sont instruits, 34,3 % ont un niveau d'instruction supérieur au primaire, 10,2 % au secondaire et 1 % a fait des études supérieures.

Les personnes n'ayant jamais été à l'école pour s'instruire ou qui ne sont pas instruites même en dehors du cycle d'enseignement conventionnel représentent 12,5 % de la population de 5 ans et plus, les personnes du niveau d'instruction primaire 51,8 %.

La proportion des femmes diminue rapidement lorsque le niveau d'instruction augmente. Ceci serait la conséquence d'un abandon de la fréquentation scolaire des filles pour des raisons de nuptialité, de maternité, de valeurs culturelles conférant à la femme un statut particulier dans la société, etc...

III – Scolarisation

La scolarisation dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut relever :

- les facteurs liés à la mentalité des parents peu ou pas instruits du tout qui perçoivent plus ou moins bien la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école.

- les facteurs liés aux infrastructures scolaires existantes devant accueillir toute la masse d'enfants en âge scolaire.

D'autres facteurs qui interviennent dans certains cas (facteur d'éloignement du domicile de l'élève de l'école) ne semblent pas jouer à Mbalmayo qui est une agglomération urbaine.

Nous examinerons la scolarisation à travers la structure de la population scolaire et des taux. La relation entre scolarisation et immigration sera abordée pour dégager l'influence de la population scolaire immigrée sur la structure de la population scolaire en particulier et sur la structure de la population totale en général.

1) *Structure de la population scolaire*

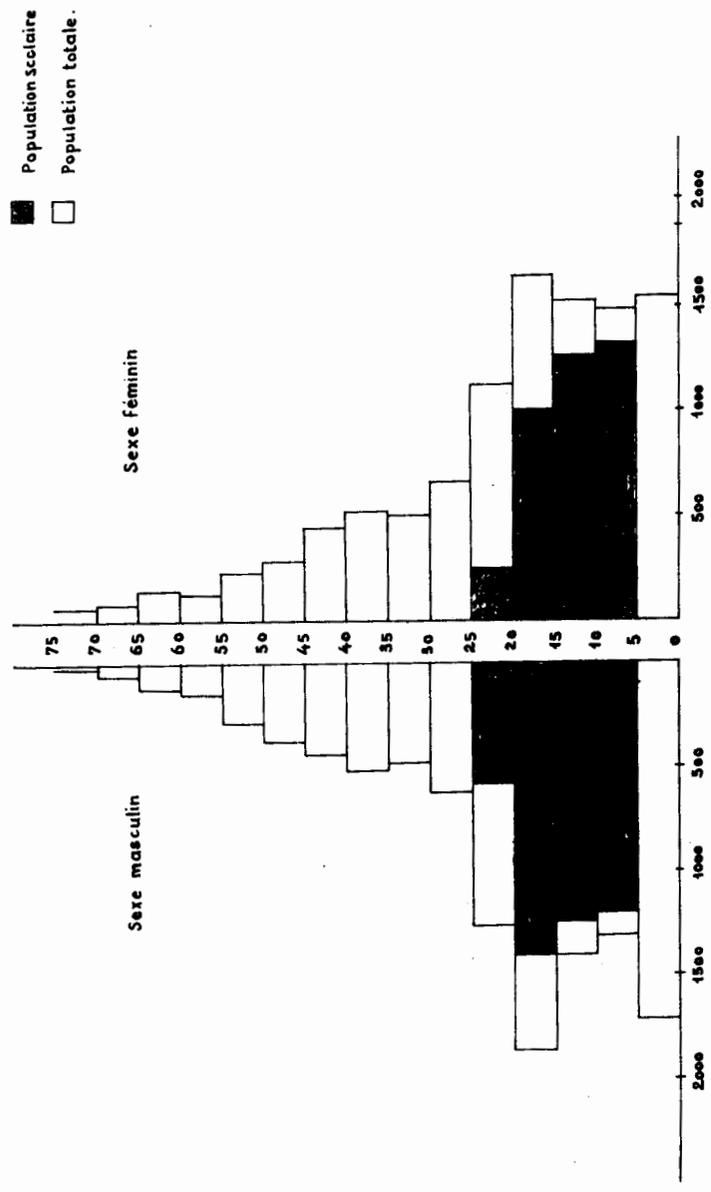
La pyramide des âges de la population scolaire présente les caractéristiques suivantes (graphique 36) :

- Entre 5 et 20 ans les effectifs masculins croissent avec l'âge avec un maximum à 15-19 ans. Entre 20 et 30 ans ces effectifs décroissent lorsque l'âge augmente.

La population scolaire féminine décroît régulièrement de 5 à 30 ans.

- Après 20 ans les effectifs scolaires des deux sexes sont considérablement réduits du fait qu'à ces âges la majorité des élèves ont déjà achevé leurs études secondaires et se retrouvent dans les institutions universitaires qui n'existent pas à Mbalmayo. Outre les élèves âgés du secondaire, ce groupe est formé des élèves de l'Ecole des Eaux et Forêts et des personnes suivant un cours par correspondance (écoles privées, université de Yaoundé).

La croissance des effectifs scolaires masculins entre 5 et 20 ans est une conséquence d'une immigration plus importante chez les garçons que chez les filles.



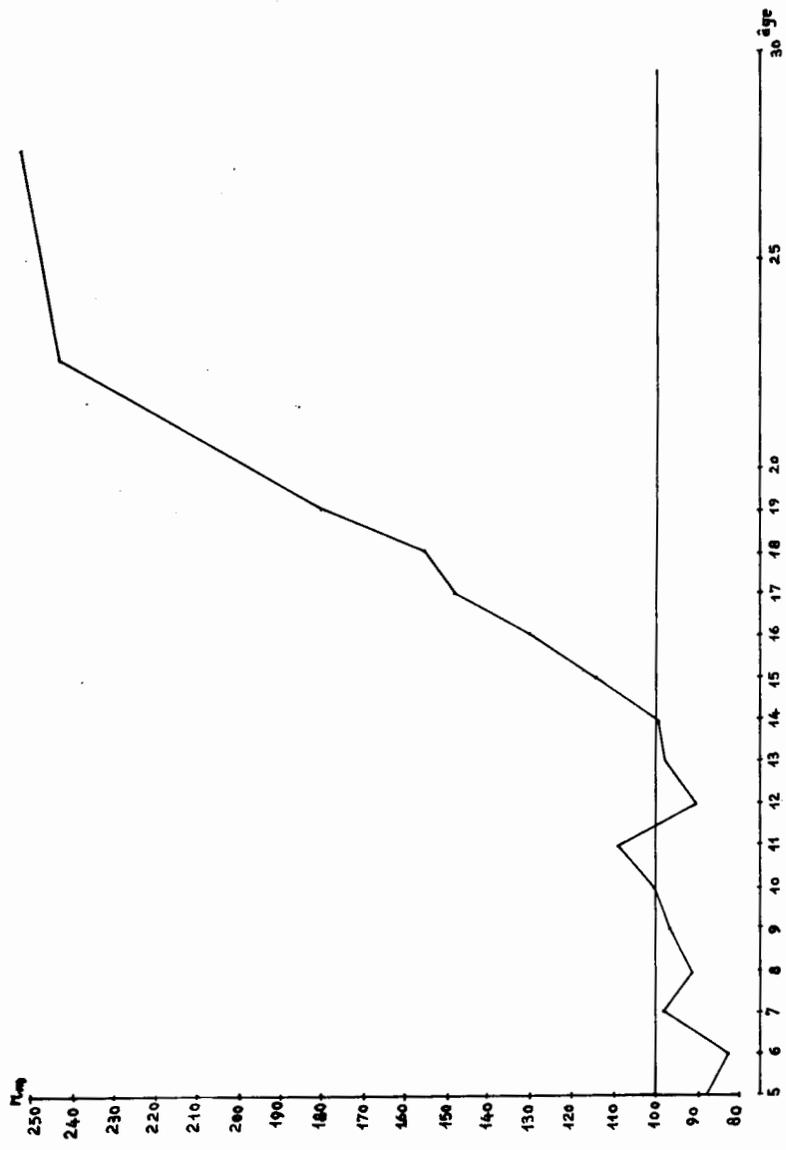
Graphique 36. Pyramide des âges de la population scolaire.

Examinons le rapport de masculinité de la population scolaire :

TABLEAU 58

Rapport de masculinité de la population scolaire

AGE	r	AGE	r
5 ans	87,9	14	99,3
6	82,6	15	114,6
7	98,3	16	130,3
8	91,1	17	147,8
9	96,5	18	155,5
10	100,0	19	180,4
11	108,0	20 - 24	243,0
12	89,9	25 & plus	253,3
13	98,5	Total - - - -	116,8



Graphique 37 Rapport de masculinité de la population scolaire

Trois phases se dégagent dans l'évolution du rapport de masculinité de la population scolaire (graphique 37) :

– Entre 5 et 10 ans le rapport de masculinité est inférieur à 100 traduisant le déficit des effectifs scolaires masculins par rapport aux effectifs féminins. En fait il s'agit plutôt d'un effet de structure que d'une véritable différence de comportement scolaire car l'effectif total de la population féminine de cette tranche d'âges est supérieur à celui des garçons. En outre 92,6 % des garçons de ces âges sont scolarisés contre 90,5 % chez les filles.

– Entre 10 et 15 ans le rapport de masculinité fluctue autour de 100, ce qui veut dire qu'il y a à peu près autant de filles que de garçons scolarisés.

– Au-delà de 15 ans le rapport de masculinité est supérieur à 100 et croît avec l'âge. Les effectifs scolaires masculins sont de plus en plus nombreux par rapport à ceux des filles pour deux causes essentielles :

1) les filles abandonnent davantage pour des raisons de mariage, de maternité, etc...

2) les effectifs des élèves immigrés, surtout des garçons croissent davantage (voir scolarisation et immigration).

2) *Taux de scolarisation*

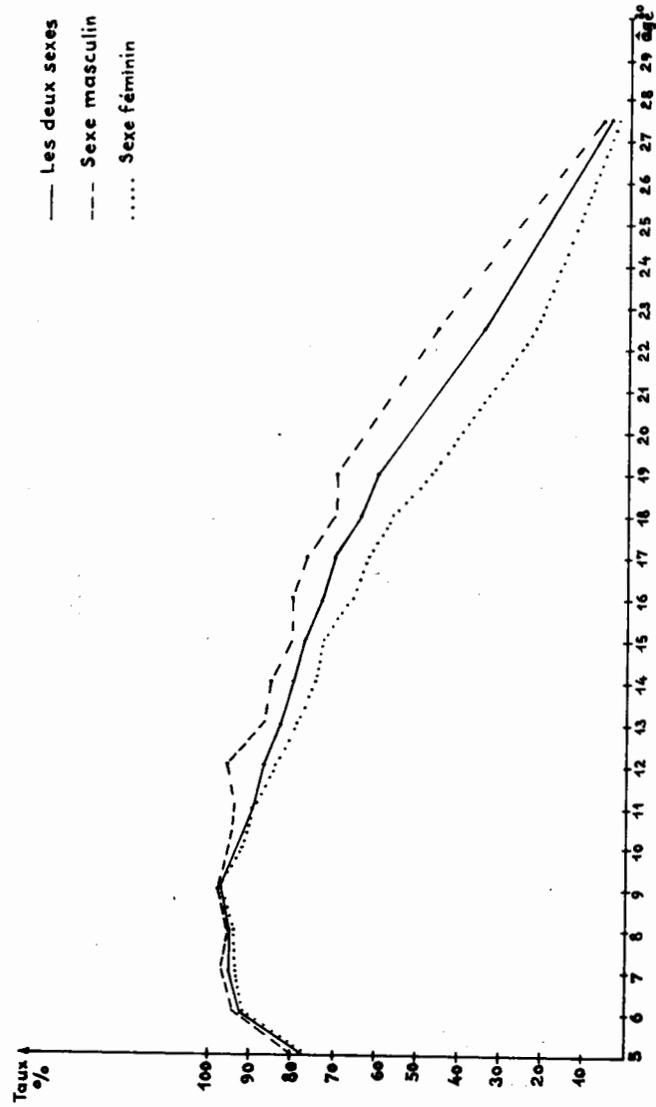
a) *Taux par sexe et âge*

Le taux de scolarisation à un âge x donné se définit comme le rapport de la population scolaire d'âge x à la population totale de cet âge.

TABLEAU 59

Taux de scolarisation par sexe et par âge (%)

AGE \ SEXE	LES 2 SEXES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
5	77,2	79,1	75,7
6	92,8	94,0	91,9
7	95,1	96,8	93,5
8	94,8	95,4	94,2
9	97,6	97,2	98,1
10	93,8	95,3	92,3
11	89,6	89,1	90,0
12	87,3	90,7	84,6
13	82,8	87,0	79,1
14	80,0	85,4	85,2
15	76,8	80,4	73,0
16	73,3	80,5	65,7
17	70,1	77,0	61,9
18	63,9	69,9	55,8
19	59,7	69,7	47,4
20 - 24	34,6	46,0	21,7
25 - 29	4,1	6,0	2,3
Total	64,8	69,3	60,2



Graphique 38. Taux de scolarisation par sexe et âge.

A l'exception du taux à l'âge de 11 ans, les taux de scolarisation des personnes de sexe masculin sont toujours supérieurs à ceux des femmes (graphique 38).

Pour l'ensemble des deux sexes les taux augmentent d'abord rapidement entre 5 et 6 ans puis plus lentement jusqu'à 9 ans où ils atteignent leur valeur maximale. Au-delà de 9 ans les taux de scolarisation diminuent lorsque l'âge augmente. La diminution des taux féminins est plus rapide que celle des taux masculins à partir de 11 ans.

La croissance des taux entre 5 et 9 ans correspond au recrutement des nouveaux élèves. Cette croissance plus rapide entre 5 et 6 ans est la conséquence du fait que l'âge d'inscription à l'école primaire est fixé à 6 ans au Cameroun et que les enfants qui s'inscrivent à cet âge sont plus nombreux que ceux qui se sont inscrits plus tôt à 5 ans. La lente augmentation qui suit résulte des inscriptions tardives des enfants dont l'âge va jusqu'à 9 ans.

La décroissance des taux exprime les sorties. Ces sorties sont plus précoces chez les filles que chez les garçons pour des raisons que nous avons déjà évoquées à savoir le mariage, la maternité, le statut social de la femme, etc...

b) Taux de scolarisation par quartier

TABLEAU 60

Taux de scolarisation par âge et par quartier (en %)

AGE QUARTIER	5-14 ans	16-24 ans	25-29 ans	Total
Iaoussa	90.0	54.1	4.0	65.9
Mbock-Koulou.	93.8	69.4	2.6	73.4
New Town	93.6	52.7	3.5	66.6
Ngallane	94.9	63.0	7.1	68.3
Nkol Nget	100.0	36.1	0.0	56.3
Nkongsi	91.7	54.1	3.8	65.0
Nseng Nlong	79.3	59.4	0.0	59.2
Obeck	93.5	65.8	4.4	70.9
Oyack 1	94.7	57.4	9.6	66.6
Oyack 2	90.4	60.4	4.5	66.5
Ensemble	93.3	58.2	4.1	68.0

Les taux de scolarisation calculés à l'aide du tableau A21 sont partout supérieurs à 65 % sauf à Nkol-Nget où ils s'élèvent seulement à 56,3 %. Les taux les plus élevés sont ceux de Mbock-Koulou et Obeck, respectivement 73,4 % et 70,9 %.

Si l'on considère ici, que le groupe d'âges 5-14 ans correspond aux âges de fréquentation réelle du cycle primaire on peut dire que tous les enfants de ce groupe d'âges sont à l'école primaire à Nkol-Nget plus de 90 % des enfants des autres quartiers (excepté Nseng Nlong) vont à l'école. Entre 15 et 24 ans la scolarisation est moins forte que chez les jeunes enfants. Mbock-Koulou et Obeck détiennent encore les taux les plus élevés avec respectivement 69,4 % et 65,8 %.

Les taux sont faibles entre 25 et 29 ans dans tous les quartiers à cause d'un niveau d'activité déjà élevé (93,8 % pour les hommes et 30,4 % pour les femmes) et de l'absence des institutions universitaires pour accueillir des étudiants. Une bonne part des élèves du groupe d'âges 25-29 ans serait d'ailleurs constituée de redoublants du second cycle secondaire et des personnes suivant des cours du soir ou un enseignement par correspondance. Oyack 1 et Ngallane ont les taux de scolarisation les plus élevés à 25-29 ans à cause de l'implantation respective dans ces quartiers de l'école des Eaux et Forêts et du Collège Noa qui est un établissement d'enseignement mixte (général et technique) avec internat.

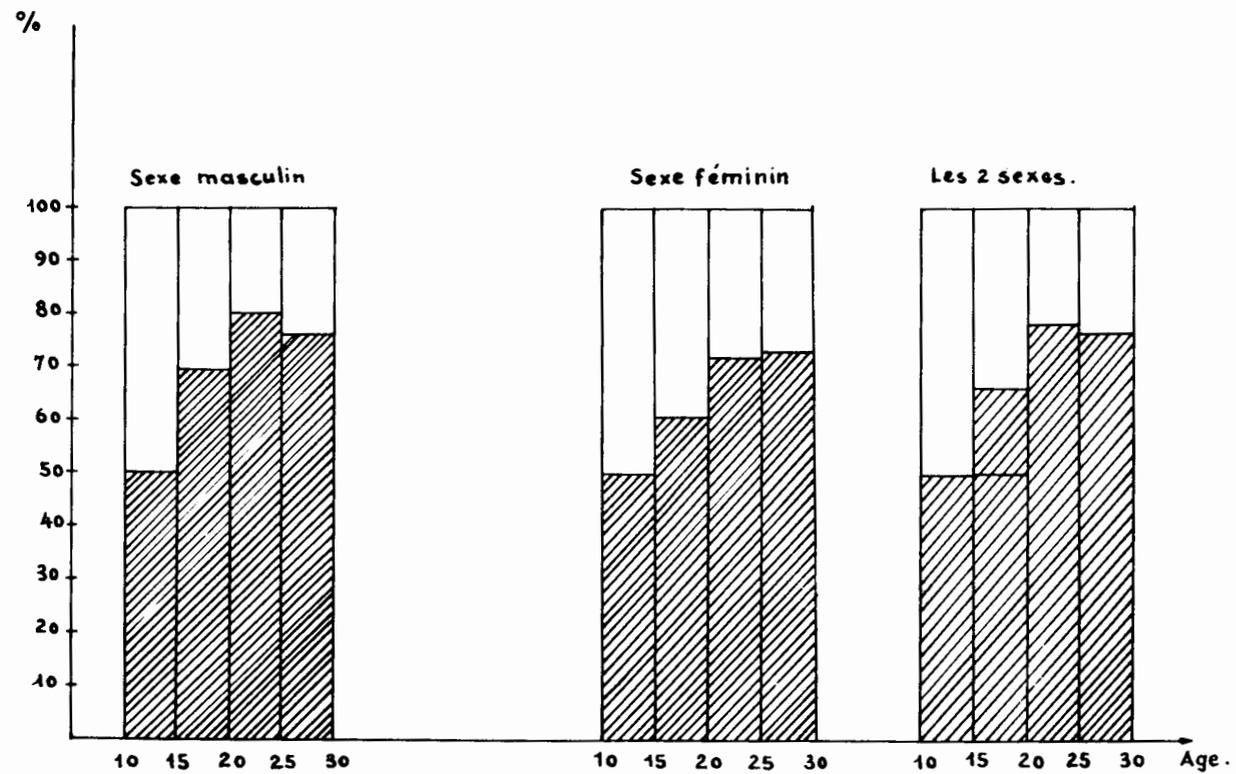
3) *Scolarisation et immigration*

Ce paragraphe cherche à donner des explications à la forme de la pyramide des âges de la population scolaire et aussi à celle de la population totale.

TABLEAU 61

Elèves immigrés par sexe et par âge

SEXE MASCULIN			
AGE	Pop. scolaires Total	Elèves Immigrés	%
10 - 14	1236	604	48,9
15 - 19	1397	973	69,7
20 - 24	576	463	80,4
25 - 29	38	29	76,3
Total	3247	2069	63,7
SEXE FEMININ			
10 - 14	1250	627	50,2
15 - 19	986	598	60,7
20 - 24	237	171	72,2
25 - 29	15	11	73,3
Total	2488	1407	56,6
LES DEUX SEXES			
10 - 14	2485	1231	49,5
15 - 19	2383	1571	65,9
20 - 24	813	634	78,0
25 - 29	53	40	75,5
Total	5735	3476	60,6



Graphique 39. Proportion d'élèves immigrés.

Il ressort du tableau 61 représenté par le graphique 39 que les effectifs scolaires de Mbalmayo sont constitués d'une forte proportion d'immigrés, les natifs de la localité devenant minoritaires. Cette « immigration scolaire » augmente avec l'âge jusqu'à 24 ans puis décroît chez les garçons tandis que chez les filles cette croissance reste continue jusqu'à 30 ans.

Le rapport de masculinité de la population scolaire immigrée augmente avec l'âge passant de 93,3 (10-14 ans) à 162,7 (15-19 ans), 270,8 (20-24 ans) et 263,5 (25-29 ans). Ce rapport indique que l'immigration concerne approximativement deux fois plus de garçons que les filles. Cette immigration différentielle confère à la pyramide des âges un gonflement des effectifs masculins entre 15 et 24 ans.

L'importance de l'immigration des élèves à Mbalmayo résulte de l'attrait qu'exercent ses six établissements d'enseignement secondaire sur ceux qui n'ont pu s'inscrire dans un collège des régions avoisinantes.

ANNEXE I

Liste des documents annexes

Feuille de ménage collectif.

Questionnaire relatif aux deux dernières naissances.

Fiche de recensement des bâtiments et identification des ménages.

Liste des tableaux des tableaux retenus pour l'ordinateur.

Tableaux annexes.

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA VILLE DE MBALMAYO
(Février 1979).

FEUILLE DE «MÉNAGE COLLECTIF»

Localisation.

Quartier

N° Zone de Dénombrement

N° du Bâtiment

N° ménage

Nombre de feuilles utilisées pour ce ménage

Feuille n°

CONFIDENTIEL

Formules de saisie pour la localisation, comprenant six cases rectangulaires alignées verticalement à droite des étiquettes correspondantes.

Nom du ménage collectif.

OBSERVATIONS :

N° D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS	SEXE	DURÉE DE SÉJOUR	DATE DE NAISSANCE			AGE	LIEU DE NAISSANCE	LIEU DE RÉSIDENCE HABITUELLE	ETHNIE OU NATIONALITÉ	ÉTAT MATRIMONIAL
				J.	M.	A.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

INSTITUT DE FORMATION
ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

Recensement de la Population de la Ville de Mbalmayo
Février 1979

QUESTIONNAIRE - MÉNAGE

CONFIDENTIEL

Quartier :

N° de la zone de dénombrement

N° du bâtiment

N° du ménage

Feuille N° de

Date de passage :

Enquêteur :

Contrôleur :

Observations :

TOUS LES MEMBRES DU MENAGE PLUS LES VISITEURS									
NUMERO D'ORDRE	Nom et Prénoms	Situation de résid.	Lien de parenté avec CM	Sexe	Date de naissance	Age	Lieu de naissance	Ethnie ou nationalité	Religion
	Respecter l'ordre suivant : — Chef de ménage — Epouses suivies de leurs enfants — Autres parents — Autres personnes	RP = résident présent RA = résident absent V = visiteur	Inscrire : — CM — Epouse — Fils — Fille — Père — Mère — Ami — Autre — Sans	M = masculin F = féminin	Préciser si possible — le jour — le mois — l'année	Inscrire l'âge déclaré ou estimé	Inscrire : — l'arrondissement pour le Nyong et Soo — le département pour le reste du pays — le pays pour naissance hors du Cameroun	Inscrire : — l'éthnie pour les Camerounais — la nationalité pour les étrangers	Inscrire : la réponse déclarée
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									

R. P. ET R. A. SEULEMENT			PERSONNES AGEES DE 5 ANS ET PLUS				PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS						
Durée de validité	Lieu de résidence antérieure	Motif du déplacement	Alpha-Numération	Fréquentation scolaire	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Métier ou profession	Type d'activité	Activité principale	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Activité secondaire	Durée déclarée en années révolues
11			A = analphabète SL = sait lire et écrire SLE = sait lire et écrire	Inscrire ou s'il fréquente et non dans le cas contraire	Inscrire la dernière classe suivie ou le niveau atteint	V = veuf D = divorcé C = célibataire (M) = marié	Inscrire le métier ou la profession déclarée	Indiquer l'occupation du 1er emploi: Mén = ménagère, Ret = retraité, Evu = étudiant	Inscrire la réponse déclarée	Inscrire : Emp = employeur Ind = indépendant Sal = salarié App = Apprenti	Indiquer la branche d'activité où le travail est effectué — PTT — Scleries — Menuiserie — Services domestiques etc.	Indiquer le travail effectué en dehors de l'occupation principale	DN = depuis la naissance ou en mois révolus.
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													
21													
22													
23													

Y a-t-il eu naissances dans le ménage entre Février 1978 et Février 1979 ? oui non si oui, remplir le tableau ci-dessous

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	SEXE	DATE de naissance	LIEU de naissance	DATE de décès	CARACTERISTIQUES DE LA MERE A L'ACCOUCHEMENT					L'ENFANT A-T-IL ETE DECLARE A L'E.C. ?					
						Nom et prénom	N° d'ordre (QM)	Age	Lieu de résidence	Cadre de l'accouchement	Oui					Non
											Le décl.	Lieu décl.	N° de l'acte	Nom du centre d'E.C.	Motif	
24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1																
2																
3																
4																
5																

A Naissances et décès

- Le déclarant
- FS = formation sanitaire
- P, M = père, mère
- Au = Autre

Lieu de déclaration

- CUM = commune urbaine Mbalmayo
- HCUM = hors commune urbaine Mbalmayo

B Naissances

- 39 — Motif déclaration
- Sco = scolaire
- Alf = allocation familiale
- Ide = Identité

- 40 — Motif non déclaration
- Med = mort court délai
- Elo = Eloignement
- Déd. = délai dépassé

Y a-t-il eu décès dans le ménage entre Février 1978 et Février 1979 ? oui non si oui, remplir le tableau ci-dessous

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	SEXE	DATE naissance (-1 an)	AGE (+ 1 an)	LIEU de naissance	LIEU de résidence	DATE de décès	LE DECES A-T-IL ETE DECLARE A L'E.C. ?					
								Oui					Non
								Le décl.	Lieu décl.	N° de l'acte	Nom du centre d'E.C.	Motif	
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54
1													
2													
3													
4													
5													

C Décès

- 53 — Motif déclaration
- Héri = héritage
- Inh = inhumation

- 54 — Motif non déclaration
- Déd = délai dépassé
- Elo = éloignement

N° zone
 N° bâtiment
 N° ménage
 N° Intercalaire

Observations :

Les deux dernières naissances (Pour chaque femme âgée de 12 ans et plus)

NUMERO d'ordre du M	DEUX DERNIERES NAISSANCES	NOM ET PRENOMS de l'enfant	SEXE	RANG	DATE de naissance	AGE	DATE du décès	AGE du décès	LIEU DE N. ISSANCE
55	56	57	58	59	60	61	62	63	64
	Dernière naissance								
	Avant dernière naissance								
	Dernière naissance								
	Avant dernière naissance								
	Dernière naissance								
	Avant dernière naissance								
	Dernière naissance								
	Avant dernière naissance								
	Dernière naissance								
	Avant dernière naissance								

Liste des tableaux retenus pour l'ordinateur *(regroupés par thème)*

I -- MENAGES

Répartition des ménages selon la taille, le sexe et l'âge du chef de ménage.

Répartition des ménages selon la taille, le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage.

Répartition des ménages selon la taille et l'ethnie du chef de ménage.

Répartition des ménages selon la taille, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.

II -- ETAT DE LA POPULATION

Répartition de la population selon le sexe, l'âge et la situation de résidence.

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

Répartition de la population selon le sexe, l'âge, la religion et l'état matrimonial.

Répartition de la population selon l'âge, le sexe, l'ethnie ou la nationalité.

Répartition de la population selon le quartier, l'âge et le sexe.

Répartition de la population selon le quartier et l'ethnie.

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le type d'activité et le quartier de résidence.

III ACTIVITES ECONOMIQUES ET INSTRUCTION.

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le sexe, le type d'activité et l'âge.

Répartition de la population active occupée selon le sexe, l'âge et la branche d'activité.

Répartition de la population active de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la profession.

Répartition de la population active occupée selon le sexe, l'âge et la situation dans l'emploi.

Répartition de la population active occupée selon le sexe, la situation dans l'emploi et la branche d'activité.

Répartition de la population occupée de 10 ans et plus selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.

Répartition de la population de 5 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'alphabétisation

Répartition de la population de 5 ans et plus selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

IV – MOUVEMENTS NATURELS ET FECONDITE.

Répartition de la population féminine de 12 ans et plus selon l'âge, le niveau d'instruction et le rang de la dernière naissance.

Répartition des naissances des 12 derniers mois selon le sexe de l'enfant et l'âge de la mère.

Répartition des naissances des 12 derniers mois selon le cadre d'accouchement et le niveau d'instruction de la mère.

Répartition des naissances des 12 derniers mois selon le sexe de l'enfant et le motif de déclaration.

Répartition des décès des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge.

Répartition des décès des 12 derniers mois selon le sexe, le motif de déclaration (ou non) et l'âge.

Répartition des décès des 12 derniers mois selon le sexe et le quartier.

Répartition des femmes de 12 ans et plus selon l'âge, le nombre de naissances et l'alphabétisation.

Répartition des naissances des 12 derniers mois selon l'âge de la mère et le rang de la naissance.

Répartition des décès d'enfants selon le rang, l'âge au décès et l'âge de la mère.

V – MIGRATIONS.

Répartition des résidents selon l'âge, le sexe et la durée de résidence.

Répartition des résidents selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance.

Répartition des immigrés selon le sexe, l'âge, la durée de résidence et le motif de déplacement.

Répartition de la population née hors de Mbalmayo de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la situation dans l'emploi.

Répartition des immigrés de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge, le type d'activité et le motif de déplacement.

Liste des tableaux annexes

- A 1 – Population résidente totale selon le sexe et l'année d'âge.
- A 2 – Rapport de masculinité par âge de la population résidente totale.
- A 3 – Répartition de la population selon le quartier et l'ethnie.
- A 4 – Répartition des décès des douze derniers mois selon le sexe et l'âge.
- A 5 – Ajustement de la mortalité par la méthode de Sully Ledermann : Réseau 3.
- A 6 – Ajustement de la mortalité par la méthode de Sully Ledermann : Réseau 102.
- A 7 – Estimation de la fécondité cumulée à partir de la fécondité actuelle (méthode de Brass)
- A 8 – Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'alphabétisation et l'âge de la mère.
- A 9 – Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction et l'âge de la mère.

- A10 – Répartition des naissances des douze derniers mois selon le cadre de l'accouchement et le niveau d'instruction de la mère.
- A11 – Répartition des naissances des douze derniers mois selon le sexe et le motif de déclaration ou de non déclaration à l'état civil.
- A12 – Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance.
- A13 – Tableau des facteurs pour l'ensemble des départements.
- A14 – Tableau des facteurs pour l'ensemble des groupes d'âges.
- A15 – Calcul du nombre brut d'années de vie active (NBAVA).
- A16 – Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, l'âge et le type d'activité.
- A17 – Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, le type d'activité et le quartier.
- A18 – Répartition de la population occupée selon la branche d'activité et le groupe d'âges.
- A19 – Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, le sexe et l'âge.
- A20 – Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le sexe.
- A21 – Répartition de la population scolaire selon le groupe d'âges et le quartier.

TABLEAU A1

Population résidente selon le sexe et l'année d'âge.

AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effectif	% o	Effectif	% o		Effectif	% o	Effectif	% o
0	409	19,5	374	17,8	38	113	5,4	115	5,5
1	376	17,9	306	14,6	39	127	6,0	97	4,6
2	330	15,7	286	13,6	40	131	6,2	136	6,5
3	330	15,7	330	15,7	41	71	3,4	80	3,8
4	322	15,3	297	14,1	42	94	4,5	89	4,2
5	249	11,8	296	14,1	43	83	3,9	66	3,1
6	268	12,8	332	15,8	44	54	2,6	61	2,9
7	249	11,8	262	12,5	45	85	4,0	68	3,2
8	280	13,3	311	14,8	46	79	3,8	60	2,9
9	248	11,8	259	12,3	47	42	2,0	25	1,2
10	253	12,0	260	12,4	48	105	5,0	82	3,9
11	276	13,1	251	11,9	49	57		38	1,8

TABLEAU A1

Population résidente selon le sexe et l'année d'âge.

AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effectif	% o	Effectif	% o		Effectif	% o	Effectif	% o
12	246	11,7	298	14,2	50	102	4,9	67	3,2
13	292	13,9	332	15,8	51	44	2,1	31	1,5
14	316	15,0	365	17,4	52	61	2,9	44	2,1
15	341	16,2	331	15,8	53	54	2,6	33	1,6
16	374	17,8	354	16,8	54	36	1,7	33	1,6
17	355	16,9	303	14,4	55	24	1,1	23	1,1
18	421	20,0	345	16,4	56	26	1,2	27	1,3
19	356	16,9	292	13,9	57	20	1,0	11	0,5
20	374	17,8	270	12,8	58	48	2,3	35	1,7
21	273	13,0	231	11,0	59	22	1,0	15	0,7
22	224	10,7	206	9,8	60	37	1,2	45	2,1
23	194	9,2	187	8,9	61	18	0,9	13	0,6
24	185	8,8	211	10,0	62	31	1,5	33	1,6
25	143	6,8	160	7,6	63	13	0,6	15	0,7

TABLEAU A1

Population résidente selon le sexe et l'année d'âge.

AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Effectif	% o	Effectif	% o		Effectif	% o	Effectif	% o
26	138	6,6	143	6,8	64	28	1,3	25	1,2
27	119	5,7	115	5,5	65	20	1,0	9	0,4
28	124	5,9	126	6,0	66	10	0,5	12	0,6
29	110	5,2	117	5,6	67	14	0,7	6	0,3
30	115	5,5	138	6,6	68	17	0,8	27	1,3
31	79	3,8	94	4,5	69	7	0,3	5	0,2
32	106	5,0	92	4,4	70 & +	77	3,7	75	3,6
33	100	4,8	75	3,6	ND	67	3,2	27	1,3
34	82	3,9	96	4,6					
35	97	4,6	101	4,8					
36	112	5,3	115	5,5	Total	10 743	511,2	10 271	488,8
37	60	2,9	82	3,9					

TABLEAU A2
*Rapport de masculinité par âge de la population
résidente totale.*

AGE	RAPPORT DE MASCULINITE %	AGE	RAPPORT DE MASCULINITE %
0	109,4	38	98,3
1	122,9	39	130,9
2	115,4	40	96,3
3	100,0	41	88,8
4	108,4	42	105,6
5	84,1	43	125,8
6	80,7	44	88,5
7	95,0	45	125,0
8	90,0	46	131,7
9	95,8	47	168,0
10	97,3	48	128,0
11	110,0	49	150,0
12	82,6	50	152,2
13	88,0	51	141,9
14	86,6	52	138,6
15	103,0	53	163,6
16	105,6	54	109,1
17	117,2	55	104,3
18	122,0	56	96,3
19	121,9	57	181,8
20	138,5	58	137,1
21	118,2	59	146,7
22	108,7	60	82,2
23	103,7	61	138,5
24	87,7	62	93,9
25	89,4	63	86,7
26	96,5	64	112,0
27	103,5	65	222,2

TABLEAU A2 (suite et fin)

Rapport de masculinité par âge de la population résidente totale.

AGE	RAPPORT DE MASCULINITE %	AGE	RAPPORT DE MASCULINITE %
28	98,4	66	83,3
29	94,0	67	233,3
30	83,3	68	63,0
31	84,0	69	140,0
32	115,2	70 & +	102,7
33	133,3		
34	85,4	ND	248,1
35	96,0		
36	97,4		
37	73,2	Total	104,6

TABLEAU A 3

Répartition de la population selon le quartier et l'ethnie

	TOTAL	HAOUSSA	MBOCK NKOUFOU	NEW-TOWN	NGALLANE	NKOL - NGET	NKONGSI	NSENG NLONG	OBFCCK	OYACK 1	OYACK 2	N.D.
179	21 914	503	1 059	10 230	220	130	1 004	175	6 227	1 102	363	
	2 048	54	99	747	93	14	69	82	608	195	87	
	27	1		26								
	4 818	259	411	1 246	30	103	190	84	1 901	501	93	
	828	10	95	198	2	2	92	2	368	48	21	
	266	6	7	112			24		77	37	3	
	89		10	31			5		32	11		
	85		17	25			1		37	5		
	172	8	5	97	1		6		47	8		
	280	2	63	101			12		101	1		
	5 293		34	4 963	53	6	2		214	4	17	
	89	3	7	13			6		56	1	3	
	343	6	17	91	4		24		159	32	10	

TABLEAU A3
Répartition de la population selon le quartier et l'ethnie

	TOTAL	HAOUSSA	MBOCK NKOULOU	NEW- TOWN	NGALLANE	NKOL- NGET	NKONG- SI	NSENG- NLONG	OBECK	OYACK 1	OYACK 2	N.D.
Kaka	97	1	1	55					40			
Boulou	110	17	57	423	27	2	70	2	410	81	27	
Sanaga	62			5			19		37	1		
Bafia	307	76	20	458	1		70		612	37	13	
Baya	7			6					1			
Bassa	889	11	78	325		3	330		1 045	53	38	
Douala	286		7	84	3				180	12		
Bakosi-Mbo	125	1	3	17				1	94	9		
Bakounou	11			11								
Batanga	28	2	1	3					22			
Efik												
Bamoun	100			64			25		10		1	
Bamenda	28			16	2			4	4	2		
Ekoi	4			4								
Membe												
Widekum	13			12					1			
Adamaoua	83		5	67					11			
Benoué	7		1	5	1							

TABLEAU A3
Répartition de la population selon le quartier et l'ethnie

	TOTAL	HAOUSSA	MBOCK-K.	NEW-TOWN	NGALLANE	NKOL-NGET	NKONGSI	NSENG-NL	OBECK	OYACK1	OYACK2	N.D.
Chari	4			1					1	2		
Arabe Choa	3			3								
Guisiga	37			24					9	4		
Haoussa	549	22	1	505			19					
Massa	5						1		4			
Mandara	18			12			5					
Peul	188		2	112			7		5	2		
Wandala												
Autre ethnie du Cameroun.	277	2	19	139			21		68	27	1	
UDEAC + Tchad	25		1	15			1		4	3	1	
Autres africains.	181	2		97	1				22	11	47	
Europe + URSS	53			18	1				19	15		
Asiatique	16			10								
Américain	13			12	1							
Reste du monde.	35		6				4		25			
Non-Déclaré	115		102	10					3			

TABLEAU A4

*Répartition des décès des douze derniers mois selon
le sexe et l'âge.*

AGE	LES 2 SEXES	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
0	51	36	15
1-4	14	7	7
5-9	2	1	1
10-14	2	1	1
15-19	--	--	--
20-24	2	2	--
25-29	3	2	1
30-34	--	--	--
35-39	--	--	--
40-44	--	--	--
45-49	2	--	2
50-54	8	7	1
55-59	2	1	1
60-64	2	2	--
65-69	3	2	1
70-74	2	1	1
75 et +	1	1	--
ND	6	1	5
Total	100	64	36

TABLEAU A5

*Ajustement de la mortalité par la méthode de
Sully Ledermann. Réseau 3.*

$$\log q_j = b_{j0} + b_{j1} \log Q_1 + b_{j2} \log Q.T \pm S_j \varepsilon$$

$$Q_1 = {}_{16}q_0 = 0,1185$$

$$T = 0,0298$$

AGE	MINIMUM			MEDIAN			MAXIMUM		
	${}_a q_x$	S_x	$dx, x+a$	${}_a q_x$	S_x	$dx, x+a$	${}_a q_x$	S_x	$dx, x+a$
0	0,0508	1000	51	0,0646	1000	65	0,0820	1000	82
1	0,0206	949	20	0,0318	935	30	0,0493	918	45
5	0,0068	929	6	0,0111	905	10	0,0183	873	16
10	0,0046	923	4	0,0077	895	7	0,0128	857	11
15	0,0060	919	6	0,0106	888	9	0,0188	846	16
20	0,0079	913	7	0,0142	879	12	0,0254	830	21
25	0,0077	906	7	0,0130	867	11	0,0219	809	18
30	0,0085	899	8	0,0133	856	11	0,0207	791	16

TABLEAU A5 (suite et fin)

Ajustement de la mortalité par la méthode de Sully Ledermann. Réseau 3.

AGE	MINIMUM			MEDIAN			MAXIMUM		
	a^q_x	S_x	$dx, x+a$	a^q_x	S_x	$dx, x+a$	a^q_x	S_x	$dx, x+a$
35	0,0095	891	8	0,0137	845	12	0,0199	775	15
40	0,0113	883	10	0,0154	833	13	0,0210	760	16
45	0,0144	873	13	0,0181	820	15	0,0228	744	17
50	0,0196	860	17	0,0234	805	19	0,0279	727	20
55	0,0273	843	23	0,0314	786	25	0,0362	707	26
60	0,0465	820	38	0,0501	761	38	0,0540	681	37
65	0,0773	782	60	0,0840	723	61	0,0912	644	59
70	0,1288	722	93	0,1404	662	93	0,1531	585	90
75	0,2010	629	126	0,2348	569	134	0,2743	495	136
80	0,3104	503	156	0,3784	435	165	0,4612	359	166
85		347			270			193	
		70,6			66,4			60,7	

TABLEAU A6

*Ajustement de la mortalité par la méthode de
Sully Ledermann. Réseau 102.*

$$\log q_j = a_{j0} + a_{j1} \log Q + S_j \varepsilon$$

$$Q = {}^a_1q_0 = 0,069$$

185

AGE	MIN MUM			MEDIAN			MAXIMUM		
	a^q_x	S_x	$dx, x + a$	a^q_x	S_x	$dx, x + a$	a^q_x	S_x	$dx, x + a$
0	0,0690	1000	69	0,0690	1000	69	0,0690	1000	69
1	0,0120	931	11	0,0268	931	25	0,0598	931	56
5	0,0048	920	4	0,0102	906	9	0,0216	875	19
10	0,0040	916	4	0,0077	897	7	0,0153	856	13
15	0,0064	912	6	0,0129	890	11	0,0261	843	22
20	0,0088	906	8	0,0180	879	16	0,0367	821	30
25	0,0100	898	9	0,0193	863	17	0,0375	791	30
30	0,0116	889	10	0,0212	846	18	0,0384	761	29
35	0,0146	879	13	0,0248	828	21	0,0419	732	31

TABLEAU A6

*Ajustement de la mortalité par la méthode de
Sully Ledermann. Réseau 102.*

	MINIMUM			MEDIAN			MAXIMUM		
	a^q_x	S_x	$dx, x+a$	a^q_x	S_x	$dx, x+a$	a^q_x	S_x	$dx, x+a$
40	0,0195	866	17	0,0310	807	25	0,0492	701	34
45	0,0277	849	24	0,0410	782	32	0,0607	667	40
50	0,0398	825	33	0,0569	750	43	0,0813	627	51
55	0,0570	792	45	0,0802	707	57	0,1129	576	65
60	0,0879	747	66	0,1181	650	77	0,1588	511	81
65	0,1375	681	94	0,1762	573	101	0,2258	430	97
70	0,2118	587	124	0,2646	472	125	0,3307	333	110
75	0,3110	463	144	0,3853	347	134	0,4773	223	106
80	0,4350	319	139	0,5374	213	114	0,6640	117	78
85		180			99			39	
90									
e_0		65,5			59,9			51,9	

TABLEAU A7

Estimation de la fécondité cumulée à partir de la fécondité actuelle (méthode de Brass).

AGE	i	f_i	w_i	$5 \sum_{j=0}^{i-1} f_j$	$w_i f_i$	$F_i = 5 \sum f_i + w_i f_i$	P_i	P_i/F_i	f_i	$5 \sum f_j$	$w_i f_i'$	F_i'	P_i/F_i'
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15-19	1	0,0874	2,067	0,0000	0,1807	0,1807	0,2093	1,1583	0,0974	0,0000	0,2013	0,2013	1,0397
20-24	2	0,2342	2,857	0,4370	0,6694	1,1064	1,2408	1,1215	0,2610	0,4870	0,7457	1,2327	1,0066
25-29	3	0,2562	3,018	1,6085	0,7732	2,3817	2,6358	1,1067	0,2854	1,7920	0,8613	2,6533	0,9934
30-34	4	0,2189	3,110	2,8895	0,6808	3,5703	3,7648	1,0545	0,2439	3,2190	0,7585	3,9775	0,9465
35-39	5	0,1363	3,233	3,9840	0,4407	4,4247	4,0942	0,9253	0,1519	4,4385	0,4911	4,9296	0,8305
40-44	6	0,0956	3,480	4,6655	0,3327	4,9982	4,2354	0,8474	0,1065	5,1980	0,3706	5,5686	0,7606
45-49	7	0,0151	4,297	5,1435	0,0649	5,2084	3,4415	0,6608	0,0168	5,7305	0,0722	5,8027	0,5931
Total				5,2190		5,2190	2,9610			5,8145		5,8145	0,5092

TABLEAU A8

Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'alphabétisation et l'âge de la mère.

Groupe d'âges	ANALPHABETES			SAVENT LIRE			SAVENT LIRE ET ECRIRE		
	Naissances totales	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants	Naissances totales	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants	Naissances totales	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
15-19	16	30	0,5	5	11	0,5	286	1419	0,2
20-24	88	48	1,8	51	26	2,0	1205	1005	1,2
25-29	164	61	2,7	39	20	2,0	1495	560	2,7
30-34	558	142	3,9	119	29	4,1	1161	13	3,7
35-39	1027	248	4,1	180	42	4,3	816	200	4,1
40-44	900	273	3,3	140	26	5,4	764	125	6,1
45-49	569	189	3,0	105	23	4,6	237	50	4,7
50-54	484	168	2,9	11	8	1,4	103	25	4,1
Total	3806	1159	3,3	650	211	3,1	6067	3697	1,6

TABLEAU A 9

Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction et l'âge de la mère

GROUPE D'AGES	JAMAIS			PRIMAIRE			SECONDAIRE 1			SECONDAIRE 2			SUPERIEUR		
	Nais. totales	Effect. des femmes	Nb. moyen d'enf.	Nais. totales	Effect. des femmes	Nb. moyen d'enf.	Nais. totales	Effect. des femmes	Nb. moyen d'enf.	Nais. totales	Effect. des femmes	Nb. moyen d'enf.	Nais. totales	Effect. des femmes	Nb. moyen d'enfants
15 - 19	13	26	0,5	140	416	0,3	123	847	0,1	29	165	0,2	-	-	-
20 - 24	88	45	2,0	695	476	1,5	439	361	1,2	106	185	0,6	5	5	1,0
25 - 29	150	56	2,7	1 111	394	2,8	340	138	2,5	77	33	2,3	21	17	1,2
30 - 34	540	133	4,1	970	266	3,6	262	65	4,0	38	10	3,8	10	5	2,0
35 - 39	1 007	243	4,1	800	198	4,0	157	31	5,1	24	6	4,0	6	1	6,0
40 - 44	898	267	3,4	798	136	5,9	64	10	6,4	9	2	4,5	1	1	1,0
45 - 49	533	178	3,0	324	71	4,6	23	4	5,8	2	1	2,0	-	-	-
TOTAL	3 694	1 106	3,3	4 961	1 993	2,5	1 408	1 456	1,0	286	404	0,7	43	29	1,5

TABLEAU A 10

Répartition des naissances des douze derniers mois selon le cadre d'accouchement et le niveau d'instruction de la mère.

NIVEAU D'INSTRUCTION	TOTAL	FORMATION SANITAIRE	HORS FORMATION SANITAIRE	NON DÉCLARÉ
Aucun	88	85	1	2
Primaire	383	368	6	9
Secondaire 1	194	179	8	7
Secondaire 2	66	64	1	1
Supérieur	41	37	—	4
Non déclaré	14	11	—	3
Total	786	744	16	26

TABLEAU A 11

Répartition des naissances des douze derniers mois selon le sexe et le motif de déclaration ou non déclaration à l'état civil.

Motif de déclaration.	SEXE	SEXE	
	MASCULIN	FEMELLE	
Scolarisation.	181	190	373
Allocations familiales.	62	71	
Pièces d'identité.	56	51	
Autre motif.	24		44
Non déclaré.	27		110
Total.			747
Motif de non déclaration.			
Décédé peu après la naissance.	3		3
Éloignement du centre d'état civil.		2	2
Délai de déclaration dépassé.	4	—	4
Autre motif.	4	7	11
Non déclaré.	10	9	19
Total.	21	18	39
Total des naissances.	405	381	786

TABLEAU A12

*Répartition des résidents immigrés selon
le sexe, l'âge et le lieu de naissance.*

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	MASCULIN							
	0-4	5-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 & +
Dja et Lobo	43	72	119	54	26	16	-	-
Haute Sanaga	3	15	20	12	8	15	7	7
Lekié	22	40	95	59	36	25	9	5
Mbam	14	34	94	61	55	45	25	12
Mefou	58	133	227	90	78	55	22	20
Mfoundi	104	174	143	41	22	10	10	11
Ntem	39	99	187	41	34	14	6	3
Nyong et Kellé	26	49	103	29	40	28	8	3
Nyong et Mfoumou	24	22	66	35	30	11	7	6
Dzeng	1	9	10	3	9	7	6	1
Mbalmayo	1262	1450	982	169	153	97	39	24
Ngomédzap	10	31	59	16	14	8	6	2
Qcéan	20	43	95	29	25	13	6	5
Boumba et Ngoko	-	7	8	-	2	2	1	-

TABLEAU A 12

Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance.

SEXE ET AGE	MASCULIN							
	0-4	5-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 & +
DEPARTEMENT								
Haut Nyong	7	9	18	13	10	9	11	7
Kadey	6	5	1		1	4	2	--
Lom et Djerem	3	7	13	9	6	11	2	3
Moungo	15	37	68	33	22	9	5	1
Nkam	--	2	6	6	5	7	--	3
Sanaga Maritime	5	39	60	36	47	44	10	3
Wouri	31	113	92	19	9	9	3	1
Adamaoua	10	15	17	13	29	9	9	4
Benoué	2	8	8	7	6	3	--	--
Diamaré	--	3	6	1	5	3	--	--
Logone et Chari	1	--	4	1	--	--	--	1
Margui-Wardala	--	--	1	5	5	3	--	--
Mayo-Danay	--	1	2	3	--	1	--	--
Bui	--	4	1	--	--	--	--	--
Donga Mantung	--	--	--	--	--	--	--	--
Menchum	1	1	1	3	--	--	--	--

TABLEAU A 12

Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance.

SEXES ET AGE	MASCULIN							55-64	65 & +
	0-4	5-14	15-24	25-34	35-44	45-54			
DÉPARTEMENT									
Mezam	1	2	9	6	4	4	-	-	
Momo	-	-	2	-	-	-	-	-	
Bamboutos	2	5	11	8	1	-	-	-	
Bamoun	3	9	22	7	4	5	2	-	
Haut-Nkam	9	41	64	60	49	31	20	2	
Menoua	2	20	43	34	11	5	3	-	
Mifi	13	60	180	119	117	90	22	1	
Nde	5	12	52	34	33	43	17	3	
Fako	3	1	5	5	-	-	-	-	
Manyo	-	-	-	2	-	1	-	-	
Meme	-	4	5	1	-	1	-	-	
Ndian	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre pays africain	2	11	36	23	17	9	4	4	
Reste du monde	4	5	8	12	10	6	1	-	
Non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	1751	2592	2943	1099	923	653	263	132	

TABLEAU A12

Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	FEMININ							
	0 - 4	5 - 14	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus
Dja-et-Lobo	24	56	118	62	29	5	7	4
Haute-Sanaga	7	15	23	5	10	6	5	5
Lékié	25	53	79	44	26	12	13	6
Mbam	12	65	90	64	66	38	24	7
Mefou	45	146	197	110	102	50	30	14
Mfoundi	83	160	116	47	37	28	21	9
Ntem	25	100	133	64	35	20	7	3
Nyong-et-Kellé	27	57	69	42	49	17	3	8
Nyong-et-Mfoumou	16	42	75	25	28	12	7	8
Dzeng	7	13	9	6	7	11	7	2
Mbalmayo	169	1 557	914	203	167	91	57	40
Ngomedzap	12	27	47	10	19	15	6	3
Océan	9	38	58	37	32	16	4	-
Boumba-et-Ngoko	1	6	5	2	1	1	-	-

TABLEAU A12
Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	FEMININ							
	0 - 4	5 - 14	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus
Haut Nyong	3	8	27	11	8	2	5	1
Kadey	1	2	4	1	1	1	1	-
Lom-et-Djerem	2	10	18	8	8	7	2	1
Moungo	11	56	67	33	11	6	5	-
Nkam	-	2	4	4	6	6	1	1
Sanaga Maritime	10	55	64	46	58	30	10	12
Wouri	35	102	93	23	12	5	-	1
Adamaoua	1	9	15	6	8	6	3	1
Benoué	3	3	5	1	-	3	1	-
Diamaré	1	4	1	1	1	-	-	-
Logone-et-Chari	1	4	-	-	-	-	-	-
Margui-Wandala	-	6	-	2	-	-	-	-
Mayo-Danay	-	3	3	1	1	-	-	-
Bui	-	1	2	-	1	1	-	-
Donga Mantung	-	-	1	-	-	-	-	-
Menchum	-	-	1	-	-	-	-	-

TABLEAU A12
Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	FEMININ							
	0 - 4	5 - 14	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus
Mezam	2	3	9	2	1	-	-	-
Momo	-	1	2	1	-	-	-	-
Bamboutos	-	3	3	1	-	-	-	-
Bamoun	5	4	14	10	3	3	1	-
Haut-Nkam	10	25	59	47	28	20	3	3
Menoua	3	20	34	17	5	1	1	-
Mifi	11	73	136	132	109	29	7	5
Ndé	2	16	37	46	51	23	7	3
Fako	5	4	5	-	1	-	-	-
Manyo	-	1	2	-	-	-	-	-
Meme	-	5	3	1	-	-	-	-
Ndian	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre pays africain	7	16	21	14	6	2	1	2
Reste du monde	5	4	7	8	1	3	1	-
Non déclaré	-	1	-	-	-	-	-	-
Total.....	1 580	2 776	2 560	1 137	928	470	241	139

TABLEAU A12
Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE	LES 2 SEXES							
DEPARTEMENT	0-4	5-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +
Dja et Lobo	67	128	237	116	55	21	7	4
Haute Sanaga	10	30	43	17	18	21	12	12
Lékié	47	93	174	103	62	37	22	11
Mbam	26	99	174	125	121	83	49	19
Mefou	103	279	424	200	180	105	52	34
Mfoundi	187	334	259	88	59	38	31	20
Ntem	64	199	320	105	69	34	13	6
Nyong-et-Kellé	53	106	172	71	89	45	11	11
Nyong-et-Mfoumou	40	64	141	60	58	23	14	14
Dzeng	8	22	19	9	16	18	13	3
Mbalmayo	2431	3007	1896	372	320	188	96	64
Ngomedzap	22	58	106	26	33	23	12	5
Océan	29	81	153	66	57	29	10	5
Boumba-et-Ngoko	1	13	13	2	3	3	1	

TABLEAU A12
Répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	LES DEUX SEXES							
	0 - 4	5 - 14	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus
Haut-Nyong	10	17	45	24	18	11	16	8
Kadey	7	7	5	1	2	5	3	—
Lom-et-Djerem	5	17	31	17	14	18	4	4
Moungo	26	93	135	66	33	15	10	1
Nkam	—	4	10	10	11	13	1	4
Sanaga-Maritime	15	94	124	82	105	74	20	15
Wouri	66	215	185	42	21	14	3	2
Adamaoua	11	24	32	19	37	15	12	5
Benoué	5	11	13	8	6	6	1	—
Diamaré	1	7	7	2	6	3	—	—
Logone-et-Chari	2	4	4	1	—	—	—	—
Margui-Wandala	—	6	1	7	5	3	—	1
Mayo-Danay	—	4	5	4	1	1	—	—
Bui	—	5	3	—	1	1	—	—
Donga Mantung	—	—	1	—	—	—	—	—
Menchum	1	1	2	3	—	—	—	—

TABLEAU A12
répartition des résidents immigrés selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance

SEXE ET AGE DEPARTEMENT	LES DEUX SEXES							
	0 - 4	5 - 14	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus
Mezam	3	5	18	8	5	4	—	—
Momo	—	1	4	1	—	—	—	—
Bamboutos	2	8	14	9	1	—	1	—
Bamoun	8	13	36	17	7	8	3	—
Haut-Nkam	19	66	123	107	77	51	23	5
Menoua	5	40	77	51	16	6	4	—
Mifi	24	133	316	251	226	119	29	6
Ndé	7	28	89	80	84	66	24	6
Fako	8	5	10	5	—	—	—	—
Manyo	—	1	2	2	1	1	—	—
Meme	—	9	8	2	1	1	—	—
Ndian	—	—	—	—	—	—	—	—
Autre pays africain	9	27	57	37	23	11	5	6
Reste du monde	9	9	15	20	11	9	2	—
Non déclaré	—	1	—	—	—	—	—	—
Total	3331	5368	5503	2236	1851	1123	504	271

TABLEAU A13

Tableau des facteurs pour l'ensemble des départements.

107

	01	QLT	POID	INR	1eF	COR	CTR	2eF	COR	CTR	3eF	COR	CTR	4eF	COR	CTR
1	DJLO	750	32	19	190	222	6	-290	521	108	34	7	3	-5	0	0
2	HTSA	843	8	15	456	393	8	249	117	19	-352	235	72	228	98	40
3	LEKI	877	27	17	369	752	18	-96	52	10	50	14	5	103	59	28
4	MBAM	950	34	54	623	863	63	178	70	42	-87	-7	19	10	0	0
5	MEFO	953	58	30	327	862	35	-30	8	3	-80	53	33	-69	40	33
6	MFDI	876	60	19	-191	412	10	-97	107	22	-176	351	137	-22	6	3
7	NTEM	908	41	20	124	111	3	-300	655	146	-26	5	2	-137	137	76
8	NGKE	843	28	14	309	682	13	23	4	1	33	8	2	-143	149	57
9	NGMF	650	20	12	319	606	10	-67	27	4	-43	11	-	31	6	2
10	DZEG	773	6	14	403	244	4	456	313	47	-373	211	59	60	5	2
11	MBYO	999	410	344	-480	978	451	64	17	67	38	6	44	8	0	3
12	NGZP	596	15	9	234	335	4	-92	53	5	-215	285	51	-45	13	3
13	OCEN	825	21	14	337	634	12	-154	134	20	-48	13	4	-87	44	16
14	HTNG	736	8	18	527	408	10	79	9	2	-283	118	45	371	201	102

TABLEAU A 13

Tableau des facteurs pour l'ensemble des départements.

	01	QLT	POID	INR	1eF	COR	CTR	2eF	COR	CTR	3eF	COR	CTR	4eF	COR	CTR
15	LODJ	768	5	10	557	598	8	161	50	6	-241	113	23	59	7	2
16	MUNG	792	19	10	218	329	4	-247	430	46	12	1	0	68	32	9
17	NKAM	722	3	15	938	537	11	421	108	18	-344	72	23	91	5	2
18	SAMA	952	26	43	606	781	45	237	121	58	-52	6	5	-142	44	52
19	WURI	742	29	19	186	195	5	-270	412	85	-149	126	48	-39	9	5
20	ADMA	708	8	22	588	432	13	282	100	25	4	0	0	375	176	109
21	BENE	416	3	4	256	144	1	-23	1	0	28	2	0	350	269	32
22	BTOS	670	2	16	413	78	2	-704	228	40	395	72	23	797	292	126
23	BAMO	596	5	3	264	396	2	-122	86	3	-135	105	7	39	9	1
24	HTNK	930	23	42	639	796	44	58	7	3	174	59	51	187	68	78
25	MENO	940	10	17	398	332	7	-450	427	79	179	67	23	233	144	52
26	MIFI	990	54	110	699	849	125	16	0	1	274	131	296	-75	10	30
27	MNDE	963	19	62	873	813	67	339	123	84	94	9	12	-128	18	30
28	APAF	793	10	14	411	433	8	-197	101	16	-40	4	1	315	255	98
29	RMDE	784	6	17	627	524	12	404	218	42	-135	25	9	113	17	8
		20719.9		1000			1000			1000			1000			1000

TABLEAU A 14

Tableau des facteurs pour l'ensemble des groupes d'âges.

	II	QLT	POID	INR	1eF	COR	CTR	2eF	COR	CTR	3eF	COR	CTR	4eF	COR	CTR
1	04ML	976	84	135	- 643	917	167	133	39	59	89	18	49	33	2	91
2	14ML	928	128	64	- 358	911	791	- 37	10	7	- 28	6	8	9	1	1
3	244L	887	147	31	118	233	10	- 192	619	216	- 14	4	3	- 42	31	27
4	344L	950	53	94	600	714	90	- 163	53	56	166	55	106	255	128	333
5	44ML	909	45	82	651	815	90	137	36	33	151	44	74	85	14	31
6	54ML	941	31	85	766	762	87	362	170	161	82	9	15	- 14	0	1
7	64ML	763	13	43	718	538	31	340	120	58	- 124	16	14	292	89	106
8	65ML	797	10	32	- 38	213	9	17	0	0	- 631	444	296	355	140	125
9	04FM	988	76	135	- 673	910	165	174	61	91	86	15	41	35	2	9
10	14FM	924	141	61	- 332	904	74	- 6	0	0	- 43	16	20	- 22	4	7
11	24FM	788	129	17	61	100	2	- 147	586	112	- 56	87	31	- 22	15	7
12	34FM	934	55	67	535	833	75	- 80	19	14	124	45	62	- 112	37	68
13	44FM	970	45	74	600	779	77	184	73	60	26	1	2	- 213	117	238
14	54FM	968	23	44	542	547	32	316	186	91	- 245	113	102	- 106	22	26

TABLEAU A 14

Tableau des facteurs pour l'ensemble des groupes d'âges.

	II	QLT	POID	INR	1eF	COR	CTR	2eF	COR	CTR	3eF	COR	CTR	4eF	COR	CTR
15	64FM	640	12	21	365	260	7	191	71	17	- 385	291	126	96	18	10
16	65FM	543	8	14	322	207	4	290	168	25	- 293	173	49	8	0	0
		20719.0		1000			1000			1000			1000			1000

204

QLT : Contribution cumulée des facteurs i
 POID : Poids
 INR : Part de l'inertie totale provenant du point i
 COR : Corrélation
 CTR : Contribution
 1eF : 1er Facteur
 2eF : 2e Facteur
 3eF : 3e Facteur
 4eF : 4e Facteur.

TABLEAU A15
Calcul du nombre brut d'années de vie active (NBAVA)

GROUPE D'AGES	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 - 69 ans	70 - 74 ans	75 ans et plus	TOTAL
Les 2 sexes															
Taux brut d'activité	1,2	12,4	38,3	61,4	63,9	64,2	63,9	69,0	71,1	64,3	57,6	56,8	44,6	25,0	
Nombre d'années dans le GA	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
N.B.A.VA dans le GA	0,6	0,62	1,915	3,07	3,195	3,21	3,195	3,45	3,555	3,215	2,88	2,84	2,23	1,25	34,7
Masculin															
Taux brut d'activité	1,7	15,7	51,2	93,3	98,1	98,4	98,6	97,5	96,2	88,5	83,1	76,5	71,4	41,4	
Nombre d'années dans le GA	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	6	5	5	
N.B.A.VA dans le GA	0,85	0,785	2,56	4,665	4,905	4,92	4,93	4,875	4,81	4,425	4,115	3,825	3,57	2,07	50,6
Féminin															
Taux brut d'activité	0,7	8,5	23,7	30,4	31,1	29,5	30,3	29,8	35,6	33,6	33,6	33,3	20,5	14,0	
Nombre d'années dans le GA	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
N.B.A.VA dans le GA	0,035	0,425	1,185	1,52	1,555	1,475	1,575	1,49	1,78	1,68	1,68	1,665	1,025	0,7	

TABLEAU A16

Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, l'âge et le type d'activité.

GROUPE D'AGES SEXE ET TYPE D'ACTIVITE	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 - 69 ans	70 - 74 ans	75 ans et plus	TOTAL
Les 2 sexes	2 629	3 187	2 316	1 278	958	1 005	846	629	494	249	255	125	74	72	14 117
Occupé	16	273	757	738	581	632	518	419	335	151	134	67	30	17	4 668
Chômeur	6	34	42	19	24	11	20	14	16	8	13	4	3	1	215
En quête du 1er emploi	9	87	89	28	7	2	3	1	—	1	—	—	—	—	227
Ménagère	40	336	563	434	330	347	293	181	129	64	78	37	23	22	2 877
Retraité	—	1	—	—	—	1	—	3	6	13	13	9	8	12	66
Etudiant	2 489	2 386	815	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 743
Autre	2	10	12	1	2	4	4	5	3	2	4	1	4	9	63
Non déclaré	67	60	38	5	14	8	8	6	5	10	13	7	6	11	258
Sexe masculin	1 300	1 711	1 232	630	469	506	417	364	289	139	124	68	35	29	7 313
Occupé	11	189	535	555	433	486	391	340	262	115	90	48	22	11	3 488
Chômeur	4	22	36	15	22	10	17	14	16	7	13	4	3	1	184

TABLEAU A 16
Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, l'âge et le type d'activité.

GROUPE D'AGES SEXE ET TYPE D'ACTIVITE	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus	TOTAL
En quête du 1er emploi	7	57	60	18	5	2	3	1	—	1	—	—	—	—	154
Ménagère	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Retraité	—	—	—	—	—	—	—	3	5	12	12	9	7	10	58
Etudiant	1 236	1 396	576	38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 246
Autre	2	8	6	1	2	3	3	4	3	1	1	1	1	4	40
Non déclaré	40	39	19	3	7	5	3	2	3	3	8	6	2	3	143
Sexe féminin	1 329	1 476	1 084	648	489	499	429	265	205	110	131	57	39	43	6 804
Occupé	5	84	222	183	148	146	127	79	73	36	44	19	8	6	1 180
Chômeur	2	12	6	4	2	1	3	—	—	1	—	—	—	—	31
En quête du 1er emploi	2	30	29	10	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73
Ménagère	40	336	563	434	330	347	293	181	129	64	78	37	23	22	2 877
Retraité	—	1	—	—	—	1	—	—	1	1	1	—	1	2	8
Etudiant	1 253	990	239	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 497
Autre	—	2	6	—	—	1	1	1	—	1	3	—	3	5	23
Non déclaré	27	21	19	2	7	3	5	4	2	7	5	1	4	8	115

TABLEAU A 17

Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, le type d'activité et le quartier.

QUARTIER	HAOUSSA	MBOCK KOULOU	NEWTOWN	NGALLANE	NKOL NGET	NKONGSI	NSENG NLONG	OBECK	OYACK 1	OYACK 2	TOTAL
Sexe et type d'activité											
Les 2 sexes	376	477	6 759	168	93	736	127	4 305	809	267	14 117
Occupé	121	138	2 242	40	27	325	70	1 297	324	84	4 668
Chômeur	4	2	109	1	1	6	—	73	14	5	215
En quête du 1er emploi	3	7	139	8	5	3	—	48	11	3	227
Ménagère	93	79	1 442	43	38	137	18	818	143	66	2 877
Retraité	5	6	24	1	1	—	1	19	5	4	66
Etudiant	132	233	2 662	66	20	247	31	1 951	298	103	5 743
Autre	1	5	16	—	—	12	—	28	1	—	63
Non déclaré	17	7	125	9	1	6	7	71	13	2	258
Sexe masculin	172	265	3 524	76	39	354	60	2 289	408	126	7 313
Occupé	88	109	1 728	37	24	225	37	968	215	57	3 488

TABLEAU A 17

Répartition de la population de plus de 10 ans selon le sexe, le type d'activité et le quartier.

QUARTIER	HAOU SSA	MBOCK KOULOU	NEW TOWN	NGALLANE	NKOL NGET	NKONGSI	NSENG NLONG	OBECK	OYACK 1	OYACK 2	TOTAL
Chômeur	3	-	101	1	-	5	-	56	13	5	184
En quête du 1er emploi	2	3	97	4	3	3	-	31	10	1	154
Retraité	4	5	21	1	1	-	1	16	5	4	58
Étudiant	67	141	1 487	27	10	113	18	1 165	161	57	3 246
Autre	-	4	11	-	-	6	-	18	1	-	40
Non déclaré	8	3	79	6	1	2	4	35	3	2	143
Sexe féminin	204	212	3 235	92	54	382	67	2 016	401	141	6 804
Occupé	33	29	514	3	3	100	33	329	109	27	1 180
Chômeur	1	2	8	-	1	1	-	17	1	-	31
En quête du 1er emploi	1	4	42	4	2	-	-	17	1	2	73
Ménagère	93	79	1 442	43	38	137	18	818	143	66	2 877
Retraité	1	1	3	-	-	-	-	3	-	-	8
Étudiant	65	92	1 175	39	10	134	13	786	137	46	2 497
Autre	1	1	5	-	-	6	-	10	-	-	23
Non déclaré	9	4	46	3	-	4	3	36	10	-	115

TABLEAU A 18

Répartition de la population occupée selon la branche d'activité et le groupe d'âges.

GROUPE D'AGES BRANCHE D'ACTIVITE	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75 ans et plus	TOTAL
	ans														
Agriculture	-	10	57	65	55	68	68	56	66	38	49	27	15	6	580
Bâtiments et TP, Eau et Elect.	1	50	77	64	41	42	33	34	23	12	11	7	2	2	399
Industries de transformation et manufactures	2	76	218	148	122	125	91	58	44	14	10	3	2	2	915
Transports et Télécommuni- cations	-	16	69	53	39	45	34	20	16	3	1	1	-	1	258
Commerce	6	46	127	112	131	140	125	122	95	47	37	11	8	3	1.010
Banques et Assurances, Affaires immobilières	-	1	5	10	11	3	2	5	3	-	-	-	-	-	40
Services	1	46	192	237	166	190	148	106	74	28	18	13	1	2	1.222
Non déclarés	6	28	52	49	16	19	17	18	14	9	8	5	2	1	244
Total	16	273	757	738	581	632	518	419	335	151	134	67	30	17	4.668

TABLEAU A 19

Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, le sexe et l'âge.

SEXE ET SITUATION DANS L'EMPLOI	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus	TOTAL
Les deux sexes	16	273	757	738	581	632	518	419	335	151	134	67	30	17	4.668
Employeur	-	1	1	3	6	4	2	3	3	-	-	-	-	-	23
Indépendant	2	58	189	178	171	218	217	188	161	89	88	39	24	11	1.633
Salarié	2	78	453	519	396	396	291	220	162	57	37	26	4	6	2.647
Apprenti	3	120	92	24	4	4	3	3	-	1	-	-	1	-	255
Aide familial	8	13	19	7	4	3	3	1	3	1	2	1	1	-	66
Autre et non déclarée	1	3	3	7	-	7	2	4	6	3	7	1	-	-	44
Sexe masculin	11	189	535	555	433	486	391	340	262	115	90	48	22	11	3.488
Employeur	-	1	1	3	5	4	1	2	3	-	-	-	-	-	20
Indépendant	1	26	122	110	95	116	121	126	97	59	53	23	18	6	973
Salarié	1	60	348	429	331	362	269	210	158	55	35	24	4	5	2.291
Apprenti	2	87	51	9	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150

TABLEAU A 19

Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, le sexe et l'âge.

GROUPE D'AGES SEXE ET SITUATION DANS L'EMPLOI	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus	TOTAL
Aide familial	7	13	12	1	1	1	-	2	-	2	-	-	-	-	38
Autre et non déclarée	-	2	1	3	-	3	-	2	2	1	1	-	-	-	16
Sexe féminin	5	84	222	183	148	146	127	79	73	36	44	19	8	6	1.180
Employeur	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	3
Indépendant	1	32	67	68	76	102	96	62	64	30	35	16	6	5	660
Salarié	1	18	105	90	65	34	22	10	4	2	2	2	-	1	356
Apprenti	1	33	41	15	3	4	3	3	-	1	-	-	1	-	105
Aide familial	1	-	7	6	3	2	3	1	1	1	1	1	1	-	28
Autre et non déclarée	1	1	2	4	-	4	2	2	4	2	6	-	-	-	28

TABLEAU A 20

Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le sexe.

SITUATION DANS L'EMPLOI							
Sexe et branche d'activité	Total	Employeurs	Indépendants	Salariés	Apprentis	Aides familiaux	Autres et non-déclarés
Les deux sexes	4 668	23	1 633	2 647	255	66	44
Agriculture	680	—	327	223	9	16	5
Bâtiments et TP, Eau et Electricité	399	5	169	165	57	1	2
Industries de transformation et manufactures	915	1	311	521	80	1	1
Transports et Télécommunications	258	1	80	161	13	2	1
Commerce	1 010	10	578	381	4	33	4
Banques et Assurances, Affaires Immobilières	40	—	3	37	—	—	—
Services	1 222	3	89	1 075	46	5	4
Non-déclarée	244	3	76	84	46	8	27
Sexe masculin	3 488	20	973	2 291	150	38	16
Agriculture	338	—	123	212	—	3	—
Bâtiments et TP, Eau et Electricité	397	5	169	163	57	1	2
Industries de transformation et manufactures	598	1	86	497	13	—	1

TABLEAU A 20

Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le sexe

SITUATION DANS L'EMPLOI Sexe et branche d'activité	Total	Employeurs	Indépendants	Salariés	Apprentis	Aides familiaux	Autres et non-déclarés
Transports et Télécommunications	254	1	79	158	13	2	1
Commerce	762	8	373	350	3	24	4
Banques et Assurances, Affaires immobilières	35	—	3	32	—	—	—
Services	921	2	79	804	31	3	2
Non déclarée	183	3	61	75	33	5	6
Sexe Féminin	1 180	3	660	356	105	28	28
Agriculture	242	—	204	11	9	13	5
Bâtiments et TP, Eau et Electricité	2	—	—	2	—	—	—
Industries de transformation et manufactures	317	—	225	24	67	1	—
Transport et Télécommunications	4	—	1	3	—	—	—
Commerce	248	2	205	31	1	9	—
Banques et Assurances, Affaires Immobilières	5	—	—	5	—	—	—
Services	301	1	10	271	15	2	2
Non déclarée	61	—	15	9	13	3	21

TABLEAU A 21

Répartition de la population scolaire par groupe d'âges et par quartier.

QUARTIER	HAOUSSA	MBOCK KOULOU	NEWTOWN	NGALLANE	NKOLGET	NKONGSI	NSENG NLONG	OBECK	OYACK I	OYACK II	ENSEMBLE
Les deux sexes	191	320	3 992	84	36	358	42	2 696	408	127	8 264
5-14 ans	117	165	2 618	37	23	211	23	1 510	231	75	5 010
15-24 ans	73	154	1 352	46	13	145	19	1 168	170	61	3 201
25-29 ans	1	1	22	1	—	2	—	18	7	1	53
Sexe masculin	90	184	2 116	35	21	170	21	1 527	209	73	4 446
5-14 ans	49	82	1 286	14	16	96	9	751	96	37	2 436
15-24 ans	40	101	813	20	5	73	12	764	109	35	1 972
25-29 ans	1	1	17	1	—	1	—	12	4	1	38
Sexe féminin	101	136	1 876	49	15	188	21	1 169	199	54	3 818
5-14 ans	68	83	1 332	23	7	115	14	759	135	38	2 574
15-24 ans	33	53	539	26	8	72	7	404	61	26	1 229
25-29 ans	—	—	5	—	—	1	—	6	3	—	15

Liste des tableaux

- T 1 – Répartition de la population résidente de Mbalmayo par sexe et groupe d'âges quinquennal.
- T 2 – Répartition de la population résidente née hors de Mbalmayo.
- T 3 – Répartition de la population résidente née à Mbalmayo.
- T 4 – Population de 10 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial.
- T 5 – Population de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial.
- T 6 – Population de 10 ans et plus selon le sexe, la religion et l'état matrimonial.
- T 7 – Proportion de célibataires par groupe d'âges.
- T 8 – Population résidente selon le sexe et le quartier de résidence.
- T 9 – Répartition de la population par quartier selon le sexe.
- T10 – Répartition de la population par quartier selon les grands groupes d'âges.
- T11 – Répartition de la populations de 6 ans et plus par quartier, selon le type d'activité.
- T12 – Répartition de la population selon l'ethnie et le quartier.
- T13 – Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage.
- T14 – Répartition des ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage.
- T15 – Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'âge du chef de ménage.
- T16 – Taux de chef de ménage selon le sexe et l'âge.
- T17 – Répartition des chefs de ménage selon le sexe et l'état matrimonial.
- T18 – Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage.
- T19 – Répartition des ménages selon le sexe, la taille et l'état matrimonial du chef de ménage.
- T20 – Répartition des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction des chefs de ménage.
- T21 – Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'âge du chef de ménage.
- T22 – Répartition des ménages selon la taille et l'ethnie du chef de ménage.
- T23 – Taille moyenne des ménages selon l'ethnie du chef de ménage.
- T24 – Table de mortalité observée.
- T25 – Table de mortalité ajustée.
- T26 – Taux de fécondité actuelle par groupe d'âges.
- T27 – Parité moyenne selon l'âge de la mère.
- T28 – Résultat de l'ajustement de la fécondité.
- T29 – Nombre moyen d'enfants par femme selon le niveau d'alphabétisation et l'âge de la mère.
- T30 – Taux d'infécondité par âge.
- T31 – Répartition des naissances selon le cadre d'accouchement et le niveau d'instruction de la mère.

- T32 – Répartition par âge des natifs et non natifs de Mbalmayo.
- T33 – Répartition des résidents immigrés selon le sexe et l'âge.
- T34 – Répartition des immigrés selon le sexe et la durée de résidence.
- T35 – Répartition des immigrés selon l'âge et la durée de résidence.
- T36 – Répartition des immigrés selon le sexe et le lieu de naissance.
- T37 – Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le motif de déplacement.
- T38 – Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le type d'activité.
- T39 – Répartition des natifs âgés de plus de 10 ans selon le sexe et le type d'activité.
- T40 – Répartition des résidents immigrés âgés de plus de 10 ans selon le sexe, le type d'activité et le motif de déplacement.
- T41 – Répartition des résidents absents selon le sexe et l'âge.
- T42 – Répartition des visiteurs selon le sexe et l'âge.
- T43 – Taux d'activité selon le sexe et l'âge.
- T44 – Taux d'activité selon le sexe et le quartier.
- T45 – Taux d'occupation selon le sexe et l'âge.
- T46 – Taux de chômage selon le sexe et l'âge.
- T47 – Taux de chômage selon le sexe et le quartier.
- T48 – Actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur (effectifs).
- T49 – Actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur (pourcentage).
- T50 – Répartition de la population occupée selon le sexe et la branche d'activité.
- T51 – Répartition de la population occupée selon la branche d'activité et le groupe d'âges.
- T52 – Répartition de la population occupée selon le sexe et la population.
- T53 – Répartition des actifs occupés selon le sexe et la situation dans l'emploi.
- T54 – Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.
- T55 – Répartition de la population inactive selon le sexe et le type d'inactivité.
- T56 – Taux d'alphabétisation par sexe et par âge.
- T57 – Répartition de la population de plus de 5 ans selon le sexe et le niveau d'instruction.
- T58 – Rapport de masculinité de la population scolaire.
- T59 – Taux de scolarisation par sexe et par âge.
- T60 – Taux de scolarisation par quartier.
- T61 – Elèves immigrés par sexe et par âge.

Liste des graphiques :

- G 1 – Pyramide par année d'âge de la population résidente de Mbalmayo.
- G 2 – Rapport de masculinité par année d'âge de la population résidente.
- G 3 – Pyramide de la population résidente totale.
- G 4 – Rapport de masculinité de la population résidente totale.
- G 5 – Pyramide de la population résidente native et non native de Mbalmayo.
- G 6 – Rapport de masculinité de la population native et non native de Mbalmayo.
- G 7 – Répartition de la population selon le sexe et l'état matrimonial.
- G 8 – Population masculine de 10 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial.
- G 9 – Population féminine de 10 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial.
- G10 – Population résidente selon le sexe et le quartier.
- G11 – Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage.
- G12 – Répartition des ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage.
- G13 – Taille moyenne des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage.
- G14 – Taux de chef de ménage selon l'âge et le sexe.
- G15 – Répartition des chefs de ménage selon le sexe et l'état matrimonial.
- G16 – Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage.
- G17 – Répartition des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.
- G18 – Taille moyenne des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.
- G19 – Taux de fécondité actuelle selon le groupe d'âges.
- G20 – Fécondité actuelle et rétrospective.
- G21 – Taux d'infécondité selon l'âge.
- G22 – Répartition selon l'âge des natifs et non natifs de Mbalmayo.
- G23 – Rapport de masculinité selon l'âge des immigrés.
- G24 – Migrations selon le sexe, l'âge et l'origine.
- G25 – Pyramide des âges de la population active.
- G26 – Taux d'activité selon l'âge.
- G27 – Taux d'activité selon le quartier.
- G28 – Taux d'occupation.
- G29 – Taux de chômage.
- G30 – Répartition de 100 actifs occupés selon le sexe, l'âge et le secteur.
- G31 – Répartition de la population active occupée selon le secteur.
- G32 – Répartition de 100 actifs occupés selon l'âge et la branche d'activité.

- G33 -- Répartition de la population occupée selon la situation dans l'emploi.
 - G34 -- Répartition de la population occupée selon le sexe, le niveau d'instruction et la situation dans l'emploi.
 - G35 -- Taux d'alphabétisation par sexe et âge.
 - G36 -- Pyramide des âges de la population scolaire.
 - G37 -- Rapport de masculinité de la population scolaire.
 - G38 -- Taux de scolarisation par sexe et âge.
 - G39 -- Proportion d'élèves immigrés.
-

**LES MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION DE
MBALMAYO D'APRES LES DONNEES D'ETAT CIVIL
(1977-1980)**

MAKAYA MBOKO

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser l'enregistrement des faits d'état civil pour voir s'il est possible d'en tirer des informations en vue de l'estimation du mouvement naturel de la population de la ville de Mbalmayo.

Les actes de naissances ont été dépouillés exhaustivement pour les années 1977 à 1980, ceux de décès pour les années 1973 à 1980. Leur complétude a été testée à l'aide de méthodes internes et de la méthode de la double collecte par couplage avec les événements des douze derniers mois recueillis lors du recensement de la ville de Mbalmayo réalisé en février 1979. La deuxième partie étudie le niveau de la mortalité et de la fécondité à Mbalmayo après correction des données d'état civil.

SOMMAIRE

Introduction	225
CHAPITRE I	
<i>Fonctionnement de l'état civil</i>	
	Pages
1.1 Bref historique	228
1.2 Les services d'enregistrement	
1.3 Les événements enregistrés.	229
1.4 La procédure d'enregistrement	229
CHAPITRE II	
<i>Méthodologie de la collecte</i>	
2.1 La détermination des variables utiles	231
2.2 Les fiches de dépouillement	232
2.3 Le dépouillement et le contrôle des fiches	
2.4 La saisie des données	
2.5 Le couplage de données	233
CHAPITRE III	
<i>Evaluation des caractéristiques</i>	
3.1 Présentation des caractéristiques	234
3.2 Les lieux	
a) Le lieu de décès	
b) Le domicile du décédé	235
c) Le lieu de naissance.	
d) Le domicile de la mère	236
3.3 Les dates de naissance	237
a) La date de naissance du décédé	
b) La date de naissance de la mère	239
3.4 Les âges	240
a) L'âge du décès.	
b) L'âge à l'accouchement	241
3.5 Les délais d'enregistrement et les jugements supplétifs	242
a) Les délais d'enregistrement	
b) Les jugements supplétifs	243

CHAPITRE IV

Résultats globaux et complétude de l'état civil

4.1	Les données recueillies	245
4.2	Les méthodes d'évaluation de la complétude et leurs problèmes	246
	a) La méthode indirecte ou interne	247
	b) La méthode directe ou externe	
4.3	Complétude des données de mortalité	248
	a) La méthode interne	
	b) La méthode externe	249
4.4	Complétude des données de natalité	
	a) La méthode externe (double collecte)	
	b) Les méthodes internes	250
4.5	Obstacles à la complétude de l'état civil	252

CHAPITRE V

Indications sur la mortalité de Mbalmayo

5.1	Mortalité générale	253
5.2	Mortalité dans l'enfance	
	a) Mortalité infantile	253
	b) Mortalité des enfants de 1 à 4 ans	256
5.3	Mortalité par âge	258
5.4	Table de mortalité et espérance de vie à la naissance	261
5.5	Mortalité différentielle et saisonnière	263
	a) Mortalité selon le lieu de décès	
	b) Mortalité selon le domicile du décédé	264
	c) Variations saisonnières de la mortalité	265

CHAPITRE VI

Indications sur la natalité et la fécondité de Mbalmayo

6.1	Taux de natalité	268
6.2	Taux global de fécondité générale	
6.3	Taux de fécondité par âge	
6.4	Fécondité totale	269
6.5	Taux brut de reproduction	271
6.6	Age moyen des mères à l'accouchement	271
6.7	Fécondité différentielle et rythmes saisonniers	274
	CONCLUSION GENERALE	277

ANNEXE II

I -- Questionnaire sur le fonctionnement de l'état civil de Mbalmayo . . .	280
II -- Copie des actes de naissance et de décès	282
III -- Fiches de dépouillement des naissances et des décès de l'état civil de Mbalmayo	284
IV -- Manuel de codification et de chiffrement	286
V -- Fiches de dépouillement des naissances et des décès du recensement (février 1979)	291
VI -- Age moyen des mères à l'accouchement	293
LISTE DES TABLEAUX	294
LISTE DES FIGURES	295
BIBLIOGRAPHIE	296

INTRODUCTION

En matière de démographie, il est théoriquement possible de distinguer plusieurs domaines interdépendants dont la collecte des données, l'analyse des données recueillies, l'établissement des interrelations avec les facteurs socio-économiques, la formulation des politiques de population et l'intégration des variables démographiques dans le plan global de développement. La collecte de données démographiques constitue la première et sans doute la plus importante phase dans ce processus.

A ce propos, plusieurs techniques d'investigation sont mises en œuvre. Les trois principales sont : le recensement (exhaustif), l'enquête (par sondage) et l'état civil. Si le recensement fournit la possibilité d'avoir des données pour tout échelon géographique ou administratif, aussi petit soit-il, et permet la constitution d'une excellente base de sondage, il comporte néanmoins un certain nombre d'inconvénients : coût élevé, complexité de l'organisation, longueur du délai nécessité par la publication et l'analyse des résultats qui, par ailleurs, sont soumis à des erreurs de couverture et d'observation presque inévitables. Pour enrayer ces difficultés, on a l'habitude de recourir aux enquêtes par sondage, caractérisées par une légèreté, un moindre coût, des possibilités d'encadrement et de contrôle plus systématiques, une exploitation plus rapide et une analyse plus fine des résultats. Toujours est-il qu'elles présentent de nombreuses lacunes réelles bien que mineures : existence d'un seuil de signification pour les résultats portant sur les petites unités, problèmes supplémentaires de base et de plan de sondage, calculs d'erreurs et redressements des résultats et surtout précautions supplémentaires pour l'analyse et l'interprétation des données. Recensement et enquête sont deux sources de données complémentaires qui ne peuvent se passer l'une de l'autre. En effet, le recensement ayant fourni le cadre général pour les données de base, l'enquête devrait permettre de compléter l'information pour tous les domaines où le recensement s'avère insuffisant (natalité, mortalité, migrations, emploi, consommation etc...) Mais dans l'étude du mouvement de la population, celle-ci ne peut prétendre se substituer à un système d'observation continue et permanente qu'est un état civil efficace et bien organisé. Largement utilisé de manière plus ou moins satisfaisante dans les pays d'Europe ⁽¹⁾, l'état civil n'est généralement pas utilisable ou du moins sans grandes précautions, dans les pays africains. Et pourtant dans ces pays, on ne peut plus prétendre pouvoir vivre sans état civil. Or, malgré la place considérable qu'on reconnaît à l'état civil dans l'organisation sociale d'un Etat, on observe presque partout une absence d'intérêt pour cette institution. Cela serait dû au fait que d'une part l'ampleur de la tâche à accomplir peut provoquer des découragements au départ et que d'autre part les conditions inhérentes à un bon fonctionnement de l'état civil ne sont pas encore toutes remplies dans les pays africains.

(1) Tous les événements n'ont pas atteint une complétude satisfaisante. C'est le cas des divorces.

Néanmoins, bien des études ⁽²⁾ ont été réalisées sur ce sujet. Nous citerons en guise d'exemples l'étude de P. Antoine, P. Cantrelle et F. Sodter portant sur l'état civil de Libreville et ayant pour objet d'apprécier la valeur des données afin de proposer des mesures susceptibles de les améliorer pour obtenir dans l'avenir des indicateurs systématiques de la mortalité urbaine; celle de P. Duboz et C. Herry sur l'état civil de Brazzaville, visant à estimer la complétude des événements enregistrés à l'état civil et à dégager quelques grandes caractéristiques démographiques de ce centre urbain. De son côté, A. Dittgen a dépouillé les actes d'état civil d'Abidjan et dégagé quelques indices de mortalité et de fécondité. D'autres études intéressantes ont été réalisées sur l'état civil du Kenya, du Ghana, de Madagascar et même de la région du Siné Saloum au Sénégal.

C'est dans ce contexte que nous nous proposons d'étudier l'état civil de la ville de Mbalmayo (Cameroun). Cette étude vise essentiellement à analyser le fonctionnement de l'état civil, à évaluer le taux d'enregistrement des décès et des naissances et à estimer certains indices démographiques. L'objectif majeur d'une telle étude est de montrer qu'il est possible d'utiliser à des fins démographiques des données d'état civil incomplètement enregistrées et qu'il incombe à nous, utilisateurs de ces données, d'organiser le système d'enregistrement des faits d'état civil afin d'user le moins possible de palliatifs pour déterminer avec une précision suffisante les composantes du mouvement naturel de la population.

Pour atteindre cet objectif, il a fallu dépouiller de façon exhaustive les actes de décès et de naissance consignés dans les registres de la mairie. Un entretien a également été jugé opportun pour connaître le fonctionnement des services d'enregistrement des faits de l'état civil de Mbalmayo. Le choix de cette ville a été motivé par deux critères essentiels, à savoir l'implantation ancienne d'un système d'état civil et la disponibilité de données démographiques récentes recueillies au cours du recensement de la ville réalisé en février 1979 par les étudiants de l'IFORD dans le cadre de leur formation pratique. L'existence des données de ce recensement nous permet d'utiliser la méthode de Chandra Sekar et Deming pour tester la complétude des données réunies. D'autres méthodes internes sont également utilisées à cette fin.

Notre étude va s'articuler en trois parties :

La première partie traitera du fonctionnement de l'état civil de la ville de Mbalmayo (Ch. I) et de la méthodologie de la collecte des données (Ch. II).

(2) Cf. bibliographie.

La deuxième partie procédera à l'évaluation des données à travers leurs caractéristiques (Ch. III) et leur complétude (Ch. IV).

La dernière donnera des indications sur la mortalité (Ch. V) et la fécondité de la ville de Mbalmayo au cours des dernières années (Ch. VI).

CHAPITRE I

Fonctionnement de l'état civil

1. 1. Bref historique.

« L'état civil est une institution légale ayant pour objet l'enregistrement officiel, d'une part de différentes données relatives à la naissance, au décès et au mariage des individus et d'autre part d'évènements pouvant modifier certains caractères de l'état civil d'une personne (divorce, séparation, adoption, légitimation, reconnaissance, annulation, changement de patronyme) » (1). Comme tel, son existence remonte à une époque très lointaine de l'histoire de l'humanité. Cependant à son début, il était limité à l'enregistrement des naissances, des baptêmes et des décès et était le propre des autorités ecclésiastiques. Par ailleurs, les données recueillies servaient à des fins multiples et variables selon les pays concernés. Sous sa forme actuelle, l'état civil date du 19^e siècle avec l'adoption en France du code Napoléon (1804), qui plaça la responsabilité de l'enregistrement des naissances, mariages et décès sur l'Etat et qui eut une très grande influence sur les pays de l'Europe occidentale, l'Amérique latine et le Moyen-Orient. En Afrique, l'état civil moderne tel qu'il existe actuellement a été introduit avec la colonisation. L'existence du système d'état civil a été concrétisée par des textes législatifs réglant son fonctionnement et rendant obligatoire l'enregistrement des faits. Au Cameroun, c'est la loi n° 68-LF-2 du 11 juin 1968 qui porte organisation de l'état civil. Mais bien avant cette date, des centres d'état civil fonctionnaient un peu partout dans le pays. Ainsi, pour la ville de Mbalmayo dont la création se situe vers les années 1926, le plus vieux registre remonte à 1928, alors que la mise en place de l'état civil dans sa forme actuelle date de mars 1952. Mbalmayo était alors l'unique centre pour tout le département du Nyong et Soo. Actuellement, après décentralisation, 14 centres spéciaux ont vu le jour, dont celui de Mbalmayo-ville qui fait l'objet de notre étude. Les modalités de son fonctionnement ont d'abord été précisées à l'aide du questionnaire de l'annexe I.

1. 2. Les services d'enregistrement.

A Mbalmayo, cinq personnes s'occupent des activités d'état civil. Elles peuvent être réparties en deux groupes : les officiers et les agents de l'état civil. Les officiers sont le Maire et ses deux adjoints et les agents sont le secrétaire et son adjoint. Les officiers d'état civil célèbrent les mariages et signent les actes tandis que les agents sont chargés de tenir les registres de l'état civil. En fait, ils enregistrent les déclarations de naissances, décès, mariages, transcrivent des divers jugements, délivrent les actes dûment signés aux intéressés et conservent les souches en archives.

(1) PODLEWSKI (A.) – 1973, p. 145.

Les faits d'état civil sont consignés dans des registres présentés sous forme de cahiers. Un seul événement est enregistré par feuillet et celui-ci n'est pas le même pour tous les faits. Le feuillet des naissances et décès comprend deux volets, l'un destiné aux archives et l'autre remis au déclarant. Le feuillet des mariages, par contre, comprend 3 volets : l'un est remis au mari, le deuxième à l'épouse et le troisième est réservé aux archives.

1.3. Les événements enregistrés.

Les naissances, les décès, les mariages et les divorces sont les principaux événements généralement enregistrés à l'état civil de la ville de Mbalmayo. Outre ces faits, on enregistre également, mais dans une moindre mesure, des jugements de rectification des noms, des jugements supplétifs d'actes de naissance, des jugements d'adoption, de légitimation et de reconnaissance. Pour la présente étude, seuls les naissances et les décès ont retenu l'attention.

1.4. La procédure d'enregistrement.

D'une manière générale, seules les circonscriptions qui dépendent juridiquement de la ville de Mbalmayo, sont habilitées à déclarer leurs événements au centre d'état civil de cette ville. Mais comme il est de règle que les événements soient enregistrés au lieu où ils se sont produits, certaines naissances et certains décès de non-résidents sont également enregistrés. Concernant les naissances et les décès, le déclarant est souvent un proche parent : la mère ou le père, l'époux ou l'épouse. Mais il arrive que ce soit un membre quelconque de la famille ou un témoin ayant assisté à la naissance ou au décès. En principe, la déclaration doit être faite dans les 15 jours, au plus tard dans le mois suivant la date de l'événement. Dans ce cas, elle est gratuite. Si le délai dépasse le mois mais n'atteint pas trois mois, on exige un timbre fiscal. Au-delà de 3 mois, un jugement supplétif est nécessaire. Lors de la déclaration, l'agent de l'état civil exige la présentation de l'acte de mariage, la carte d'identité nationale de la mère et le certificat médical pour les naissances survenues hors de l'hôpital général. En cas de décès, il exige le certificat de genre de mort délivré par une formation sanitaire et la carte d'identité du décédé. Aucune durée précise n'est imposée pour le retrait de l'acte. Tout dépend de la quantité de travail des agents. Mais il est des personnes qui, bien qu'ayant déclaré l'événement, ne retirent pas l'acte ou le font très tardivement. Le schéma à suivre pour la déclaration d'un événement n'est pas uniforme. Une naissance peut survenir à l'hôpital général, dans un autre centre hospitalier, à domicile ou ailleurs. Dans le premier cas, l'hôpital envoie la déclaration de naissance à l'état civil et les personnes intéressées vont directement y retirer l'acte. Si la naissance survient dans un autre centre hospitalier, la mère ou toute autre personne se présente à l'état civil avec le certificat de naissance délivré par le centre en question. Enfin, si la naissance a lieu à domicile ou ailleurs, le déclarant se présente à l'état civil accompagné d'un témoin ayant assisté à la naissance. Quant au décès.

il peut arriver à l'hôpital, à domicile ou sur la voie publique. Dans le premier cas, l'hôpital délivre un certificat de genre de mort avec lequel le déclarant se présente à l'état civil. Dans les deux autres cas, le déclarant se présente avec la carte d'identité du décédé, accompagné d'un témoin. Ainsi, outre l'état civil, les naissances et les décès sont enregistrés à l'hôpital général ou dans les maternités privées (mission catholique, dispensaire St Louis de Bokoulou, clinique Manga, clinique Ngallane) pour les naissances et à l'hôpital général (régistre des décès) ou à la mairie (régistre des certificats d'inhumation pour le cimetière municipal) pour les décès. Malheureusement toutes ces sources sont si incomplètes qu'il est impossible de les utiliser pour étudier la complétude de l'état civil.

CHAPITRE II

Méthodologie de la collecte

La collecte des données de l'état civil de la ville de Mbalmayo comprend essentiellement 2 phases: la phase préparatoire et la phase d'exécution. La première concerne la détermination des variables, l'élaboration des fiches de dépouillement et le prédépouillement. La seconde phase est celle du dépouillement proprement dit, du contrôle des fiches remplies et de la saisie des données.

2. 1. La détermination des variables utiles.

Comme dit précédemment, les actes à dépouiller se trouvent consignés dans des registres et ceux-ci n'ont pas été conçus aux seules fins démographiques. Aussi, en faisant une étude démographique des faits d'état civil, faut-il procéder à un choix de variables parmi tant d'autres. Ce choix est éclairé par les objectifs assignés à l'étude des naissances qui nécessite des données sur le lieu de naissance, le sexe de l'enfant, la légitimité, l'âge de la mère, son domicile et le délai d'enregistrement considérés comme variables cruciales. Il est aussi important de disposer des variables de repérage comme le numéro de l'acte, les noms de l'enfant et de la mère et des variables de contrôle comme la date de naissance de l'enfant, celle de la mère et la date de l'acte. Pour l'étude de la mortalité, le lieu de décès, l'âge, le sexe et le domicile du décédé ainsi que le délai d'enregistrement sont les variables cruciales; le numéro de l'acte, le nom du décédé servent de variables de repérage et la date de décès, la date de naissance du décédé ainsi que la date de l'acte constituent les variables de contrôle. Les copies des actes sont reprises en annexe II.

L'examen de ces actes appelle certaines remarques. De nombreuses variables n'ont pas été retenues parce qu'elles ne suscitent aucun intérêt majeur dans la présente étude. C'est le cas des caractéristiques du père de l'enfant, du déclarant, et des parents du décédé. Les caractéristiques du père de l'enfant étaient peu intéressantes ici à cause du grand nombre de naissances illégitimes. Seules les caractéristiques des mères ont été prises en compte.

La profession de la mère ou du père et celle du décédé auraient été intéressantes à analyser mais l'absence d'une classification appropriée des professions a suscité notre réticence. Par ailleurs, la légitimité de la naissance et le sexe du décédé ne sont pas déclarés explicitement. Il faut les déduire, l'une par la présence des caractéristiques sur le père et l'autre par la variable « fils ou fille de », la mention inutile étant biffée.

2.2. *Les fiches de dépouillement.*

Le choix des variables étant opéré, il fallait concevoir des fiches de dépouillement provisoires d'abord, puis définitives après test des premières. Les fiches provisoires servaient de base pour le prédépouillement dont le but était d'inventorier toutes les modalités que pouvait prendre chaque variable et d'évaluer le temps que devait durer le dépouillement. Les fiches définitives devant servir au dépouillement des décès et des naissances ont été conçues de façon à faciliter le travail de l'agent dépouilleur et celui de l'informatique. En effet, les colonnes de la fiche suivent l'ordre de présentation des variables sur le registre d'état civil. De même, cette fiche sert également de grille de chiffrage. En définitive, la tâche de l'agent consistait à porter sur la fiche des chiffres se référant aux modalités de chaque variable. Les fiches de dépouillement des décès et des naissances sont présentées en annexe III. Un manuel de codification et de chiffrage (annexe IV) a également été rédigé pour guider l'agent dans son travail. La seule difficulté qui se présentait à l'agent dépouilleur était de calculer l'âge de la mère à l'accouchement, les rares fois où il n'était pas indiqué et le délai d'enregistrement. Mais avec une attention soutenue, il devait venir à bout de ces petites difficultés.

2.3. *Le dépouillement et le contrôle des fiches*

Le dépouillement des actes de naissances et des décès a été exhaustif. Il a porté sur les années 1977 à 1980 pour les naissances et 1973 à 1980 pour les décès. La durée de ce travail a été d'un mois, à raison d'environ 200 actes dépouillés par jour ouvrable.

Après le dépouillement, un contrôle devait être effectué sur les fiches remplies. Celui-ci consistait à vérifier l'authenticité des informations et l'exactitude des données de certaines variables. Pour les naissances, les variables qui ont attiré l'attention ont été le numéro de l'acte pour l'exhaustivité du dépouillement, le sexe de l'enfant par rapport à son nom, l'âge à l'accouchement obtenu par la différence entre la date de naissance de la mère et celle de l'enfant et le délai d'enregistrement comme écart en jours entre la date de l'acte et celle de naissance de l'enfant. En ce qui concerne les décès, le sexe du décédé, l'âge au décès, le délai d'enregistrement et l'âge en mois des décès infantiles sont les variables qui ont fait l'objet d'un contrôle minutieux. La plupart des erreurs détectées concernaient l'expression de l'âge en années révolues.

2.4. *La saisie des données.*

Les données chiffrées ont été enregistrées sur disquettes. Les programmes ont été élaborés en langage fortran sur la base des maquettes des tableaux préparées d'avance. Un contrôle du fichier s'est avéré nécessaire pour se rendre compte de l'exhaustivité des enregistrements afin d'éviter les omissions, les doubles comptes et certaines erreurs d'inattention. C'est donc grâce à ce support informatique que sont sortis les tableaux des résultats bruts qui serviront de base pour l'analyse démographique.

2.5. *Le couplage des données.*

Pour avoir une idée sur le taux de complétude des faits de l'état civil, nous avons choisi comme technique principale la méthode de double collecte de Chandra Sékar et Deming (1). Son application exige le couplage des données de l'état civil avec celles du recensement de la ville de Mbalmayo, réalisé en février 1979. La première phase de cette opération consistait à dépouiller les naissances et les décès du recensement sur les fiches conçues à cet effet. Celles-ci sont reprises en annexe V.

Ensuite, il fallait procéder au couplage. Celui-ci s'est effectué manuellement. Les variables de comparaison étaient la date de naissance ou de décès, le nom de l'enfant ou du décédé et l'âge de la mère à l'accouchement ou celui du décédé. Le principe du couplage était le suivant: une naissance ou un décès de l'enquête est enregistré soit à l'état civil de Mbalmayo, auquel cas, il est possible de le retrouver dans les fiches de l'état civil; soit ailleurs ou nulle part. Dans ce cas, on ne le recherche pas. Cette comparaison présuppose que les dates de naissance ou de décès et les noms donnés à l'enquêteur sont exacts et complets. Il faut cependant noter que ce couplage manuel n'est pas simple à mettre en œuvre et que des omissions sont toujours possibles.

(1) Chandra Sekar (C.), Deming (W.E.) -- 1949.

CHAPITRE III

Evaluation des caractéristiques.

3.1. Présentation des caractéristiques

L'évaluation de la qualité de l'enregistrement des faits d'état civil nécessite d'une part l'étude des caractéristiques liées à chaque événement et d'autre part celle de la complétude, ceci pour répondre à une double interrogation :

1) les données recueillies à travers les caractéristiques mentionnées sont-elles suffisamment fiables pour permettre d'en déduire des indices démographiques valables ?

2) tous les événements de la circonscription administrative et de la période de temps concernés par l'étude ont-ils été enregistrés ?

La réponse à la première question constitue l'objet du présent chapitre.

Les caractéristiques retenues dans cette étude sont le numéro de l'acte, le nom de l'enfant, la date de naissance de l'enfant, le lieu de naissance, le sexe de l'enfant, la légitimité, le nom de la mère, la date de naissance de la mère, l'âge à l'accouchement, le domicile de la mère, la date de l'acte, le délai d'enregistrement, le nom du décédé, la date de décès, le lieu de décès, l'âge au décès, la date de naissance du décédé et le domicile du décédé. Les variables d'identification et certaines autres variables jugées certaines comme la date de naissance de l'enfant, le sexe de l'enfant, la légitimité, la date de l'acte, le sexe du décédé et la date de décès, ne feront pas l'objet d'appréciation.

3.2. Les lieux

a. Le lieu de décès

Les décès enregistrés à l'état civil de la ville de Mbalmayo ont pu survenir dans un des quartiers de la ville, à l'hôpital, dans un autre lieu de Mbalmayo, ailleurs qu'à Mbalmayo, ou dans un lieu indéterminé et cela dans les proportions indiquées dans le tableau 1 :

TABLEAU 1

Répartition des décès selon le lieu de décès

LIEU	NOMBRE BRUT	PROPORTION %
Quartiers de Mbalmayo	257	62,4
Hôpital	97	23,5
Autre lieu de Mbalmayo	53	12,9
Ailleurs	1	0,2
Indéterminé	4	1,0
Total	412	100,0

Comme l'indiquent les données du tableau ci-dessus, 14,1 % des décès ne surviennent pas dans un lieu tout à fait précis. Par ailleurs, seulement 23,5 % de décès ont eu lieu à l'hôpital.

b. Le domicile du décédé

Le domicile du décédé concerne normalement un des quartiers de la ville. Mais il y a des personnes dont le quartier n'est pas identifié. D'autres ont leur résidence ailleurs mais sont enregistrées à l'état civil, soit qu'elles viennent mourir en ville, soit que le centre d'état civil de la ville est le plus proche de leur domicile. Enfin, il y a des personnes dont le domicile est inconnu.

TABLEAU 2

Répartition de décès selon le domicile du décédé

DOMICILE	NOMBRE BRUT	PROPORTION %
Quartiers de Mbalmayo	295	71,6
Quartier non identifié	37	9,0
Ailleurs	67	16,2
Inconnu	13	3,1
Total	412	100,0

Selon ces données, le domicile du décédé n'est pas connu avec précision dans 12,1 % des cas. De plus, certaines subdivisions administratives ne sont pas bien connues de la population. En effet il est surprenant de constater que l'état civil n'ait enregistré aucun décès domicilié au quartier Haoussa et un seul au quartier de la gare. Il semble que le quartier Haoussa soit inclus dans New-Town et la gare dans le quartier Nkongsi. Il convient de signaler en outre qu'une proportion importante (16,3 %) de décès déclaré à l'état civil de Mbalmayo ont leur résidence hors de Mbalmayo.

c. Le lieu de naissance

Les naissances surviennent soit en formation sanitaire (hôpital général ou une des cliniques privées) soit hors formation sanitaire.

TABLEAU 3

Répartition des naissances selon le lieu de naissance

LIEU DE NAISSANCE	NOMBRE BRUT	PROPORTION %
Formation sanitaire	3.406	95,5
Hors formation sanitaire	151	4,2
Non déclaré	9	0,3
Total	3.566 (1)	100,0

Etant donné le fort pourcentage (95,5 %) des naissances survenues en formation sanitaire, il y a lieu de croire que le taux d'enregistrement des naissances à l'état civil sera élevé car ce sont les formations sanitaires en particulier l'hôpital général, qui déclarent ces faits à l'état civil. C'est donc parmi les naissances survenues hors des formations que les omissions subsistent.

d. Le domicile de la mère

Le domicile de la mère présente le même problème que celui du décédé : la délimitation des circonscriptions administratives.

(1) Il y a une naissance dont le sexe n'est pas connu.

TABLEAU 4

Répartition des naissances selon le domicile de la mère

DOMICILE	NOMBRE BRUT	PROPORTION %
Quartiers de Mbalmayo.	2 554	71,6
Quartiers non identifiées	214	6,0
Ailleurs.	525	14,7
Domicile inconnu	274	7,7
TOTAL.	3 567	100,0

Comme pour le domicile du décédé, la résidence de la mère est imprécise dans 13,7 % des cas. Ici encore, 14,7 % des mères ont leur résidence hors de la ville de Mbalmayo. C'est sans doute les nombreuses maternités qui attirent la population avoisinante. On remarque en outre qu'aucune naissance n'a été enregistrée au quartier Haoussa et 6 seulement au quartier de la Gare. Cela montre bien que l'existence de ces deux quartiers n'est pas claire dans l'esprit de la population.

3.3. Les dates de naissance

Les dates de naissance devraient être fournies en jour, mois et année. Mais certains décédés et les dates de naissance de certaines mères sont inconnues ou incomplètes. Nous entendons par date de naissance complète, celle qui comporte au moins le mois et l'année de naissance.

a. La date de naissance du décédé

Les décès dont la date de naissance est incomplète ne représentent que 43,9 %. Cette proportion ne semble pas avoir évolué dans le temps comme l'indique le tableau ci dessous :

TABLEAU 5

Evolution de la proportion des décès avec date de naissance complète.

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Décès avec date de naissance complète	18	18	21	18	20	20	35	31
Décès totaux.	41	41	46	43	45	64	62	70
Proportion (%)	43,9	43,9	45,7	41,9	44,4	31,3	56,5	44,3

Une croissance continue de cette proportion devrait fournir une certaine indication sur l'amélioration de l'enregistrement des faits de l'état civil de la ville de Mbalmayo. Mais les données du tableau 5 révèlent des fluctuations parfois importantes. Ce phénomène devrait également ressortir à travers les proportions par âge des décès ayant une date de naissance complète. Ces proportions figurent dans le tableau 6. On note de fortes proportions supérieures à 50 % jusqu'à 30 ans. Au-delà de cet âge, les proportions sont faibles et souvent nulles. Si l'évolution dans le temps de la proportion des décès ayant une date de naissance complète ne permet pas de constater une amélioration du fonctionnement de l'état civil, les proportions par âge laissent apparaître ce phénomène ou du moins on peut penser que l'état civil de Mbalmayo a commencé à fonctionner avec plus ou moins d'efficacité depuis environ 30 ans.

TABLEAU 6

Proportion par âge des décès ayant une date de naissance complète

AGE	DECES AVEC DATE DE NAISSANCE COMPLETE	DECES TOTAUX	PROPORTION %
0 - 4	107	109	98,2
5 - 9	21	22	95,5
10 - 14	8	8	100,0
15 - 19	9	12	75,0
20 - 24	6	10	60,0
25 - 29	10	15	66,7
30 - 34	6	13	46,2
35 - 39	4	25	16,0
40 - 44	6	24	25,0
45 - 49	3	23	13,0
50 - 54	0	34	0,0
55 - 59	0	26	0,0
60 - 64	1	43	2,3
65 - 69	0	20	0,0
70 - 74	0	7	0,0
75 et	0	15	0,0
N.D	0	6	--
Total.	181	412	43,9

b. La date de naissance de la mère

De manière générale, les naissances dont la date de naissance de la mère est complète sont plus nombreuses que les décès. Elles représentent 57,0 % des naissances totales.

TABLEAU 7

Evolution de la proportion des naissances avec date de naissance de la mère complète.

	1977	1978	1979	1980	Total
Naissances avec date de naissance de la mère complète	384	453	596	600	2033
Naissances totales	791	824	974	978	3567
Proportion (%)	48,5	55,0	61,2	61,3	57,0

On note ici une croissance continue dans le temps de la proportion des naissances dont les mères ont leur date de naissance complète. Cette proportion considérée selon l'âge de la mère (tableau 8) confirme le phénomène déjà observé avec les décès. En effet, c'est aux jeunes âges que les mères ont leur date de naissance la plus complète.

Ici encore, les proportions baissent avec l'âge. Elles restent élevées jusqu'à 30 ans, ensuite elles deviennent très faibles au point de s'annuler. Avec les données de natalité, on peut confirmer l'hypothèse d'une amélioration de l'enregistrement des faits à l'état civil de Mbal-mayo dont le fonctionnement a commencé à s'avérer efficace il y a environ 30 ans.

TABLEAU 8

Proportion par âge des naissances dont les mères ont une date de naissance complète

AGE	NAISSANCES AVEC DATE DE NAISSANCE DE LA MERE COMPLETE	NAISSANCES TOTALES	PROPORTION %
12 - 14	13	17	76,5
15 - 19	533	683	77,8
20 - 24	758	1 057	71,7
25 - 29	461	749	61,5
30 - 34	197	481	41,0
35 - 39	56	295	19,0
40 - 44	13	111	11,7
45 - 49	2	16	12,5
50 - 54	0	2	0
55 et	0	1	0
N. D.	0	153	-
Total	2 033	3 567	57,0

3.4. Les âges

Les âges sont déterminés par différence entre la date de naissance du décédé ou de la mère et la date de l'événement. Leur exactitude dépend d'une part de la date de naissance et de l'autre du calcul de l'âge. En fait, on peut effectuer un mauvais calcul sur la base d'une date de naissance correcte, la date de l'événement étant supposée toujours exacte.

a. L'âge au décès

Dans la plupart des cas, l'âge au décès est connu. Il n'est inconnu que dans 1,5 % des cas. Cela ne signifie pas que ces âges soient exacts. On peut considérer que l'âge est exact lorsque la date de naissance du décédé est complète soit dans 43,9 % des cas et lorsque le calcul a été effectué correctement.

TABLEAU 9
*Répartition des décès selon l'écart entre l'âge calculé
et l'âge déclaré*

ECARTS (Année)	DECES	PROPORTION %
- 1	43	23,8
0	136	75,1
+1	2	1,1
Total	181	100,0

Il existe parfois un écart entre l'âge correctement calculé et l'âge noté par l'agent de l'état civil. Parmi les décès dont la date de naissance est complète, 75,1 % ont leur âge correctement calculé. Le calcul des autres âges a été biaisé, mais l'écart constaté ne dépasse pas un an. On a sousestimé 23,8 % et surestimé 1,1 % des âges. Ces erreurs sont dues essentiellement à l'ignorance de la part des agents de l'état civil de la notion d'« année révolue ».

En définitive, la proportion des décès dont l'âge est exact devrait être estimée à 33,3 %, si des corrections appropriées n'avaient pas été apportées avant le traitement informatique des données.

b. L'âge à l'accouchement

La proportion des naissances dont l'âge de la mère à l'accouchement demeure inconnu est relativement plus grande que celle des décès (4,3 %) sans pour autant être élevée. Mais ici, le calcul des âges semble avoir été fait avec plus d'exactitude.

TABLEAU 10
*Répartition des naissances selon l'écart entre l'âge
de la mère calculé et l'âge déclaré.*

ECARTS (Année)	NAISSANCES BRUTES	PROPORTION %
- 2 et au delà	15	0,74
- 1	11	0,54
0	1991	97,93
+ 1	15	0,74
+ 2 et plus	1	0,05
Total	2033	100,00

En effet, le tableau 10 indique que 97,9 % des naissances sont issues des mères dont l'âge à l'accouchement a été correctement calculé. De même que ce qui a été observé pour l'âge au décès, il y a ici une tendance à la sous-estimation de l'âge, bien que celle-ci ne soit pas accentuée (1,28 %). Toutefois on note des écarts de plus d'un an, certains allant jusqu'à 10 ans. Certains âges sont également surestimés (0,79 %). Tout compte fait, on peut dire que l'âge de la mère à l'accouchement serait exact dans 55,8 % des cas environ. Il est donc mieux connu que l'âge au décès.

3.5. Les délais d'enregistrement et les jugements supplétifs

a. Les délais d'enregistrement

Ils sont obtenus par différence entre la date de l'événement et la date de l'établissement de l'acte. Comme ces dates sont généralement bien enregistrées, l'exactitude des délais ne peut être mise en doute. C'est plutôt la longueur de ces délais qui nous intéresse ici.

TABLEAU 11

Répartition des décès et des naissances selon le délai d'enregistrement

DELAI EN JOURS	DECES		NAISSANCES	
	NOMBRE BRUT	PROPORTION %	NOMBRE BRUT	PROPORTION %
0 - 4	249	60,4	1792	50,3
5 - 9	87	21,1	780	21,9
10 - 14	47	11,4	471	13,2
15 - 19	11	2,7	227	6,4
20 et +	12	2,9	290	8,1
N.D.	6	1,5	6	0,1
Total	412	100,0	3566	100,0

Comme l'indiquent les données du tableau ci-dessus, la plupart des décès (92,9 %) et des naissances (85,4 %) sont déclarés dans les normes requises soit moins de 15 jours après la date de l'événement. Les décès et naissances dont le délai d'enregistrement est inconnu ne dépassent pas 2 %. Pour les naissances, tout cela s'explique par le fait que c'est la formation sanitaire qui se charge de la déclaration à l'état civil. Dans tous les cas, quand la volonté de déclarer y est, les intéressés le font en temps opportun.

b. Les jugements supplétifs

Le jugement supplétif peut être considéré comme une pénalité infligée aux personnes qui ne déclarent pas leurs événements dans les délais requis par la loi. Mais par delà cet aspect, il indique une volonté ferme de déclarer les faits à l'état civil même si le délai est dépassé. Ceci est surtout vrai pour les naissances. Ainsi, certaines naissances sont déclarées des dizaines d'années après qu'elles se soient produites et chaque année, on ne manque pas d'enregistrer des jugements supplétifs.

TABLEAU 12

Répartition des jugements supplétifs selon l'année de déclaration

ANNEE	1977	1978	1979	1980
Nombre de jugements	34	34	43	40

Il y a une certaine augmentation du nombre de jugements supplétifs dans le temps, mais on ne peut en tirer aucune conclusion valable du fait que beaucoup de facteurs peuvent être à la base d'une déclaration tardive de la date de naissance.

Si nous dressons un bilan récapitulatif des caractéristiques évaluées, nous nous rendons compte que beaucoup d'entre elles sont connues avec précision dans des proportions importantes.

TABLEAU 13

Récapitulatif de la précision des caractéristiques.

CARACTERISTIQUES	PROPORTION D'EVENEMENTS PRECIS (%)
Lieu de décès	85,9
Domicile du décédé	71,6
Lieu de naissance	95,5
Domicile de la mère	71,6
Date de naissance ou âge du décédé	43,9
Date de naissance ou âge de la mère à l'accouchement	57,0

A ce niveau nous pouvons répondre à la première question et affirmer que les données recueillies peuvent être considérées comme plus ou moins fiables à travers leurs caractéristiques. Toutefois, des réserves devraient être formulées quant à l'âge au décès et à l'accouchement. De même, dans le calcul des taux, on devra au préalable éliminer les décès et les naissances des non-résidents qui représentent respectivement 16,3 % et 14,7 % des cas.

Remarques

1. Certaines caractéristiques intéressantes comme l'ethnie et la profession des parents ou du décédé ne sont pas souvent retenues pour l'analyse car les réponses obtenues sont toujours vagues et en l'absence d'une classification appropriée, les données sont difficiles à coder pour l'exploitation. En fait, on confond souvent les vocables tribu et ethnie. Par ailleurs, une même activité peut porter trop de noms différents ou inversement, une même profession recouvrir des activités différentes.

2. Pour une meilleure analyse démographique, un certain nombre de caractéristiques devraient être ajoutées à celles figurant dans les registres. Pour les naissances, il serait souhaitable d'inclure le nombre d'enfants nés vivants par sexe ou le rang de la dernière naissance et le nombre d'enfants encore en vie par sexe. Pour les décès, on inclurait l'état matrimonial du décédé ainsi que la cause de décès (cause apparente) bien que celle-ci ne soit pas toujours facile à déterminer.

CHAPITRE IV

Résultats globaux et complétude de l'état civil

4.1. *Les données recueillies*

Les données collectées à l'état civil de Mbalmayo et qui font l'objet de cette étude ne concernent que les naissances et les décès.

Les données de mortalité portent sur huit ans, soit de 1973 à 1980, ceci à cause des petits nombres enregistrés au cours de chaque année civile.

TABLEAU 14

Répartition des décès selon le sexe et l'année de décès.

SEXE	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	TOTAL
Masculin . .	26	29	32	35	28	47	40	50	287
Féminin . .	15	12	14	8	17	17	22	20	125
TOTAL. . .	41	41	46	43	45	64	62	70	412

On note une augmentation du nombre brut des décès dans le temps. Ceci est dû soit à une variation dans le sens de la hausse de la mortalité, soit à un meilleur enregistrement des décès à l'état civil de Mbalmayo, soit encore à un accroissement de la taille de la ville. Mais la deuxième hypothèse semble la plus probable. Par ailleurs, le nombre moyen de décès par an est de 52 décès, y compris les décès des non résidents (1). En rapportant ce nombre à la population de Mbalmayo dénombrée au recensement de 1976 (année presque médiane de la période) soit 20606 habitants, on aboutit à un taux brut de mortalité de 2,5‰. Ce taux est manifestement trop bas pour traduire le niveau réel de la mortalité dans la ville de Mbalmayo. Il indique plutôt qu'il existe un important sous-enregistrement des décès à l'état civil, en supposant la population de référence plus ou moins exacte.

(1) Les décès des non-résidents sont au nombre de 67 en 8 ans. Nous pensons qu'ils peuvent compenser les décès des résidents survenus ailleurs et non comptabilisés.

Les données de natalité portent quant à elles, sur quatre années soit de 1977 à 1980. Le grand nombre de naissances par année ne justifiait pas de considérer une longue période.

TABLEAU 15

Répartition des naissances selon le sexe et l'année

SEXE	1977	1978	1979	1980	TOTAL
Masculin	414	403	459	502	1 778
Féminin	376	421	515	476	1 788
N.D.	1	0	0	0	1
TOTAL	791	824	974	978	3 567

Ici également, on note une croissance continue dans le temps du nombre brut de naissances. On peut aussi penser à une amélioration de la complétude de l'enregistrement des faits d'état civil, à moins que ce ne soit une hausse de la fécondité. Le nombre moyen de naissances par an pour la période étudiée est de 891 naissances. En faisant le rapport entre ce nombre et la population donnée par le recensement de la ville de Mbalmayo effectué en février 1979, soit 21014 habitants, on obtient un taux brut de natalité de 42.4 ‰. Ce taux peut paraître acceptable pour un pays, mais pour une ville comme Mbalmayo il semble quelque peu sous-estimé. Nous supposons que les naissances des résidents survenues ailleurs sont compensées par les naissances des non résidents.

Si les taux démographiques calculés à partir des données de l'état civil paraissent sous-estimés, il est possible d'évaluer le taux de sous-enregistrement afin de corriger les résultats pour aboutir à des indices valables.

4.2. Les méthodes d'évaluation de la complétude et leurs problèmes

La complétude de l'état civil se mesure par le rapport entre le nombre d'événements enregistrés à l'état civil au cours d'une période de temps déterminé et le nombre d'événements estimés, supposé être le nombre exact d'événements survenus dans la circonscription administrative étudiée. On note de larges variations dans la complétude :

- selon le pays et dans le même pays selon les milieux urbain et rural et d'une zone rurale à l'autre.
- selon les événements : complétude pour les naissances plus élevée que pour les décès et plus élevée pour ceux-ci que pour les mariages,
- selon la méthode d'approche utilisée.

L'appréciation de la complétude peut se faire suivant deux approches différentes : une directe et une indirecte.

a. La méthode indirecte ou interne

Elle consiste à comparer le taux apparent issu des données de l'état civil à un taux-repère obtenu par une autre source ou ce qui revient au même, à comparer le nombre d'événements totaux enregistrés à l'état civil au nombre d'événements calculés à partir du taux de référence supposé refléter le niveau exact du phénomène. Ici se pose d'ores et déjà le problème de la population de référence permettant de calculer le taux apparent. En effet, l'état civil ne fournit pas l'effectif de la population à laquelle se rapportent les événements enregistrés. Il devient alors nécessaire d'établir des estimations de population valables pour le calcul des divers taux envisagés. Le problème est relativement simple pour les années de recensement ou d'enquête, sous réserve d'ailleurs des questions de date. Pour les autres années, il faudrait estimer à chaque fois les divers effectifs nécessaires, ce qui devient rapidement hasardeux dans nos pays où l'information nécessaire (taux d'accroissement) est précisément déficiente. En outre, l'utilisation de cette méthode nécessite l'existence de repères valables et actualisés, ce qui n'est pas généralement le cas. En effet, de tels repères ne peuvent provenir que des recensements ou des enquêtes par sondage. Non seulement ceux-ci sont peu nombreux, mais les indices issus de ces opérations sont eux aussi sujets à caution.

b La méthode directe ou externe

C'est celle de la double collecte. Elle consiste à obtenir l'information de deux sources de données pour la même zone géographique et à la même époque. Les deux sources peuvent être l'état civil et un recensement, l'état civil et un enregistrement continu de la population, l'état civil et une enquête par sondage.

L'estimation des faits survenus dans la zone d'étude est donnée par la formule :

$$\hat{N} = \frac{N1 \cdot N2}{M}$$

où \hat{N} = nombre d'événements estimés à partir de la méthode de double collecte

N1 = nombre d'événements enregistrés à l'état civil

N2 = nombre d'événements enregistrés selon la deuxième source

M = nombre d'événements identifiés, c'est-à-dire les événements communs à N1 et N2.

L'application de cette méthode n'est valable que si les deux sources de données sont indépendantes. Et pourtant rien ne garantit l'indépendance entre l'état civil et une enquête, par exemple un individu qui n'a pas déclaré un événement à l'état civil peut l'ignorer volontairement lors de l'enquête.

Il est évident que si le nombre d'événements communs aux deux sources est sous-estimé par le fait de la non-identification des événements qui auraient dû l'être, on aboutit à des taux non vraisemblables. Ainsi, le second problème rencontré dans l'utilisation de la méthode de double collecte réside dans l'identification des événements. Cela provient du fait que les variables d'identification couramment utilisées (date de l'événement, nom du décédé ou de l'enfant, âge du décédé ou de la mère à l'accouchement) ne sont pas sûres dans la plupart des pays africains. Les erreurs sur les dates des événements et sur les noms sont souvent introduites lors des recensements ou des enquêtes. En effet, les répondants ne peuvent que difficilement fournir de mémoire les dates exactes des événements quand un laps de temps assez long s'est déjà écoulé. De même, les noms ne sont pas uniques et une personne peut avoir plusieurs noms qui ne sont pas tous donnés à l'enquêteur ou à l'agent recenseur. La variable âge est encore moins sûre. La raison en est que la plupart des mères n'ont pas de certificat de naissance. Ainsi, les données sur leur âge sont obtenues par des estimations à vue d'oeil faites par deux personnes différentes, l'agent de l'état civil et l'enquêteur. De même, le déclarant du décès ne connaît que rarement l'âge exact du décédé. Il n'est donc pas étonnant que ces estimations très différentes ne fournissent pas une base satisfaisante pour l'identification des événements.

4.3. Complétude des données de mortalité

a. La méthode interne

Il est difficile de fixer un niveau de mortalité applicable à la ville de Mbalmayo, car les données disponibles ne sont pas nombreuses. Lors du recensement du Cameroun (Avril 1976), la valeur du taux brut de mortalité obtenue après ajustement des données par la méthode des populations stables était de 20,4 ‰ (1). Pour une ville, cette valeur est certainement trop élevée. Par ailleurs les données du recensement non ajustées ont donné des taux variant entre 4 et 17 ‰ pour les villes du Cameroun de plus de 10.000 habitants et 5,5 ‰ pour Mbalmayo. Cette dernière valeur est sans nul doute sous-estimée. La valeur la plus probable du taux brut de mortalité de Mbalmayo se situant entre 10 et 15 ‰. A Libreville (1969-72, on a observé un taux de 15,5 et 11,3 respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin. De même, en 1974 à Brazzaville, on a noté comme taux brut de mortalité 10,9 ‰. L'infrastructure sanitaire dont dispose la ville de Mbalmayo nous fait croire que la valeur de ce taux se situe dans les limites indiquées ci-dessus. Dans ces conditions et avec un taux de mortalité apparent moyen de 2,5 ‰, on a un taux de complétude des décès de l'état civil variant entre 16 et 25 %.

(1) CAMEROUN : Bureau Central du Recensement 1977, p. 88.

b. La méthode externe

Cette méthode n'est opérationnelle que pour la période allant de février 78 à février 79 pour laquelle on dispose de deux sources de données : l'état civil et le recensement de février 1979 réalisé par les étudiants de l'IFORD.

TABLEAU 16

Couplage des décès du recensement et de l'état civil

NOMBRE DE DECES	DECLARES A L'ETAT CIVIL	NON DECLARES A L'ETAT CIVIL	TOTAL
Relevés par le recensement	M = 18	$U_B = 64$	$N_2 = 82$
Omis par le recensement	$U_A = 34$	X = 121	$U_A + X = 155$
TOTAL	$N_1 = 52^{(1)}$	$U_B + X = 185$	$\hat{N} = 237$

(1) Ce résultat est obtenu après élimination des 11 décès de non résidents

D'après les données de ce tableau, 237 décès sont estimés être survenus à Mbalmayo durant l'année 1978; ce qui donne un taux brut de mortalité de 11,3 % o. Ce taux se situe dans les limites indiquées ci-dessus et peut être considéré comme acceptable. Dans ces conditions, le taux de complétude de l'état civil pour les décès est de l'ordre de 21,9%. Pour la suite de l'étude, nous adopterons un taux de complétude de 20%.

4.4. *Complétude des données de natalité*

a. La méthode externe

La méthode externe basée sur la technique de double collecte de CHANDRA SEKAR et DEMING, ne donne pas ici des résultats satisfaisants à cause du problème de l'identification des événements évoqué plus haut.

TABLEAU 17

Couplage des naissances du recensement et de l'état civil

NOMBRE DE NAISSANCES	DECLAREES A L'ETAT CIVIL	NON DECLAREES A L'ETAT CIVIL	TOTAL
Relevées par le recensement . .	366	422	788
Omises par le recensement . . .	346	399	745
TOTAL	712 ⁽¹⁾	821	1 533

(1) Les 113 naissances des non résidents ont été éliminées.

Le nombre total des naissances estimé, rapporté à la population dénombrée au recensement de Mbalmayo fournit un taux brut de natalité de 73,0%. Ce taux est manifestement trop surestimé. Nulle part n'a été observé un taux aussi élevé. Nous ne pouvons donc pas le prendre en considération.

La cause première de cette surestimation réside dans l'identification des événements communs à l'état civil et au recensement. Celle-ci, effectuée manuellement s'est heurtée à de nombreux problèmes. Il s'agit d'abord des dates des événements. Si les dates des événements enregistrées à l'état civil sont exactes du fait qu'elles sont déclarées peu de temps après la naissance, il n'en est rien des dates enregistrées au recensement. Celles-ci sont parfois fantaisistes à telle enseigne que certaines naissances enregistrées à l'état civil au mois d'octobre se retrouvent en février dans les fiches de recensement. De nombreux cas de ce genre ont été rencontrés lors du couplage des données. Ils relèvent soit d'une mauvaise écriture de l'agent recenseur qui entraînerait une lecture erronée de l'agent dépouilleur, soit des erreurs de déclaration des recensés dues à l'ignorance des dates exactes des événements. Le second problème rencontré est celui relatif aux noms. A l'état civil, tous les noms et prénoms sont portés. Mais au recensement, il arrive qu'on ne mentionne qu'un seul nom ou prénom, ce qui rend difficile l'identification. Toutes les précautions ont été prises pour reconnaître les événements communs aux deux sources mais les résultats obtenus ne nous permettent pas de faire foi à la méthode pour évaluer le taux de complétude des naissances de l'état civil de Mbalmayo.

b. Les méthodes internes

La méthode externe ne pouvant pas nous fournir un taux de complétude des naissances, seules les méthodes internes, moins précises seront utilisées à cet effet.

La première méthode est celle du rapport de masculinité à la naissance (1). Sans être une méthode efficace à cause des hypothèses qui la sous-tendent, elle permet de mettre en évidence une déclaration erronée des naissances. Pour les 4 années d'observation, le rapport de masculinité à la naissance est de 99,4 et il a évolué comme suit :

(1) Pour une utilisation de cette méthode, voir DITTGEN (A). -- 1980 b.

TABLEAU 18

Evolution dans le temps du rapport de masculinité à la naissance

	1977	1978	1979	1980	TOTAL
Naissances masculines	414	403	457	502	1 778
Naissances féminines	376	421	515	476	1 788
Rapport de masculinité %	110,1	95,7	88,7	105,5	99,4

De 1977 à 1980, on observe d'abord une baisse progressive du rapport de masculinité jusqu'à atteindre une valeur invraisemblable, puis une hausse importante en 1980.

On sait que ce rapport est relativement constant dans l'espace et dans le temps et proche de 105 dans les populations à bonnes statistiques. En Afrique tropicale, ce rapport serait de l'ordre de 103. La diversité des valeurs de ce rapport observées sur les quatre années d'étude montre à suffisance l'existence d'une mauvaise déclaration des naissances à l'état civil de Mbalmayo. En utilisant cette méthode, Dittgen a posé l'hypothèse d'une sous-déclaration différentielle des filles. En ce qui nous concerne, rien ne permet de poser une telle hypothèse. La sous-déclaration peut également frapper le sexe masculin. Aussi, nous gardons-nous d'estimer un taux de sous-enregistrement des naissances de Mbalmayo par cette méthode.

La deuxième méthode est celle du taux de référence. Une estimation de la natalité, effectuée par E. NGWE (1) à partir des résultats du recensement du Cameroun par la méthode des projections rétrospectives, a donné un taux brut de natalité de 47,5 ‰ pour la période de 1966-1971 et 43,5 ‰ pour la période 1971-76. D'autre part, l'estimation du B.C.R. (2) faite avec la méthode des populations stables est de 45,0 ‰. Par ailleurs, les données brutes du recensement fournissent des indices comparatifs de natalité oscillant entre 27 et 52 ‰ pour les villes du Cameroun de plus de 10.000 habitants avec une valeur de 38,0 ‰ pour Mbalmayo. Compte tenu de l'infrastructure sanitaire dont dispose la ville de Mbalmayo, on peut penser que le taux brut de natalité réel se situe entre 45 et 50 ‰ auquel cas, le taux de complétude des naissances de l'état civil de Mbalmayo se situerait entre 85 et 94 ‰. Comme par ailleurs, la proportion des naissances ayant eu lieu en formation sanitaire est de 95,5 ‰, et que justement c'est la formation sanitaire qui se charge de la déclaration à l'état civil, on peut retenir que le taux de complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil de Mbalmayo est d'environ 90 ‰. C'est cette valeur qui sera prise en compte dans le redressement des données brutes.

(1) NGWE (E.) - 1980, p 159.

(2) CAMEROUN : Bureau Central du Recensement 1977, p 88.

4.5. *Obstacles à la complétude de l'état civil*

Dans la plupart des pays africains, la déclaration des événements à l'état civil a été rendue obligatoire par des textes légaux appropriés. Mais on note des taux de déclaration souvent non satisfaisants, notamment en ce qui concerne les décès. Le cas de la ville de Mbalmayo constitue un exemple frappant. Cela laisse supposer des entraves au fonctionnement du système. Celles-ci se situent tant au niveau le plus élevé de l'administration qu'à celui des individus déclarants.

— L'administration responsable est certes intéressée à ce que toutes les déclarations soient faites mais elle n'est pas assez motivée pour prendre les mesures nécessaires et adéquates. En effet, elle considère à juste titre que d'autres tâches sont plus urgentes au développement du pays que le fonctionnement satisfaisant d'un système d'état civil. Mais elle trouve un alibi facile en rejetant la responsabilité sur les assujettis qui ne déclarent pas les événements. En particulier, l'administration n'engage pas des secrétaires d'état civil compétents auxquels incombe la lourde tâche d'enregistrer les déclarations, d'établir des fiches de récapitulation ainsi que de conserver les registres. Souvent de formation modeste, ces secrétaires ne sont pas fréquemment recyclés et s'enracinent dans la routine. Ainsi par exemple, ils ne cherchent pas à vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont faites, se contentant de les noter telles quelles. De même, le circuit de transmission du matériel de travail est souvent long et lourd à telle enseigne que même s'ils sont de bonne volonté, les agents d'état civil sont handicapés dans leur travail par le manque de matériel adéquat.

— Au niveau des individus l'ignorance de l'obligation de déclarer ou du centre d'état civil où il faut déclarer et l'éloignement constituent des handicaps sérieux à la déclaration des faits d'état civil. Mais la raison majeure est sans doute le manque de motivation. On a constaté par exemple que ce sont les décès de très jeunes enfants qui sont le moins déclarés à l'état civil. C'est tout simplement parce que les parents ne voient aucun intérêt à déclarer le décès d'un enfant qui n'a vécu que quelques heures surtout si sa naissance n'a pas eu le temps d'être enregistrée à l'état civil. Il en est à peu près de même pour un adulte qui ne laisse rien en héritage à sa progéniture. Il est également possible que certaines coutumes (tabous) interdissent de parler des morts, surtout en bas âge. Un problème concret est celui de l'inhumation. Certaines tribus exigent que leurs morts soient enterrés dans leur village d'origine. Comme les formalités à remplir pour le transport de cadavres sont longues et fastidieuses, les intéressés préfèrent le faire clandestinement. En général, ces transferts clandestins ne font pas l'objet d'un enregistrement à l'état civil.

Enfin une pratique existant au Cameroun veut que l'extrait du casier judiciaire ne s'obtienne qu'à l'endroit où la naissance a été déclarée. Cette restriction est de nature à pousser les gens à déclarer leurs naissances au lieu où l'accès leur sera le plus facile.

CHAPITRE V

Indications sur la mortalité de Mbalmayo

Après avoir apprécié les données recueillies à l'état civil de Mbalmayo à travers leurs caractéristiques et leur complétude, il nous est possible de fournir certaines indications sur la mortalité, la natalité et la fécondité de la ville de Mbalmayo.

5.1. Mortalité générale

Si nous adoptons 20% comme taux de complétude des décès, les données brutes seront multipliées par un coefficient correcteur égal à 5. Ainsi, le taux brut de mortalité générale est estimé à 12,5‰ pour la période étudiée. Ce taux relativement faible pour une ville africaine peut paraître acceptable dans le cas de Mbalmayo qui, bien que petite, dispose d'une infrastructure sanitaire importante et bien équipée. On y trouve un hôpital général où travaille une équipe de chinois expérimentés et plusieurs cliniques privées dont le dispensaire Saint-Louis de Mock-Koulou, la clinique Manga et la clinique Ngallane. De plus, la structure par âge de la population de Mbalmayo est favorable.

5.2. Mortalité dans l'enfance

a) Mortalité infantile

L'exploitation de l'état civil de Mbalmayo a permis de dénombrier 45 décès de moins d'un an, soit en moyenne 6 décès par an.

Le taux de mortalité infantile apparent est obtenu en faisant le rapport des décès observés de moins de 1 an aux naissances correspondantes. Comme les décès ont été relevés durant 8 ans et les naissances durant 4 ans, le taux de mortalité infantile moyen est égal à :

$$t = \frac{45}{2 \times 3567} = 6,3 \text{ ‰}$$

En tenant compte de la sous-estimation des naissances et des décès adoptée précédemment :

$$t' = \frac{45 \times 0,9}{2 \times 3567 \times 0,2} = 28,4 \text{ ‰}$$

Ce taux est manifestement sous-estimé. Ceci résulte du risque encouru en appliquant un même coefficient correcteur à tous les âges. A Mbalmayo ce sont les décès infantiles qui semblent avoir été les plus sous-estimés, les parents n'étant pas très motivés pour les déclarer à l'état civil. Aussi le quotient n'est donné qu'à titre indicatif.

On peut classer les décès d'enfants de moins d'un an en deux catégories; décès endogènes et décès exogènes. Les premiers sont dus à des tares héréditaires, à des malformations congénitales ou consécutifs aux traumatismes causés par l'accouchement. Les seconds sont liés à des périls extérieurs : péril infectieux, de nature respiratoire ou alimentaire notamment, accidents divers, etc... Ces décès se répartissent tout au long de l'année alors que les décès endogènes ont lieu peu de temps après la naissance. La méthode de Bourgeois Pichat permet de distinguer ces deux catégories de décès à partir de la répartition des décès infantiles selon l'âge au décès. Selon cette méthode, l'âge n , en jours, est réperé au point $\log^3(n + 1)$.

En représentant en abscisse les âges et en ordonnées les décès cumulés on obtient un ensemble de points qu'on peut ajuster par une droite. Voici le tableau permettant de représenter graphiquement ces données.

TABLEAU 19

Répartition des décès infantiles selon l'âge en jours

DURÉE n EN JOURS	ECHELLE $\text{Log}^3(1 + n)$	DECES BRUTS	DECES EN %	DECES CUMULES
0	0	—	—	—
31	3,41	4	89	89
61	5,76	2	44	133
91	7,57	3	67	200
121	9,08	1	22	222
151	10,39	5	111	333
181	11,54	4	89	422
211	12,59	4	89	511
241	13,55	4	89	600
271	14,43	5	111	711
302	15,28	3	67	778
333	16,07	5	111	889
365	16,85	5	111	1000
TOTAL	—	45	1000	—

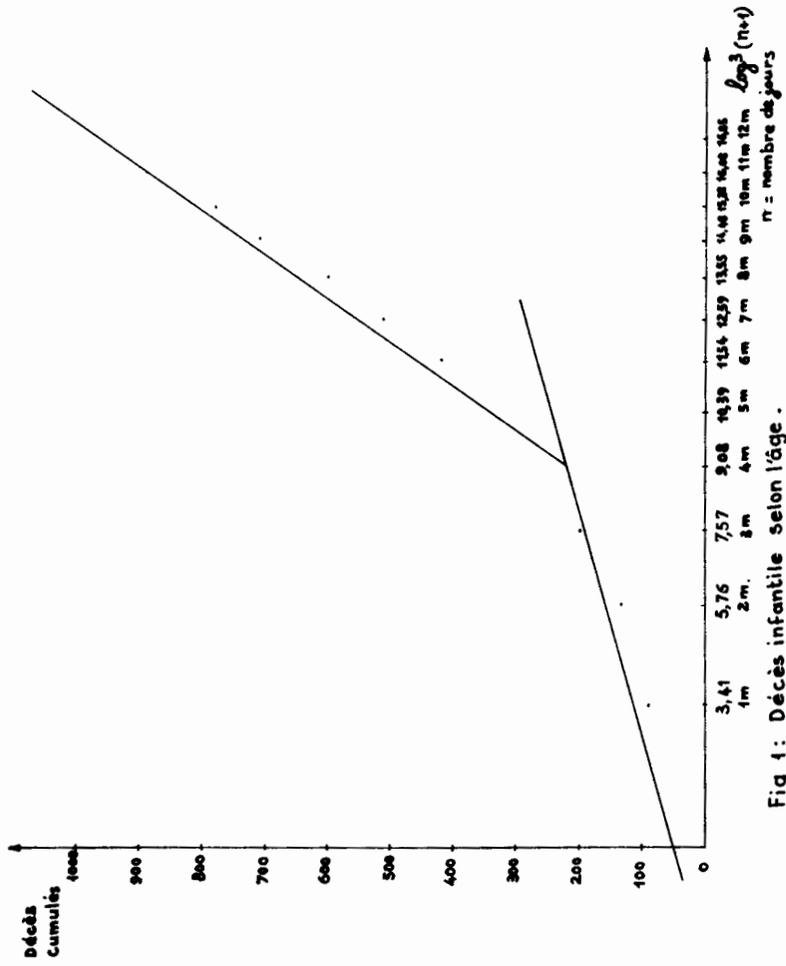


Fig 4: Décès infantile selon l'âge .

D'après la figure 1 représentant les décès infantiles selon l'âge on a observé 5% de décès endogènes. Ce chiffre ne reflète peut-être pas un phénomène réel mais il permet de constater deux faits. D'abord, la part des décès exogènes est encore relativement grande. C'est dire que de nombreux efforts restent à fournir dans le sens d'une extension de la prévention et des soins médicaux à adresser aux enfants car le recul de la mortalité infantile dans les pays où elle est actuellement la plus faible résulte surtout du recul de la mortalité exogène. Ensuite, ce résultat permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle le taux de déclaration des décès infantiles n'est pas le même tout au long de l'année et que les décès des très jeunes enfants sont les moins déclarés.

A partir de ce graphique, on constate que la phase de surmortalité exogène apparaît à 4 mois. Dans la plupart des études effectuées à ce propos, cette phase intervient à 6 mois, âge correspondant à la fin de l'immunité néo-natale. Cette déviation est sans doute due à la qualité des données évoquées plus haut.

b) Mortalité des enfants de 1 à 4 ans.

A Mbalmayo, on a observé 64 décès d'enfants âgés de 1 à 4 ans, ce qui donne un taux de mortalité observé de 3,4% (8/2339) qui corrigé devient 17,0%. Le quotient de mortalité des enfants de 0 à 4 ans est ainsi évalué à 65,8% (1). Ce quotient est beaucoup plus proche de ceux observés à Libreville en 1969-72 (86,1) et à Brazzaville en 1975 (81,3).

Il est intéressant d'observer qu'ici comme ailleurs dans les zones tropicales, le quotient de mortalité juvénile est plus élevé que le taux de mortalité infantile. Les décès de moins de 5 ans relevés à l'état civil se répartissent comme suit :

TABLEAU 20

Répartition des décès de moins de 5 ans selon l'âge

AGE	DECES	DECES %
0	45	41,3
1	36	33,0
2	14	12,9
3	8	7,3
4	6	5,5
TOTAL	109	100,0

(1) La formule de passage du taux au quotient est $q_x = \frac{2a_x m_x}{2 + a_x m_x}$

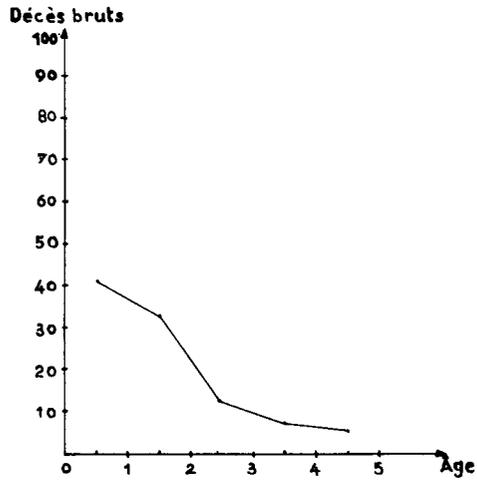


Fig 2: Décès de moins de 5 ans selon l'âge

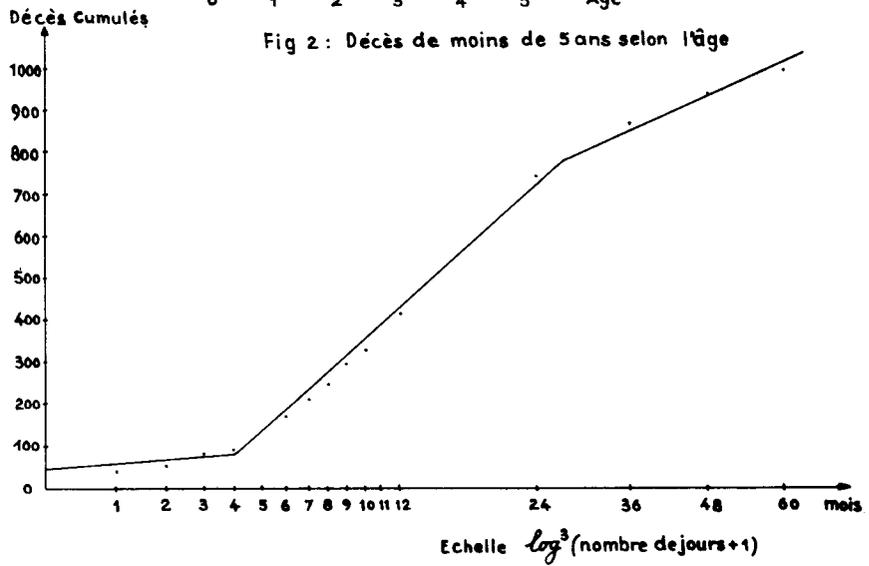


Fig 3: Décès cumulés moins de 5 ans selon l'âge.

La courbe représentant la répartition des décès de moins de 5 ans selon l'âge (figure 2) indique une baisse progressive des décès bruts de 0 à 5 ans, phénomène que le quotient 4^Q_1 masquait. Il aurait été plus juste d'étudier la variation par âge de la mortalité à partir des taux mais ce calcul ne peut être effectué, ne disposant pas de répartition par année de la population de 1 à 4 ans. Ainsi, cette baisse peut refléter soit une variation de la probabilité de décéder avec l'âge, soit une influence de la structure par âge des enfants dont les effectifs vont souvent en diminuant de 0 à 4 ans, soit la variation du taux de déclaration des décès avec l'âge. Mais cette hypothèse est peu probable, car compte tenu de ce qui a été observé plus haut, le taux de déclaration semble croître avec l'âge.

La figure 3 qui représente ces mêmes décès cumulés d'après l'échelle de Bourgeois-Pichat fait ressortir le deuxième point d'inflexion de la courbe qui intervient peu après la deuxième année. C'est que la recrudescence de la mortalité amorcée à 4 mois ne prend fin qu'après le deuxième anniversaire, période où la plupart des enfants ont passé le cap du sevrage.

Deux autres indices devraient constituer des indicateurs du niveau sanitaire de la ville de Mbalmayo. Il s'agit des rapports

$$\frac{\text{Décès de moins d'un an}}{\text{Décès de 1 - 4 ans révolus}} \quad \text{et} \quad \frac{\text{Décès de 0 - 4 ans révolus}}{\text{Décès aux autres âges}}$$

Ces rapports sont respectivement 0,70 et 0,36. Ces valeurs sont plus basses que celles observées à Libreville (1,08 et 0,79). A Mbalmayo, près d'un décès sur quatre est celui d'un enfant de moins de 5 ans. C'est dire que les progrès à réaliser dans le domaine sanitaire sont encore importants en ce qui concerne les jeunes enfants.

5.3. Mortalité par âge.

La répartition des décès recueillis à l'état civil de Mbalmayo se présente de la manière suivante:

TABLEAU 21

Répartition des décès de Mbatmayo selon l'âge au décès

AGE	DECES ANNUELS			POPULATION			TAUX OBSERVES ‰			TAUX CORRIGES ‰		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	TOTAL
0	3	3	6	—	—	—	6,3	6,3	6,3	28,5	28,3	28,4
1 - 4	4	4	8	1113	1126	2339	3,6	3,3	3,4	18,0	16,5	17,0
5 - 9	2	1	3	1305	1271	2576	1,5	0,8	1,2	7,5	7,0	6,0
10 - 19	2	1	3	3609	3052	6661	0,6	0,3	0,5	3,0	1,5	2,5
20 - 29	2	1	3	2009	1447	3456	1,0	0,7	0,9	5,0	3,5	4,5
30 - 39	3	1	4	1150	1053	2203	2,6	0,9	1,8	13,0	4,5	9,0
40 - 49	5	1	6	861	655	1516	5,8	1,5	4,0	29,0	7,5	20,0
50 - 59	6	2	8	393	301	694	15,3	6,6	11,5	76,5	33,0	57,5
60 - 69	7	1	7	185	156	341	37,8	6,4	23,5	187,5	32,0	117,5
70 et +	2	1	3	62	76	138	32,3	7,2	21,7	162,5	36,0	108,5
N. D.	1	0	1	3	4	7	—	—	—	—	—	—
TOTAL	37	16	53	11034	9572	20606	3,4	1,7	2,5	17,0	8,5	12,5

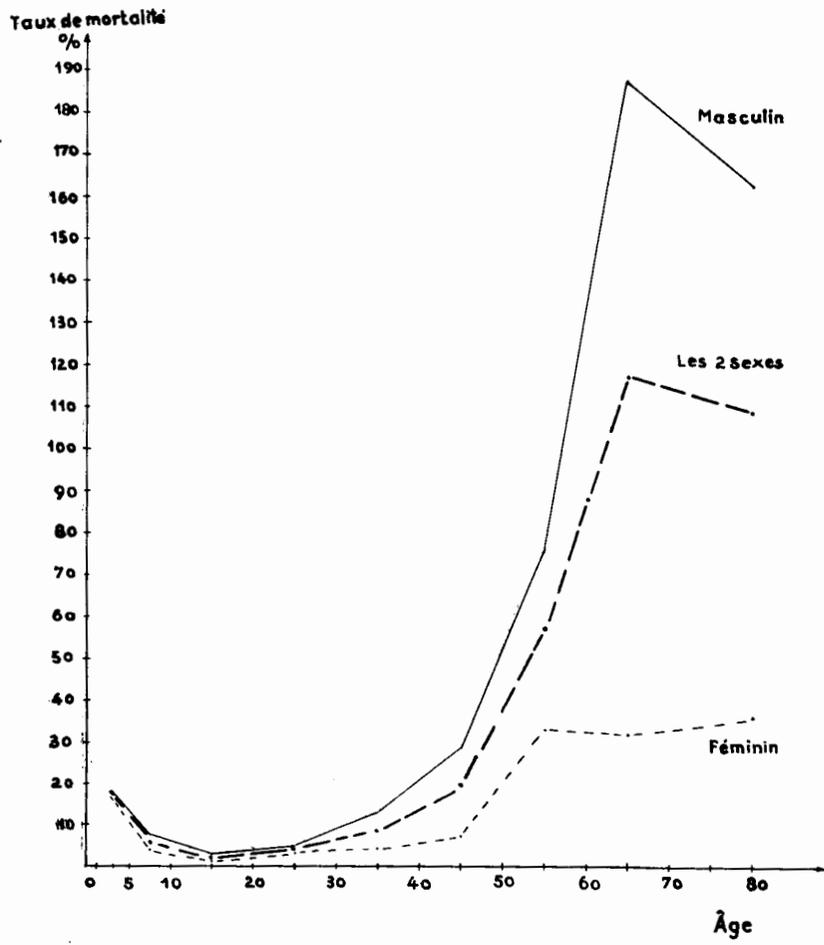


Fig 4 : Taux de mortalité par âge .

Ces données sont représentées à la figure 4. La courbe représentant les taux de mortalité par âge des deux sexes réunis semble quelque peu classique. En effet, la mortalité baisse avec l'âge de la naissance jusqu'à 10-20 ans où elle atteint son minimum, puis augmente lentement jusqu'à 40-45 ans et très rapidement au-delà de 50 ans. Toutefois, le niveau de la courbe est bas aux premiers âges de la vie. C'est là une preuve supplémentaire que le taux de complétude des décès de l'état civil est plus faible aux jeunes âges qu'aux âges adultes.

Une surmortalité masculine est mise en évidence ici. En effet, la courbe féminine est à tous les âges en dessous de la courbe masculine. Il semblerait que les hommes meurent plus que les femmes. Mais les différences observées sont si grandes au-delà de 50 ans qu'il y a lieu de suspecter les données. Des biais peuvent avoir été introduits par la structure par âge, déformant ainsi le phénomène.

Il est également possible qu'il y ait un taux de déclaration différentielle entre les sexes, mais rien ne permet de l'affirmer avec certitude. On pourrait toutefois penser à un intérêt lié à l'héritage que les hommes sont susceptibles de laisser à leur progéniture. Par ailleurs, la précision de l'âge, très faible aux âges avancés, est de nature à introduire des biais.

5.4. Table de mortalité et espérance de vie à la naissance.

Le tableau 22 présente les différentes étapes de l'élaboration à partir de la table de mortalité pour chaque sexe et pour les 2 sexes réunis; à partir des taux observés, calcul des taux ajustés par application du facteur de correction et enfin passage aux quotients de mortalité et à la table de survie.

TABLEAU 22

Tables de mortalité.

AGE	MASCULIN				FEMININ				ENSEMBLE			
	a^m_x ‰	a^q_x ‰	S_x	$d(x, x+a)$	a^m_x ‰	a^q_x ‰	S_x	$d(x, x+a)$	a^m_x ‰	a^q_x ‰	S_x	$d(x, x+a)$
0	—	28,5	1 000	29	—	28,3	1 000	28	—	28,4	1 000	28
1	18,0	69,5	971	67	16,5	63,9	972	62	17,0	65,8	972	64
5	7,5	36,8	904	33	4,0	19,8	910	18	6,0	29,6	908	27
10	3,0	29,6	871	26	1,5	14,9	892	13	2,5	24,7	881	22
20	5,0	48,8	845	41	3,5	34,4	879	30	4,5	44,0	859	38
30	13,0	122,1	804	98	4,5	44,0	849	37	9,0	86,1	821	71
40	29,0	253,3	706	179	7,5	72,3	812	59	20,0	181,8	750	136
50	76,5	553,3	527	292	33,0	283,3	760	215	57,5	446,6	614	274
60	187,5	967,7	235	227	32,0	275,9	545	150	117,5	738,2	340	251
70	162,5	—	8	—	36,0	—	395	—	108,5	—	89	—

A partir de ces tables de mortalité, il est aisé de calculer les espérances de vie à la naissance. Les résultats des calculs sont les suivants:

Sexe masculin : 44,8 ans
 Sexe féminin : 57,6 ans
 les 2 sexes : 48,6 ans

On avait trouvé au recensement de 1976 une espérance de vie de 43,2 ans pour le sexe masculin et de 45,6 ans pour le sexe féminin pour l'ensemble du pays.

Pour la ville de Mbalmayo, on devait observer une espérance de vie pour le sexe masculin bien plus élevée que celle de l'ensemble du pays. De plus la différence entre les deux sexes est très grande; ce qui semble confirmer l'hypothèse d'une déclaration différentielle selon le sexe des décédés.

On a vu précédemment que le quotient l^Q_0 est nettement sous-estimé, ce qui fausse d'emblée la série des survivants de la table de mortalité.

On ne peut donc pas accorder une grande valeur à ces tables qui reflètent trop les lacunes de déclaration des décès à l'état civil.

5.5. Mortalité différentielle et saisonniere

a. Mortalité selon le lieu de décès

Les décès de l'état civil de Mbalmayo ont été répartis selon le lieu où ils se sont produits.

TABLEAU 23
Répartition des décès selon le lieu de décès

LIEU	EFFECTIF	PROPOR- TION %	LIEU	EFFECTIF	PROPOR- TION %
Haoussa	1	0,2	Oyack	23	5,6
Mbock-Koulou . .	10	2,4	Dépôt	7	1,7
New-Town	97	23,5	Gare	1	0,2
Ngallane	11	2,7	Hôpital	97	23,5
Nkol-Ngoek	9	2,2	Autre lieu de Mbalmayo	53	12,9
Nkongsi	15	3,7	Ailleurs	1	0,2
Nseng-Nlong . . .	20	4,9	N.D.	4	1,0
Obeck	63	15,3			
			TOTAL	412	100,0

Les proportions les plus élevées dans les quartiers se rencontrent à New-Town (23,5%), à Obeck (15,3%) et Oyack (5,6). Ceci traduit l'effet de structure car ces trois quartiers sont respectivement les plus grands et par conséquent les plus peuplés de la ville. Mais par delà cet effet de structure, ce tableau nous révèle un certain nombre de choses. D'abord, 23,5% seulement de décès sont survenus à l'hôpital de Mbalmayo. On note aussi 0,2% de décès survenus aux quartiers Haoussa et la Gare et 12,9% des décès dans un lieu indéterminé de Mbalmayo. C'est dire que les subdivisions administratives de la ville ne sont pas bien connues de la population. Enfin, il n'y a que 0,2% de décès survenus ailleurs et déclarés à Mbalmayo. Ceci montre la difficulté de connaître les décès des résidents survenus ailleurs. En fait, la loi demande que l'évènement soit déclaré à l'endroit où il s'est produit.

b. Mortalité selon le domicile du décédé

TABLEAU 24

-Répartition des décès selon le domicile du décédé.

DOMICILE	EFFECTIF	PROPOR-TION %	DOMICILE	EFFEC-TIF	PROPOR-TION %
Haoussa	0	0	Obeck	80	19,4
Mbock-Koulou .	10	2,4	Oyack	28	6,8
New-Town	106	25,7	Dépôt	10	2,4
Ngallane	8	1,9	Gare	1	0,2
Nkol-Ngock . .	14	3,4	Quartier non déterminé	37	9,0
Nkongsi	13	3,2	Ailleurs	67	16,3
Nseng-Nlong . . .	25	6,1	N.D.	13	3,2
			TOTAL	412	100,0

S'agissant des proportions des décès selon le domicile du décédé, les mêmes quartiers (New-Town, Obeck et Oyack) émergent. Il aurait été plus intéressant de faire l'analyse à partir des taux de mortalité par quartier, pour éliminer l'influence de la structure de la population, mais le recensement de 1976 ne nous fournit pas la population de Mbalmayo par quartier. Le problème de subdivisions administratives de la ville subsiste. De même, 16,3% des décès sont survenus ailleurs et déclarés à Mbalmayo. Ce sont eux qui devraient compenser les décès des résidents survenus ailleurs.

c. Variations saisonnières de la mortalité

Les décès de l'état civil de Mbalmayo ont été aussi répartis selon le mois de décès.

TABLEAU 25

Répartition des décès selon le mois de décès

MOIS	DECES	PROPORTION %
Janvier	40	9,7
Février	37	9,0
Mars	32	7,8
Avril	33	8,0
Mai	43	10,4
Juin	37	9,0
Juillet	32	7,8
Août	51	12,4
Septembre	25	6,0
Octobre	27	6,6
Novembre	28	6,8
Décembre	25	6,0
N.D.	2	0,5
TOTAL	412	100,0

Le tableau 25 et le graphique de la figure 5 montrent que la proportion des décès fluctue d'un mois à l'autre et que les écarts ne sont pas très importants. Toutefois, on note d'une part deux pointes au mois de mai et d'août et d'autre part une faiblesse relative de la mortalité de septembre à décembre.

Pour visualiser les variations éventuelles de la mortalité, regroupons les décès selon les différentes saisons de l'année. A Mbalmayo, on distingue 4 saisons:

- Grande saison sèche : Décembre - Mars
- Petite saison des pluies : Avril - Mai
- Petite saison sèche : Juin - Août
- Grande saison des pluies : Septembre - Novembre

Il convient de noter que les limites entre les différentes saisons ne sont pas rigoureuses. Ainsi par exemple, la grande saison des pluies va parfois jusqu'à mi-décembre. De même la petite saison des pluies se prolonge parfois jusqu'au mois de juin. C'est pour des raisons d'analyse que nous fixons ces limites.

TABLEAU 26

Répartition des décès selon les grandes saisons

SAISON	DECES TOTAUX	DECES TRIMESTRIELS	PROPORTION
Grande saison sèche Décembre – Janvier – Février – Mars.	134	101	24,3
Petite saison des pluies Avril – Mai	76	114	27,5
Petite saison sèche Juin – Juillet – Août.	120	120	28,9
Grande saison de pluies Septembre – Octobre – Novembre	80	80	19,3
TOTAL.	410 ⁽¹⁾	415	100,0

(1) Les non déclarés ont été éliminés.

A partir du tableau 26 et de la figure 6, on peut affirmer que la mortalité est la plus élevée pendant la petite saison sèche et la plus basse pendant la grande saison des pluies. Mais les différences ne sont pas très grandes. Les décès de moins de 5 ans présentent à peu de choses près les mêmes variations saisonnières. C'est pendant la petite saison sèche que les décès sont les plus nombreux (28,9%). Ensuite vient la grande saison sèche (27,3%). Comme pour l'ensemble des décès, c'est pendant la grande saison des pluies que la mortalité est minimum.

Il semble que les plus grandes variations saisonnières de la mortalité sont enregistrées chez les enfants de moins d'un an. Malheureusement nous ne pouvons pas visualiser ces variations ici à cause du petit nombre de décès infantiles.

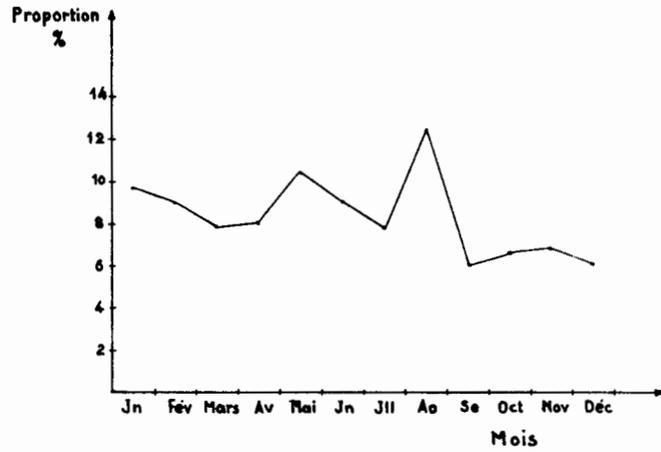


Fig 5: Proportion des décès selon le mois de décès.

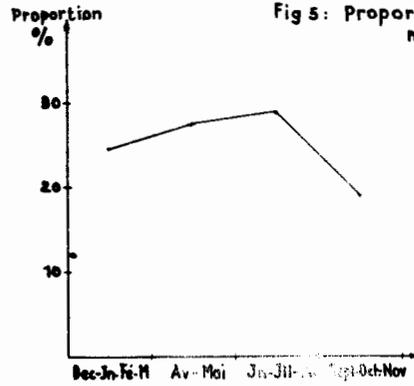


Fig 6: Proportion des décès selon les grandes saisons.

CHAPITRE VI

Indications sur la natalité et la fécondité de Mbalmayo.

6.1. Taux de natalité.

Ayant évalué le taux de complétude des naissances de l'état civil de Mbalmayo à 90%, les indices observés seront ajustés au moyen d'un coefficient de correction égal à 1,1. Ainsi, le taux brut de natalité est estimé à 46,6‰. Cette valeur est proche de celle observée à Abidjan en 1975 (49,9‰).

L'on sait que le taux brut de natalité subit la grande influence de la structure par âge de la population. Pour éliminer cette influence, on a l'habitude de calculer le taux global de fécondité générale qui ne fait intervenir que la population féminine en âge de procréer.

6.2. Taux global de fécondité générale.

Le T.G.F.G. se définit en effet comme le rapport des naissances vivantes totales à la population féminine âgée de 15 à 49 ans. On pose que la fécondité avant 15 ans et après 50 ans est très faible.

Les données de l'état civil de Mbalmayo rapportées à la population féminine dénombrée au recensement de février 1979, fournissent un taux global de fécondité générale observée de 182,2‰. Corrigé, ce taux atteint une valeur de 200,4‰. Cette valeur est acceptable en comparaison de celles généralement observées en Afrique tropicale.

6.3. Taux de fécondité par âge.

La répartition des naissances survenues à Mbalmayo selon l'âge de la mère nous permet d'étudier le profil de la fécondité de cette ville.

TABLEAU 27

Taux de fécondité par âge.

AGE	NAISSANCES TOTALES	NAISSANCES ANNUELLES	EFFECTIFS (1) FEMININS	TAUX OBSERVES	TAUX CORRIGES ‰
15-19	685	171	1476	0,1159	127,5
20-24	1057	264	1084	0,2435	267,9
25-29	749	187	648	0,2886	317,5
30-34	481	120	489	0,2454	269,9
35-39	295	74	499	0,1483	163,1
40-44	111	28	429	0,0653	71,8
45-49	16	4	265	0,0151	16,6
50-54	2	1	205	0,0049	5,4

(1) Les effectifs féminins sont issus du recensement de février 1979, date presque médiane de la période.

Les données du tableau 27 et leur représentation graphique (figure 7) donnent une allure normale à la courbe des taux de fécondité. Celle-ci monte rapidement vers son maximum atteint entre 25 et 29 ans puis redescend aussi rapidement jusqu'à 50-55 ans où elle accuse une valeur très faible. Trois points peuvent être soulignés ici. D'abord, la fécondité est déjà assez élevée entre 15 et 20 ans. C'est dire que la maternité est assez précoce à Mbalmayo. Ceci n'est pas le fait de l'âge au mariage comme on aurait tendance à le croire car nombreuses sont les jeunes filles qui accouchent en dehors de toute union légitime. Deuxièmement, l'âge du maximum de fécondité est celui observé dans la plupart des études menées en Afrique tropicale. Cela correspond à un phénomène réel. Enfin la courbe révèle une baisse régulière, un peu trop rapide certes, de la fécondité après 30 ans. Ceci peut s'expliquer par le seul affaiblissement des possibilités physiologiques des femmes car nous sommes en présence d'une population non malthusienne où la fécondité est encore naturelle.

6.4. Fécondité totale.

La fécondité totale ou descendance finale est définie comme le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme arrivée au terme de sa vie féconde. Elle est obtenue à partir des taux de fécondité par âge par la relation :

$$5 \sum_{15}^{50} f_{x, x+a}$$

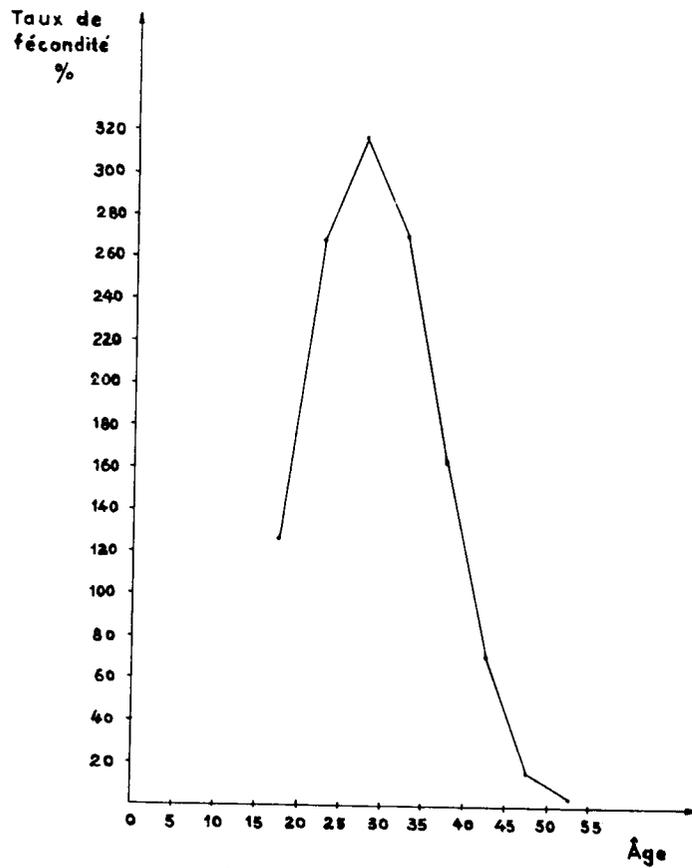


Fig 7 : Taux de fécondité par âge.

A Mbalmayo, la descendance finale des femmes est de 6,2 enfants. Ceci montre que la population de Mbalmayo ne pratique pas une limitation volontaire des naissances.

6.5. Taux brut de reproduction.

Les taux de fécondité par âge, en permettant de calculer la descendance finale des femmes, conduisent à la détermination du taux brut de reproduction. En effet, celui-ci est obtenu par la relation

$$R = 5 (1 - \mu) \sum_{15}^{50} fx, x + a$$

avec μ comme taux de masculinité à la naissance. En général il est égal à 0,512. Le calcul effectué, on obtient un taux brut de reproduction égal à 3,0. Ceci signifie que si les conditions de fécondité décrites par les taux par âge restent invariables dans le temps et en l'absence de la mortalité des femmes, chacune de celles-ci mettrait au monde en moyenne 3 filles. Cet indice n'est pas très intéressant à cause des hypothèses sur lesquelles il repose. En effet, si on peut admettre la constance de la fécondité, on ne peut pas ne pas prendre en considération la mortalité des femmes. Le meilleur indice mesurant le taux de remplacement est le taux net de reproduction parce qu'il tient compte de la mortalité des femmes. Malheureusement nous ne pouvons pas le calculer ici par manque d'une table de mortalité appropriée.

6.6. Age moyen des mères à l'accouchement.

Un autre indice de fécondité dérivé des taux de fécondité par âge est l'âge moyen à la maternité. Il est obtenu par la relation :

$$a = \frac{\sum_{15}^{50} x \cdot fx, x + a}{\sum fx, x + a}$$

Le tableau de calcul de cet âge est donné en annexe VI. A Mbalmayo l'âge moyen des mères à l'accouchement est de 29,0 ans. C'est l'âge généralement observé dans les populations africaines.

6.7. Natalité différentielle et rythmes saisonniers.

a. Natalité selon la légitimité de la naissance.

Une naissance est dite légitime lorsqu'elle est issue des parents mariés régulièrement à l'état civil. L'acte de mariage est exigé lors de la déclaration de la naissance. Dans le registre, on reconnaît une nais-

sance légitime par la présence des caractéristiques sur le père de l'enfant. A Mbalmayo, il y a une forte proportion des naissances illégitimes. Le tableau 28 donne la proportion des naissances légitimes selon l'âge de la mère.

TABLEAU 28

Répartition des naissances selon la légitimité et l'âge de la mère à l'accouchement.

AGE	LEGITIME	ILLEGITIME	TOTAL	PROPORTION % DES NAISSANCES LEGITIMES
12-14	2	15	17	11,8
15-19	155	529	684	22,7
20-24	510	546	1056	48,3
25-29	518	231	749	69,2
30-34	375	106	481	78,0
35-39	242	53	295	82,0
40-44	90	21	111	81,1
45-49	12	3	15	80,0
50-53	1	1	2	50,0
55 et	0	1	1	0,0
N.D.	35	110	145	24,0
Total	1940	1616	3556(1)	54,6

(1) Les naissances dont la légitimité est inconnue ont été éliminées.

Les données de ce tableau nous révèlent qu'entre 1977 et 1980, il y a eu 54,6 % de naissances légitimes. La répartition de cette proportion est faible aux jeunes âges. Elle augmente régulièrement avec l'âge. Le petit nombre de naissances au-delà de 50 ans perturbe la série. Ces données montrent que l'âge moyen au mariage n'est pas très précoce à Mbalmayo, car la plupart des jeunes filles jusqu'à 25 ans accouchent en dehors de toute union légitime. Il convient également de remarquer que parmi les femmes dont l'âge est inconnu, les non mariées sont les plus nombreuses et représentent 76 %.

b. *Natalité selon le domicile de la mère.*

L'étude de la natalité selon le domicile de la mère est confrontée au même problème, celui de la population de référence permettant de calculer les taux de natalité par quartier afin d'éliminer l'influence de la structure de la population. Nous nous contentons de la proportion des naissances par quartier.

TABLEAU 29
*Répartition des naissances
selon le domicile de la mère*

QUARTIER	NAISSANCES TOTALES	PROPORTION %
Haoussa	—	—
Mbock-Koulou	55	1,5
New-Town	1369	38,4
Ngallane	54	1,5
Nkol-Ngoek	56	1,6
Nkongsi	111	3,1
Nseng-Nlong	90	2,5
Obeck	657	18,4
Oyack	115	3,2
Dépôt	41	1,2
Gare	6	0,2
Ailleurs	525	14,7
Quartier non déterminé . .	214	6,0
Domicile inconnu	274	7,7
Total	3567	100,0

Comme l'indiquent les données de ce tableau, les quartiers New-Town et Obeck émergent avec respectivement 38,4%. La proportion de chacun des autres quartiers ne dépasse pas 5%. Par-delà l'influence de la structure de la population, on peut penser que la natalité est la plus élevée dans ces quartiers. En effet, les différences constatées sont très grandes. Mais en l'absence des taux de natalité par quartier, aucune conclusion nette ne peut être tirée.

c. *Variation saisonnière de la natalité.*

La répartition des naissances de Mbalmayo selon le mois où elles ont eu lieu ne laisse pas entrevoir une variation quelconque.

TABLEAU 30
*Répartition des naissances
selon le mois de naissance*

MOIS	NAISSANCES	PROPORTION %
Janvier	265	7,5
Février	293	8,2
Mars	325	9,1
Avril	278	7,8
Mai	327	9,2
Juin	332	9,3
Juillet	296	8,3
Août	307	8,6
Septembre	288	8,1
Octobre	288	8,1
Novembre	311	8,7
Décembre	253	7,1
Total	3 563 (1)	100,0

(1) Les naissances, dont le mois n'est pas déclaré, ont été écartées.

Ces proportions sont présentées sur le graphique de la figure 8. Ce graphique montre qu'il y a très peu de variation d'un mois à un autre. Toutefois, on note un plafond entre Mai et Juin et des creux en Janvier, Avril et Décembre. Malgré cela, rien ne permet d'affirmer une variation saisonnière significative. Regroupons les naissances selon les 4 grandes saisons définies plus haut.

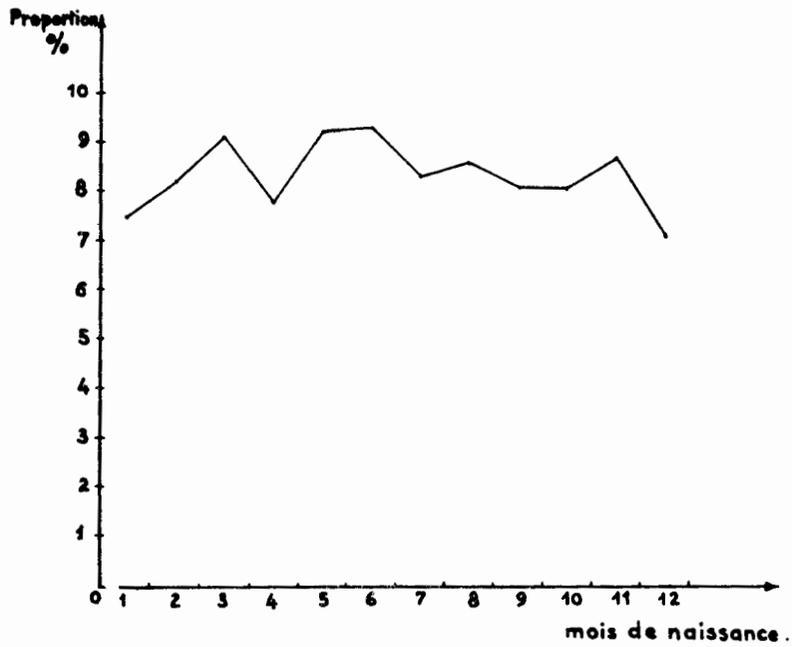


Fig 8 : Proportion des naissances selon le mois de naissance .

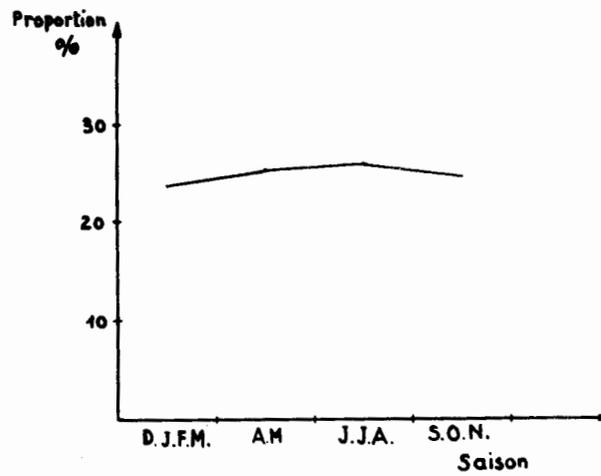


Fig 9 : Proportion des naissances selon les grandes saisons .

TABLEAU 31

*Répartition des naissances
selon les grandes saisons*

SAISON	NAISSANCES TOTALES	NAISSANCES TRIMESTRIELLES	PROPORTION %
D-J-F-M Gde saison sèche . . .	1136	852	23,8
A - M Pte saison des pluies	605	908	25,3
J - J - A Pte saison sèche . . .	935	935	26,1
S - O - N Gde saison des pluies	887	887	24,8
Total	3563	3582	100,0

Ce regroupement des naissances selon les grandes saisons de l'année ne permet pas non plus de déceler une variation saisonnière des naissances. Le graphique de la figure 9 semble indiquer qu'il n'y a pas de différence significative entre les saisons au cours de l'année.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude réalisée sur l'état civil de la ville de Mbalmayo peut s'inscrire dans le cadre des études menées sur les centres urbains de certains pays. L'objectif majeur de ces études est d'analyser l'enregistrement des faits d'état civil pour voir s'il est possible d'en tirer des informations en vue de l'estimation du mouvement naturel de la population.

Pour atteindre l'objectif visé, il est nécessaires de dépouiller de préférence exhaustivement, les souches d'actes de décès et de naissance, seuls événements susceptibles de retenir l'attention à l'heure actuelle de par leur taux de complétude. Le dépouillement doit être suivi d'une évaluation de la validité des données recueillies à travers leurs caractéristiques et leur complétude. Une fois ceci fait, il ne reste plus qu'à estimer les indices de natalité, de fécondité et de mortalité.

Ces trois étapes ont été traversées l'une après l'autre dans la présente étude. A chacune d'elles, on s'est heurté à certains obstacles dont les plus importants se situent dans la phase d'examen de la validité des données. En effet, si le lieu de décès, le domicile du décédé ou de la mère et le lieu de naissance se sont révélés assez satisfaisants, il n'en était rien des dates de naissance et par conséquent des âges. Or c'est précisément la variable-clé de toute analyse démographique. De même et cela malgré les résultats obtenus, le critère de résidence reste un problème. En fait il est difficile d'isoler les événements des seuls résidents car des non-résidents, hébergés par leurs parents pour raison de maladie ou d'accouchement, indiqueront le quartier de ces derniers pour bénéficier de certaines facilités. S'agissant de la complétude des données, nous nous sommes heurtés au problème des méthodes à utiliser. La méthode interne fondée sur le taux de référence est imprécise en l'absence de repères valables et actualisés. La méthode de double collecte de CHANDRA SEKAR et DEMING qui est directe et plus précise que la première, s'est avérée inopérante dans la complétude des naissances de l'état civil à cause de la difficulté d'identifier les événements communs à l'état civil et au recensement.

Malgré ces problèmes, il a été admis que les caractéristiques obtenues sont assez fiables et qu'il est possible d'estimer un taux approximatif de complétude. Ce taux a été évalué à 20 % pour les décès et 90 % pour les naissances. Après avoir redressé les données brutes au moyen d'un facteur de correction correspondant au taux de complétude, on a pu dégager les indications suivantes sur la mortalité et la fécondité :

T.B.M = 12,5‰	T.B.N = 46,6‰
$1^q_0 = 28,4‰$	T.G.F.G = 200,4‰
$1^q_1 = 65,8‰$	Descendance = 6,2 enfants
$e_0 = 48,6$ ans	R = 3,0 filles
	a = 29,0 ans

Ces résultats peuvent paraître vraisemblables à maints égards surtout en ce qui concerne les naissances. Mais le niveau du quotient de mortalité infantile ne convainc pas. Ceci amène à soulever une autre difficulté rencontrée : faut-il appliquer le même coefficient correcteur à tous les âges ? En d'autres termes, n y a-t-il pas une différence selon l'âge dans l'enregistrement des décès ? A Mbalmayo, il nous a semblé que les décès de moins d'un an sont les moins déclarés à l'état civil. Cela tient au manque de motivation des parents.

Cette étude de l'enregistrement des événements à l'état civil de Mbalmayo a permis de dégager des indications utiles sur la mortalité, la natalité et la fécondité de cette ville. Mais pour permettre une pleine utilisation de ces données à des fins démographiques, il faut promouvoir les déclarations et améliorer l'enregistrement. Pour ce faire, il faudrait :

- attirer l'attention de la population sur la déclaration des décès des enfants en bas âge.

- veiller au critère de résidence afin de bien distinguer les personnes résidentes de la ville.

- informer la population sur le centre d'état civil auquel ils doivent déclarer leurs événements et insister pour que ceux-ci soient déclarés au centre d'état civil du lieu de résidence et non du lieu où l'événement s'est produit.

- alléger les formalités d'inhumation. Pour cela, créer un seul service habilité à délivrer l'attestation d'inhumation, ce qui constituerait une autre source de données de mortalité.

- insister auprès de la population pour que tout décès soit constaté par un médecin qui, après avoir délivré un certificat de décès, se chargerait de déclarer le décès à l'état civil.

- vérifier certaines déclarations concernant notamment l'âge du décédé ou de la mère à l'accouchement; exiger la date de naissance si possible.

- enfin, inclure certains modules susceptibles d'améliorer l'analyse : rang de naissance de l'enfant, nombre d'enfants encore en vie, état matrimonial du décédé et cause de décès. Cela permettrait de combiner plusieurs méthodes pour l'évaluation des indices démographiques.

Toutefois ces propositions ne peuvent être mises en exécution que par les responsables administratifs dont dépend le service d'état civil. Pour cela, il faudrait qu'ils soient eux-mêmes convaincus de l'utilité d'un état civil efficace et bien organisé afin qu'ils puissent prendre de façon réaliste les mesures nécessaires et adéquates.

ANNEXE II

ANNEXE I

Questionnaire sur le fonctionnement de l'état civil de la ville de Mbalmayo.

I – Historique

1. Quand est née la ville de Mbalmayo ?
2. Quelle est la date de mise en place de l'état civil dans sa forme actuelle ?
3. Que se passait-il avant cette date ?

II – Les services d'enregistrement des faits d'état civil

4. Qui délivre (signature) les actes d'état civil ?
5. Où sont consignés les faits d'état civil ?
6. Comment se présentent-ils (différents volets) ?
7. Quel est l'usage qui est fait de chaque volet ?
8. Comment sont organisés les services d'enregistrement des faits d'état civil ? (Organigramme)

III – Evénements enregistrés

9. Quels sont les événements généralement enregistrés à l'état civil ?
10. Quels sont les renseignements inscrits dans le registre des naissances ?
11. Quels sont les renseignements inscrits dans le registre des décès ?
12. La déclaration des faits d'état civil revêt-elle un caractère obligatoire ? Si oui, en vertu de quelle loi ?

IV – Procédure d'enregistrement

13. Déclare-t-on les événements là où ils sont déclarés ou au lieu de résidence de la personne concernée ?
14. Quelles sont les circonscriptions dont les habitants sont habilités à déclarer les événements à l'état civil de Mbalmayo ?
15. Quelles sont les pièces à produire au moment de la déclaration d'une naissance ?
d'un décès ?
16. Quelles sont les personnes qui déclarent souvent les faits d'état civil ?
pour les naissances ?
pour les décès ?
17. Y a-t-il un délai requis pour la déclaration des événements ?
Si oui, lequel ?
naissance
décès
mariage

18. Qu'arrive-t-il si une personne vient déclarer un événement après le temps réglementaire. Nécessite-t-il un jugement supplétif ?
19. La déclaration d'un événement est-elle payante ?
- Si oui, quel est le coût pour :
 - une naissance ?
 - un décès ?
 - un mariage ?
20. Combien de temps s'écoule-t-il entre la déclaration et le retrait de l'acte d'état civil ?
21. Quel est le schéma à suivre pour la déclaration d'une naissance
- a) survenue en maternité ?
 - b) survenue à domicile ou ailleurs ?
22. Quel est le schéma à suivre pour la déclaration d'un décès :
- a) survenu à l'hôpital;
 - b) survenu à domicile;
 - c) survenu sur la voie publique ?
23. Y a-t-il d'autres lieux que l'état civil où ces événements peuvent être enregistrés ?

V – Evaluation des faits d'état civil

24. Quel est l'usage qui est fait des données d'état civil ?
25. Les renseignements demandés au déclarant sont-ils suffisants ?
Si non, y a-t-il d'autres renseignements qui pourraient être demandés ?
26. Les renseignements fournis par les déclarants vous paraissent-ils exacts ?
27. Quels sont les renseignements dont l'exactitude peut être mise en doute ?
28. Y a-t-il des renseignements difficilement fournis par les déclarants ?
29. Quelle peut être la proportion d'événements déclarés ?
- naissances;
 - décès;
 - mariages.
30. Si la déclaration n'était pas obligatoire, les gens se présenteraient-ils à l'état civil ?
31. Quels sont les principaux motifs qui poussent les gens à déclarer les faits d'état civil ?
32. Quelles sont les raisons qui empêchent certains de le faire ?
33. Existe-t-il des moyens susceptibles d'encourager la déclaration des faits d'état civil ?

ANNEXE II

Copies des actes de naissance et de décès

Acte de naissance n^o

Nom de l'enfant

Le

Est né à

Nom de l'enfant

De sexe

De

Né à

Le

Domicilié à

Profession

Et de

Née à

Le

Domiciliée à

Profession

Dressé le

Sur la déclaration de

Lesquels ont certifié la sincérité de la présente déclaration.

Par nous

Le Déclarant

Signature de l'Officier
de l'état civil

Acte de décès n°

Nom du décédé (e)

Le

Est décédé (e) à

M.

Agé (e) de

Né (e) le

A

Profession

Domicilié(e) à

Fils ou fille de

Demeurant à

Et de

Demeurant à

Dressé le

Sur la déclaration de

Lesquels ont certifié la sincérité de la présente déclaration.

Par nous

Le Déclarant

Signature de l'Officier
de l'état civil

ANNEXE III b

FICHE DE DÉPOUILLEMENT DES DÉCÈS DE L'ÉTAT-CIVIL DE MBALMAYO.

N° de la feuille :

Nom de l'agent :

Date :

N° DE L'ACTE	NOM DU DÉCÉDÉ	SEXE DU DÉCÉDÉ	DATE DE DÉCÈS	LIEU DE DÉCÈS	AGE AU DÉCÈS CALCULÉ	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE DU DÉCÉDÉ	DATE DE L'ACTE	DÉLAI D'ENREGISTREMENT	AGE EN MOIS DES DÉCÈS INFANTILES	AGE AU DÉCÈS DÉCLARÉ

ANNEXE IV

Exploitation et analyse de l'état civil de Mbalmayo

Manuel de codification et de chiffrage.

I. DECES DE L'ETAT CIVIL

QUESTIONS	NOMBRE DE CASES	VARIABLES OU CONSIGNES	CODES
- N° de l'acte	4	- Inscrire sur les 2 premières cases le nombre indiqué dans le registre en cadrant à droite et sur les dernières cases, l'année concernée. ex : - Année 74 - Acte n° 5 0 5 7 4	
- Nom du décédé	-	- Inscrire lisiblement tous les noms et prénoms mentionnés dans le registre.	
- Sexe du décédé	1	- Masculin - Féminin	1 2
- Date de décès	6	- Inscrire sur les 2 premières cases le jour; sur les 2 suivantes, le mois et sur les 2 dernières l'année. ex : 26 Août 1977 2 6 0 8 7 7	
- Lieu de décès	2	- Haoussa - Mbock Koulou - New-Town - Ngallane - Nkol-Ngock - Nkongsi - Nseng-Nlong - Obeck - Oyack - Dépôt - Gare - Hôpital de Mbalmayo - Autre lieu de Mbalmayo - Ailleurs - Lieu de décès non déterminé . . .	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 99

QUESTIONS	NOMBRE DE CASES	VARIABLES OU CONSIGNES	CODES
- Age au décès	2	- Inscrire le nombre indiqué dans le registre.	
		- Age au décès non indiqué . . .	99
- Date de naissance	6	- Inscrire sur les 2 premières cases le jour; sur les 2 suivantes le mois et sur les 2 dernières, l'année. ex : 1er juillet 1969 0 1 0 7 6 9	
		- vers 1932 0 0 0 3 2	
- Domicile du décédé	2	- Haoussa	01
		- Mbock-Koulou	02
		- New-Town	03
		- Ngallane	04
		- Nkol-Ngock	05
		- Nkongsi	06
		- Nseng-Nlong	07
		- Obeck	08
		- Oyack	09
		- Dépôt	10
		- Gare	11
		- Quartier non déterminé	12
		- Ailleurs	13
- Domicile non indiqué	99		
- Date de l'acte	6	- Inscrire sur les 2 premières cases le jour; sur les 2 suivantes le mois et sur les 2 dernières, l'année.	
- Délai d'enregistrement	2	- Inscrire le nombre obtenu après calcul (différence entre date de décès et date de l'acte). Ce nombre sera exprimé en jours.	
- Age en mois des décès infantiles	2	- Délai inconnu	99
		- Indiquer le nombre obtenu après calcul. - Sans objet	99
- Age déclaré	2	- Inscrire l'âge indiqué dans le registre, même s'il est erroné et cela uniquement lorsque la date de naissance du décédé est complète.	
		- Sans objet	99

II. NAISSANCES DE L'ETAT CIVIL

QUESTIONS	NOMBRE DE CASES	VARIABLES OU CONSIGNES	CODES
- N° de l'acte	6	- Inscrire sur les 4 premières cases le nombre indiqué dans le registre en cadrant à droite et sur les 2 dernières, l'année concernée.	
- Nom de l'enfant	-	- Inscrire lisiblement tous les noms et prénoms mentionnés dans le registre.	
- Date de naissance	6	- Inscrire sur les 2 premières cases, le jour; sur les 2 suivantes, le mois et sur les 2 dernières l'année. ex : le 14 février 1978 <u>1 4 0 2 7 8 </u>	
- Lieu de naissance	1	- Formation sanitaire - Hors formation sanitaire. - Lieu de naissance non indiqué	1 2 9
- Sexe de l'enfant	1	- Sexe masculin. - Sexe féminin	1 2
- Légitimité	1	- Enfant légitime - Enfant illégitime - Légitimité non indiquée	1 2 9
- Nom de la mère		- Inscrire lisiblement tous les noms et prénoms mentionnés dans le registre.	
- Date de naissance de la mère	6	- Inscrire sur les 2 premières cases, le jour; sur les 2 suivantes, le mois et sur les 2 dernières, l'année. ex : - 16 Avril 1948 <u>1 6 0 4 4 8 </u> - vers 1948 <u>0 0 0 0 4 8 </u>	

QUESTIONS	NOMBRE DE CASES	VARIABLES OU CONSIGNES	CODES
- Age à l'accouchement	2	- Inscrire le nombre indiqué dans le registre. Sinon calculer l'âge (différence entre date de naissance de l'enfant et date de naissance de la mère).	
		- Age à l'accouchement inconnu	99
- Domicile de la mère	2	- Haoussa	01
		- Mbock-Koulou	02
		- New-Town	03
		- Ngallane	04
		- Nkol-Ngock	05
		- Nkongsi	06
		- Nseng-Nlong	07
		- Obeck	08
		- Oyack	09
		- Dépôt	10
		- Gare	11
		- Ailleurs	12
		- Quartier non déterminé	13
		- Domicile de la mère inconnu	99
- Date de l'acte	6	- Inscrire sur les 2 premières cases, le jour; sur les 2 suivantes, le mois et sur les 2 dernières, l'année.	
- Délai d'enregistrement	2	- Inscrire le nombre obtenu après calcul (différence entre date de naissance et date de l'acte). Ce nombre sera exprimé en jour.	
		- Délai d'enregistrement inconnu	99
- Age déclaré	2	- Inscrire l'âge indiqué dans le registre, même s'il est erroné et cela uniquement lorsque la date de naissance de la mère est complète.	
		- Sans objet	99

Annexe VI

Age moyen des mères à l'accouchement.

AGE	AGE MEDIAN	$f_{x,x+a}$	$x.f_{x,x+a}$
15-19	17,5	0,1275	2,23125
20-24	22,5	0,2679	6,02775
25-29	27,5	0,3175	8,73125
30-34	32,5	0,2699	8,77175
35-39	37,5	0,1631	6,11625
40-44	42,5	0,0718	3,05150
45-49	47,5	0,0166	0,78850
50-54	52,5	0,0054	0,28350
Total			36,00175

$$\bar{a} = \frac{\sum x \cdot f_{x,x+a}}{\sum f_{x,x+a}} = \frac{50}{15} = 29,0 \text{ ans}$$

Liste des tableaux

1. Répartition des décès selon le lieu de décès.
2. Répartition des décès selon le domicile du décédé.
3. Répartition des naissances selon le lieu de naissance.
4. Répartition des naissances selon le domicile de la mère.
5. Evolution de la proportion des décès avec date de naissance complète.
6. Proportion par âge des décès ayant une date de naissance complète.
7. Evolution de la proportion des naissances avec date de naissance de la mère complète.
8. Proportion par âge des naissances dont les mères ont une date de naissance complète.
9. Répartition des décès selon l'écart entre l'âge calculé et l'âge déclaré.
10. Répartition des naissances selon l'écart entre l'âge de la mère calculé et l'âge déclaré.
11. Répartition des décès et des naissances selon le délai d'enregistrement.
12. Répartition des jugements supplétifs selon l'année de déclaration.
13. Récapitulatif de la précision des caractéristiques.
14. Répartition des décès selon le sexe et l'année de décès.
15. Répartition des naissances selon le sexe et l'année.
16. Couplage des décès du recensement et de l'état-civil.
17. Couplage des naissances du recensement et de l'état civil.
18. Evolution dans le temps du rapport de masculinité à la naissance.
19. Répartition des décès infantiles de moins de 5 ans selon l'âge en jours.
20. Répartition des décès de moins de 5 ans selon l'âge.
21. Répartition des décès de Mbalmayo selon l'âge au décès.
22. Tables de mortalité.
23. Répartition des décès selon le lieu de décès.
24. Répartition des décès selon le domicile du décédé.
25. Répartition des décès selon le mois de décès.
26. Répartition des décès selon les grandes saisons.
27. Taux de fécondité par âge.
28. Répartition des naissances selon la légitimité et l'âge de la mère à l'accouchement.
29. Répartition des naissances selon le domicile de la mère.
30. Répartition des naissances selon le mois de naissance.
31. Répartition des naissances selon les grandes saisons.

Liste des figures

1. Décès infantiles selon l'âge.
 2. Décès de moins de 5 ans selon l'âge.
 3. Décès cumulés de moins de 5 ans selon l'âge.
 4. Taux de mortalité par âge.
 5. Proportion des décès selon le mois de décès.
 6. Proportion des décès selon les grandes saisons.
 7. Taux de fécondité par âge.
 8. Proportion des naissances selon le mois de naissance.
 9. Proportion des naissances selon les grandes saisons.
-

BIBLIOGRAPHIE

ACTES DU COLLOQUE DE DEMOGRAPHIE D'ABIDJAN, 22-26 Janvier 1979 - 1980 - Volume 1, Fécondité. IFORD, CIRES, Direction de la statistique et al., Abidjan, 287 p.

ACTES DU QUATRIEME COLLOQUE DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE, Ouagadougou 20-24 Janvier 1975-1980 - INSD, CRDI, IFORD et al., Ouagadougou, 296 p.

ANTOINE (P.), CANTRELLE (P.), SODTER (F.) - 1976 - Enregistrement des décès et étude de la mortalité urbaine. Etat civil de Libreville, Gabon. *Cahiers ORSTOM, Sér. Sc. Hum.*, Vol XIII n° 3, PP. 267-282.

CAMEROUN : BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT - 1977 - Recensement Général de la population et de l'habitat, Avril 1976 - Volume II, tome 1. Yaounde, 103 P.

CANTRELLE (P.), - 1967 - Mortalité : facteurs. *In* Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée. INSEE, INED, DGRST, Paris, 65 P.

CANTRELLE (P.) - 1969 - Etude démographique de la région du Sine Saloum. Etat civil et observation démographique. ORSTOM, Paris.

CANTRELLE (P.) - 1973 - Niveaux, types et tendances de la mortalité. *In* Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. Population Council, New-York, PP. 137-165.

CHANDRA SEKAR (C.), DEMING (W.E) - 1949 - On a method of estimating birth and death rates and the extent of registration. *Journal of the American Statistical Association*, Vol 44, March 1949, PP 101 - 115.

CHANDRA SEKAR (C), DEMING (W.E) - 1971 - On a method of estimating birth and death rates and the extent of registration. *Reprint Séries*, n° 1, Laboratories for Population Statistics, Chapel Hill, 20 P.

COWARD (D.J.) - 1974 Organisation de l'état-civil au Kenya. *In* L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique, publié sous la direction de OMINDE (S.H.) et EJIUGU, the Population Council, New York, PP 48 - 61.

DITTGEN (A.) - 1979 a - L'état civil comme source de données du mouvement naturel de la population. Etude des naissances et des décès déclarés dans la commune d'Abidjan en 1975. *Cahiers du CIRES*, Abidjan, n° 22.

DITTGEN (A.) - 1979 b - Aspects de la mortalité des jeunes enfants à Abidjan en 1975 à partir des décès déclarés à l'Etat civil. *Cahiers du CIRES*, Abidjan, n° 22.

DITTGEN (A.) - 1980 a - Etude de la mortalité à Abidjan en 1975 à partir de l'Etat civil. *In* Actes du colloque de démographie d'Abidjan, 22 - 26 janvier 1979, Vol 3 : mortalité, FORD, République de Côte d'Ivoire et al., PP 76 - 123.

DITTGEN (A.), - 1980 b - Etude de la mortalité et de la fécondité à Abidjan en 1975 à partir de l'état civil. *In* Actes du colloque de démographie d'Abidjan, 22 - 26 janvier 1979. Vol. 1 : fécondité. IFORD, République de Côte d'Ivoire et al., Abidjan PP 135-152.

DUBOZ (P), HERRY (C.) - 1976 - Etude sur l'enregistrement des naissances et des décès à Brazzaville (1974 - 1975), République Populaire du Congo. *Cahiers ORSTOM, Sér. Sc. Hum.* Vol XIII, n° 3, PP 283 - 295.

HOLZER (J.) - 1971 - Les variations saisonnières des faits d'état civil dans certaines villes du Ghana : analyse des données d'état civil portant sur la période 1956 - 1960. *In* La population de l'Afrique tropicale, publié sous la direction de CALDWELL (J.C.) et OKONJO (C.). The Population Council, New York, PP 301 - 312.

LERIDON (H.) – 1973 – Natalité, saisons et conjoncture économique. INED, P.U.F., Paris, 149 P.

NATIONS UNIES – 1957 – Evaluation de la qualité des statistiques de base utilisées pour les estimations de la population. Deuxième manuel. New York, 80 P.

NGWE (E.) – 1980 – Estimation de la fécondité et de la mortalité au Cameroun à partir des résultats du recensement d'Avril 1976. *In* Actes du colloque de démographie d'Abidjan 22 – 26 janvier 1979. Vol 1 : fécondité. IFORD, République de Côte d'Ivoire et al., Abidjan et al., Abidjan, PP 153 – 166.

OCAM – 1974 – La situation de l'état civil dans les pays de l'OCAM. Secrétariat général, S.I., 284 P.

OCAM – 1979 – Réforme de l'état civil en milieu africain. Tome I. Actes du séminaire tenu à Lomé, 25 février – 3 mars 1976. Secrétariat général, Bangui, 312 P.

PISON (G.) – 1978 – Etudes démographiques dans la région du Sine Saloum (Sénégal) : la reprise de l'enquête à passages répétés de Ngayokeme en 1977; méthode d'enquête et premiers résultats. ORSTOM, Dakar, PP 44 – 53.

PODLEWSKI (A.) – 1973 – L'état civil. *In* sources et analyses des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, première partie. INED, INSEE, ORSTOM, SEAE, Paris, PP 143 – 205.

UDEAC – s. d. – Manuel de formation du personnel d'état civil. Secrétariat général, Bangui, 135 P.

IMPRIMERIE NATIONALE — YAOUNDE